

Ducháček, Otto

Domaine francais

In: Ducháček, Otto. *L'évolution de l'articulation linguistique du domaine esthétique du latin au français contemporain*. Vyd. 1. V Brně: Univerzita J.E. Purkyně, 1978, pp. 53-232

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/121389>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Généralités

60. L'étude des champs conceptuels en ancien français est une tâche épineuse et extrêmement difficile, car l'ancien français n'est pas une langue unitaire, mais un groupe de dialectes qui diffèrent plus ou moins les uns des autres. En voulant tracer, à cette époque, l'évolution historique de la structure d'un champ conceptuel, il faudrait étudier à part chacun des dialectes dans ses phases successives, embrassant chacune par exemple trois dizaines d'années. Ce serait, bien entendu, un travail énorme que seule une équipe de lexicologues pourrait entreprendre. Par contre, dans une étude ayant pour but d'esquisser en grandes lignes l'évolution de l'expression d'un certain concept — étude qui n'est pas sans intérêt pour la linguistique diachronique — il faut se contenter de dresser l'inventaire lexical le plus complet possible du domaine respectif, inventaire qui puisse servir de base ou de point de départ aux travaux postérieurs plus spécialisés et par conséquent aussi plus détaillés.

Une autre grande difficulté consiste dans le fait que dans les textes médiévaux, le contexte ne suffit pas toujours à une reconstruction précise du contenu sémantique de toutes les unités lexicales, surtout de celles dont le nombre d'occurrences n'est pas assez élevé. Dans des cas pareils, on ne peut pas éviter l'appréciation intuitive qui a d'ailleurs l'avantage de tenir compte des rapports non identifiables par les méthodes reconnues objectives, rapports qui, cependant, n'en sont pas moins importants pour l'étude de la structure lexicale. Nous sommes d'ailleurs persuadé qu'il ne faut pas craindre la subjectivité des appréciations individuelles des lexicologues expérimentés et de vouloir les supprimer même dans les cas où il n'y a aucune autre possibilité d'arriver à une solution acceptable.

61. La décadence culturelle (et aussi économique), causée par l'effondrement de l'Empire romain, a contribué à un appauvrissement considérable non seulement du latin classique, mais aussi du latin vulgaire dont les langues romanes ont évolué. Or dans les premiers textes français, le nombre de mots est relativement petit, surtout, entre autres, dans le domaine esthétique.

Les textes des IX^e—XI^e siècles sont peu nombreux de sorte que, en ce qui concerne le champ conceptuel de la beauté, même leur dépouillement intégral ne nous fournirait pas un matériel suffisant à faire des conclusions valables. Nous nous contentons donc de constater que, de toutes les expressions qui en forment le centre en latin, seulement *bellus* et *belle* (sans parler des dérivés tardifs *bellitas* et *bellamente*) ont survécu. Dans «La chanson de Roland», il n'est resté que *dulcis* de l'aire latine de la beauté agréable, mais *gent* (*gent ot lo cors*), *gentement*, *cointe* et *acointier* y ont

pénétré d'autres champs. On n'y rencontre pas un seul membre de l'ancienne aire de la beauté artificielle, ni élégante, ni supérieure. Dans la première, on ne trouve que *acesmé* «paré», dans la dernière, *riche* (bannière) et *richement*.

Sauf les expressions cités ci-dessus, nous avons trouvé, dans «La vie de Saint Alexis» et dans «La cantilène de Sainte Eulalie», les lexèmes *paré*, *parement* et *ornement* faisant partie de l'aire de la beauté artificielle, ensuite encore *gentil* dont l'appartenance à notre champ est douteuse, et *cler* qui est périphérique: *Vit del saint ome le vis e cler e bel*. Alexis LXX,347. *Vait en la chambre o sa gentil moillier*. Alexis XI,55. *D'or et de gemmes fut sarcueus parez*. Ib. CXVIII,586. *Ni remest palie ne neul ornement*. Ib. XXVIII,138. *Ne por or ned argent ne paremenz* XII^e siècle Eulalie 7.

62. Le manque du matériel dans les plus anciens textes nous a décidé à ne commencer à suivre l'évolution de notre champ qu'à la base des œuvres littéraires du XII^e siècle. A cette époque, elles sont assez nombreuses et assez différentes du point de vue de leur contenu.

Après les constatations précédentes, on ne s'étonnera pas que la structure du champ conceptuel de la beauté dans le français du XII^e siècle diffère très considérablement de celle que nous avons trouvée en latin.

Nous avons montré que le centre y était très vaste et hétérogène, renfermant 44 mots dérivés de 6 radicaux: 17 de *pulchr-*, 7 de *form-*, 7 de *lep-*, 7 de *venust-*, 5 de *bell-* et 1 de *dign-*. Dans le français du XII^e s., il est par contre tout à fait homogène et son étendue est assez restreinte, ne comportant que 9 mots dérivés tous d'un seul radical: *bel* et ses dérivés. L'adjectif *bel* forme avec le substantif *beauté* son noyau autour duquel se groupent *bel*, *belle* et *tresbelle* substantivés, les adverbes *bel* et *bellement* (celui-ci est employé assez rarement dans son sens primitif) et les verbes (*s'*) *embellir* (variante: *abellir*), *abellir* et *embeleter*.

63. Tout peut être qualifié comme beau à l'aide de l'adjectif *bel* (*biaus*). Le plus souvent, ce sont évidemment les femmes (nous avons trouvé 75 occurrences chez Chrestien de Troyes, 33 chez Benoît, etc., 173 occurrences en total), les hommes (50 chez Benoît, 38 chez Chrestien, 35 dans Parthénopeus de Blois, etc., 162 en total) et les parties de leurs corps (visage, yeux, cheveux, bras, jambes, etc. — 34 occurrences en total), les édifices (châteaux, maisons . . . 38 occurrences), souvent les intérieurs, les vêtements et les armes, plus rarement différents objets, animaux (chevaux . . .), oiseaux, paysages, etc: *Aussi iere Enide plus belle Que nule dame ne pucele*. Ch. E. 2413. *Vus estes bels, e ele est bele* M. F. 23,453. *As mains qu'ele ot beles et blanches* Ch. G. 2565. *Cil monte . . . Armez d'unes armes mout beles* Ch. L. 5522. *Mes tant estoient bel andui, Autre la pucele et celui Qu'uns rais de lor biauté issoit, Dou li palés resplendissoit*. Ch. C. 2755—58. *Bel nes ont, bele buche et bele parleüre*. Wace, Rou II,1320 (Tob.).

Exceptionnellement *bel* est suppléé par *bon*: *terre . . . la plus aaisiée de boines rivieres et de boines forés* Ch. L. I,269.

Bel se combine souvent avec d'autres adjectifs appréciatifs, surtout avec *avenanz*, *gent* (*jant*), *bon*, *bien fait*, *sage*, *fort*, *cler*, *riche* et *cher*: *Plus estoit biaus et avenanz Que Narcissus* Ch. C. 2766—7. *Molt estoit bels et avenanz* Ch. E. 717. *Des puceles beles et jantes* Ch. E. 2326. *Andui erent jounnes meschins, Genz, beaus e proz e enseigniez* B. R. T. 6757. *Uns chasteaus Qui moult est buens et moult est beaus* P. B. 772. *Car buen ostel et bel avez* Ch. E. 3200. *Assés aurés . . . cevals rices et beaus* P. B. 1450. *Ses chasteaus Ke mult esteient forz et beus* B. 134. *Sa fille od le crin bloi qu'ad le vis bel e cler* V. Ch. 2,402. *Li jours fu beaus e clers* V. Ch. 2,109. *Pristrent les aveirs chers e beaus* B.Ch. 754. *Vos estes assez biaus et janz*. Ch.E.. 3234.

En apposition, *bel* prend l'article défini avec la valeur de l'adjectif démonstratif: *E departi de lor chastel, De Rou, le buen, le proz, le bel* B. Ch. 7806. *Vet (= vait) a l'anpereor parler Alixandres, li biaus, li preuz*. Ch. C. 83. *S'amie, la bele, s'esvoile*. Ch. E. 1433. Il peut aussi devenir surnom: *Et li quinz fu li Biaus Coarz*. Ch. E. 1696.

Mentionnons qu' on rencontre souvent (surtout dans B. R. T. et G. A.). la tournure *m'est bel* «cela m'est agréable, cela me plaît»: *Bel me seroit* G. A. 5521. Cette construction n'appartient évidemment pas à notre champ.

Bel, accompagnant, en apostrophe, les noms de parenté et quelques autres (*sire, roi . . .*), n'y appartient pas non plus, n'étant qu'une expression de l'amour, de la sympathie ou du respect. On le rencontre dans de très nombreux textes. Il fourmille surtout dans l'œuvre de Chrestien de Troyes et dans le Roman de Renart. Il y accompagne les mots suivants (entre parenthèses, nous indiquons le nombre d'occurrences dans les œuvres dépouillées de Chrestien): *sire* (59), *seigneur, rois* (3), *cuens, ami* (26), *amie* (3), *ostes* (5), *mestre* (1), *dame, compainz* (1), *compagnon, commere, mere, pere* (2), *suer, frere* (2), *fille* (3), *fils* (14), *cosine* (2), *cosin, niés* (5): *Vostre cungé, bels sire, si vus plaist, me donez*. V. Ch. 2,47, *Amie bele, savez pur veir que c'est sa nef?* T. 1750. *Entendez, beas amis, je sui en estrange païs*. T. 1123. *Et Dex vos saut, fet-il, bau mestre*. R. p. 197,298. *Bele dame, si Deu m'aït, Nus avum issi grant dolur*. T., p. 159, *Bel compaing, ne plurez* T. 1169. *Bele commere, sus levés*. R., p. 197. *Aïde, aide, bele mere*. R., p. 94. *E! Deu, bel pere, reis celeste, Icest cange coment puit estre?* T. 49. *S'il vos apele bele suer, Se jamés li portés bon cuer*. R. p. 69. *Dites mei, bele fille, ad le vus fait cent feiz?* V. Ch., 728. *Biaus fiz* Ch. C. 99, *biaus frere* Ch. L. 2256, *biaus niés* Ch. C. 3982, *belle cosine* Ch. E. 6269, *biaus rois* Ch. L. 99.

Les syntagmes cités sont parfois élargis par les adjectifs (*très*) *doux, gentil, chier*: *Car m'i menés, baux tres doz sire*. R., p. 83. *Et dit au roi: Baux gentix sire* R., p. 110. *Belle douce fille* Ch. E. 450, *belle fille chiere* Ch. E. 470, *biaus douz amis* Ch. E. 3162, *biaus douz amis chiens* Ch. L. 6718, *biaus douz sire* Ch. E. 4490.

Bel peut être non seulement accompagné, mais aussi remplacé par *doux*: *ma douce suer, m'amie chere* R. 45, *douce niece* Ch. E. 1370, *ma douce amie* Ch. Y. 1555, *bele tres douce dame chiere* O. 350.

On rencontre aussi les formes du comparatif *belesor, belior* et *belais*: *Un chevalier encontre . . . De membres et de vis ne vit nus belisour*. R. Alix. 459,9 (Tob.). *Eslire doit le beliseur*. G. A. 27,12. *Nule belour a lui ne monte*. Watr. 406,288 (Tob.). *Et de Loon fu nez et estrais, Et de paraige del miez et de belais*. R. Cambr. 2446 (Tob.). On rencontre aussi *belais* substantivé: *Et des plus haus de Rome le belais et la flor*. S. Eust. Rom. 27,323 (Tob.).

64. *Bel* substantivé signifie «beau temps»: *Quant Deus redona le bel, Sor le pin vindrent li oisel*. Ch. Y. 807—8. Il remplace aussi *mosteile* devenu *tabou*: *Bien est orlés li covertors De peaus de bex entor es ors*. P. B. 1072. Il est bientôt remplacé à son tour par *belette*, attesté dans le «Roman d'Alexandre».

Mentionnons encore *belet* «bijou»: *Richard enverra par sa terre Chevals e dras e belez querre E vaissele d'or e d'argent*. Wace, Rou III,1410. *Dunc prist li reis le duc sil baisa e joi, Ses belez, ses deduiz, ses aveirs li offri*. Wace, Rou II,1668 (Keller.). Tous ces substantifs n'appartiennent pas, bien entendu, au centre du champ, vu leurs sens qui ne permettent pas de les situer qu'à la limite du champ.

La belle et *la tresbelle* désignent une belle femme (jeune fille): *E de Boëce . . . orent cinquante beles, Trestotes fresches e noveles*. B. R. T. 5609.

La bele cui lonc tens ai amee . . . B. 14,5. *Maiz ne me grevast noient Se la tresbele au cors gent Me feïst touz ces maus traire.* B. 10,15.

Dans l'adresse, il s'agit d'une expression flatteuse: *Deus vos gart, bele.* Ch. Y. 5054. *Bele, a vos me plain Del change e de la tristerie* T. 70,30. *Bele, dist Olivier, m'amur vus abandon.* V. Ch. 2,856.

Par réduplication, on a formé *belbel* dont on a ensuite dérivé *beubelet*. Ayant le sens de «bibelot» ou «joyau», ces mots n'appartiennent pas au centre du champ, mais à sa limite. W. Foerster en cite les occurrences suivantes dans «Französische Etymologien» (ZRPPh XXII, 1898, 266—8): *Si com l'em mostre le bealbel A l'enfant apaier e plaire E par itant si le font taire.* Chron. de Guill. de Pembroke 187,5194. *E tuz ses beubelez qu'il aveit fet garder E qu'il ne voleit pas a tote gens mustrer.* Vie de S. Thomas 5581. *Dunc veissiez entr'els les beubelez donner.* Ib. 3729.

L'adverbe *bel* (du lat. *belle*) se rencontre assez souvent: *Si s'atorna plus bel que pot.* B.R.T. 1230. *Al plus bel qu'ele puet l'atourne* Ch. E. 4245. *E li clergiez comunanment revestu bel* B. Ch. 1674. *Riche abeïe, Noble e beiau faite* Ib. 4807—8. Parfois il est uni avec *bien*: *vestue bien e bel* Ch. E. 521. *Li reconta tot mot a mot Que bien et bel conter li sot.* Ch. L. 657—8. *Bien et bel seant* Ib. 1707. Fréquent est aussi le syntagme *bel et gent (jant)*: *puceles belles et jantes* Er. 2326, *Car mout le vit bel et jant.* Er. 1419.

Bellement n'est que rarement employé au sens primitif (étymologique): (*Corune*) *plus bellement lui set.* V. Ch. 2,16.

Beauté, désignant la qualité de ce qui est beau, s'emploie le plus souvent en parlant des femmes, par exemple chez Chrestien de Troyes, nous avons trouvé 42 occurrences de *beauté* concernant les femmes, mais seulement 11 se rapportant aux hommes; dans les fragments du «Roman de Tristan», on se sert de *beauté* dix fois à propos d'Yseut, jamais à propos d'un homme. Voici quelques exemples: *Et sa fille est tant avenanz Qu'onques an la crestiienté N'ot pucele de sa biauté.* Ch. C. 2658—60. *Se la belté Ysolt n'oüst. Tristrans amer ne la pouïst.* T. 227. *Et sachiez que tant me pleisiez Que por biauté que por savoir Que je vos vuel a fame avoir.* Ch. G. 1163. *Et sor le lit une pucele Jante de cors et de vis bele De toutes biautes a devise. La s'estoit tote sole assise.* Ch. E. 5883—6.

65. Il est aussi discutabile si *abelir*, bien que dérivé de *bel*, peut être situé au centre du champ (à sa limite) ou à la périphérie du champ, vu qu'il a le sens de «paraître beau, plaire». Voici quelques exemples: *Œuvres font qui m'abelissent.* Ch. Y. 5230. *Et come il plus s'an done garde, Plus l'aime et plus li abelist.* Ch. Y. 1418—19. *Li leus li abelisse Tant que ja mes de France n'isse.* Ch. C. 37—8. *Tant m'abelist quant je le voi* Ch. C. 925. *Abelir* se dit le plus souvent des femmes, souvent aussi de différentes choses, rarement des hommes. Il est parfois précédé de son quasi-synonyme *plaire*: *Et quant li rois venir les voit, Mout li pleisent et abelissent.* Ch. C. 312—313. *Car a toz plot et abeli Tant que chascuns la vost avoir.* Ch. G. 1056. *Ne nul si precieus avoir Que li sire ne puisse avoir Se li plect et li abelist.* Ch. G. 2393—5.

Anbelir, issu de la contamination des verbes *abelir* et *embelir*, garde le sens de ce dernier: (*Amors*) *totes voies t'anbelira.* E. 7999.

Embellir, par contre, apparaît parfois, par attraction sémantique, à la

place d'abelir: *Sachiez, pas ne li embeli. R., p. 256. Tant que li gens li embeli R., p. 281.*

Normalement *embelir* et sa variante graphique *abelir* ont le sens de «rendre beau»: *Tant par estoit bele a droiture Que s'ele peüst departir de sa biauté pour embelir Autres qui mestier en eüssent, En li assez biauté preüssent. Cent ou plus en enbelist Et assez biauté retenist. Cleom. 3104-7. (Tob.). — Il (= li angele) dont enbelis de tote beaulteit. Serm. Sap. 290,39 (Tob.). Les peintures, les dras de soie Dou la chambre estoit anbelie . . . Ch. E. 5572-3. Le fil d'or . . . li chevos anbelissoit. Ch. C. 1567.* Dans les trois dernières citations, *abelir*, étant presque synonyme de *parer*, appartient aussi à l'aire de la beauté artificielle.

Embeleter est rare: *Tant unt li cunteür cunté . . . Pur lur cuntes embeleter. Wace, Brut. 9797 (Keller).*

66. En ce qui concerne le reste du champ, les différences entre sa structure en latin et celle dans le français du XII^e siècle, ne sont pas non plus sans importance. En latin, il se compose de quatre aires parce qu'on y distingue quatre genres de beauté: supérieure, agréable, élégante et artificielle (ayant trait à la parure).

En français, cette répartition, tout en restant valable en gros, a subi des modifications concernant la division en sous-aires (dont quelques-unes se subdivisent encore en deux ou trois groupes de mots) et des changements découlant des passages des lexèmes d'un champ dans un autre: certains mots disparaissent de notre champ, d'autres y apparaissent.

Le plus près du centre se situe l'aire de la beauté supérieure, beauté capable d'éveiller l'admiration et éventuellement le respect: En latin, elle comprend 47 mots dérivés de 10 radicaux: *spec-* (6 mots), *splend-* (7), *nit-* (7), *magnific-* (6), *apparat-* (3), *sumpt-* (3), *laut-* (3), *pomp-* (10), *lux-* (1) et *flos-* (1). En français, cette aire s'articule en deux sous-aires dont la première ne contient que 4 lexèmes de 2 radicaux: *mir-* (3) et *merveill-* (1). Ces lexèmes appartiennent originairement au champ conceptuel de l'étonnement et de l'admirable. La seconde sous-aire renferme 18 lexèmes dérivés à partir de 8 radicaux: *imp-* (1), *majest-* (1), *haut-* (2), *nobl-* (6), *sompt-* (1), *gent-* (4), *rich-* (2) et *préc-* (1). Les membres de cette sous-aire ont trait au pouvoir ou (et) à la richesse. Le passage des mots des champs conceptuels de la puissance et de la richesse dans celui de la beauté est concevable puisque les gens puissants (le souverain, la noblesse, etc.) et les riches pouvaient se procurer les plus beaux vêtements, édifices et objets de toutes sortes.

Dans la première sous-aire, il y a les adjectifs *merveilleux*, *mirable*, *admirable* et *remirable*: *Qu'il commanda qu'en vos aport Qui moct sunt grant e merveillous E riche e bel e precios. B. Ch. 1592-4. Une nosche i ot merveillouse Onkes ne fu plus preciose. E. 739-40. Troie fu citez merveillouse Et de toz biens molt abondose. E. 859-60. E li cercles d'ovre mirable, Preciose et resplendissable, L'espee ceinte de Saisoigne. B. Ch. 3418. Il fist tantes ovres admirables. B. Ch. 26558. Cela vit Rou si agraaable, Si bele e si tres remirable, Si tres beiaus chés, si tres beiaus vis. B. Ch. 6295-7.*

67. La deuxième sous-aire, dont les membres ont trait au pouvoir et (ou) à la richesse, est plus grande et renferme deux groupes de lexèmes. Au premier appartiennent ceux qui font penser aux gens puissants (souverains, grands seigneurs, etc.) et qui impliquent par conséquent l'idée

de respect et renchérissement donc sur *beau* et ses dérivés. Dans les textes que nous avons dépouillés, nous avons trouvé les membres suivants de ce groupe: A) *impérial, hauteesse, hautement*; B) *noble, noblement, noblesse, nobloï, nobilité, noblerie*; C) *somptueusement*; D) *gent, tresgent, gentement, gentil*; E) *riche, richement, précieux*. — Exemples:

A) *Et la dame reste fors issue D'un drap anperial vestue*. Ch. Y. 2359—2360. *E l'endemain a grant hautece ... A Paris Heleine (fut) esposee*. B.R.T. 4864. *E come il l'ont plaint e ploré E enterré en grant hautece ...* B.R.T. 467. Nous n'avons trouvé le dernier lexème que dans le syntagme en (à) *grande hautece*. — *Après sont al mangier asis. Servis furent molt hautement*. B.R.T. 2021. *Firent del saint martir le cors laver ... et cum arcevesque ensevelir muit hautement*. B.V. 1807—12.

B) *S'ot cote d'un diaspre noble*. Ch.E. 97. *Elle devenra moult jolive Et moult noble et moult despisans*. Ch.G. 1278—9. *Noble palefrei Rou II, 3036 (Tob.)*. *Li chastiaus qui mout estoit nobles Perc. H. 6663 (Tob.)*. *Haï! Troie, noble cité* B.R.T. 4912. *Erent riches e bien servies, Noblement faites e fardees*. B.Ch. 790—91. — *Troie fu moult de grant noblece*. P.B. 189. *Mordres estoit de grant noblei*. Wace, Brut 11177 (Keller). *Hastenc esgarde la cité De si grant nobilité*. Ch.B. 1347—8. *Deus aubers et deus elmes de grant nobilité* Aiol. 10302 (Tob.). *Avés guerpi la noblerie des cambres*. Vie S. Greg., Ars. 3527, f° 163^a (God.). *Condat ... riche abeïe, Noble e beiau faite*. B. Ch. 4808. *Erent riches e bien servies, Noblement faites e fardees, Paintes a or, pavimentees*, B. Ch. 791. *Or lui replaist ... a noblement ratorner (= orner)*. B. Ch. 9239.

C) *En iceluy chastel estoient somptueusement edifiées cent tourelles*. Metam. d'Ovide, Met. Chr. 1686 f° 27 v° (God.).

D) *Et mes sire Yvains fu si janz Qu'a merveilles tuit l'esgarderent*. Ch.Y. 2056—7. *Molt estoit la pucele jante*. Ch.E. 411. *Dameiseles de hauz parages, Filles a rois, jantes et sages* Ch.E. 50—52. *De vis, de bouche e de menton Et de cors ot gente façon*. B.R.T. 5364. *Une fille ai, n'a si gente soz ciel*. Cor.Lo. 1360 (Tob.). *Onkes ne fu tant gente beste: come neis ot blanche la teste*. E. 4049—50. *A grant enor l'ont enterree, Puis i firent molt gent tombel Fait a esmals et a neel. Onc plus riche nus oem ne vit*. E. 2134—7. Le comparatif de *gent* est *gentor*: *Mantel ot afublé, reine n'ot gentor*. Horn 2706 (Tob.). *Un lit, ainz hom ne vit gentor, Ot en la chambre solement, Trop fu de riche atornement*. I^e Cont. Perc. 145,10. (Inv. gén.). *Et amot une dame, la gençur de l'empire*. S. Thom. W. 303 (Tob.) — Pour renforcer l'idée de beauté, on use de *tresgent*: *Li tresgens cors de ma dame et si oeil cler*. B. 20,15. — *Gent* est souvent suivi ou précédé de *bel*: *Tenedon esteit un chasteaus sor la marine genz e beaus*. Ch.E. 4612. *Ici est pres de nos Mellent, Riche chastel e beiau e gent*. B.Ch. 5767—8. — *Gent*, ainsi que *bel*, peuvent être usités adverbialement, surtout s'ils sont accolés: *armé et bel et gent* I^e Cont. Perc. E 455 (Inv. gén.). — Normalement, toutefois, on emploie l'adverbe *gentement*: *Vestirent lor cors gentement*. B.R.T. 1141. *gentement se fu vestue* B.R.T. 1237. *De blans haubers ... S'appareillierent gentement* B.R.T. 2353. — *La vit une avisiun gentil*. B.V. 949. *Dont verés venir limiers Et chiens gentils et bons levriers*. P.B. 1792. *cors gentis* P.B. 4902. *Lausus i vint o lui, ses fiz, Uns dameisels proz et gentiz: Onkes plus bele creature D'ome vivant ne fist nature*. E. 3913—16. *Ceste est et*

de cors et de vis Et de quanqu' estue la pucele La plus jantis et la plus bele. Ch.E. 1784. Par les maisons de marbre bis Muerent dames as cors gentis. Troie 26074 (Tob.). Gentil sermon nos savez traire. Troie 24588.

E) Ce groupe comporte encore les mots faisant originellement partie du champ conceptuel de la richesse — riche, richement et précieux: Mout est de riches dras vestuz B.R.T. 2018. Del riche lit s'en est issus P.B. 1591. Sel mena seoir an un lit Covert d'une coute riche Ch.Y. 1041. Toz jorz ert richement vestuz. B.R.T. 5182. L'an ne la mie fet parer (le lit) Si richement por vos couchier. Ch.L. 496—7. Un riche temple merveillos Mout ancien et precios B.R.T. 4262. croiz precieuse et chiere Ch.E. 6279. Qu'ansi comme jenme (= gemme) en enel, Est li lieus precios e bel. B.Ch. 917—918. gemme pretiose B.Ch. 10099. Dans le contenu de précieux, l'élément notionnel de beauté est souvent assez faible et n'y figure jamais qu'à l'arrière-plan.

68. L'aire de la beauté agréable, délicate et (ou) tendre renferme en latin 36 lexèmes dérivés de 6 radicaux: amoen- (8), grat- (6), dulc- (6), iucund- (4), delic(at)- (4), bland- (8). Seul doux a survécu, mais le nombre de membres nouveaux qu'on trouve dans cette aire en français, surpasse de beaucoup les pertes.

En français, nous préférons de distinguer deux aires différentes, à savoir celle de la beauté délicate, fine et tendre et celle de la beauté agréable, bien qu'il soit parfois difficile de préciser une ligne de démarcation entre elles, étant donné que certains lexèmes (doux, gent, fin) appartiennent, selon le contexte, bientôt à l'une, bientôt à l'autre.

Nous classons dans la première — qui s'oppose par son caractère à celle de la beauté majestueuse, dont on vient de parler — 14 lexèmes dérivés à partir de 8 radicaux: A) doux, doucement, gent, mignot, menuet; B) fin, deli, delié, delgié, délicieux, gracieus, sotil, sotilement, amoureuxment. Exemples:

A) Tant me delit en la douce samblance De ses vairs euz et de son cler viaire. B. 17,26. D'un dous reguart, d'un rire ou d'un baisier. B. 20,38. Li cuers m'en esclaire qu'elle est tant douce et debonaire et tant loiaus, tant cortoise. B. 17,29. — L'an que florissent li ramel. Que doucement chantent oisel... B.R.T. 2186. Por les mauves qu'ele tant het Chante au plus doucement qu'ele set. Ch.Ph. 1466. — Enide sa cosine an mainne, Plus bele que ne fu Helaine, Et plus jante et plus avenant. Ch.E. 6343—5. Voi la cele jante pucele Qui por toi plore et Deu apele. Ch.E. 903—4. J'ai deus serors jantes et gaies. Ch.E. 5113. — Ele a son mantel deslacié... Dont l'uevre est menuete et bele. P.B. 7450. — M'amie qui tant est mignote et jolie. Clef d'Am. 3380 (Tob.). Et la dame lors se leva Qui mout ert jolie et mignote. J. Bedel, Du bouchier d'Abbeville III,84, v. 318—319.

B) (Ele fu) Plus fine e fresche e coloree Que la rose quant ele est nee. B.R.T. 1252. Fin s'emploie aussi dans le syntagme adverbial de grant fin: Bien furent taillié de grant fin. Ch.E. 6726. — A vois feminine et delie. Métam. d'Ov., p. 41, Tarbé (God.). Et avuec ce i met del suen Chemise et braies deliees. Ch.Y. 2978. Et desuz, un surpliz blanc delié e bel. S. Thom. W. 5783 (Tob.). Chaenetes d'or delgies, Bien ovrees et bien taillies Parton. 10625 (God.). — Delicieuses filles SS. Bern. 97,19 (Tob.). — Ovre a pierres precieuses Qui fet les gens plus gracieuses Et ceinturete et aumonsiere Qui fu d'une riche samiere Bien a de tot apareillie Ch.Yv. 1890—94. — Tant

qu'une chemise an a treite De soie blanche mout bien feite, Mout deliee et mout sotil. Ch.C. 1154. Sotis fu l'uevre et bien tailliée. Ch.L. 5347. Li haubers iere ovrez tant sotilmant. Ch.E. 2647. — Qui tant sevent amoureuusement rire B. 20,16.

69. A l'aire de la beauté agréable, qui est assez vaste, appartiennent 23 lexèmes dérivés à partir de 14 radicaux: A) *plaisant, avenant, avenamment, avenir, aaisié, acceptablement*; B) *dolz, dolcement, dolçor, soef, delit, delitable, deliteus*; C) *gent, gentil, acointable, cointe, cointement, cortois*; D) *melodios, envoisié, frais, atraitement*. Exemples:

A) *Car molt estoit pleisanz li leus* Ch.E. 5192. — *Une bele robe avenant* Ch.E. 1580, *li harnois mout avenanz* R.R. 4492. *E vaisseaus d'or, chers, avenanz* B.Ch. 1649. *Cheveux ot blonz, mout avenanz Et par nature reluisanz*. B.R.T. 5397. *espaules avenans* P.B. 4878, *une avenanz brunete* Ch.Y. 2415, *nul chevalier si avenant* Ch.C. 4839. *Avenant* s'emploie aussi adverbialement: *Vestues come dames mult bel et avenant*. R. Alix. 342,14 (Tob.). *Vestue ert moult avenant*. Ch.P. 29822 (Tob.). — *Entremellee ert la rogor avenalment a la blanchor*. E. 3995—6. Mentionnons ici encore le verbe *avenir* «seoir à quelqu'un». Il dit évidemment beaucoup moins en ce qui concerne la beauté: *Mais si bel armé ne vit . . . cui hauberc si avenist*. Wace, Rou III,7575 (Keller). — *Qui voldroit leu aisié querre Por s'amie metre et celer, Mout li covaindroit loing aller Ainz qu'il trovast si delitable*. Ch.C. 5632—5. *Et chou estoit la plus delitable terre . . . la plus aaisiée de boines rivieres et de boines forés*. Ch. L. I,269. — *Un sacrefisse aparilla . . . Trop le fist acceptablement*. Siege de Troie, Michel 1450, f^o 76^h (God.).

B) *Trop a douz nom pour faire vilenie*. B. 8,6. *Ma joie semont De chanter an dous tens*. B. 18,2. *La saison del dous tans est venue*. B. 17,2. *C'est une douce melodie*. R., p. 409. *La reine chante dulcement, La voix acorde a l'estrument. Les mainz sunt beles, li lais buons, Dulce la voz, bas li tons*. T. 791—4. — *Ensemble o lui ot grant clarté E de ses angeles grant plenté Qui chantoent par grant dolçor*. Wace, C. 1493—5 (Keller). — *Euriel cante dous et bas, Soef flahute et seri, Soutivement et coi sans cry*. P. B. 49,3. — *Que li rois Lac iere a sejour An un chastel de grant delit*. Ch.E. 2317. *Sis corps fu trop delitables*. Memo. Ant. Normandie VII-528. *Et maintes ovres convenables, Riches, mananz et delitables* Ib. VII-216. *Plains est li isles et delitable et riche et bel*. Ib. VII-461 (Inv. gén.). *Et dessoz l'ante est li praiaus Mout delitables et mout biaux*. Ch.C. 6411—12. *une chambre delitable* Ch.E. 5193. — *Chantent suns et chanz deliteus*. T. 82,57. *Delitos* peut devenir presque absolument synonyme de *bel*: *ovres delitoses d'or e de pierres precioses* Ch.B. 2215. *gemme pretiose sor autres ovres delitose*. B.C. 10100.

C) *S'estoit ele mout bele et jante, Mes ne li plect ne atalante Quant'est bel et jant a chascun*. Ch.Y. 1237—9. — *Tant fu (Enide) jantis et enorable, de sages diz e acointable, De buen estre et de buen atret*. Ch.E. 2419. *Gentil sermon nos savez traire*. B.R.T. 24588. — *Et la reine a consoil tret Une pucele cointe et sage*. Ch.L. 5656. *Buene chançon, corteise et avenant* Cor. Lo. 3 (Tob.). *Chevals quistrent a la guise francoise Que cele lur sembloit plus riche et plus curteise*. Wace, Rou II,556.

D) *Chantez a voz melodiose, Simple, plesant et graciose*. Ib. 2601 (Tob.). *Moult fu la cort riche que li rois Artus avoit assamblee et moult*

la tint riche et envoisiee. Ch.L. II,43. Fu mesires Gauvain aportés el palais en une couche assés envoisiee. Ch.L. III,189. Je sui plus bele et plus jone et plus envoisiee de vos. Ib. III,92 (Inv. gén.). Qu'onques ne fu nule foiee Plus sainne ne plus anveisiee. Ch.C. 6315. — La chiere tint... Plus fine e fresche e coloree Que la rose quant ele est nee. B.R.T. 1251. — Lor conta moult atraitement. Hist. des ducs des Norm. 35 (God.).

Peut-être pourrait-on englober dans cette aire encore les syntagmes *bien fait, bien ouvré, bien taillé et bien entaillé: Ubliai oi un mien cutel Qui mult par est bien fait e bel. B.Ch. 9900. Une porpre inde a or gotee Richement faite e bien ouvree B.R.T. 1232. Et chaucees nueves bien tailliees Ch.Y. 2980. Maint hiaume a or bien entaillié Ch.E. 5437.*

70. On s'efforce souvent d'atteindre la beauté à l'aide de différentes parures. Or les mots désignant les ornements de toutes sortes ainsi que ceux qui indiquent l'action de (se) parer, éventuellement d'arranger quelque chose, forment l'aire de la beauté artificielle, de la «beauté-parure». Cette aire est constituée en latin par 39 lexèmes dérivés de 6 radicaux: *dec-* (16), *orn-* (10), *concinn-* (6), *compt-* (3), *cult-* (2), *instruct-* (2).

En français, elle est beaucoup plus hétérogène. On y trouve 28 lexèmes dérivés de 14 radicaux: A) *atorn, s'(a)torner, atorné, atornement*; B) *parer, parement, (s') (a)ornier, aornement, ornement, aornable, décorer*; C) *garnir, garnement, acesmer, acesmé, acesmement*; D) *cointier, cointoier, cointise, tifeure, appareil, appareiller*; E) *atirer, atiré, orlé, rajancier, esteler, heudi*. Exemples:

A) *An la sale ont de bel ator Une damoisele ancontree. Ch.L. 434–5. An tel robe et an tel ator An manrai vostre fille a cort. Ch.E. 1348–9. Tot son hernois et son ator Ot aporté si l'atorna. Ch.Y. 758–9. — Antenor... a merveilles bel s'atorna. B.R.T. 3368. — Or ne porroit langue ne boche De nul home... Deviser le tierz... de l'atornement Qui fu a son coronement. Ch.E. 6702–6.*

B) *Estoit ceste chambre apelee la chambre de parement laquelle estoit parée comme s'ensuit. Alienor de Poitiers, Hon. de la cour, Brunet (God.). Li drap de soie sont fors tret Et estandu a paremant Ch.Y. 2140–41. — De lor beles robes s'aornent. Ch.E. 6456. Li estage del palais... sont d'or, musike (= mosaïque) aorné. P.B. 850. de ciers dras aorné P.B. 1066. Et une chambre ont aornée De molt riches aornemens. Perc. I,6416 (Inv. gén.) — Apres que bien et ornement l'aurais revestue Perc., f° 22^d, éd. 1530 (God.). Ont feist le lict de Perceval le plus ornement que l'on peult. Ib. f° 149^b (God.). Que retournez et voz nes et voz barges et voz grant olz qui ci sont aornables. Coron. Looyz 448, ap. Jonck, Guill. d'Or. (God.). — Li temple sont a desmesure Preciosement aorné: S'il nos torne a necessité, Si en seit pris l'aornement (var.: Si'n soient pris li ornement). B.R.T. 25151.*

C) *Si font deus riches establies De riches pierres bien garnies. Ch.E. 685. Maint bon cheval, maint bon ostor E maint chier riche garnement I poüst l'on veoir sovent B.R.T. 1194–6. Assez i a or e argent E maint chier riche garnement. B.R.T. 4416. Un chevalier qui vint a cort mout acesmez Ch.L. 47. De bas vespre trova Une dameisele venant Mout tres bele et mout avenant, Bien acesmee et bien vestue. Ch.L. 942–5. La dame s'est tost acesmee, Car belle dame est tost parée. Couci 149, Crapelet (God.). — S'en ot armez molt cointement Et bel et acesmement. I^c Cont. Perc. I,2478 (Inv.*

gén.). *M'acesmerioie d'uns riche acesmemens*. Couci 1585, Crapelet (God.).

D) *Pour son corps parer et quointier*. *Metam.* d'Ov., p. 37, Tarbé (God.). *Et la flors se contoie de si noble tainture*. *Rom.* d'Alix., f° 72^c Michelant. (God.). *Quant la dame se contoie et atorne, C'est por faire son pouvre ami dolent*. Quesnes de Bethune, ap. Scheler, *Trouv. belg.*, p. 16 (God.). — *Mais rien ne valt ceste cointise*. P. B. 1202. *Regarde Tristran, sil cunut, De sa cuintise s'aparçut*. T. 564. *Cascune met entente et cure A aprester sa tiffeure*. P. B. 10121. — *Porchacier et querre li fist Trestoït li quïst son aparoil*. Ch. Ph. 1112—13. *De maintes colors escuz s'apareillierent gentement*. B.R.T. 2353. *Sotis fu l'uevre et bien tailliee, Tote a fin or aparelliee*. Ch. E. 5348. *Si s'apparoillent et atorment*. Ch. L. 5296. *Cele s'atorne et aparaille*. Ch. E. 1434. *Nul leu n'avoit tornoïemant Nes i anvoïast richemant Apareilliez et atornez*. Ch. E. 2453.

E) *S'atorner* se combine aussi avec *atirer* qui, à lui seul, a aussi le sens de «parer»: *Et la dame reste fors issue . . . Sor son chief une garlandesche Tote de rubiz atiree* Ch. Y. 2359—63. — *Li covertors fu riche assez, D'unes bestes toz orlez*. B.R.T. 1563—4. *De pieres precieuses fu tost entor orlés*. Aye d'Avignon dans Delb. *Rec.* (God.). — *Qui le voudroit recomancier Et les paroles rajancier*. Ch. E. 6485. — *Mout se vestirent richement . . . D'or et de pieres estelez Furent vestuz et afublez . . . tres bien*. B.R.T. 6221—5. — *Une jouste i ot faite . . . De fin or et de pieres ert environ heudie*. R. Alix. 401,8 (Tob.).

71. A côté de l'aire de la beauté artificielle se trouve celle de l'élégance qui comprenait en latin 18 lexèmes dérivés de 4 radicaux (*eleg-* 6, *egreg-* 3, *fac-* 6, *pol-* 3). Dans le français du XII^e siècle, elle comprend aussi relativement peu de mots. Aucun n'en provient de l'aire latine. L'idée de l'élégance peut figurer en tant qu'une des composantes dans 7 mots de 5 radicaux: *cointe*, *cointement*, *cointisement* «avec élégance», *faitissement*, *cortéis*, *gracieux* et *eschevi*: *D'unes armes d'azur et d'or Qui par ci devant passa or, Lez lui une pucele cointe* Ch. E. 586—7. — *Lor compagnon armé molt fu bel et molt cointement*. Perc. I,11966. *Chauciez estoit molt cointement*. Ib. I,9319. *De totes armes est armez trop cointement et acesmez*. Ib. I,11354 (Inv. gén.). — *Sa jambe par cointisement Ot mise au col du palefroi*. Perceval, ms. Montp., H.249, f° 174^d (God.). — *Alez le vestir sanz demour fetivement*. Mir. de S. Jean Chrys. 905 Wahlund (God.). *Et el li amble tout a plain, Bien et bel et fetivement*. Perc., ms. Montp. H. 249, f° 193^a (God.). — *Pierres precieuses Qui font les sanz gracieuses* Ch. Y. 1889—90. — Il n'est pas exclu que *cortéis* comporte aussi l'idée d'élégance: *Pandions fu d'Athenes Rois Poissanz et larges et cortois*. Ch. Ph. 2. *Felenie et traïson Vers pucele sage et cortoise*. Ib. 1460—61. *Mes tant la voit cortoise et bele Et de totes biautez adroite Que s'a son voloir n'a exploite*. Ib. 452—5. — *Eschevi s'emploie tantôt au sens d'«élégant», tantôt au sens de «svelte»*: *Come ele est bele e gente et escavie*. Raimb. Ogier, 1363 (God.).

72. L'élégance consiste non seulement dans la manière de s'habiller, mais aussi dans les gestes et les mouvements et dépend donc aussi de la conformation du corps. Or pour marquer la beauté de la taille, des membres et d'autres parties du corps humain (rarement du corps des animaux), on se sert de lexèmes suivants: *bien taillé*, *bien entaillé*, *bien fait*, *bien estant*, *fornis*, *molé*, *gent*: *Mout est bien fez et bien tailliez De braz, de jambes et*

de piez. Ch. E. 771. *Un palefroi de grant bauté Soef anblant, jant et bien fet.* Ch. E. 5316—17. *Mout estoit janz et bien aperz Meleaganz et bien taillez.* Ch. L. 3556—7. *Gandiscete la bele au cors moslé* Jourd. de Blavier 3070, Hoffmann (God.). *Savaris prist la dame au cors mollet.* Raoul de Cambrai, 6675—A.T. (God.). *Mameles ont petites et les flans bien mollés.* Roum. d'Alix. f° 54^e, Michelant (God.). — *Et sor le lit une pucele Jante de cors et de vis bele, De totes biautez a devise* Ch. E. 5883. Bien que *gent* ne soit pas spécialisé à caractériser la beauté de la taille, il est toutefois le plus souvent uni au mot *corps*. On peut donc supposer, d'après les deux phrases précédentes (et leurs nombreuses variantes), que, dans le syntagme *beau et gent* qui est assez fréquent [exemples: *Pur ceu ke beus e gens esteit, Al manger son seignour serveit.* Wace, Nicolas 1019 (Tob.). *Vers moi venoit une pucele bele et jante.* Ch. Lyon 227 (Tob.)], *gent* concerne la taille, tandis que *beau*, le visage. On dirait donc que *gent* qualifiant un homme est approximativement synonyme de *bien taillé*. S'il en est ainsi, il s'agit d'une redondance (d'ailleurs pas exceptionnelle dans la poésie) dans le vers *Li chevaliers fu grans et gens et bien tailliés.* Ch. L. I,119 (Inv. gén.).

Beaucoup de gens apprécient la sveltesse. On l'exprime par les adjectifs *delgié, eschevi, graisle, sotil et traitis: Graisles furent et bien delgies.* Marie, Lai de Graelent 567, Roq. (God.), *Cors ben fet et dulget* Horn. ms. Oxf. Bodl. Douce f° 9^b (God.). *Delgié* se dit surtout des jeunes filles, de leurs tailles, flancs, doigts et, au sens de «fin», de leurs cheveux ou sourcils. — *De Sebile li membre, la bele, l'eschevie.* J. Bod., Sax. CXXXVII, Michel. (God.). *Prise a moilier molt gentis, eschevie.* Girard de Vienne, p. 26, Tarbé (God.). *Mout par ot gent li cors, eschevi et mollé.* Fierabras, Vat. Chr. 1616, f° 29^a (God.). *Ele fu longue et gresle et droite.* Ch. Y. 231. *La gambe graille par mesure* P. B. 576. *Antenor fu grailes et lons.* B.R.T. 5473. — *Les deiz traitiz, deugiez* B.R.T. 5562.

D'autres, préférant la plénitude des formes, usent des adjectifs *cras* (*gras*) et *riche*: *Tant l'a soef et cras trové Que tot en a le sens troblé.* P. B. 1271. *cors gent et cras* P. B. 4880. *Car tant an est riche la taille Que n'est mervoille, se j'i fail.* Ch. C. 774.

Les citations prouvent qu'on parle généralement du corps tout entier, plus rarement de ses parties. Faisons encore remarquer que le bras est le plus souvent qualifié comme bien fait, la main comme graille (aussi comme tendre et blanche: *la main qu'ele ot blanche et tendre* Ch. E. 5559), la jambe comme graille, le flanc comme graille ou moulé, le sein comme moulé et éventuellement comme gros ou blanc.

On apprécie évidemment la beauté du visage ainsi que celle de la taille. On le qualifie généralement comme beau, mais souvent aussi comme clair, vermeil, coloré, rovent, frais, bien fait, bien taillé, bien estant, gracieux, gent, doux, plaisant et traitis et enfin long par les uns, gras ou rond par les autres. On trouve beaux les cheveux (crins) qui sont blonds (blois, sors, fin or), luisants (reluisants), fins (delgiés) et longs. La beauté des sourcils est qualifiée par les adjectifs *delgié, graisle, traitis, voltis, plaisant* et par le syntagme *bien fait*. Les joues doivent être blanches ou colorées, fines et fraîches; le front — poli, clair, blanc, comme fleur de lis; les yeux — clairs, vairs, rians et gros; le cou (la gorge) blanc; le nez — bien fait ou bien estant: *Mervoille iert a retreire Son gent cors et son cler vieire.* Ch. Ph.

128. *Pucele vint a son pere Qui la face ot vermoile et clere.* Ch. Ph. 206. *Qu'ele a plainne et blanche la gole, Le vis cler et la color fresche.* Ch. G. 1284—5. *Son vis . . . onques si bien taillié ne vi Ne si fres, ne si coloré.* Ch. Y. 1476—7. *Face ronde est plus desirée Plus plesante et plus gracieuse.* Clefs d'amors 2289. (God.). *La pucele jante de cors et de face bele et pleisanz* Ch. Y. 3958—9. *Li reis Prianz Le nes e la boche e le vis Ot bien estant e bien asis* B.R.T. 5298 (*Elle fut*) *el vis crasse et rovente.* P. B. 4864. *bouce crasete* P. B. 4871. *le menton et la gorge blanche* E. 1496. *Cheveys recercelez e sors* B.R.T. 1266. *les chevels bluns e reluisanz* M. F., p. 42, v. 37. *Sa fille od le crin bloi que ad le vis bel e cler E out la char tant blanche comme flur en ested.* V. Ch. 40—41. *sa crine deugié* B.R.T. 5147. *Cevens lons et delgiés* P. B. 4867. *delgiés sorciours* P. B. 4869. *Les sorciols a noirs et voltis Delgies et grailles et traitis.* P. B. 558. *Les ieuz ot vairs, le vis traitz.* Ch. E. 3305. *Blois fu sis chies e vairs si ueil.* B.R.T. 5521.

Les exemples précédents nous ont montré que *clair*, si fréquent dans les descriptions de la beauté du visage humain, qualifie aussi assez souvent ses parties (yeux, front). Ajoutons-y qu'au sens de «blanc», il se dit du corps tout entier, de la chaire: *Tant la tint, tant i conversa Qu'Hestrild une fille enfanta. Abreut ot nom, mult fu plus clere Et plus bele qu'Hestrild.* Wace, Brut 1399 (Keller). *Je te querrai une pucele Clere come rose novele.* Floire et Blancheflor, 2^e vers 2739, Du Méril (God). *Assez fu granz et clers et bels.* E. 6455.

Citons encore deux descriptions de la beauté féminine et deux de la beauté mâle: 1^o *De belté n'ert o li igals Nule femme ki fust mortals; le front ot blanc et bien traitiz . . . , les sorciz neirs et bien delgiez, Les oils rianz et trestot liez; Bels ert li nes enprés la face, Car plus blanche ert que neis ne glace. Entremellee ert la rogor Avenalment a la blanchor. Molt ot bien faite la bochette, Non guaires grant, mais petitete, Menu serrés ot les denz, Plus reluisent que nul argenz.* E. 3987—4000. 2^o *Avant vint une longe et gente A cler vis, crase et rovente, A cevels blois, lons et delgiés . . . , noirs delgiés sorcils, A iols vairs, gros et signorius, A bel nes, a bouce crasete, A deus menues, bien assises Blauses . . . Ses cols est lons, blans et pleniens.* P. B. 4863—74. 3^o *Si chevol (de Cligès) sanbloient fin or et sa face rose novele, Nes ot bien fet et boche bele Et fu de si grant estature con mieux le sot feire nature.* Ch. C. 2776—80. 4^o (Palamedes) *gent cors aveit, n'ert mie gras, Grailes ert mout par mi les flans, Douz e soés, simple e frans, Hauz, lons e blois e beaus e dreiz E les mains blanches e les deiz.* B.R.T. 5252—6.

73. Pour insister sur la beauté, les écrivains, surtout les poètes, cumulent plusieurs expressions contenant l'idée de beauté, par exemple: *Escuz, osbers, heiaumes, destriers Buens e riches e biaux e chiers Unt gaaigniés.* B. Ch. 5715—17. *Qui moct ert precioz e cler E granz e riche e beiaus e genz* B. CH. 872—3. *Un valet fort e legier, Bel e gent e mignot e cointe.* J. Bedel. De l'aveine pour Morel I, 29, 6—7. *Bele et gente et avenans, cheveys blons, sourciz plaisans.* Couci, p. 123 (Li).

Le champ conceptuel de la beauté, très appauvri dans la période de la décadence culturelle, s'enrichit au XII^e siècle de plus en plus grâce à l'épanouissement de la littérature. Il attira et fit siens de nombreux lexèmes de plusieurs champs voisins. Dans l'aire de la beauté supérieure ont pé-

nétre les expressions du domaine de l'admiration (*mirabilis*), de la noblesse (*majestas, nobilis, genitus* «né» qui a amélioré son sens d'abord en «bien né» et ensuite en «noble» dans le milieu féodal) et de la richesse (*preciosus, sumptuosus*, germ. *rikki*). Rien d'étonnant, car: 1° ce qui est vraiment beau, est digne d'admiration, 2° les nobles et les riches paraissent plus beaux étant mieux soignés et mieux vêtus.

L'aire de la beauté délicate et tendre fut enrichie par *déli* et *délié* étymologiquement apparentés à *délicat*, par *gent* dont le sens est devenu vague (son étendue s'est très élargie), par *fin, sotil* et *sotilement* provenant du champ conceptuel de la subtilité et par *amouusement* du domaine de l'amour.

L'aire de la beauté agréable a attiré les mots *plaisant, delit, delitable, deliteus* du champ conceptuel du plaisir (la beauté peut donner du plaisir), *soef* et *frais* de celui de l'agréable, *acceptable* et *aaisié* de celui du contentement (on est content de ce qui est beau), *cortéis* (originellement «qui appartient à la cour»), *cointe* et ses dérivés du domaine de la connaissance, *gent* et *gentil* (cf. ci-dessus), *envoisié* (**invitiare*), *avenant* et mots apparentés et les syntagmes formés de certains participes passés précédés de *bien* (c'est cet adverbe qui leur ajoute l'idée de beauté).

Dans l'aire de la beauté artificielle, on rencontre aussi de nombreux termes nouveaux qui y sont passés des champs conceptuels des préparatifs (*parer, parement, appareil, appareiller*), de la connaissance (*cointier, cointoier, cointise*), de l'action de tourner (*ator, (s') atorner, atorment*), de l'attrait (*atirer*), etc.

L'aire de la beauté élégante, qui n'a pas hérité un seul membre du latin, est constituée par les mots tels que *cortéis, gracieux* et quelques autres provenant des champs conceptuels de l'arrangement (*eschevi* du germanique *skalfjan*), de l'action (*faitissement*), de la connaissance (*cointe, coitement, cointissement*), etc.

Les lexèmes caractérisant la beauté du corps humain constituent un groupe à part, mais pas une aire proprement dite, car la plupart d'entre eux ont un emploi beaucoup plus large et appartiennent à différentes aires que nous avons étudiées puisqu'ils contiennent des traits caractérisant le genre de la beauté (agréable, supérieure...). Il y a toutefois quelques syntagmes qualifiant presque exclusivement la taille (*bien* + participe passé). Nous ne nous occupons pas des mots qui figurent dans les descriptions reflétant l'idéal de la beauté corporelle, mais qui, eux-mêmes, ne contiennent pas l'idée de beauté, par exemple *blond, fin* et *long* qui dans les descriptions des femmes servent à apprécier la beauté de leurs cheveux.

Les contenus de plusieurs membres du champ sont assez variables. Ils dépendent dans une certaine mesure du contexte. Ils se modifient d'après ce qu'on caractérise comme beau. L'évolution sémantique subit l'influence de plusieurs facteurs. L'un des résultats de tout ce qui vient d'être constaté est que certains mots passent d'une aire dans une autre et qu'ils figurent par conséquent en même temps dans deux ou trois aires. Ce qui en résulte, c'est un manque de précision dans la délimitation des aires. *Gent* et *gentil*, par exemple, se rencontrent dans les aires de la beauté supérieure, agréable et délicate; *doux, doucement* et *fin* figurent dans celles de la beauté agréable et élégante. Il arrive aussi que différents membres d'une seule fa-

mille étymologique appartiennent aux champs divers ou à différentes aires du même champ, par exemple *cointisement* fait partie de l'aire de la beauté élégante; *cointe* et *cointement*, de celle-ci et de celle de la beauté agréable; *cointier*, *cointoier* et *cointise*, de celle de la beauté artificielle.

74. Certaines des expressions de la beauté que nous avons trouvées dans les ouvrages provenant du XII^e siècle sont attestées déjà dans les textes du IX^e siècle (*bel*), d'autres, plus nombreux apparaissent au X^e (*parer*, *parement*) et surtout au XI^e: *acesmé*, *avenant*, *bellement*, *biauté*, *cointe*, *delgié*, *dolz*, *dolcement*, *esmeré*, *fin*, *fres* (*frische*), *garnement*, *gent*, *gemente*, *graille*, *merveillos*, *riche*, *soef*.

Le nombre des textes les plus anciens qui se sont conservés étant très réduit, on n'est pas à même d'établir la date (le siècle) depuis laquelle les lexèmes étudiés sont devenus membres du champ conceptuel de la beauté. Il faut se contenter de constater depuis quand l'appartenance à ce champ est confirmée.

Nous avons trouvé 189 expressions latines contenant l'idée de beauté. Dans les textes français du XII^e siècle, nous en avons rencontré 113 dont cependant il n'y en a que 10 qui ont été héritées du latin, à savoir *bel* (<*bellum*>), *bel* (<*belle*>), *beauté* (<*bellitatem*>) provenant du centre du champ; *somptueux*, de l'aire de la beauté supérieure; *doux*, *gracieux* et *délicat*, de celle de la beauté agréable; *orner*, *ornement* et *décorer*, de celle de la beauté artificielle.

Comment expliquer le fait que, malgré la stabilité relative de la structure de notre champ, à peu près 95 % de ses membres primitifs l'ont quitté et qu'ils ont été partiellement remplacés par d'autres mots? Voici une réponse qui nous paraît vraisemblable: Les belles lettres cessent pratiquement d'exister après la chute de l'Empire romain, car la noblesse gallo-romaine, en ce temps-là la seule classe de la population qui puisse prendre part à la vie culturelle, est obligée de combattre les tribus germaniques qui envahissent le pays. La longue époque des invasions barbares abaisse énormément le niveau culturel. Les gens s'occupant de la guerre, des combats, de la chasse, ne s'intéressent guère à la beauté, excepté celle des femmes. En en parlant, ils se contentent vraisemblablement de dire que telle ou telle femme est belle ou que sa beauté est grande. Ils ne cherchent pas à distinguer différents genres de beauté et ne se soucient pas des subtilités d'expression. Par conséquent, le domaine de la beauté fut particulièrement affecté par l'appauvrissement général du lexique. Au moment où la littérature renaît, les écrivains, les poètes, les ménestrels et les trouvères tombent, dans le domaine esthétique, dans le vide. Ne connaissant vraisemblablement pas assez bien le latin, il ne peuvent puiser dans son fond lexical et sont donc obligés de chercher des expressions convenables à exprimer la beauté dans les secteurs voisins de celui de la beauté dans le lexique français.

En ce qui concerne les plus importants membres de notre champ qui n'y ont pas figuré à l'époque latine, nous trouvons utile d'expliquer comment ils ont pu y pénétrer. *Noble* et ses dérivés ont pu gagner le sème «beauté» par suite du fait que les nobles avaient soin de leur apparence, portaient de beaux habits et paraissaient par conséquent beaux. *Gent* ayant pris le sens de «noble» a également pu prendre un sens proche de

	B.	BENOÏT	CHRESTIEN	G.A.	P.B.	R.	T.	V.Ch.
acesmer -é			8	1				
apareillier (-é)		7	10		2			
ator			10	3	1			
atorné		1	11	3	1			
(s') atorner		4		2	1			
avenant		9	15	1	1			
bel (adj.)	24	218	222	50	88	25	29	7
bel (adv.)		20	10	2	3			2
bellement		1				4		1
biauté	5	30	56	15	14		10	1
bien fait		9	10	6	2			
bien tailliez		1	9					
cointe			7					
delgié		6			4			
delitable		5	5					
dolz	17	2				2	1	
embelir (-i)			4			2	1	
envoisié			5					
fin	1	4	8	3				
gent	3	21	65	3	6	3	2	2
gentement		7		3				3
graille (gresle)		4	1			3	1	
noble		3	5		1			
plaisant			3					
riche		6	4		1			

«beau». *Gentil* a suivi une évolution sémantique analogue. La connexité entre *riche* et *beau* est semblable. Ce qui est agréable à la vue, peut aussi être apprécié comme beau. On peut le dire aussi à propos de ce qui est délicat ou fin. Il n'est donc pas étonnant que le sème «beau» entre dans le contenu de *plaisant, doux, délié, fin, mignot, soef, mélodieux, frais, bien fait* et des lexèmes apparentés. Comme on pare pour embellir, le verbe

parer, de même que *orner*, *décorer* et leurs dérivés, peuvent comporter aussi un trait de beauté. Ceci est valable également pour *acesmer*, *appareiller*, *atour*, etc.

75. Nous croyons utile d'ajouter un tableau statistique contenant les mots relativement souvent employés avec l'idée de beauté dans leur contenu (voir la page précédente). Ce tableau nous permet, entre autres, de nous rendre compte du fait que leur emploi varie considérablement selon les auteurs.

Textes dépouillés

- B. *Die Lieder des Blondel de Nesle*, Kritische Ausgabe nach allen Handschriften, Dresden, Gesellschaft für Romanische Literatur, Band 5, 1904.
- B.Ch. *Chronique des ducs de Normandie par Benoît* (éd. C. Fahlin), I.—II., Uppsala, Almqvist et Wiksells, 1951.
- B.R.T. *Le roman de Troie par Benoît de Sainte-Maure* (éd. L. Constans), T. I., Paris, Firmin-Didot, 1904.
- B.V. Benoit: *La vie de Thomas Becket* (éd. Börje Schlyter), Lund, Gleerup — Copenhagen, Munksgaard, 1941.
- Ch. Chrestien de Troyes = Kristian von Troyes (K.).
- Ch.C. K.: *Cligès* (éd. W. Foerster), Halle, Niemeyer, 1906.
- Ch.E. K.: *Erec und Enide* (éd. W. Foerster), Halle, Niemeyer, 1909.
- Ch.G. K.: *Wilhelm von England* = Guillaume d'Angleterre (éd. W. Foerster), Halle, Niemeyer, 1911.
- Ch.L. K.: *Der Karrenritter* = Lancelot (éd. W. Foerster), Halle, Niemeyer, 1899.
- Ch.Ph. Ch.: *Philomena, Concordances et index*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1969.
- Ch.Y. K.: *Yvain* (éd. W. Foerster), Halle, Niemeyer 1906.
- E. *Eneas* (éd. J. Salverda de Grave), Bibliotheca Normannica IV, Halle, Niemeyer, 1891.
- G.A. *Œuvres de Gautier d'Arras* (éd. E. Loseth), t. I.: *Eracle*, Bibliothèque française du Moyen Age, Paris, E. Bouillon, 1890.
- M.F. *Die Lais der Marie de France* (éd. K. Warnke), Halle, Niemeyer, 1925.
- P.B. *Partonopeus de Blois* (éd. A.C.M. Robert), Paris, Imprimerie de Crapelet, 1834.
- R. *Le roman de Renart*, branches I.—V., VIII., X, XV. (éd. J. Dufournet), Paris, Garnier-Flammarion, 1970.
- T. *Les fragments du Roman de Tristan* (éd. B. H. Wind), Genève, Droz — Paris, Minard, 1960
- V.Ch. *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* (éd. P. Aebischer), Textes littéraires français, Paris et Genève, 1965.
- V.M. *Fable du vilain Mire* (éd. C. Zipperling), Halle, Niemeyer, 1912.
- W.V. Wace: *La vie de Sainte Marguerite* (éd. E. A. Francis), Paris, Champion, 1932.

Dictionnaires

- God. Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*, Paris, F. Vieweg 1881–1888, E. Bouillon, 1889–1902.
- Inv. gén. *Inventaire général de la langue française* (mis à ma disposition à Nancy par M. Paul Imbs).
- Keller H. E. Keller, *Etude descriptive sur le vocabulaire de Wace*. Berlin, Akademie-Verlag, 1953.
- Li. E. Littré, *Dictionnaire de la langue française . . .*, Paris, Hachette, 1867–1879.
- Tob. Tobler-Lommatzch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, I.–II., Berlin, Weidmansche Buchhandlung, III.–VII. Fr. Steiner Verlag, GMBH, Wiesbaden 1925–1965.

76. Au XIII^e siècle, l'évolution de la structure du champ conceptuel de la beauté continue: Une aire nouvelle — celle de la beauté moyenne — commence à se constituer, plusieurs mots pénètrent dans le champ, d'autres le quittent, certains membres du champ passent les limites des aires (migration interne), etc. Nous nous en occuperons successivement en décrivant les aires particulières.

Le noyau du centre continue à être formé par l'adjectif *beau* et le substantif *beauté*. Dans le reste du centre figurent: le diminutif *bellet*, *bel* et *belle* substantivés, les adverbess *bel* et *bellement*, les verbes *abellir*, *embellir*, *rembellir* et *parembellir* et les substantifs *embellissement*, *biautor* et *biauture*.

Dans le domaine esthétique, *beau* est un terme affectivement neutre et, du point de vue notionnel, il est unitaire ne contenant que l'idée de beauté toute seule sans aucun trait de spécification. Par conséquent, *beau* peut qualifier tout ce qu'on saisit par la vue, par l'ouïe et même par l'odorat: *La pucelle de Tormadai Que plus belle flor n'est en mai* B. 415—16. *Por ce l'amoit la damoisele Qu'il estoit beax, et ele, bele.* B. 4095—6. *Biaus chevaus quist et biel harnois.* C.C. 874. *Entre en la chambre qui fu bele.* B. 1453. *Et de harpes et de vieles Furent les melodies beles.* B. 1348. *Tant estoit cil chanz douz e biaux Qu'il ne sembloit pas chant d'oisiaus.* R.R. 669.

Pour souligner l'idée de beauté, on renforce *bel* par *tres* (*Il la vit si tresbelle, si envoisée . . .* A.Y. 329) ou on lui accole d'autres adjectifs appartenant au champ, le plus souvent *avenant*, *gent* ou *gentil*: *Je vi vers moi tot droit venant Un valet bel e avenant.* R. R. 2789—90. *Adonc m'ovri une pucele Qui assez estoit gente e bele.* R.R. 526. *Dous amis chiers . . . sour tous autres gentix et biaux* A.Y 4909. *Fille avenans et belle et blonde* R.G. 7500.

Bel peut se combiner ou alterner avec *bon*: *noveles qui te seront bonnes et belles* M. 5884. *Beles armes et bons chevax* B. 1674. Il peut être mis en opposition à *dur*: *A lui bele est, et a moi, dure.* B. 758. Dans des cas pareils, *bel* n'appartient évidemment plus au champ de la beauté, ayant passé du domaine esthétique dans la sphère éthique.

Bel peut être non seulement renforcé, mais aussi, au contraire, affaibli. L'idée de la beauté est affaiblie surtout dans la tournure *m'est bel*, synonyme de *me plaît*, tournure qui est fréquente déjà au siècle précédent et qui a de nombreuses variantes: *Dolente en fui, or m'en est bel.* B. 2177. *Quant le voient, molt lor fu bel.* B. 1642. Dans ce syntagme, *est* (*fu . . .*) peut être remplacé par *avient* (*avint . . .*) ou *doit* (*dut . . .*): *Quant Gui oit la novele, Unques ne li avint si bele.* G.W. 629 et 1874. *noveles qui molt vous durent estre beles* M. 4882.

Faisons remarquer encore une autre tournure sémantiquement apparentée dont voici quelques occurrences: *Il y vinrent car biel veoir faisoit les biaux corps amoureux.* C.C. 979. *Biel les faisoit veoir movoir.* C.C. 1177. *Soit biaux a oïr li recors.* C.C. 1793. *novielles Qui a oïr li soient (estoit) belles* C.C. 2766 (1797). *Ce ne fu pas bel a oïr.* C.C. 2712. *Cui a veïr estoit moult biel.* C.C. 1667.

Employé avec un nom en apostrophe, *bel*, complètement vidé de son sens propre, est devenu terme affectueux ou (et) respectueux: *Beau sire rois* B. 413-A2. *Mes je vous dirai, biau seignor . . .* B. 407-A2. *bele tres douce dame chiere* O. 350. *Haï, bele suer, douce amie, Con vos estes por moi dolente!* B. 230. Nous croyons inutile de citer d'autres exemples, car nous nous en sommes occupé plus en détail dans le chapitre consacré au XII^e siècle. Rappelons seulement que *bel* dans l'adresse est souvent accompagné de *doux* et (ou) *cher* (cf. ci-dessus) et qu'il précède les noms de parenté et les mots *seignor, sire, (sire) rois, sire Dieus, pere Dieus, parains, barun, drue, ostes, enfes, jovente, ami, amie, compainz, compagnon et mestre*.

Dans les textes du XIII^e siècle, on trouve encore les dernières occurrences du comparatif *belior*: *Si biaus estoit (li fils) qu'en nule terre Ne convenoit belior querre*. Barl. et Jos. 380 (Tob.).

Le diminutif *bellet* est très rare: *Il perçut un autelet En un lieu petit, mult belet*. Escan. 24838 (God. et Tob.).

Bel et *belle* substantivés désignent respectivement un bel homme (assez rarement) ou une belle femme: *Moult redoute Huon le bel armé*. H. B. 1845. *C'est drois que li biaus et la bele S'en vont andui en Normandie*. E. 4226. *Por la bele au chief blondel Qui a fresche color* C.M. IX,35. *Pour la bele au vis coloré* C.M. I,60. *Dame Eslarmonde, la belle o cler vis* Ch.G. 18422.

Dans le contenu de *la belle*, l'idée de beauté est souvent affaiblie: *La belle li a mis Entor les flans ses ij (= deux) biaux bras*. E. 2364. *Lors ne se puet la bele taire Que ne cantast un son d'amors*. B. 323. *Qui lez la bele se gisoit* V.P. 643. *La bele a lessiee gesant*. V.P. 645.

Employé en apostrophe, *belle* se vide généralement de sens devenant un terme d'affection: *Bele, Dieu qui crea le monde Vous puit a joie maintenir*. R.G. 4180-81. *Mes beles, fait ele, alés gesir*. E. 3844. *Ignellement retournerai, Puis vos prendrai, belle, a uxor*. B. 4485.

Bel continue aussi à signifier le beau temps: *Mille et quatre cens Troiens Mena par bel et par orage*. G.Gui. I,7331 (Tob.).

Mentionnons encore le dérivé *belette* qu'on pourrait placer à la limite du champ, car tout en désignant un animal, il évoque l'idée de beauté qui n'est, bien entendu, qu'accessoire dans le contenu de cette dénomination flatteuse remplaçant *mosteile*, mot taboué: *Les beletes l'ocient; ce est une beste plus longue que soriz et a blanc le ventre*. Brun. Lat. 193 et 230 (Tob.).

Un autre mot qui n'appartient pas au centre, mais se trouve à la limite du champ, est *beubelet*. W. Foerster dans ses «Französische Etymologien» (ZRPh. XXII, 1898, 267) cite un exemple de «La vie de S. Grégoire le Grand par frère Angier»: *Pues redonot as ordenez, as enoinz evesques sacrez e als deacres cardenaus les beubelez e les juaus d'or et d'argent*. V. 1596.

L'adverbe *bel* (<*belle*) s'emploie toujours encore malgré l'homonymie avec l'adjectif *bel*: *Biau se vesti et para*. G.D. 1574. *Il le fist miex et plus bel*. G.D. 1953. *Ne vit chose plus beau pourtrete* R.G. 521. *Ot bel un abbaye assise*. R.G. 837. *Parla molt bel*. M.S.A. I, 109. *Bel et cortoisement parla*. M.S.A. I, 114. *Et molt biau fere le savéz*. M. 1227. Souvent l'idée de beauté s'efface plus ou moins et *bel* devient synonyme de «bien». Les exemples cités en sont la preuve.

On peut renforcer l'adverbe *bel* en le faisant précéder de *moult* (*La dame moult biel salua*. C.C. 2812) ou en lui accolant les adverbes tels que *bien*, *gentement*, *noblement*, *courtoisement*, *richement*: *Si ot mult rices garnimens Et mult li sisent bel et bien*. E. 5655. *Tot set si bien et si bel faire*. E. 4306. Dans *bien et bel*, l'adverbe *bel* peut servir à *bien* de simple renforçant: *Bien e bel e estreitement Ont andeus cousues ses manches*. R.R. 560. — Le syntagme *bien et bel* peut être suivi aussi par *gentement*: *Ensamble furent longuement Et bien et bel et gentement Li uns a l'autre bien servi*. B. 27–29. *Gentement* peut être accolé directement à *bel* ou en être séparé par un mot: *Se maintint bel et gentement*. M. 2869. *Ainz doit respondre simplement Et beau parler et gentement*. B. 1408. — *Noblement*, *courtoisement*, *sagement* et *richement* s'unissent moins souvent à *bel*: *Bel et noblement se maintindrent*. M. 2374. *La dame trovent, avuec li ses enfans; Si les saluent bel cortoisement* H.B. 326–7. *parler si biel et si cortoisement* C.C. 4589. *Puis respont biel et sagement* C.C. 595. *Richement et bel ert arrrés*. Enf. Og. 2345 (Tob.).

Bellement continue à concurrencer l'adverbe *bel*, car — bien qu'il gagne des acceptions nouvelles, telles que «gentement», «doucement» et «tranquillement» — il garde en même temps son sens primitif: *Puis fist fors de ses coffres traire Tot son plus riche vestement. Mout l'en revestent belement Et li clers et ses capelains*. E. 206. — Le caractère esthétique s'efface plus ou moins si *bellement* caractérise l'action de parler, appeler ou saluer: *Kar ce la dame voit que vos requereis Sagement par mesure et bellement parleis*. M.S.A. II,316. *Moult l'ont belement salué*. G.D. 2881. *Dame Esclarmonde voit son pere plorer. Moult bielement le prist a apieler: «Pere, dist ele, envers moi entendés»*. H.B. 6399–6401.

77. Le substantif *beauté*, exprimant la qualité en tant que telle, est beaucoup moins fréquent que *bel*, toutefois incomparablement plus fréquent que tous les autres membres du champ parce qu'il a un contenu unitaire, homogène et par conséquent apte à remplacer les termes spécialisés. Il qualifie le plus souvent les femmes, souvent aussi les hommes, plus rarement les enfants, le corps humain et ses parties, les animaux (surtout les chevaux), les oiseaux, les fleurs, les villes, les édifices, différents objets, la nature, etc.: *Molt l'esgardent li chevalier, Quar li estoit de tel biauté Que tuit en furent trespensé*. B. 1650–52. *O lui trois femes amene De grant biauté estrangement* A.Y. 7153. (*Pucele*) *Qui fust digne d'estre roine Par biauté et par cortoisie* V.P. 295. *En une canbre qui molt a de biauté*. H.B. 9111. *Je cuit ... Que de biauté n'ot sa pareille*. E. 4283. *La rose vaint de biauté totes les flors*. E. 3447. *De beauté bele Lienors* G.D.. 1416. *Et la duchesse d'Osteriche Qui si estoit de beauté riche*. G.D. 538.

On ne rencontre *beauté* que rarement au sens concrétisé «belle femme»: *De totes beltez est ele la flur*. G.W. 77.

Beauté a deux synonymes-variantes morphologiques dont la fréquence est infime: *biautor* et *biauture*: *Bien est provanche chertaine Quant il resgarde sa biautor O le miserable resplendour Ke n'est pas cose terriaine*. Rencl. M. 242,4 (Tob.). *Des autres dous (chaintures) l'une aras, Se vieus, ou mout a de biauture*. Rencl. M. 205,12 (Tob.).

Abelir s'emploie aux sens de «paraître beau, plaire», «être agréable»; il n'appartient donc pas au centre du champ, mais à sa limite: *Moult m'abelist*

li dons. C.C. 658. dont li regars tant m'abeli Ch.S. 92. Cui ceste parole abeli Ch.S. 233. La dame l'ot, forment li abeli. E.R. 17244.

Embellir a le sens de «rendre (plus) beau»: *E Amors plus e plus me lie De tant come est embelie*. R.R. 3376. *l'empereor mout acesmé et embeli . . .* G.D. 5399. *L'eve qui des iex li descent Ne la faisoit s'embelir non*. G.D. 4631. *ung envoisié chapel qui bien embelit* R.G. 2051. Il apparaît toutefois aussi au sens de «devenir beau»: *Mes cil a cru et embeli si merveilleusement que ce fu li plus biax arbres qui fust onques puis veuz et le plus delitables a regarder*. Q. 10—11,219. Dans cette acception, il peut être remplacé par *agencir*: *Robert esgarde, moult le voit agenci, grant et bien fet, courageus et hardi*. E.R. 17246. — Par attraction d'abelir, il prend le sens de celui-ci: *Si li plect et embelist por le grand acesmement*. Q. 14,109. *Mes au mari n'embellit mie Qui vint de sa marcheandise*. M. 6569—70.

Embellir est concurrencé par ses dérivés *parembellir* et *rembellir*: *Ne sot plus bel mettre s'entente En li acesmer et vestir Por sa gorge parembelir* G.D. 4363. *Si te consant Dieus, Or me rembelir la pucele*. G.D. 803.

Embelissement appartient au centre ainsi que les trois verbes précédemment cités: *Li ostex est et biau et genz A mout poi d'embelissement* G.D. 4225.

7B. Nous divisons le reste du champ en six aires, celles de la beauté supérieure, moyenne, agréable, délicate (fine et tendre), artificielle et élégante.

Dans l'aire de la beauté supérieure, on peut situer: 1° *mirable*, *merveille* et *merveilleux* dans le contenu desquels c'est l'idée d'admiration qui est dominante, 2° les lexèmes ayant trait à la noblesse, au pouvoir et à la richesse qui, en tant que tels, sont aptes à exprimer un haut degré de la beauté qu'il s'agisse de villes, bâtiments, différents objets, personnes, corps humain et ses parties, etc.

Exemples des lexèmes appartenant au premier groupe: *Çou est tout droit outre la Roge mer En Babilone, la mirable cité*. H.B. 2338—9. *dedens Noumur, sa mirable cité* Ch.G. 18876. *une fine miervelle* Kanor, B.N. 1446, f° 18 v^o (God.). *Mais les avenues si sont molt miervelleux*. Kanor, B.N. 1446 f° 19 r^o (God.).

Les lexèmes appartenant au second groupe peuvent être répartis en plusieurs sous-groupes, à savoir:

A) *noble*, *noblement*, *noblesse*, *nobleté*, *nobilité*, *noblois*, *majestise*: *Cele cités est riche et noble De tors, de clochiers, de maisons*. E. 4376—7. *Nevers, la noble cité* A.Y. 3505. *La truevent un lit bel et noble*. M. 2897. *Si me fai faire un char molt noble*. M. 2735. *noble dun* G.W. 4224 et 6225. *K'est devenus chis nobles cors mignos?* Ch.G. 11546. *cuevrecief de noble atour* C.C. 5621. *vos nobles ceviaus (= cheveux) luisans* C.C. 7666. *Si s'apareille richement Et ses compagnons noblement*. A.Y. 1596. *Acesmés estoit noblement* C.C. 3874. *La grant noblesce del paleis* G.W. 12331. *Deus damoiseles mout mignotes Faisoit Deduiz par grant noblece Enmi la querole baler*. Rose L. 759 (Tob.). *Noblesse* désigne quelquefois aussi de belles choses: *Lances . . . haubers . . . Et autres nobleces diverses* G. Gui. II 9305 (Tob.). *Les granz noblesces ad esgardees* G.W. 12366. — *Quar Blanchandins l'ot comandé Que demain a grant nobleté Sera Sadoines coronez*. B. 5523—5. *Moult se merveillent de la grant nobleté Des riches tours qui sont d'anti-*

quité. E.R. 9891—2. *La verte hiaume fu de grant nobleté* E.R. 1944. — *S'orez chançon de grant nobilitez*. E.R. 4200. *Entrez est en un cité Riche et de grant nobilité*. Dolop. 171 (Tob.). *Un lit . . . riches et biaux de grant noblois* Perc., ms. Montp. II, f° 184^b (God.). — *L'emperur . . . en Ephese, la bele cité, S'en reveleit par grant noblee*. Chardry S. 540 (Tob.). *K'ele est faite a majestise*. E. 3309. *Mist un fermail (= agrafe, chaine, collier) a sa chemise Ouvré par grande majestise*. G.D. 4365—6. *Les denz de la bouche et le nez Avoit toz fez par majestise*. G.D. 708—9.

B) *Gent, gentement, gentil, gentilment, cointe, cointement*: *Dont fu menés en une cambre gente*. Ch.G. 17707. *Cest anel qui mout est gens* E 4489. L'idée de la beauté supérieure a pu devenir dominante dans le contenu de *gent* parce que cet adjectif a pénétré dans le champ de la beauté de celui de la noblesse, mais cette idée s'y affaiblit ce qui permet au *gent* de passer dans l'aire de la beauté agréable (cf. ci-après). *Gent* se combine souvent avec d'autres épithètes flatteuses, le plus souvent avec *bel*, beaucoup plus rarement avec *avenant*, *bien taillé* et *bien forniz*: *Li chevaliers fu biaux e genz*. R.R. 1248. *O li neuf mile damoiseles Filles de roi, gentes et beles* B. 520. *Mescinete o le cuers franc Cors as gent et avenant*. A.N. XV,6. *Biax estoit et gens et grans et bien tailliés De gambes et de piés et de cors et de bras*. A.N. II,10. *Et li valés fu grans et fors et biax et gens et bien forniz*. A.N. X,4. — *L'emperere est matin levé, Gement s'ert conreié*. G.W. 2575—6. *Moult gentiment se sont fait atorner*. H.B. 8714. *Lor capiaus (= chapeaux) ostés ont et saluerent gentement*. C.C. 2549—50.

Souvent *gentil* ne diffère pas sémantiquement beaucoup de *gent*: *Trouvai gentil bergiere, tant bele ne vit rois*. A.B.R. 98. *Et prist une gentil pucele, Fille a un roi qui molt est bele*. B. 25—6. *La gentil dame au gent cors honore*. E.R. 8193. *Gentil* est assez souvent combiné avec *bel*: *Aucasins li biax, li blons, li gentiz* A.N. XXII,2. En apostrophe, *gentil* s'emploie en tant que terme flatteur ou respectueux: *Gentieus hom sire, si dormant le trouvés, Tot en dormant la teste li copés*. H.B. 4921—22. *Gentil* (combiné avec *bel*) peut être employé adverbialement: *Dieus! com la fors a biel cortil, Com il i fait biel et gentil*. C.A. 278—9. — *Riches orilliers, coustes pointes Entailliez, belles et cointes*. M. 619—620. *As escuciaux beles et cointes* G.D. 3269. — *Chevauchoit cointement et noblement come empereres*. R. de Clari CVIII,6 (Inv.gén.).

C) *orgueilleus, bobant*: *Or a pris un de vos chastear Qui molt est orgueilleus et beax*. B. 2371—2. *La couverture et li corbel Furent molt orgueilleus et bel*. B. 871—2. — *Henris apres et Seguins par bubant O cent vassaus sont hors du bos issant*. Ch.G. 10903.

D) *riche, richement, richesse*: *Un chastel qui mout est riches . . . Q.* 4,253, *Si voit ou milieu dou chemin une chaiere bele et riche* Q. 22,23 et 25,41. *Riches mantels* G. W. 1608. *Ont pris le riche vaissel d'or*. E. 630. *Mout riches joiaus d'or* E. 738. *Chalces ont beles . . . de fin or richement neez*. G. W. 11039. *Molt richement fu vestu et parez*. E. R. 18218. *Son cors richement vestoit*. C. C. 980. *Et l'amoit . . . por la richece de la pierre*. E. 3811.

79. A l'idée de la beauté supérieure s'oppose celle de la beauté moyenne dont l'aire commence à se constituer au XIII^e siècle grâce au passage de

l'adjectif *joli* et de ses dérivés du champ conceptuel de la gaieté dans celui de la beauté dans lequel ils formeront le noyau de l'aire nouvelle. L'adjectif *joli/jolif*, devenu sémantiquement vague, entre dans le champ conceptuel de la beauté en épousant, entre autres, le sens «beau» avec toutefois une nuance d'un degré inférieur, nuance d'ailleurs assez faible et souvent même presque imperceptible. N'ayant pas de traits spécifiques, il pénétrera plus tard dans le centre même du champ. Autour de *joli* et de ses dérivés se groupent les syntagmes *bien fait*, *bien ouvré* et les lexèmes *plaisant*, *plaisamment*, *séant* et *acceptable*.

Exemples: *Post et chevron et tref ensamble . . . Sont d'une ouvraigne moult jolive*. R. II, 190—192. *sour l'herbe jolie* C. C. 5062. *un regart atraiant, joli* C. C. 3929. *robe jolie* B. de Seb. XV, 1044 (God.). *Est cointe et jolie*. Adam le Bossu (Li.). — Les adverbes *joliquement* et *jolietement* ont un sens analogue: *cantent joliquement* A.B.R. *Et marche jolietement*. Rose, ms. Corsini. f° 91^c (God.). Hâtons-nous de constater que, dans les occurrences citées, *joliquement* et *jolietement* pourraient aussi avoir le sens de «gaiement». *E par grant entente li chauce En chascun pié soler e chauce Entailliez jolivetement*. Rose L. 20993. — Mentionnons enfin *jolié* qui est très rare: *Après mengier les (paumiers) fist apareillier De dras de soie a fin or entailliés, Cauces de paille et cordoans joliés*. Mon. Guill. 3445 (Tob.).

Ce qui est bien fait, est joli. Par conséquent *bien fait* et *bien ouvré* ont un sens pareil: *Lors a de s'aumoniere traite Une petite clef bien faite*. R. R. 1999—2000. *Chalces ont bones e ben ovrées*. G. W. 8411 et 11039, *man-teaux a penes fresches bien ovrés* G. D. 237.

Ce qui est joli, plaît. Ainsi *plaisant* a un sens voisin de *joli*: *Si m'abelissoit e seoit A regarder le leu plaisant*. R. R. 116—117. *Je ne sai fame plus plaisant*. Ib. 1240. *Sa fille la bele au cors plesant* E. R. 8477. — *Plaisant* se combine parfois avec *bel*, *poli* ou *doux*: *La dame bielle et plaisans* C. C. 94. *Je vous dirai chançon bele et plesant* R. R. 1194. *Cil bel mot plesant et poli* R. L. 546. *Tout li sont ses paroles douces et plesanz*. Q. 3,101. — *Bien sot chanter et plaisamment*. R. R. 732. *Plesanment vestu* R. L. 405.

Acceptable et *séant* disent moins que *plaisant*, mais, dans certains contextes, ils peuvent ne pas avoir cette nuance d'infériorité: *Moult par est de cors acceptables*. B.R.T., Richel. 1450, f°, 78^d (God.). *Ma belle fille au corps séant* R. G. 7567. *Un mantel tres bien seant* A. N. 1626. — Mentionnons à ce propos le verbe *avenir* «seoir»: *Des flors qu'il truevent li fait bel Chapelet qui moult li avient*. E. 4333. *D'une cote d'escarlante vestuz Qui mult lui aveneit bien*. G. W. 189.

80. Dans l'aire de la beauté moyenne, constituée par les lexèmes dont on vient de citer quelques occurrences, entrent occasionnellement certains autres lexèmes qui font généralement partie d'autres champs, surtout *cointe*, *cointement*, *envoisié*, *gent*, *gentement*, *gens* et *gentil*. Ils disent généralement plus que *joli* et forment une transition entre l'aire de la beauté supérieure et celle de la beauté moyenne entre lesquelles la limite n'est pas assez nette. Exemples: *Les dames ierent ja montées Es hours cointes et acemeses* C.C. 1523. *Mout s'apareilla d'estre cointes* C.C. 872. *Cointement estoient parees* D. C. 891. *Si fu molt cointement cauciés* A. Y. 1639. *Cointement crenus*. A. Y. 4178. — *Envoisié* est sémantiquement assez proche de *cointe* et *joli*: *ung envoisié chapel Qui bien embelitet et alose*. R. G. 2049.

Un escu portoît envoisié Et d'argent et d'azur faissié. C. C. 1574—5. *Adont fist ce cant envoisiet.* C. C. 7003. — *Gent* devient dans certains contextes aussi presque synonyme de *joli* et des autres lexèmes précédemment cités, mais il renchérit sur eux et ne se dit que des personnes, du corps ou des parties du corps: *Mult i ot gente damoisele Plesant de cors, gente de vis.* R. II, 264. *Il ert de cors et de braz genz.* R. L. 108. *Gentes espauls et beax bras* B. 581. *Diex! quels iex vairs et quele face, Quels bras, quels pies et que gent col!* B 5265. — Très souvent, on rencontre le syntagme *gent corps* (nous en avons trouvé 27 occurrences): *Bele, j'ai si grant envie D'embracier vostre cors gent.* C. M. VIII,50. *N'arés de mon gent cors partie.* C. P. 1060. — Très rarement, on rencontre le comparatif: *Par amor li dona sa manche La pucele au cors gencior Qui fu blanche com une flor.* B. 1228—30. *Garde le palais et la tor Et sa suer au cors gencior.* B. 3319—20. — *Gentement* est de sens analogue: *Molt leur avindrent gentement Les robes et li garnement.* M. 6372. *Gentement* peut être mis en gradation à l'adverbe *beau*, éventuellement à *bien* et *bel*: *Ainz doit respondre simplement et beau parler et gentement.* B. 1407—8. *Ensanble furent longuement Et bien et bel et gentement Li uns a l'autre bien servi.* B. 27—29. Dans ce cas, *gentement* est vidé de sens ou plutôt redondant. — Mentionnons encore *gensi*: *Robert esgarde, mout le voit gensi, Grant et bien fet, courageus et hardi.* E. R. 17245—6. *La bele au cors gensi* E. R. 17463. — *Gentil* est tout proche de *gent* par son contenu ainsi que par son emploi: *Cist est . . . gentix de cors.* E. 2731.

81. L'aire de la beauté agréable est étroitement apparentée à celle de la beauté moyenne. Elle en diffère par le fait que l'idée de la beauté ne figure pas dans le contenu de ses membres au sens général, mais au sens spécialisé: l'idée d'agréable y représente un élément important, parfois même dominant. Dans cette aire appartiennent les lexèmes suivants: A) *avenable, avenant, avenamment, sade, doux, doucement, doucereux, douceur*; B) *dé-litable, délitabilité, délital, délitaire, déliteus, délitant*; C) *gent, gentil*; D) *riant, gai, renvoisi; frais, clair*; E) *seri, melodios, melodiosement*; F) *at-trayant*.

A) *Un lit orent paré en la chambre avenable,* Gaufrey 4704 A. P. (God.) — *Avenant* se dit surtout des femmes et de leur corps, moins souvent des hommes, rarement des choses (robes), des manières, du chant, etc. *Je espouserai la pucele Qui tant est avenant et belle.* B. 406—7. *Linete le cors ot avenant* Ch. G. 14600. L'adverbe *avenamment* qualifie des actions: *Nulle plus avenamment, Ne plus bel ses refrainz n'assist.* R. R. 732. Même *avenant* peut être employé adverbialement: *Vos parlés avenant.* Gaufr. 310 (Tob.).

Sade et son diminutif *sadet* sont sémantiquement voisins des deux adjectifs précédents ainsi que de l'adjectif *doux* dont nous citerons les occurrences ci-après: *Je ne vi oncques flor . . . qui fust aussi blanche comme est vostre sade gorgete.* Le sort des Dames apud Jubinal, Jongleurs et Trouvères, 185 (God.). *Briement el fu jonete e blonde, Sade, plaisant, aperte e cointe.* R. R. 1015. *Mout est gueriz qui tel flor baise Qui est si sade e bien olanz.* R. R. 3480. *Sade* peut qualifier non seulement ce qui est agréable à la vue, mais aussi à l'odorat: *De ses os ist un flairs si sades Qu'encore en est plus odorans.* G. C. 738. Chez Gautier de Coinci, *sade* acquiert quel-

quefois un niveau plus haut, étant employé même de la Vierge: *Douce dame, sainte Marie . . . Sade, plaisant, debonaire*. G. C. 295. *Mais je desir mout a savoir, Bele, tres douce sade Dame*. G. C. 325,51 (Inv. gén.). Il est usité enfin comme terme de caresse: *Mes doux, mes biax, mes cuers, mes sades*. E., Ars. 3319 f° 43 v° (God.).

Citons quelques exemples de *doux* et de mots étymologiquement et sémantiquement apparentés: *Tant estoit cil chanz douz e biaux Qu'il ne sembloit pas chant d'oisiaus*. R. R. 669—70. *Qu' onc mais si douce melodie Ne fu d'ome mortel oïe*. R. R. 667—8. *Une tres douce melodie* G. D. 1406. *Son biau nes et sa doulce face* R. G. 4401. — L'adverbe *doucement* se dit surtout du chant et du salut: *Ce voiz qui chantoit si doucement qu'il ne me semble mie que ce soit voiz de mortieus choses* Q. 254. *Mult dulcément l'ad salué* G. W. 1040. — *Doucereus* est synonyme de *doux*, étant utilisé encore sans nuance pejorative: *Lors estuet jeunes genz entendre A estre gai e amoreus Por le tens bel e doucereus*. R. R. 78—80. — *Douçor* a un sens analogue: *De lor chant, m'estoit mie gas, La douçour e la melodie Me mist ou cuer grant reverdie*. R. R. 706—8.

B) En parlant d'un lieu beau et agréable, on se sert souvent du substantif *delitableté* et des adjectifs *delitable*, *delitaire*, *delital* et *deliteus* (ce dernier a cependant un emploi moins spécialisé): *E sachiez que je cuidai estre Por voir en parevis terrestre; Tant estoit li leus delitables Qu'il sembloit estre esperitables*. R. R. 635—8. *Ne vos tendrai pas longue fable Dou leu plaisant e delitable*. R. R. 1411—12. *Car je ne porroie retraire Dou vergier toute sa biauté Ne la grant delitableté*. R. R. 1414—16. *Atent paradis delitaus*. Renc. de Moll, Miserere, Ars. 3527 f° 121^a (God.). *Li lieus qui iert si delitere Qu'il y avoit tousjours planté de fleurs et yver et esté*. Rose, ms. Lausanne f° 13^d (God.). *Plus en est la rime plaisans et deliteuse*. G. Coins, Christ. 51 (Tob.). — *En tot saint paradis qui tant est deliteus* Ib. 3518 (Tob.). — *La septieme jousté . . . Ains fu . . . a veir plus delitans*. C. C. 1253.

C) *Gent* et *gentil* peuvent contenir aussi une notion d'agréable: *Li ruissaulx biaux et gens* R. G. 98 *Veiz quel danzel sor son destrier Molt a gent cors por embracier*. B. 655—6. *Fait-il: Or est ce li plus genz Lius d'aigue douce et de flors..* E. 4392. — *Deus li dona un fil Mout bel et mout gentil*. Est. Jos. 112 (Tob.). *laine blanche et mole et gentil* Brun. Lat. 229 (Tob.). *Dous et gentix a acointier* A. Y. 1230.

D) N'oublions pas certains cas spéciaux. La sensation d'agréable pouvant être éveillée par la gaieté et la fraîcheur, les contenus des adjectifs *riant*, *gai*, *renvoisi*, *frais* et même *clair* peuvent comporter l'élément notionnel d'agréable et en même temps celui de beauté: *Ele avoit . . . les ex vairs et rians*. A. N. XII,20. — *Et son cors tenir plus gai Et de robes acesmer* C. M. X,7. *J'esgardai son cors gai Qui tant me plaist et agree*. C. M. III,25 — *Trovaï dame a cuer vrai, Cors out renvoisi, Bele et blonde, bien le sai*. Colins de Champ., Past. Richel., 1,11724 f°3 v°, Bartsch I,72,3 (God.). — *La boche ot gente et fresche et bele Con se ce just rose novele*. B. 485—6. *Qui sont frisque et joli, gent . . . Chev. au cygne* 4831, Reiff. (God.). *Et Artus devint bacelers Grans et furnis et biaux et clers*. Mousk. 20590. (Tob.).

E) Ce qui est agréable à l'ouïe, peut être qualifié de *seri* ou de *mélodieux*: *Por lor voiz qu'eles (les Sirènes) ont saines E series, ont non serei-*

nes. R. R. 673—4. *Ce fu en may que li pre sont flouri, Fueillissent bois, oiseaus chantent seri.* E. R. 645. Dans ce vers, *seri* est utilisé adverbialement. — *Les sons des melodieux instrumens font esmouvoir les sentemens des josnes amoureux jolis.* Rem. Am. 2196 (Tob.). *Diex! tant estoit melodieus A veoir et si gracieus Que chascuns qui le resgarδοit Du desir de veoir ardoit.* Watr. 21,645 (Tob.). — *Qui s'en vont si joieusement Sonnent melodieusement.* G. Gui 10636. (Tob.). *La ot deus cens puchelles dont chascune chante melodieusement.* B. Seb. XIII,128 (Tob.).

F) Il faut enfin mentionner *atraiant* provenant de la sphère conceptuelle de l'attrait: *Un regart atraiant, joli* C. C. 3929.

82. Une autre aire, voisine de la précédente, renferme les lexèmes dans le contenu desquels on peut identifier en plus les notions de la délicatesse, de la finesse et sporadiquement même de la tendresse. Voici les membres de cette aire: A) *delgié, délié, deli, délicatif, délis, délicios, délitabile, déliciosément, déliteus*; B) *alis, savoureux, sadet*; C) *subtil, subtilement*; D) *acesme* («gracieux»), *gracieus, gracieusement, cortois, cortoisement, faitissement*; E) *mignot, mignotement, mignotie, mignonement, menuet*; F) *cointe gentil, afaitié, amoreuset, tendre, tendret.* Exemples:

A) *Molt deugez et beaus les crins* A. Y. 149. — *toile faite en Renlien, mult delie* A. Y. 1634. *En el brach diestre avoit lacie La mance riche delie.* C. C. 1285. *Un chanosc blanc et delié ot vestu.* R. L. 314. — *O virginité blanche comme le liz, tendre et delicate fleurette.* Le chapelet de Virginité (God.). — *O rose tres delicieuse Renclus, Miserere, CCLXI,4.* — *Se ta dame delicieuse Est au premier trop orgueilleuse . . .* La Clef d'amors, 1177 (God.). *sei vestir deliciosément* Serm. poit. 24 (Tob.). — *Souventes fois la mere li devise Que Anceis qui la face ot delise Estoit ses peres.* Anseis, Richel. 793 f° 69^a. — *Voirement estes vous muavles Quant faitures si delitavles Avés si briement ouvliees.* A. B. J. 75—77. — *Bourgoigne qui est grans et lie Et bele et gent et deliteuse . . .* A. Y. 6738—9.

B) *Cil est trop biax et trop adrois Et Aelis gente et alise.* E. 2015. *Gentes estoient et alises.* M. S. A. I,21. — *Un gent cors, un vis savouré, Gracieus, dous et fres et tendre* M. 2488. *J'ai amiete sadete, blondete.* Ch. S. Montaignon et Rayn, Fables I,146 (God.).

C) *Puis li a tendu son enel d'or neelé, sotil et bel.* B. 495—6. *La color blanche et la vermeille Si soutilment vo face aorne.* E. 3425.

D) *Quant ensi m'ot l'uis desfermé La pucele au cors acesmé, Je l'en merciai bonement.* R. R. 575—7. — *L'enfant tint contre sa poitrine Qui molt ert gracieus et gent.* M. 5188—9. *Trop fu la chambre gracieuse Et la peinture deliteuse.* Gerard d'Amiens, Escanor 15747 (God.). — *Plus gracieusement jour luit Quant Lucifer chasse la nuit.* Consol. de Boece, ms. Montp. H. 43 f° 49^a (God.). — *Les dances d'Amors e les notes Plaisanz, cortois e mignotes* R. R. 495—6. — *Et sot douze lengages cortoisement parler.* Gaufr. 114 (God.). — *Employé du discours, de la parole, cortoisement est concurrencé par faitissement: Et respondit faitissement.* J. Bretex, Tournois de Chauvenci 87, Delmotte (God.).

E) *Lors trait une aiguille d'argent D'un aiguillier mignot e gent* R. R. 91—2. *Lors veissiez querole aler E genz mignotement baler.* Rose L. 744 (Tob.). — *Avec ce fut (la contesse) de tous habillemens si au mignot (Var.: mignotement) paree qu'il n'y avoit que redire.* Cte d'Artois 153 (Tob.). —

Sa lance est de cortoisie . . . Ses chausces de mignotie. Rom. u. Past. I 30^b 38 (Tob.). — *Ces corps bien faits, ces feminins visaiges, dorelotez partout mignonement* P. Michault, *La danse aux aveug.*, 77, éd. 1748. — *Les bras ot lons et bien fais, Doiz menues, de char refais.* Escan. 8447 (Tob.).

F) *Puceles cointes et avenanz et belles* Perc. E. II, 21, 48 (Inv. gén.). — *Cointement et bel estoit atirie.* Rom et Past. I, 65, 12 (Tob.). — *gentil oysel* R. G. 4867. — *Ne semblent pas estre mestis, Ainz sont afectiéz et gentis.* M. 6375. — *Et quant je vi . . . son gent cors amoreuset* C. M. 28. — *Sa face coulouree et tendre* A. Y. 2563. — *Son fill et sa fille regrete Qui est bele, blanche et tendrete.* B. 4447—8.

83. La plus étendue de toutes les aires est celle de la beauté artificielle renfermant les lexèmes qui désignent toutes sortes de parures et d'ornements ainsi que l'action de parer ou de se parer. Le noyau de cette aire est établi par les verbes *parer* et *orner* et leurs dérivés *parement*, *ornement*, *aornement* et *aorner*: *On ne voit buisson ne hais Qui en mai parer ne se vueille E couvrir de novele fueille.* R. R. 50—52. — *Mout y avoit de nobles gens viastus de divers paremens.* Couci 3774, Crapelet (God.). — *Et i ot les plus biaux paremenz.* Menestr. de Reims 310, Wailly (God.). — *Amistiez est un loables ornemens entre ceus qui ensemble conversent.* Brun. Lat., Trésor 312 (Li.). — *Puis qu'elle se monstre a amie Vers l'enfant par l'aournement Dont elle l'a si richement atourné comme mere entiere.* R. G. 578—81 — *Vaint sa sereur Fresne la gente Qu'on aourne a si grant entente Par ce que plus l'aimt Galerens.* R. G. 6891—3.

Le reste de l'aire de la beauté artificielle est occupé par les lexèmes suivants: A. *acesmer*, *acesmé*, *acesméement*, *acesmement*, *adober*, *adobé*; B. (*se*) *cointeier*, *cointerie*, *cointir*, *cointise* («parure» et «soin de se parer»); C. *gorré*, (*se*) *tifer*, *attifer*, *s'afaitier*; D. *garnement*, *atour*, (*s'*) *atourner*, *appareil*, (*s'*) *appareillier*, *apresté*; E. *desguisier*, (*s'*) *empipoder*; *faissié*, *enflorer*. Exemples:

A) *Peussiés dames acesmer De dras de soie et de samis.* C. C. 1509. — *Prist la dame ki molt ert bele et bien acesmee.* C. P. I, 227. — *Qui ont veu son gent cors acesmé* Th. XI, 4. — *Tel chevauchent mult acesmeement Qui ne sevent leur grant honor atendre.* Th. XIV, 21. — *Et lors (Perceval) resgarde la damoisele qui li est si bele . . . Si li plect tant et embelist por le grant acesmement qu'il voit en li.* Q. 109, 14. (Inv. gén.). — *Adobez erent a icel jur de dras de seie.* G. W. 660. — *Richement le fist adober.* G. W. 4097.

B) *De ganz, d'aumosniere de soie E de ceinture te cointoie.* R. R. 2155—6. — *Ne se doit pas orgueillir de parement de son corps ne des cointeries de son chief.* Laur., Somme, ms. Alençon f° 71^c (God.). — *Moult par sait son cors cointir Et moult li siet bien mantiaus.* Thibaut de Blaison, Chans, Richel. 845 f° 73 (God.). — *D'un mantels qui n'est pas trop lons iert afublée par cointise.* C. C. 156—7.

C) *S'est moult bien gorrez.* Jugement Salomon, Richel. 837, f° 224^d (God.). — *Si fu si cointe e si tiffée Qu'el ressembla deesse ou fee.* R. R. 3427—8. — *Tele est hideuse comme estrie . . . Qui plus est gente c'une fee Quant est painte et atiffée.* G. Coins. 471, 451 (Tob.). — *Ne fu fardee ne quigniee. Car el n'avoit mie mestier De soi tifer ne afaitier.* R. R. 1004—6.

D) *Bele robe e bel garnement Amendent ome durement.* R. R. 2143—4. — *Un palefroy blanc comme flor I vit venir o rice ator.* A. Y. 5635—6. Dou

grant ator qu'ele avoit, Bien puet conoistre qui la voit Qu'el n'est pas de religion. R. R. 3429—31. — De dras de seie ert aturné. G. W. 10199. Est de son atour si bien et si bel atournez. R. G. 5650. — Viesties de samit viermeil Ainz ne vis plus rice appareil. C. C. 892—3. Ils les font bien appareiller de riches dras. E. R. 17844. — Li reis s'est richement apresté. G. W. 8381. Dans le contenu d'apresté, l'idée de beauté est généralement nulle. Dans la phrase citée, elle peut découler de l'adverbe *richement* qui lui est accolé. Les lexèmes de ce groupe contiennent originairement l'idée de préparation ou d'apprêt.

E) *D'orfrois ot un chapel mignot Onques nule pucele n'ot Plus cointe ne plus desguisié.* R. R. 551—3. — *Mout fu sa robe desguisiée.* R. R. 823. *Qui s'acesment et qui se joignent, Envelopent et empipodent* Méon II,39, 1207 G. Coins. (Tob.). — *Un escu portoit . . . d'argent et d'azur faissié* C. C. 1575. — *Nostre Dame en paradis les violetes Fera de voz et ses floretes Por enflorer par grant delit Sa bele chambre et son biau lit.* G. Coins. Chast. as non. 595 (Tob.). Les deux derniers mots sont très spécialisés étant dérivé de *faisse* et de *flor*.

84. Un groupe à part faisant partie de l'aire de la beauté artificielle, «beauté-parure», est constitué par certains lexèmes provenant du domaine de l'attrait. Outre *atirer* au sens de «parer», on y trouve quelques termes provenant du langage des chasseurs. *Atirer* en tant que synonyme de *parer*, est rare: *Voi comment elles sevent tuit leur cors atirier.* J. de Meung, Test. 1239, Méon. (God.). *Si apareilla son oire et s'atira molt richement.* Flore et Jehane, Nouv. fr. du XIII^e s., 126 (God.).

Par contamination de deux termes de chasse, *piper* et *lorer* — ayant en commun l'idée d'appâter en trompant et appartenant donc aussi au domaine de l'attrait — on a formé *pipelorer* qu'on rencontre au sens de «orner, décorer, enjoliver». Il existe encore son dérivé *empipeloré* et ses variantes *pipeloper*, *pipeloter*, *pimpelorer*, *pinpeler*, *pipeler* et *pipoler*: *Et si fu bien pimpeloreiz.* Rose, Vat. Chr. 1858 f^o 9^c (God.). *Pipelotee estoit et pointe des fleurs de diverses couleurs.* Rose, ms. Corsini f^o 11^a (God.). *Si fu bien faiz e bien dolez E si fu mout bien pipolez.* R. R. 917.—18. *Trop estoit la terre cointe Qu'ele estoit pipolee e pointe De flors de diverses colors.* R.R. 1407—9.

85. Le contenu de certains mots implique les idées d'élégance et de coquetterie qui les unissent dans une aire apparentée à celle de la beauté-parure, car les deux aires ont trait à l'habillement grâce à une partie importante de leurs membres. Dans l'aire de la beauté élégante, on rencontre aussi des lexèmes qui figurent encore dans d'autres aires. Les membres de notre aire sont les suivants: *Cointe*, *cointement*, *cointerie*, *cointise*; *mignotement*, *joint*, *faitis*, *eschevi*: *Espringuiez et balez cointement.* Ch. S. 243. *Come eus baloient cointement* R. R. 765. *Cointerie n'est pas orguiauz: qui est cointes, il en vaut miauz.* R. R. 2137—8. *Mout fu la robe desguissee; Si iert en maint leu encisiee E descopee par cointise.* R. R. 823—5. — *Lors veïssiez querole aler E genz mignotement baler.* R. R. 744. — *Tele est noire, vielle et flaistrie Qui plus est jointe c'une fee Quant plus est painte et atifee.* G. C. 478—80. *La mance bien ouvree d'orfrois faitis* C. C. 1286. — *Come ele est bele e gente et escavie.* Raimb. Ogier 1363, Barrois (God.). *Qui molt fu biaus et gens et eschavis.* Gaydon 3138 (God.).

Les exemples cités prouvent qu'il y a d'une part l'élégance dans l'ha-

billement, d'autre part dans les gestes et mouvements du corps. On peut en effet s'enthousiasmer pour l'élégance des gestes ainsi que pour la beauté du corps humain et de ses parties: taille, membres, mains, doigts, visage et parties de ce dernier.

86. Pour qualifier la beauté de la taille, on se sert:

1° de l'adjectif *bon* (très rarement): *Tu ies de trop boine taille*. A.B.R. 733;

2° des syntagmes composés de l'adverbe *bien* et du participe passé de certains verbes: *atorné, compassé, corsu, fait, faitiz, formé, forniz, moulé, taillé: Bele fu e bien atornee*. R. R. 855. *Qui estes . . . Si biaux et si bien compasséz*. M. 6082—3. (*Le chevalier*) *Grant ert e long e ben corsus*. G. W. 11687. — *Bien faite de cors, de bele estature* G. W. 61. *le corps bien fait* C. C. 465. *Gent par les flancs et ben faitiz* G. W. 4582. — *Amis, dist ele, moult avez de biauté, bien fet de membres et le cors bien formé*. E. R. 1952. *Il ressembloit une peinture, Tant estoit biaux et acesmez Et de toz membres bien formez*. R. R. 812—814. *Et li valés fu grans et fors et biax et gens et bien forniz*. A. N. X,3—4. *Sa moullier au gent cors bien mollé* E. R. 2405. (*Aucassins ert*) *et grans et bien tailliés de gambes et de piés et de cors et de bras*. A. N. II,11. — *Faitiz et moulé* ne sont pas obligatoirement accompagnés de *bien*: *de tous membres molt fectis* M. 5467. *Ydoine au cors mollé* E. R. 11184. *Bien* peut être remplacé par un autre adverbe: *Guios est cointement moslez*. Gaydon 6506, AS. (God.).

3° de certains adjectifs marquant la sveltesse, à savoir *alignié, delgié, eschevi, graille, graillet*: *Biaux ert et alignié et grans*. A. Y. 62. *Le cors ot bien fait e dougié*. R. R. 548. *La dame iert au gent cors eschevi*. E. R. 15987. (*Galeran fu*) *gresles et alis*. R. G. 1199. *El ot . . . grailles flans et biau le pis*. G. D. 4350. *Cors lonc, graille et gras* Th. 38,48. — *Ele ot le vis cler e alis, S'estoit graillete e alignee*. R. R. 1002—3. *Briement el fu jonete e blonde, Sade, plaisant, aperte e cointe, Grasse, graillete, gente e jointe*. R. R. 1016;

4° de *potelé* et *gras* révélant le goût pour les formes pleines: *Ne richesse que Diex ait mise Soubz la pelice ou la chemise Blanc et poli et potelé* R. G. 1310—12.

Ajoutons encore qu'on apprécie la blancheur, la délicatesse et le lisse de la chair; la blancheur est indiquée par les adjectifs *blanc* et *clair*, la délicatesse et le lisse, par *alis* et *poli*: *Et la gorge estoit descuberte Si que outre la chemise Li blanche oit la char alise*. R.R. 1171—3. *El ne fu obscure ne brune, Ainz fu clere come la lune*. R.R. 995—6. *Il fu gresles et alis*. R.G. 1199. *chiere clere* R.G. 4581 et 7569. *Qui mout avoit le cors poli* Ch.S. 39,68.

Pour qualifier la beauté de la tête, du visage et de ses parties, on use partiellement des mêmes adjectifs et syntagmes, mais aussi de quelques autres, à savoir: A) *bien fait, fait à devise, fait par grant entente, bien compassé, bien formé, bien assis, bien séant, traitiz* («bien fait»); B) *blanc, blanchet, sor, blond, blondel, blondet, bloi, coloré, vermeil; clair, luisant, reluisant*:

A) *Car eles ont chef ben fait et rund*. A.Y. 147, *les sourcilz faiz a devise* («à souhait») R.G. 1257. *Les iaux ot vairs, la bouche gente E le nez fait par grant entente*. R.R. 807—8. *Ele avoit front bien compassé*. A.B.J. 91. — *S'ot le vis bel bien formé*. R.R. 1165. — *Menton a bel et bien assis*. R.G. 1281. *les oreilles bien assises* R.G. 1264, *bele buche e nes ben seant* G.W. 58. *Mout ont bel et traitiz le vis*. A.Y. 155.

B) *Le menton et la gorge blanche* E. 1496. *Belle est et blonde et blanche*. C.M. III,5. *Après mangier li dist qu'il baist Son blond chief sor, son dolç escors* E. 4327. *Fille avenans et belle et blonde* 7500. — *Par la belle au chief blondel* C.M., IX,35. — *La damoisele au chief blondet* C.M., IV,25. *Et quant je vis son chief blondet* C.M., IV,26. Par substantivation, *blondette* arrive à désigner une femme blonde: *La blondette por cui morrai* C.M., V,6. *Adonc me prens a sejourner Selon la blondete au vis cler.* C.M., IV,40. — *Ceste ert de totes la plus belle, Sa bloie crine li cercele.* E. 3305. — *Belle et blonde et colorée Moi plect quanqu'il vous agree.* Th. VIII,9—10. — Trois adjectifs de ce groupe proviennent du domaine de la clarté (*clair, luisant, reluisant*): *La dame prist qui cler ot le visage.* Ch.G. 14898. *Ma seror au vis cler* Ch.G. 12756. On qualifie de clair non seulement le visage, mais, par synecdoque, la femme même: *La feme espousa qui est clere.* C.P. 1709. *Par le flans embrace sa feme Qui plus est clere d'une geme.* C.P. 498. *El fu une clere brune, le vis avoit cler e luisant. Je ne sais fame plus plaisant.* R.R. 1240—42. *La char plus tendre qu'un poucins, Front reluisant, sorciz voutiz.* R.R. 528—9. *S'ot le chef blond e reluisant.* R.R. 853.

87. Assez souvent, on cumule différentes expressions de beauté: *Et li vallés fu grans e fors et biax et gens et bien fornis.* A.N. X,4. *Un vis savouré, gracieus, dous et fres et tendre* M. 2488. On rencontre de pareils amas d'expressions de beauté le plus souvent dans les descriptions des femmes: *fame moult plaisant De biau corps et de chief luisant Et de cler vis et de biaux yeulx.* R.G. 6885—7. *Briement el fu jonete e blonde, Sade, plaisant, aperte e cointe, Grasse, graillete, gente e jointe.* R.R. 1014—16. *Mar fu li miens cors biaux et gens Mes clers vis, ma douce faiture* E. 4710.

Nous faisons remarquer que d'après ces descriptions et d'après certains exemples cités auparavant, on qualifie la beauté de la face par les adjectifs *blanc, coloré, vermeil, gent, traitiz, doux et cler.* Le beau visage est *gracieux, cler, blanc, long, traitiz, avenant, savouré, frais, tendre, doux, bien fait, bien formé* et (ou) *alis*. Les yeux plaisent s'ils sont *vairs, rians, bien faits, gros, jolifs*. La bouche doit être *bien faite, gente et fraîche*; les cheveux (crins), *blonds, blondels, blois, sors, delgiés, luisants, reluisants*; les sourcils, *bien faits, faits à devise, delgiés, grailles, traitis, voûtés, enarchiés*; le nez, *bien fait, fait par grant entente, bien assis, bien seant, traitiz*; les membres, *bien faits, bien formés, faitis*; les bras, *gents, bien moulés*; les flancs, *genz, faitis*. Un beau corps est qualifié comme *plaisant, gent, gensi, gentil, avenant, gai, renvoisi, amoureux, bien fait, bien formé, (bien) moulé, bien taillé (bien) fornis, graille, gras, eschevi, alignié, delgié*. Une belle femme est *gracieuse, douce, doucette, mignotte, tendrette, cointe, avenante, alise, blanche (comme une fleur, un lys), bien taillée*. Un bel homme est *bien fait, bien formez, bien taillé, bien fornis, sotil, gentil, gent, avenant, mignot, alis, alignié, delgié, gresle*. Un bel enfant est le plus souvent caractérisé comme *gracieux, gent* ou *bien taillé*. Constatons enfin que la beauté du chant est indiquée par les adjectifs *doux, soef, seri, deliteus* et *gracieux*; celle de l'odeur, par *sade et delicios*.

Nous croyons que la liste des mots nouvellement apparus dans notre champ au XIII^e siècle pourra être de certaine utilité. La voici: *rembellir, parembellir, embellissement, biautor, biauture, majestise, nobleté orgueillos, bobant, richesse, plaisamment, (bien) séant, joli, joliquement, joliete-*

ment, gentilment, gensi, sade, savouré, douceureux, délitabledé, délital, délitaire, délitant, délicatif, riant, gai, renvoisi, seri, faitissement, melodiusement, atrayant, delis, délicieusement, acesme, gracieux, gracieusement, cortoisement, mignotement, mignotie, mignonnement, afaitié, tendre, tendret, acesmement, adober, cointir, cointerie, gorré, attifé, s'afaitier, apresté, desguisier, (s') empipoder, faissié, enflorer, joint, faitis, bon, bien compassé (corsu, faitiz, formé), alignié, graille, graillet, potelé, fait à devise (par grant entente), blanchet, blondel, blondet, reluisant.

Nous ajoutons un tableau statistique des plus fréquents lexèmes étudiés dans le présent chapitre espérant qu'il puisse rendre de bons services au lecteur.

	AN	AY	B	CC	CP	ChG	E	ER	GD	GW	HB	M	Q	RG	RR	Th	VP
acesmé, -er		2		9		2	1	7	9		2			3	3	1	3
adoubé			2			1		1		5	1						
alignié		9								6						1	1
atour		4		6			1	1	3					5	3	1	
atourné, -er		7		1				3	11		9		4	4	7		
avenant	2			6	8	1	3	4	1	2		2		9	2	1	5
bel adj.	44	131	116	60	27	43	123	102	231	86	64	65	71	113	78	67	24
bel adv.		15		12		9	12	23	14	1	7	4	3	7	6	11	1
la belle			6			1	12	45	3	2	1			5	7	10	1
bellement	1		1	3		8	3	1	7		17					2	
beauté	1	18	10	14	7	5	20	20	22	8	29	25	7	18	8	48	5
bien fait	2	2		1	1			2	2	1				1	4		1
bien ouvré		1		3					2	3				1			
blanc	2						3			2				11			
blond	4						8		6					6			
clair	10				7	9	6	31	1	3		2		5	5		
cointe				7	2		1		1			4			12	4	
cointement		4		1								1			2		
doux	2	1		1			2		2	8		2		4	5	8	
doucement					1					4				3			
embellir		1					1		7			1	3		3	1	
garnement		1		2			2	2	3			3			2		
gent	9	13	18	16	9	11	9	34	10	12	8	11	1	22	5	13	1
gentement			4	6						2	1						
gentil	1	5			2		3	1	2		11	1		2	1		

	AN	AY	B	CC	HB	CP	ChG	E	ER	GD	GW	M	Q	RG	RR	Th	VP
gracieux				4								4	1				
joli		2		11												2	
mignot(ement)				(2)				1(2)							7 (1)		1
moulé		1		1				7									
noble		2		5		2	1			2		2					
noblement		1	1	6		4						2				1	
plaisant				7	1			11	2				1	9		2	
riche		3		3			10		4	7		2	12				
richement		1		3				5		7			4				1

Beau et *beauté* se disent le plus souvent en parlant des hommes et des femmes, mais le pourcentage des occurrences diffère beaucoup. Le tableau des nombres d'occurrences dans les œuvres dépouillées le prouve le mieux.

BEAU	AN	B	CC	CM	CP	ChG	E	ER	GC	GW	HB	M	Q	RG	RL	RR	VP	Th
femme	8	55	18	11	18	14	25	43	3	30	4	19	12	47	4	13	15	16
homme	6	16	11		5	5	15	9	6	14	21	10	10	9	2	5	2	10

BEAUTÉ	ABR	AY	B	CC	ChG	E	ER	GC	GW	GD	HB	HV	M	Q	RG	RL	Th
femme	1	11	4	12	5	11	8	4	8	18	21	4	20	4	9	6	16
homme	3	4	3	1	—	2	5	1	—	4	7	1	1	—	5	—	8

Dictionnaires cf. p. 70.

Œuvres dépouillées

- A.B.F. Adam le Bossu, *Le jeu de la feuillée* (éd. E. Langlois), Paris, Champion, 1911.
- A.B.R. Adam le Bossu, *Le jeu de Robin et Marion* (éd. E. Langlois), Lille, Thorin et fils, 1896.
- A.N. Aucassin et Nicolette (éd. M. Roques), Paris, Champion, 1925.
- A.Y. Amadas et Ydoine (éd. R. Reinhard), Paris, Champion, 1926.
- B. *Blancandin et l'orgueilleuse d'Amour* (éd. F. P. Sweetser), Genève, Droz — Paris, Minard, 1964.
- C.C. *Le roman de Castelain de Couci et de la dame de Fayel par Jake-mes* (éd. M. Delbouille), Paris, Société des anciens textes français, 1936.
- C.M. *Les chansons de Colin Muset* (éd. J. Bédier), Paris, Champion, 1912.
- C.P. *Le roman du Comte de Poitiers* (éd. B. Malmberg), Lund, Thèse de doctorat, 1940.

- Ch.B. *Le chevalier au barisel* (éd. F. Lecoy), Paris, Champion, 1955.
 Ch.G. *La chanson de Godin* (éd. F. Meunier), Louvain, 1958.
 Ch.S. *La chastelaine de Saint Gilles*, Halle, Niemeyer, 1919.
 E. *L'Escoufle* (éd. H. Michelant et P. Meyer), Paris, Firmin-Didot, 1894.
 E.R. *Enfance Renier* (éd. C. Cremmesi), Istituto ed. Cisalpin, Università di Milano, 1957.
 G. *Gauthier d'Aupais*, Paris, Champion, 1912.
 G.A. *Le garçon et l'Aveugle* (éd. M. Roques), Paris, Champion, 1911.
 G.D. *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, Société des anciens textes, USA, 1965.
 G.W. *Gui de Warenric* (éd. A. Ewert), Paris, Champion, 1932.
 H.B. *Huon de Bordeaux* (éd. P. Ruelle), Université libre de Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles — Presses universitaires de France 1960 (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres, t. XX).
 H.V. *Huon le Roi de Cambrai, Le vair palefroi* (A. Langfors), Paris, Champion, 1912.
 M. Jehan Maillart, *Le roman du Comte d'Anjou* (éd. M. Roques), Paris, Champion, 1931.
 M.S.A. *Mariage des sept arts* par Jehan le Teinturier d'Arras (I) et version anonyme (II) (éd. A. Langfors), Paris, Champion, 1923.
 Q. *La quête de Saint Graal* (éd. Pauphilet), Paris, Champion, 1949.
 R. Rutebeuf, *Le miracle de Théophile* (éd. G. Frank), Paris, Champion, 1925.
 R.G. Jean Renart, *Galeran de Bretagne* (éd. Foulet), Paris, Champion, 1925.
 R.L. Jean Renart, *Le lai de l'Ombre* (éd. J. Bédier), Paris, Firmin-Didot, 1913.
 R.R. Guillaume de Lorris, *Le roman de la Rose* (éd. E. Langlois), Paris, Champion, Société des anciens textes français, II, 1920 (4058 vers.).
 Th. *Les chansons de Thibaut de Champagne*, Paris, Champion, 1925.
 V.P. *Trois contes français du XIII^e siècle* tirés du recueil des *Vies des Pères* (éd. G. Bornäs), Lund, 1968.

La plupart des textes cités ont été dépouillés par Mme Marie Cazal qui, en préparant un vaste ouvrage sur les expressions lexicales des concepts du domaine esthétique (ouvrage basé sur trois ou quatre dizaines d'œuvres littéraires du XIII^e siècle), a mis à ma disposition ses matériaux avec la permission de m'en servir dans mon présent ouvrage. Je l'en remercie vivement et lui exprime toute ma gratitude pour cette sorte de collaboration.

88. Au XIV^e siècle, la structure du champ conceptuel de la beauté reste en principe telle qu'elle fut au siècle précédent. Les modifications que le champ a subies ne concernent que le nombre des membres des aires particulières, y compris le centre, et le contenu de quelques-uns de ces membres.

Le centre du champ continue à être formé par *bel-beau*, qui en forme le noyau avec *beauté*, et par quelques mots étymologiquement apparentés qui couvrent le reste du centre, à savoir: l'intensif *tresbel*, *bel* et *belle* substantivés, *beauté* concrétisé, *belor*, l'adverbe *bel* et les verbes *embelir* et *abelir*.

Beau peut qualifier quoi que ce soit, mais le plus souvent il qualifie la beauté d'une femme. Dans les trois œuvres dépouillées de Deschamps, nous avons trouvé 51 occurrences de *belle* accompagnant les dénominations des femmes sur 146 occurrences en total (*beau* ne se dit d'un homme que 9 fois). La disproportion dans le nombre d'occurrences concernant les femmes et les hommes est moins frappante dans l'Espinette amoureuse de Froissart (17 : 5) et chez Guillaume de Machaut.

Deschamps se sert de *beau* relativement souvent en parlant d'un lieu (25 occurrences) et des yeux (10 occurrences), G. de Machaut, en qualifiant des abstraits: *Belle femme est trop perilleuse*. D.M. 2718. *li biaux Paris* F. 648, *vos biaux yeux* D.R. DCCIV, 164,20, *biau lieu* D.R. DCXXXVI, 95,3, *son biau port* M. II,8,199, *une chambre mout belle* M. II,146,3991, *Me mist un trop biau diamant* M. II,150,4074, *belle fourme* M. II,133,3657, *belle melodie* M. II,146,3977.

Pour insister sur l'idée de beauté, on remplace *beau* par l'intensif *tresbeau*, éventuellement on combine *beau* ou *tresbeau* avec *plaisant* ou (et) *doux*: *Absalon le tresbel* D.B. 233,20, *un virelay plaisant et bel* F. 3328. *Tant est belle, plaisans et douce De corps, de mains, d'ieux et de bouce*. F. 969—970. *Tresbelle et douce ymaige* D.B. 230,10. Chez Guillaume de Machaut, *belle* est souvent accompagné de *bonne*: *De tous seur toutes belle et bonne* M. II,3,55. *De la belle et bonne sans per la douce face*, M. II,51,1411.

L'idée de beauté ne figure pas dans le contenu de la tournure «(il) fait beau + infinitif» ni dans le syntagme *biaus et bons*: *Beau fait aller au chastel de Clermont, Car belle y a et douce compagnie*. D.R. DCXVII,76,1. *Biaux et bons et moult profitables Il s'en troeve courtois et ables*. F. 3875. *Belle* garde toutefois son sens dans le syntagme *belle et bonne* caractérisant une femme: *Par un regart, se Diex m'aye Que la belle et bonne me fist*. F. 759.

Sans idée de beauté, *beau* continue à être employé en tant que terme d'affection ou de respect en apostrophe: *beau fils (ami, mestre, sire . . .)*, *beau doux fils*, etc.

Substantivé, *le bel* continue à désigner le beau temps, *la belle*, à désigner une belle femme: *Après le lait il fera bel*. M. II,99,2702. — *Il vous souvient de la belle aux crins blois*. M. I,91,902. *La belle aux doux yeux gracieux*. D.B. 345,19. *Où la belle est qui a vostre cuer tient?* D.B. 349—350.

— En apostrophe, *belle* et *tresbelle* ne sont pas obligatoirement accompagnés de l'adjectif possessif (ou de l'article): *Dist ensi quant Ydoree ot: «Belle, il faut que tout ce se face, Mais tous jours me verés en face. F. 2704—6. M'aymerez vous, tresbelle et bieneurée? D.B. 241,7. On rencontre la belle fréquemment chez Froissart (25 occurrences), mais rarement chez Deschamps (8 occurrences).*

L'adjectif diminutif *belet* substantivé fait partie du syntagme *dire son belet* «flatter» qui n'appartient pas, bien entendu, au centre du champ: *Je sui la sotte vielle qui a chascun dit son biau belet. Peler V,8111 (Tob.).*

Belour («beauté») est rare: *Aussi qu'Asalon et Abel toute biauté d'omme sormonte Nule belour a lui ne monte Que li soleus puet a couvrir. Watricq., Li dis de l'Eschiquier 287, Scheller (God.).*

Beauté, le second terme du noyau, a une très haute fréquence chez Deschamps (92 occurrences dont 59 relatives aux femmes), mais il est peu fréquent chez Machaut (10 occurrences) et chez Froissart (6 occurrences, toutes concernant les femmes): *Tost passe la beauté de l'age. D.M. 6389. Croist en biauté sans nul sejour. M. II,59,1630. Sa grant biauté mon cuer ravi. M. II,4,90. Onques biauté si affinée Ne pot estre sans Pitié née. M. I,38,749. — Beauté peut être renforcé par l'adjonction de grâce: De la femme beauté et grace D.M. 5700.*

L'adverbe *bel* est assez rare: *Vois-tu celui là Qui bel se deduit et de-
porte? M. I,156,560—561. Me va si bel comme enchantant. M. II,15,412. Dedens une chambre aournée Si bien, si bel, si cointement . . . N'avoie veü pareille. M. I,175,1134—8.*

Comme aux époques précédentes, *embelir* a le sens de «rendre beau», tandis que *abelir* a celui de «paraître beau, plaire»: *Vueille embelir a ce jour vostre face. D.B. 389,3. Maint homme ainsi leur abelit. D.M. 10193.*

89. Dans le reste du champ, on peut distinguer six aires, les mêmes comme au XIII^e siècle, mais dans celle de la beauté supérieure, il y a trois sous-aires.

La première sous-aire, qui a trait à l'admiration et (ou) à l'étonnement s'est restreinte au minimum. Des quatre membres qu'elle avait au XIII^e siècle, seul *merveille* «chose qui frappe d'étonnement par sa beauté» a survécu: *Estelez fu le ciel a grant merveille. D.B. 346,12.*

La deuxième sous-aire, ayant trait à la noblesse et à la richesse, renferme 16 lexèmes: A) *gent, noble, noblement, noblesse, nobloie, noblois*; B) *magnificence, magnifiance, magnifice, haut, royal*; C) *pompe, apareil, somptueux, spécieux*; D) *précieux, riche*. Exemples:

A) *Gent* peut, bien que rarement, indiquer une beauté majestueuse: *En une nef grans, gente et fors F. 120. Dans certains contextes, qualifiant le mot corps, gent a conservé, grâce à son sens primitif de «bien né», l'idée d'une beauté supérieure: Quant vo gent corps remir, Tout mech arriere. F. 4100. Et son corps gent qui n'a pareil M. II,46,1262. Quant li souvient du gent corps gracieux . . . D.B. 11. Nous faisons remarquer que, chez Deschamps, sur 37 occurrences de *gent*, 25 concernent le corps féminin. — Car le fils de royne et de roi Ne puet faillir a noble arroi. F. 489—490. Gent corps joliz parez de noble atour D.B. 308,2. Mentionnons que *noble atour* se répète souvent chez Deschamps (D.B. 265,12; 312,2; 345,12 . . .). Le roy . . . fist mout noble feste. Chron. norm. 36, Soc. hist. de Fr. (God.).*

Ne se contentant pas de *noble*, Deschamps se sert de *tresnoble*: *Tel fleur croist a tresnoble vergier*. D.B. 288,25. *tresnoble atour* D.B. 294,9. Ailleurs il combine *noble* avec *gent*: *Et miroir por moy ordonner D'ivoire me devez donner Et l'estuy qui soit noble et gent*. D.M. 1307—9. *Gent corps et noble et poly* D.R. DCCXLVIII,229,18. — *Noblement* a un sens analogue à celui de *noble*: *Si avoit une suer, moult grant dame qui le vint veoir a grant foyson et gens et moult noblement adournee de riches robes et d'atour de perles et de precieuses pierres*. Latour Landry 61 (Tob.). — *Noblesse* et *nobloie* renchérissent, dans certains contextes, sur beauté: *Mais la flour est de tel noblece Que la pointure petit blece*. F. 387—8. *Il monstre as grantz seignurs la noblece* (Variante: *noblesce*) *de ceste vie e lur promet la noblece plus large en l'autre vie*. N. Bozon, Cont. mor. 124 (Tob.). (II) *fu armez par grant noblois D'un cuir de lyon*. Ovide mor. III,66 (Inv.gén.).

B) *Magnificence*, employé en parlant de la beauté de ce qui appartient à un souverain ou à toute personne puissante et riche (vêtements, stature, gestes, etc.), annonce toujours un grand air et implique l'idée d'admiration et (ou) de respect: *Aornez de nos royaux aornemens, il chevauche là en grant magnificence*. Bercheure f° 30 (Li.). — *La magnifiance de Dieu*. Ovide mor. VIII,2339 (Inv.gén.). — *Magnifice* est son synonyme: *Magnifice et largesce que doit avoir par especial tout bon prince*. Oresme, Eth. Richel. 204 f°, 358° (God.). — *Qui gent corps a, jeune, fresche, joly, De hault atour, de lignie royal*. D.R. DCCLXXI,269,7.

C) *Pompe* est sémantiquement assez proche de *magnificence* désignant, entre autres, un appareil magnifique: *Il donne grans disners comme noces où il fait mettre pompe ou tels precieux paremens*. Oresme, Eth. 117 (Li.). — Peut-être pourrait-on citer ici *appareil* qui, dans le contexte suivant, paraît avoir le sens de «grande beauté»: *Et son corps gent qui n'a pareil De douceur, de cointe appareil, Vers moi guenchist*. M. I,46,1263. — *Somp-tueux* attesté dès ce siècle, désigne ce qui est pompeux, magnifique, splendide: *Qui (= St Bernard) dit que nopces sumptueuses Aux marians sont dommageuses*. D.M. 1453. *Feste... moult somptueuse*. Récits d'un bourg. de Valenciennes, dans Delb. Rec. (Li.). — *Spécieux* a un sens assez proche: *N'il est espece specieuse, Mais est chose maugracieuse*. J. Le Fevre, La Vieille II,2207 (God.).

D) L'idée de richesse est la plus prononcée dans *précieux* et *riche*: *Lors prist un anel en son doy Bel, bon, chier, precieus et riche, Et doucement en mien le fiche*. M. II,76,2095. *Et dalés avoit une tente Bele et riche et trop bien tendue*. M. II,174,449. (Si vi) *Un batel si bel et si riche Que s'il fust au duc d'Osteriche*. M. II,164,141.

Dans une troisième sous-aire, récemment apparue, figurent *parfait* et *magistralement* dans le contenu desquels domine l'idée de perfection; l'idée de beauté n'y est que complémentaire, généralement très faible de sorte que l'appartenance au champ de la beauté (à sa limite) est contestable: *Magistralement y estoient faitz plusieurs serpens*. Perceforest II,XLI (God.). *Se plusieurs choses sont dont chascune est parfaite, celle que nous querrons, ce est la tres plus parfaite*. Oresme, Eth., B.N. 204, f° 254° (God.).

90. Dans l'aire de la beauté moyenne, *joli* (employé le plus souvent pour qualifier la femme) affermit sa position du membre central tout en gardant maintes acceptions par lesquelles il n'appartient pas à cette aire

ni même au champ de la beauté et auxquelles nous ne nous intéressons donc pas. Exemples: *Il n'est nulz plus doulz attrait Que d'amer dame jolie*. D.B. 338, 17—18. (*Dames d'honneur*) *trop vos messiet se n'avez corps joli*. D.B. 309,28. *Moult est mes tresor jolys, S'en garderay la clavette*. D.R. DLIV 9,31. *Pour moy d'un si joly son Quanqu'il fait me semble bon*. D.R. DCCLI 234,14. Renforcé par *tres*, il devient synonyme approximatif de *beau*: *Qui veult veoir tresjolie maison* D.B. 268,1. Par l'adjonction de *gent*, on arrive à un résultat analogue: *Car vostre gent corps joly M'a a ly Attrait cuer et volenté*. D.R. DCCLIII,237,9.

Autour de *joli* se groupent les autres membres de sa famille étymologique qui font aussi partie du noyau de cette aire — *joliet*, *joliquement*, *jolieté*, *joliveté*, *joliver*; *Je suis gaye et joliette*. D.R. DLIV 9,20. *Et s'en vont en un praellet Qui estoit bel et joliet*. Modus 118,170 (Tob.). *En une cambre bien parée Et tres joliquement arree Tant d'orilliers com de tapis*. F. 3268—70. — *Joliquement* accolé à *bien* s'affaiblit sémantiquement ou devient même vide de sens: *bien et joliquement* devient synonyme de *bien* et *bel* et donc aussi de simple *bien*: *C'est bien et joliquement dit*. M. II,128,3506. Il est toutefois vrai que, dans des cas pareils, *bien* est mis en relief et, éventuellement, exprime, en plus, un contentement. — *Il m'est avis qu'il soit acointes de trestoute jolieté*. M.I. 157,603. — *En ces flours a moult de delis, De deduit, de joliveté*. D.M. 5821. — *Tu as pris une femme la quelle tu as fait joliver* (Cf. Du Cange «*jocare*»).

91. Le reste de cette aire est constitué par certains syntagmes commençant par *bien* (cf. ci-après la partie concernant la beauté du corps) et A) par les lexèmes *plaisant*, *tresplaisant* et *plaisamment*, qui y appartiennent constamment, et B) par certains autres qui, dans d'autres contextes, font partie d'autres champs et qui enchérissent plus ou moins sur *joli*, *plaisant* et leurs dérivés: *cointe*, *cointement*, *gent*, *gementement*, *gentil* et *faitis*:

A) *Dous plaisans ieuls De ma dame, vairs et gentieus* F. 1898—9. *Que une balade nouvelle Que j'avoie plaisans et belle Faite de nouviel sentement* F. 919—921. *Plaisant* se combine généralement avec d'autres adjectifs dans le contenu desquels figure l'idée de beauté. Le caractère laudatif de *plaisant* peut être renforcé par *très*: *S'ot en mi lieu un arbrissel... Si tres plaisant, si delitable*. M. I,15,54. — L'adverbe *plaisamment* est assez rare: *Et se savez parler très bel et plaisamment*. H. Capet 568 (God.).

B) *Ce fu dame joeune, cointe et jolye, Douce et plaisant qui a cheveur d'or fin*. D.R., DCXXII, 81,4. *Encore se la nourrice est belle, cointe, jolie et bien apperte* D.M. 102,3034. *Si montames par les degrez En une chapele moult cointe, D'or et de main de maistre pointe*. M. II,143,3891. *Adonc fist li rois de France tendre... un pavillon de vermeil samis moult cointe et moult rice*. Froissart V,26 (Inv. gén.). — *Par un matin cointement m'acesmay*. M. I,5710. *Dedens une chambre aournée Si bien, si bel, si cointement Qu'onques mais... N'avoie veü pareille*. M. I,1134—7.

Gent étant très souvent employé, la notion d'un degré très élevé de beauté s'affaiblit dans son contenu et *gent* s'approche sémantiquement de *joli* tout en lui restant supérieur: *Pour ma très douce dame gente* M. II,14, 383. *Ou maint ma dame au gent atour?* M. II,123,3358. *Nous trouvames une fontaine bele et gente*. M. II,174,447. *Genz corps joliz, parez tres riche-*

ment D.B. 255,5. On rencontre *gent* même en fonction d'adverbe: *Qui (= huis) trop bel seoit et gent*. M. II,29,797. — Généralement on emploie toutefois *gentement*: *Li bastars de Flandres... se rengerent mout gentement sus la place*. Froissart XI,119 (Inv.gén.). *De rire et jouer gentement* M. II,175,467. — *Gentil* est presque synonyme de *gent*: *Car garnis ies... de gentil atour*. F. 2935—6. — *Or veons un petit comment Guillaume est faitis et cointes*. M. I,157,601. *Si me mis briefment au retour Vers son gent et faitis atour*. M. II,152,4139—40. (*Qui est*) *simple, faitis, apert et cointe, m'acointoit*. M. II,12,319.

92. L'aire de la beauté agréable renferme les mots: A) *aménité, delitosement, doux, doucet, savoureux*; B) *envoisié, gracieux, gent, gentil*; C) *frais, souef, gai*; D) *mélodieux, mélodieusement, clair, seri*:

A) *L'aménité du paradis terrestre* G. de Digullev., *Trois peler*. f° 5^b (God.). *On ne doit mie son cors deliteusement maintenir et aourner* J. Le Bel, *Li Ars d'Amour* I,448, *Petit* (God.). *Qui sur toutes estes la douce flour* D. B. 347,10—11. *Son dous regart*. M. II,13,335. *Je regardai lors son dous vis*. F. 710. — Une plus grande affection se trahit par l'emploi de *tredoux* et du diminutif *doucet*: *Belle et bonne est et trespouce en parler* D. B. 344,22. *Mais sa bouchete... Toudis riant, savoreuse, doucette Me fait languir, quant mes cuers la regrette*. M. I,70,342. *Quant je remire le gent corps savoureux, La grant biauté... D. B. 344,9—10.*

B) *Tant qu'il avint qu'en une compagnie Ou il avoit mainte dame jolie, Juene, gentil, jouieuse et envoisie, Vins par Fortune... M. I,281—4. Et certes c'est gracieuse journée*. D. B. 307,9. *Je sui... chassez... Du plaisant lieu gracieux, savoureux*. D. R. DLXIX, 28,10—15. — *Car pour quoi vo fresce coulour, Vo gent maintien, vo simple atour, Vo bel parler, plain de doucour... F. 4000—4002. Sans vous, dame... vivre ne vouldroie fors quant... de vous me souvient Lors me membre du doulx contentement Du gentil corps de vous tresbelle et quoye*. D. B. 249,5—10. Il est intéressant que, chez Deschamps, 8 sur 12 occurrences de *gentil* qualifient le corps féminin.

C) *Diex, come est fresce de coulour! Maintien joli, corps frisce et gent!* F. 642—3. *La plus frice dame dou monde* F. 717. *S'en feroi je ma dame frice Honnour et feste*. F. 2158—9. *Delié cuirien blanc et souef avoit sus toute rien Resplendissant si qu'on mirast bien*. M. I,72,389—90. — *Certes, belle, vos dous samblant Vo gent maintieng, vo corps le gai*. F. 77,1110—12.

D) En parlant des perceptions auditives, on se sert des mots *mélodieux, mélodieusement, clair et seri*: *Et puis des oisillons les chans Qui estoient melodieus... M. I,155,527. Voix mélodieux* Oresme, *Thèse de Meunier* (Li.). *Les oisillons chantent mélodieusement*. *Modus* f° XIV, verso (Li.). *une bele vois, clere et seinne* M. II,58,1605. *Avoec elles fumes en voie. Diex! que li temps estoit jolis, Li airs quois et clers et seris*. F. 3655.

93. L'aire de la beauté délicate et tendre comporte les lexèmes: A) *délié, déliéement, délitable, grâce, gracieux, gracieusement*; B) *gent, doux, trespouce, doucet, douceur*; C) *déduisant, gai, faitis, faitisset, faitisseté*; D) *mignol, mignot, mignotement, tendre, fin*:

A) *J'ay oy dire que li angles... De vois delie, seinne et clere* Loent en chantant Dieu le pere. M. I,10,117. — *Un hault tabernacle... bien delieement ouvré* Invent. du duc de Berry, Laborde, Emaux (God.). *Temps gracieux, plaisans et delitables*. D. R. DCXX,79,2. *S'ot en mi lieu un arbris-*

sel . . . Si tres plaisant, si delitable Et comment que li lieus fust gens . . . Delitables et pleins de joie. M. I,15,54—70. *Force, biauté, vie perpetuer Et grace aussi en un estat tenir.* D. B. 232,3—4. *Corps gracieux et de gente façon, Sage en maintien, tresor c'on doit eslire Pour tout honneur.* DCLXXXI,140,8. *Gracieux* peut être mis en opposition à *laid*; *S'elle fut laide ou gracieuse* D. M. 230,7057. — *Gracieusette, la tres douce Gillette* Jeh. Lescurel, Chans. ball. et rond. XII, Bible elz. (God.). — *Un clerc l'avoit rimée (la chanson) tant gracieusement . . .* Baud. de Seb. VI,394 (Li.). *Lors parla gracieusement.* M. I, 21,245.

B) *Gratieus et gens Samble il a toutes jones gens.* F. 9. *Garni d'une douce peinture* F. 48. *Feroit sa harpe par doulz sons.* D. M. 254,7829. *Qui en son doulz chanter se vante* D. M. 241,7434. *Pour douce odeur grant punesie* D. M. 194,5930. — L'idée de tendresse se fait plus sensible dans le diminutif *doucet* et dans l'intensif *tresdoux*: *Je vous vy la, c'est ce dont je m'esmay Si tresplaisant, si belle, si doucette Que des ce jour loyaulment vous aymay.* D. B. 287,9—11. *Adieu, adieu, tresdoulce creature.* D. B. 347,1. *Tresdoulce fleur toute blanche et vermeille* D. B. 279,1. *De chasteté le tresdoulz lis* D. M. 201,6137. L'idée de tendresse peut s'évanouir ou, au contraire, venir en premier plan et devenir dominante si *doux* et *tresdoux* sont employés avec les noms en apostrophe: *Beau tresdoulz filz, oy et m'entens.* D. M. 7622. — Les notions de beauté, de délicatesse et de la tendresse figurent aussi dans le contenu de *douceur*: *De tous oysiaux la douçour et le glay* D. B. 304,8.

C) *Einsi va son corps deduisant Toutes heures en bien faisant.* M. I,158, 609. *Vous savez que la turterelle Qui est faitice, gente et belle . . .* M. I,193, 1636. *Celle damoiselle jolie Qui estoit a ce clere amie C'estoit li ente faitisete Comme une douce pucelette Ou grant vergier d'Amours planté.* M. I, 222,2494—7. *Ycelui Helius, par ses vaisseaulx humbles, fist desplaisance au peuple qui commençoit ja a entreprendre faitissetez et mignotises.* Oresme, Rem. de fort., Ars 2671, f° 68 r° (God.).

D) *Et la chantoit le rosignols En son chant qui fut moult mignols.* Frois. Poés., Richel. 830, f° 23 v° (God.). *Car m'esveilla li dous rossignos qui jolis estoit et mignos* M. II,160,40. *Par maistrise mignotement chauciez* M. I,71,397. *le corps tendre* F., p. 55. *Carriaux fins de belle façon, D'or fin d'ouvrage de Damas* D. M. 5756.

C'est ici qu'on pourrait mentionner l'emploi de *poésie* au sens de «beauté de l'expression poétique»: *Comme se la metamorphose L'en mettoit en langue rural Ou poesie est toute enclose Exponible a bon sens moral.* G. de Digulleville, Trois pelerinages f° 1^b (God.).

94. Dans l'aire de la beauté élégante figurent, dans certains contextes, les mots *gracieux*, *faitis*, *cointement* et *cointerie*: *Je remir votre gracieux atour.* D. B. 308, *Son gent et faitis atour* M. II,152.4140. *Par un matin cointement m'acesmay.* M. I,57,10. *Et si le (mantel) me met en chantel par maniere de cointise . . .* Frois., Le joli buisson de Jonece 1119, Scheler (God.).

95. Dans l'aire de la beauté artificielle qui reste très étendue comme dans les étapes précédentes, on trouve de nombreux lexèmes, en particulier les verbes exprimant l'action de (se) parer et les substantifs dénommant différentes sortes d'ornements. Le noyau de cette aire est formé par les

verbes (*se*) *parer*, (*s'*) *orner* et par leurs dérivés *parant*, *parement*, (*a*)*orne-*
ment, *aorner*: *Avoec aultres la dame voi; D'un biel corset estoit patee*. F.
 3221—2. *Une cambre bien patee* F. 3269. *Dont vis me fu en mon dormant*
Qu'en une cambre bien parant, Bien aournee et bien vestue De tapis-
serie . . . m'esbatoie. F. 2621—5. *Une tonaille avec biaux parements* Memo.
 Arch. Touraine XLI—9,1384 (Inv. gén.). *On mena l'espousee en ung riche*
lict de parement. J. d'Arras, Melus 269, Bible Elz. (God.). — *Aourné de*
beaus vestemens D. M. 5361. *Fortune décorée, parée et aornée* Oresme,
 Eth. 24 (Li.). *Les corps ornoient*. G. Muis. II,25 (Tob.). *Vestuz s'en est et*
bien ornez li raicles. Lyon Ys. 1691 (Tob.). *Les couvertures ou autres hor-*
nemens 1336, Cart. de S. Etienne Vignory 93, J. Arbaumont (God.) *Sal-*
lemon . . . dit dolent au jouvencel Auquel folle femme mortel Fait de divers
adournemens . . . De soy monstrier en mainte place. D. M. 5729—32.

Dans le reste de cette aire figurent: A) *atour*, (*a*)*cointoier*, *cointir*, *coint-*
tise; B) *acesmer*, *acesmeure*, *garnement*; C) *appareiller*, *afringoter*, *agentir*
 et *doré*:

A) *Je remir votre gracieux atour*. D. B. 347.9. *son gent et faitis atour*
 M. II,152,4140. — *Son noble atour bel et gent . . . M'acointoit et encor acoint-*
te Que me tenisse cointement, nettement et jolietement. M. II 318—22. *Qui*
 (= Lombart) *d'autre part veüst pingnier, Polir, cointoier, alignier, Vallès*
tranchans et eaus parer . . . C'estoit merveilles a vëoir M. II,144,3927—28.
 — *Pour la façon et paine de broder et cointir lesdiz sollers*. Comptes de
 l'Argenterie 139, 1352 (Inv. gén.). *S'ot un chappellet de rosettes, de mu-*
guets et de violettes, Par cointise mis en son chief. M. I,19,181—3. *La tierce*
avoit nom Attemprance Qui un chapelet de souffrance avoit sus son chief
par cointise. M. I,178,1195. (Ordonnance) *que d'un an homme ny femme*
porteroit or, argent, ne perles . . . ne autres cointises quelconques. 1356,
 Chron. de Saint-Denis ap. Laborde, Emaux (God.). *Gent corps joliz, parez*
de noble atour D. B. 294,9.

B) *Par un matin cointemant m'acesmay*. M. I,57,10. *Bele, gente et bien*
acesmée M. II,55,1507. *De grans richesses acesmée* M. I,182,1331. *Bien*
vestue et bien acesmée D. M. 1596. *Acesmé* peut être mis en opposition
 à *beau*: *Les graces Dieu n'ont pas toutes les gens Se l'un l'est biaux s'est-*
il bien acesmez. D. R. DCCXCII,300,10. — *Il prist . . . une maniere d'aces-*
meure qu'eles metoient en lor bras. Guiart, Bible, Gen. XLI, ms. Ste. Gen.
 (God.). — *Une robe de garnemenz*, 1351, Comptes royaux, ap. Laborde,
 Emaux (God.).

C) *On met moult grandement s'entente A ce chastiel bien jolier Et*
moult tres bien appareillier. Froissart, Meliador (Ed. SAT) 14771 (Tob.). —
Au lignolet le veulx chausser Et de robes l'afringoter. Deguleville, Rom.
 de trois pelerinages f° 43^c, impr. Instit (God.). — *Et son gent corps m'agen-*
tissoit. G. de Mach., Poés. Richel, 9221, f° 183^f (God.). — *Est l'istoire tres*
bien doree («ornée de figures rhétoriques») F., p. 126.

95a. La beauté du corps est caractérisée à l'aide de nombreux lexèmes
 qu'on aime souvent à cumuler. On rencontre dans cette fonction les lexèmes
 suivants: *bien façonné*, *bien fait*; *faitis*, *faitisset*, *frais* (*frisque*), *plaisant*,
gentil, *gent*, *cointe*, *joint*, *noble*; *baut*, *doux*, *droit*, *gai*, *savouré*, *poli*,
poupinet: *A nature tout estoit respondant Bien fassonné et de taille excel-*
lent M. I,72,383. — *Il fu bien fes* (= faits) *Et dittés amoureusement*. F.

706—7. *Le corps bien fait, frisque et joly* Melusine 3027, Michel (God.). — *Une damoiselle belle et fetisse* Mandev., ms. Didot, f° 8 r° (God.). — *Fault chaucés et cotte hardie, Courtelette afin que je l'en die: Vez la, biau piet et faiticet.* D. M. 1421. — *En corps gentil, fresche, plaisant et gay, de biau maintien, de gent contenenement.* D. B. 262,9—10. *Car quant je vi la gente taille De son corps faitis et adroit, Cointe, joli, gent, joint et droit, Assés longuet, grasset a point . . .* M. II,185, 752—5.

Plusieurs des exemples cités ci-dessus prouvent que souvent, par enthousiasme réel ou seulement affecté, feint, certains écrivains et surtout poètes cumulent de nombreuses expressions de beauté. Ajoutons encore quelques autres citations: *Le baut, le doulx, le poupinet, Le long, le droit, le gay, le savoureux, le gentil corps.* D. R. DCCLXXXIV,288,3. *Et pour estre gais et jolis, gens, joins, apers, cointes, polis . . .* M. I,7,30. *Car tant estoit parfaitement Bele, gente et bien acesmée Que Dieus de ses mains fourmée L'eüst; s'estoit elle d'affaire Bel, bon, gent, dous et debonaire.* M. II,55,1510. *Douce et clere, luisant et belle (eau)* D. M. 6203. *Temps gracieux, plaisans et delictables,* D. R. DCXX,79,2. *Avoit le cors . . . Gent, joint, joli, jeune, gentil, grasset, Lonc, droit, faitis, cointe, apert et graillet.* M. I,71, 374—5. Pour des raisons stylistiques, le corps et ses parties sont parfois qualifiées chacune par un autre adjectif renfermant l'idée de beauté: *Qui a gent corps, beaux yeux et douce face* D. R. DCCLXV,260,49.

Le goût de la sveltesse se reflète dans *eschevi, graillet*; celui de formes arrondies, dans *grasset*: *Tant a beau corps et achevi C'onques sa pareille ne vy.* Alard, C^{esse} d'Anjou, Richel 765 f°, 12 v° (God.). *Que deus fossetes En souriant faisoient ses joettes, Qui estoient blanches et vermillettes Pour embelir, et un petit grassettes.* M. I,348—351.

La beauté d'une femme peut être caractérisée à l'aide de nombreux adjectifs. Dans l'Espinette amoureuse, une femme est (ainsi que presque dans toutes les œuvres littéraires) le plus souvent *belle* (17 occurrences sur 51 occurrences de *beau* en total), mais on la traite aussi de *gente* (7 occurrences de 14 en total), *plaisant* (6 occurrences de 13), *jolie* (4 de 15), *fraîche* (3 de 7).

Nous faisons remarquer que le corps humain est qualifié surtout de beau, gent, gentil, joli, savoureux ou tendre; le visage, de clair ou gracieux; les yeux, de doux, plaisants, gentils et vairs; les cheveux, de blonds. Ne voulant pas répéter les exemples cités antérieurement, nous ne présentons au lecteur qu'un nombre restreint de citations concernant seulement les yeux et les cheveux: *dous vairs yeux plaisans et liés* F. 2013. *Douch vair oel fait par compas* F. 2210. *douls yeux humains* F. 3989. *douls plaisans ieuls* F. 1897. *voz biaux yeux* D. B. 383,18. — *Dont ses cevels demi lons Partissoit qu'elle eut biaux et blons.* F. 2634. *Elle est blonde et vaire* F. 4141. *vaire est et blonde* F. 1914.

96. Le nombre d'expressions de beauté varie selon les auteurs et les genres littéraires. Chez Guillaume de Machaut, nous en avons trouvé 41 dont 24 employées une fois. Dans l'Espinette amoureuse, il y en a 24 dont la fréquence est bien différente: 1—51 occurrences.

Certains adjectifs figurent dans plusieurs aires: *gent* dans les aires de la beauté supérieure, moyenne, agréable et délicate; *faitis* dans celles de la beauté moyenne, agréable, délicate et élégante; *gentil* et *plaisant* dans les

mêmes aires, excepté la dernière citée; *gracieux* dans celle de la beauté agréable, délicate et élégante.

Dans les textes dépouillés, nous avons trouvé une quarantaine de mots pénétrés nouvellement dans le champ de la beauté: 1° *magnificence, magnifique, nobloie, haut, royal, pompe, appareil, somptueux, parfait, magistralement* (beauté supérieure); 2° *joliet, jolivement, joliveté, plaisamment* (beauté moyenne); 3° *aménité, delitosement, doucet, savoureux, clair* (beauté agréable); 4° *deliement, délitable, grâce, déduisant, faitisset, faitisseté, mignol, poésie* (beauté délicate et tendre); 5° *afringoter, parant, parement, acesmeure, agentir, doré* (beauté artificielle); 6° *poli, poupinet*. Il faut cependant constater que: 1° dans d'autres œuvres, il y a encore d'autres mots comportant l'idée de beauté qui s'emploient aussi au XIV^e siècle (*pompeux, pompeusement*, etc.) et 2° par contre, sept mots que nous n'avons pas rencontrés dans les textes plus anciens existent déjà aux siècles précédents: *parement* à partir du X^e; *magnificence, parfait, joliet, doucet* et *savoureux* dès le XII^e; *grâce* au XIII^e.

Nous ajoutons un tableau statistique contenant les expressions de la beauté les plus fréquentes dans les œuvres littéraires que nous avons dépouillées.

	M	F	D		M	F	D
abelir	5	2	3	faitis	7		
atour	4		5	frais		7	2
bel (adj.)	152	51	146	gent	17	14	37
bel (adv.)	6			gentil	4	2	12
beauté	52	6	92	gracieux	3	5	32
la belle	7	25	8	joli(f)	5	15	24
cointe	10	1	5	noble	15		14
doux	5	14	28	plaisant	1	13	7
tresdoux			12	poli	4		2
embelir	3	1	4				

Œuvres dépouillées

- D.B. Eustache Deschamps, Œuvres complètes, t. XXVII: *Ballades amoureuses* (éd. Marquis De Queux de Saint Hilaire), Paris, Firmin-Didot, 1882.
- D.M. Eustache Deschamps, Œuvres complètes, t. IX: *Le miroir de mariage* (éd. G. Raynaud), Paris, Firmin-Didot, 1894.
- D.R. Eustache Deschamps, Œuvres complètes, t. IV: *Rondeaux et virolays* (éd. Marquis de Queux de Saint Hilaire), Paris, Firmin-Didot, 1884.

- F. Jean Froissart, *L'espinnette amoureuse* (éd. A. Fourrier), Paris, Klincksieck, 1963.
- M. *Œuvres de Guillaume de Machaut*, t. I et II (éd. E. Hoepffner), Paris, Firmin-Didot, 1908 et 1911.

Dictionnaires cf. p. 70.

97. Au XV^e siècle, le noyau du centre de notre champ s'est conservé tel qu'il avait été aux siècles précédents, mais le reste du centre continue à s'appauvrir. On n'y rencontre plus *belais*, *belesor*, *belbel*, *anbelir* et *embeleter*, disparus vraisemblablement déjà au cours du XII^e siècle; *beubelet* et *belet* (au sens de «bijou»), au XIII^e siècle dans lequel on rencontre encore *parembelir*, *biautor* et *biauture*; *belor*, au XIV^e siècle.

L'adjectif *beau* est le plus fréquent. Nous en avons trouvé 130 occurrences chez Charles d'Orléans, 69 chez Antoine de La Sale, 70 dans les *Mistères du Vieux Testament* (10 de femmes, 10 d'enfants, 5 d'hommes, 16 de lieux, etc.), 158 chez Christine de Pisan (112 dans «Le livre des faits et bonnes mœurs...» et 46 dans «Le livre du corps de policie») qui fait accompagner de *beau* assez souvent différents mots abstraits (14 occurrences), surtout ceux qui désignent la parole (19 occurrences).

La forme renforcée *tresbeau* se rencontre au XV^e siècle plus souvent qu'auparavant. Nous l'avons rencontré 11 fois chez Charles d'Orléans (uniquement à propos des femmes) et 4 fois dans les *Mistères*. Parfois on renforce *beau* en y accolant *gent*, *joli*, *souverainement* ou *sans per* qui apparaît pour la première fois chez Charles d'Orléans (3 occurrences).

Exemples: *Il avoit une moult belle fille pucelle*. P.C.P. 52. *belle boursette* P.J.S. 82, *ung bel enfant* M. 375,9162, *si beau corps et si douce face* Ch. 55. *Adonques se doit monstrier un beau paradis terrestre*. M. I,27. *Que t'en semble, n'est elle pas tresbelle?* O.4. *Vraymant vecy un tresbeau fruit*. M. 248,6369. *En son escu (avoit)... un beau joly jeu de cartes*. V. 224. *Il est souverainement bel de corps*. P.R.Ch. 164.

Dans le contenu de la *belle*, l'idée de beauté peut être dominante, mais elle peut aussi s'affaiblir jusqu'à disparaître complètement, en particulier dans l'adresse: *Mais quant de la belle au corps gent j'en auray la possession...* M. 302,7566—7. *Advis m'est que j'oy regreter La belle qui fut héalmiere*. V. 195. *Belle, vous me faites douloir*. Ch. 52,45. *Belle qui si bon cuer avez...* Ch. 60,1.

L'adverbe *bel* continue toujours à être employé, mais on s'en sert très rarement: *On ne saurait plus beau choisir*. M. 998. *(Il) parle bel aux gens*. P.C.P. 10.

La fréquence de *beauté* est beaucoup plus basse que celle de *beau*: *Il n'est pas possible de dire La beauté qui en la tour est*. M. 268,6813—14. *la beauté du corps* Ch. 7,140. Pour mettre l'idée de beauté plus en évidence, A. Chartier forme le syntagme redondant *belle beauté*: *La bonne volonté que j'ay D'amer vostre belle beauté...* Ch. 60 et 61. La redondance de ce syntagme est frappante, car l'idée de beauté est le sème unique (non seulement dominant) dans le contenu des deux parties; il en représente donc le sème même tout entier. — Faisons enfin remarquer la personnification de la beauté chez le même auteur et chez Charles d'Orléans: *Là fut Beauté qui prist un de ses ars*. Ch. 51,20. *gente Beauté pleine de doulx accueil* O. 4. *Venez avant, dist il, plaisant Beauté*. O. 8.

Dans les œuvres que nous avons dépouillées, *embellir* est rare: *Pour la feste plus embellir...* O. 71. *esclaircir toutes choses et embellir* O. 190.

98. Le reste du champ est occupé par les mêmes six aires comme dans les siècles précédents, mais celle de la beauté supérieure est plus étendue, renfermant 34 lexèmes, et plus variée, se composant de quatre sous-aires.

Dans la première, il y a 16 lexèmes qualifiant la beauté qui a trait à la puissance et (ou) au train de vie d'un souverain ou des nobles: A) *noble, tresnoble, noblement, noblesse*; B) *majesté, magnificence, magnifique, magnifié, magnifique, royal, triomphalement, hautement*; C) *gent, tresgent, gracieux, splendide, splendidement*:

A) Noble au sens de «très beau» se dit assez souvent de la nature: *Voici un lieu moult noble et digne*. M. 966. *Ainsi sera environné par ce noble fleuve*. M. 28,688. *Or est parfait Le beau siècle et noble porpris*. M. 38,907. — On renforce *noble* par le préfixoïde *très* en parlant par exemple d'une déesse: *Vénus aussi, la tresnoble Déesse* O,129. — *Noblement* s'emploie au sens de «magnifiquement, splendidement»: *Paradis terrestre Sera noblement disposé*. M. 27,646—7. *Les Romains faisaient faire son ymage tres noblement et l'asseoient en certaine place digne et belle*. P.C.P. 150. — *Noblesse* se dit aussi de la beauté physique: *Se tu as . . . la noblesse et toute perfection du corps . . .* P.J.S. 32.

B. *Majesté* s'emploie le plus souvent en parlant d'un souverain ou d'une autre personne d'ordre très élevé. Dans son contenu, on distingue les éléments notionnels de beauté, d'apparence auguste, d'admiration, de respect, de grandeur, éventuellement de pompe: *Seoit li roi en majesté royale*. Froiss. II,II,74 (Li.). — *Magnificence* est de sens voisin. Dans certains contextes les deux mots sont interchangeables. Toutefois dans le contenu de *magnificence*, la notion de respect est parfois affaiblie et celle de luxe prend sa place: *Je me soubmetz a vous le chef enclin Pour décorer vostre magnificence*. M. 5,110. *Toute magnificence souveraine* P.R.Ch. 51. (Ils) *venoient en France veoir sa magnificence*. P.R.Ch. 53. Le sens de *magnificent* et de *magnifié* est analogue: *En quel ordre . . . estoit gouvernée la cour de . . . son espose, tant en estat magnificent, comme en honestes manieres . . .* P.R.Ch. 53—4. *estat* («stature») *magnificent* P.R.Ch. 53. *En ses chambres et sales grandes et magnificens* P. R. Ch. 45. — *Quant il entroit en bonnes villes . . . bien sembloit estat de tres hault magnifié, tres poissant et tres ordenné prince*. P.R.Ch. 51. — *Magnifique* ne diffère guère de *magnificent* et de *majestueux*: *Dieu infiny, remply d'honneur et gloire magnifique* M. 6,146. — *Royal* peut acquérir un sens assez ressemblant: *ses vesteures royaulx et honnourables* P.R.Ch. 85. Dans ce cas, l'idée de beauté a pénétré même dans le contenu de l'adjectif *honorable*. — Certains contextes permettent à *hautement* de s'infiltrer dans cette sous-aire: *Haultement decorees d'avoir porté si nobles candélabres* Orose, vol. I, prol. (God.). *Paradis terrestre, le mieux et triomphalement fait* M. I,27.

C) Il y a des contextes où *gent* garde encore le trait de supériorité, d'un haut degré de beauté: *Jeune, gente, nonpareille* *Princesse* O. 10. Charles d'Orléans se sert souvent du syntagme *gent corps* (p. 18, 25, 28, 93, 207, 209). Le contexte ne permet pas souvent de décider s'il s'agit d'un haut degré de beauté ou d'une beauté délicate. *Gent* se dit non seulement en parlant des femmes et de leur corps: *Damps Abbes la mena en sa tresgente falette comme une chambre de parement tres bien tendue, tapissée . . .* J.J.S. 340. — Dans le langage affectif, *tresgent* supplée parfois le

simple *gent*: *Quant je fus prins ou pavillon De ma dame tresgente et belle, Je me brulai a la chandelle*. O.303. *Gracieux* n'appartient à cette aire qu'exceptionnellement: *Pour ce son tresor gracieux N'euvre pas a toutes requestes, Neant plus que un joyau precieux qu'on ne doit moustrer que aux grans festes*. Ch. 42,173—6. — *Splendide* et *splendidement* comportent aussi l'idée d'une beauté supérieure: *nobles candélabres, splendides lucernes* Orose, vol. I, prol. (God.). *Plus splendidement que n'affiert a leur estat Etienne de Médicis*, Chron. dans Delb. Rec. (Li.).

99. Le contenu de 10 lexèmes formant la deuxième sous-aire — *pompe, pompeux, pompeusement, solennel, solennité, gobes, somptueux, précieux, riche* et *richement* — est caractérisé par le fait qu'il n'a pas un seul trait dominant, mais deux, à savoir l'idée de beauté et celle d'un haut prix, éventuellement de grandes dépenses. Ces dix lexèmes forment la deuxième sous-aire dans l'aire de la beauté supérieure. *Pompe*, apparu en français au XV^e siècle, signifie primitivement un cortège triomphal, puis solennel, ensuite ce qui est solennel, somptueux et (ou) magnifique, y compris les parures: *Estoit fort gorgias et de grande pompe, Richard d'York*. J. Molinet, Chron., ch. CCLXXV, Buchon. *La resplendissance des pompes* O. de la Marche, Mém. II,265, Sor de l'Hist. de Fr. — *Pompeux* prend aussi le sens de «aimant la pompe, la magnificence»: *Et estoit fort pompeux en habillemens et en toutes autres choses*. Comm. V,5 (Li.). — Le sens de *pompeusement* est analogue: *Et y avoit plusieurs seigneurs pompeusement et richement vestuz*. J. Chartier, Chron. de Charles VII, XXXVI (God.). *Le soudan qui était assis pompeusement en une haute galerie . . .* Monstrel. II,39 (Li.). — Le contenu de *solennel* et *solennité* comporte aussi les éléments complémentaires de beauté, pompe, magnificence, admiration, richesse: (*Celebrer en*) *chant solennel* P.R.Ch. 44 et 102. *reparer de solennelz edifices* P.R.Ch. 49. L'idée de beauté peut y devenir nettement dominante et supprimer les autres traits notionnels: *un arbre solempnel le plus haut* P.R.Ch. 134. En parlant de personnes, les traits de beauté et de magnificence sont accompagnés de celui de l'importance: *prince solempnel en toutes graces* P.R.Ch. 125. — *Solennité* a un sens analogue: *solempnité de lumineaire* P.R.Ch. 95. *solempnitez de festes* P.R.Ch. 54. à *grant solempnité* P.R.Ch. 58,94,122 et 145.

L'idée d'un haut prix et de richesse est encore plus prononcée dans *gobes* et *somptueux* et elle entre au premier plan dans *précieux* et surtout dans *riche*: *Mais bien ont robes De bons fins draps, ce ne sont mie lobes, Tout ne soient ne mignotes ne gobes*. Ch. de Pisan, Dit de Poissy, Richel. 835, f^o 77^b (God.). — *Il fist faire un grant et sumptueux palais à St. Marc*. Bible des ch. 4^e série I,266 (Li.). — *Une pierre precieuse, digne et fine et de grant chierté* P.R.Ch. 9. *des plus precieux draps* Ib. 54. *Or est Adam hors rejetté De mon paradis precieux et plain de toute amenyté*. M. I,72 (God.). *Il fut d'armes, de destriers et de tres riches paremens et aultres habillemens sy bien en point, que vous diroye-je?* P.J.S. 214. *quatre destriers couverts du plus riche parement* Ib. 192. — *Riche* peut être renforcé par le préfixoïde *tres* ou par l'adverbe *moult*: *Et quant Madame ot landemain veu ce tres bel et tresriche bracellet, fust tres joyeuse*. P.J.S. 24. *aournez de moult riches harnois de parement* P.R.Ch. 50. — L'adverbe *richement* a un sens analogue: *Vetz-toi et monte richement*. Livre des cent ball. VIII S. Hil. (God.).

La troisième sous-aire se compose de 5 unités lexicales dans le contenu desquelles l'idée de perfection est accompagnée, dans certains cas au moins, de celle de beauté, à savoir: *perfection* (de corps), *parfin*, *magistralement*, *nonpareil* et *fleur*: *Se tu as habondance de richesses, se tu as sagesse, se tu as noblesse et toute perfection de corps, le seul orgueil, se il est en toy, destruiect toutes tes vertus.* P.J.S. 32. — *Avironné de seraphins et cherubins parfins et fins* Ch. de Pis., Poés. Richel. 604 f° 134 r° (God.). — *Par si grant art en ouvra et si magistraument que elle en passoit tous hommes.* Chr. de Pis. Cité, Ars. 2686, f° 46^b (God.). — *Pour ce que veoir ne vous puis Mon cuer se complaint jours et nuis, Belle, nonpareille de France.* O. 46. *Belle, bonne, nonpareille, plaisant, Je vous suppli, vueillez me pardonner.* O. 17. — *Fleur* n'appartient à cette sous-aire que dans les contextes où il a le sens de «l'âge où l'on est dans toute sa beauté»: *Elle comença à passer fleur.* Yver 644 (Li.).

La quatrième sous-aire renferme 4 mots qui ont pénétré dans notre champ du domaine du surnaturel: *angélique*, *vénuste*, *merveilleux* et *merveilleusement*. A cette époque, le contenu de *merveille* comporte déjà, entre autres, l'acception «prodige»; l'idée de surnaturel y est affaiblie par les notions de surprise et d'admiration. Exemples: *Ces douz visages angeliques Qui semblent estre fais es cieulx* Ch. 39,75. — *bon homme et vénuste* Bibl. Tournai 179 (God.). — *Ceux d'Athènes voulurent faire ung merveilleux autel à la déesse de sapience nommée Minerve* P.C.P. 196. — *Dieu la fist de ses deux mains et fourma merveilleusement* O. 95.

100. L'aire de la beauté moyenne renferme 12 lexèmes. *Joli*, *joliet*, *jolièrement*, *joliveté*, *jolier* et *s'ajolier* en forment le centre étant dépourvus de toute spécification: *Rivière, fontaine et ruisseau Portent en livre jolie Gouttes d'argent d'orfavrerie.* O. 308. *Et li contes de l'Isle, une terre jolie . . .* Cuv. Du Guescl. 13484 (God.). *les habiz jolis* P.R.Ch. 37. *Joli* s'accole parfois à *beau*: *les choses belles et jolies* P.R.Ch. 129. — *J'ay un jardin bien joliet.* A. Gréban, *Mystère de la Passion* 26799 (Inv.gén.). — *Et mesmement les filles faut tenir jolièrement pour trois chausés, l'une ce que elles en seront plustout demandées à marier de plusieurs galans.* Quinze joyes de mariage, éd. Elzévir. IV,33,5. *J'ay assez robes, car de joliveté ne me chault.* Quinze joyes de mar., éd. Elzévir. III,28,21 (Inv.gén.). *En le parc y a tant de jolivetés et le lieu est si plaisant que merveilles.* Excellents batiments du Cerceau, 4 (Inv.gén.). — *En regardant ces belles fleurs Que le temps nouveau d'Amours prie, Chascune d'elles s'ajolie.* O. 309. *Lors s'armerent et jolierent plus de vingt mille Parisiens.* Froiss. II,III,205 (Li.).

Plaisant est le plus proche de *joli* grâce à son contenu où l'idée de plaisir, et donc aussi celle de beauté, est exprimée de manière neutre, non spécifiée. Le manque de la spécification et le degré peu élevé de son caractère laudatif appelle quelquefois la nécessité de préciser son sens en le faisant accompagner par un autre adjectif, assez souvent par *gracieux*, plus rarement par *gent*, *gentil* et d'autres: *plusieurs plaisans lieux* O. 429. *farder de plaisans couleurs* O. 309. *femme plaisante* O. 37. *joyeux visage gracieux, plaisant* P.R.Ch. 153. *Esté est plaisant et gentil.* O. 483. *Plaisant*, étant trop modeste en tant que terme laudatif, peut aussi être renforcé par le préfixoïde *tres*: *Sa dame la tresplaisant et belle* O. 29.

Vraisemblablement grâce à de pareilles unions, *gent* et *gentement*

sont attirés dans cette aire de celle de la beauté supérieure et *gracieux* de celle de la beauté délicate et tendre. *Gent* est souvent accompagné de *bel* ou de *gracieux*. Ce n'est pas le cas de *gentement* qui supplée *bellement*, ce dernier n'étant que rarement usité au sens de «de belle façon»: *Ung tres bel et gent paige* P.J.S. 192 et 216. *Elle est gente et gracieuse*. M. 298, 7474. *Ung gent et frisque et fringant cheval* P.J.S. 104. *Les verges d'or gentement esmaillez* Ib. 108, *gentement abillié* Ib. 192 et 117.

Gracieux est parfois précédé de très (adverbe ou préfixoïde): *gracieux josvencel* P.J.S. 30, *Jourdain, ce gracieux fleuve* M. 357, 7911, *ung tres-gracieux escuier* P.J.S. 311, *son tresgracieux corps gent* Ch. 93, *tres gracieux sejour* Ch. 5,76, *Marie, nom tres gracieux* V. 278. — *Gracieusement* (ainsi que *gentement* — cf. ci-dessus) enchérit sur *joliment* (ainsi que *gent* et *gracieux* sur *joli*): *gracieusement habillié* P.J.S. 85.

101. Dans l'aire de la beauté agréable, on peut situer 16 lexèmes: A) *avenant, doux, tresdoux, doucement, délicieux*; B) *frais, freschelet, frescheté, poli, souef, harmonieux, mélodieux, mélodieusement*; à la limite de cette aire, on pourrait situer encore *sade, sadinet* et *atraitif*. Exemples:

A) *Fu plus bele et plus avenant* Ovide mor. II,3799 (Inv.gén.), *douce face* Ch. 38,56, *doulz hueil* (= œil) Ch. 58, *ma douce dame* Ch. 47,12 et 48,24. *Du traict d'uns tresdoulz rians yeulz* Ch. 44,243. *A l'exemple de David, instrumens bas... si doucement jouer ouoit volentiers*. P.R.Ch. 45. *S'il fait chault, ilz vont en ce delicieux royaume de Sicile*. P.J.S. 379.

B) *Jeune, gente, fresche et legiere... Dessoubz l'estandart de Dangier*. Ch. 7,149. *Teint freschelet* Loys d'Orl., Renaud, Imit. de l'Arioste f° 64 v° (God.). — *Corps féminin... Poly, souef* V. 189, 326. *Qu'est devenu ce front poly?* V. 197. — *Au moins Avray je des oyseaulx des champs Qui sont doux et melodieux, Resjouissants, armonieux*. M. 178, 4646—8. *Chant melodieux et solennel* P.R.Ch. 44,169, *melodieuse voix* Ib. 102, *en chantant le plus melodieusement qu'il soit possible* M. 23. *Et là ouis... jouer des orgues aussi melodieusement comme je fis oncques*. Froiss. I,1,138 (Li.).

Sade et *sadinet* sont adjectifs, mais Villon les emploie aussi substantivés: *Je l'aime* (la grosse Margot) *de propre nature Et elle moy, la douce sade*. V. 246. *Ce sadinet assis sur fermes cuisses dedens son joli jardinet* V. 197. — *Plaisans, avenans, atraictis* Moral. de Marchebeau, ap. Ler. de Lincy et Michel, Farces, Moral., Serm. IV,16 (God.). *A son corps gent et faitis Et a ses yeulx actraittis... Chr. de Pis., Des vrais am., Richel. 836, f° 67 v° (God.)*.

102. Dans l'aire de la beauté délicate, fine et tendre, on rencontre 20 lexèmes: A) *délicatif, déliement, fin, fleur*; B) *gracieux, gracieusement, gracieuseté*; C) *gentil, gent, mignot, mignottement, mignonne, mignonnement*; D) *poupine, sade, sadine, sadinette, tendre, tendret, alis*:

A) *Elle estoit en guise d'une tresbelle et delicative royne*. P.C.P. 4. *Uns tableaux... tres delieement ouvrés* 1416, Invent. du duc de Berry, Laborde, Emaux (God.). *Un hault tabernacle... bien delieement ouvré* 1416, Ib. (God.). *unes tres belles heures garnies de fines pierreries et de fin or* J.P.S. 192. *La fleur des fleurs est madame m'amie*. E. Deschamps, Poésies, mss. f° 146 dans Lacurne (Li.)

B) *Je voy icy, sus ce chemin Deux enfants mout fort gracieux*. M. 363,

9005—6. *Ou sont les gracieux galans Que je suivoie ou temps jadis?* V. 185. *Gracieux* est souvent accompagné de *beau*: *prince bel, gracieulx, amiable, jolis* P.R.Ch. 153. *Il a trois beaulx et gracieux filz.* P.R.Ch. 176. *Gracieux* peut être renforcé par *tres-*: *moult belle parleure et faconde tresgracieuse* P.C.P. 85. — *Et devant la royne et tous, gracieusement, a ung genoul, il la (une ceinture) lui mist en son giron.* P.J.S. 415. *Tres courtoisement soy maintendra et gracieusement.* O. 13. (Messire Enguerrant) *ne cessa le deviser de la beauté et gracieuseté de Saintré et de tous les sciens.* P.J.S. 159.

C) *Une tresnoble et puissant dame... prist plaisir a un jovsvelc bien gentil.* P.J.S. 410. *Une moult noble, frice et gentil dame* Froiss., Chron. IV,155 (God.). — *Ses gentes espauls menues* V. 197. *sa fille la gente* Comte d'Anjou 1418. *Ma douce Valentine gente* Charles d'O. 293 (Inv.gén.) — *il y a une femme entre eulx, Sire, la plus belle, mignonne.* M. 299, 7501—2. — *De jolis escalpins tissuz mignonnement de joncz palustres.* J. Le Maire, Illustr. I,24 (God.). — *Ainsi le bon temps regretons Entre nous, povres vieilles sottes... Et jadis fusmes si mignottes!* V. 198. *Allez... Faire un sault gentil et mignot.* A. Gréban, Myst. de la Pass. 12059—61 (Inv.gén.) — *Onc n'ot apris a soi cointir N'a soi mignotement vestir.* Ov. mor. II,1402. — *mignotement vestus* Christ. de Pis., Pol., Ars 2681, § XXXV (God.).

D) Le substantif *poupine*, synonyme approximatif de *mignonne*, n'est pas non plus dépourvu d'un trait notionnel de beauté: *A Dieu soyez, ma poupine.* Chans. du XV^e s., 8 (God.). — *Brief, je pers toute contenance Quant je pense a la belle et sade.* M. XXXV,31936, IV,214 (Inv.gén.). *une mignonne tant sadine* Coquillart II,208 (Inv.gén.). — *Sa chambre est fort sadinette.* Id. II,223. *Tant de propos, tant de minettes Et tant de façon sadinettes Que par sa parole mignotte J'en cuydoie à ma poste.* Id. II,224 (Inv.gén.). — *La fleur que nous appelons lis, lequel est blanc, tendre... P.R.Ch. 11. — Sor son corps (d'Atalante) tendret et alis... Pert la coulour vermeille et fine.* Ov. mor. X,2222 (Inv.gén.).

103. L'aire de la beauté artificielle, renfermant 28 lexèmes, est constituée autour des verbes *parer*, (*a*)*orner* et *décorer* qui en forment le noyau autour duquel se groupent leurs dérivés. Ces derniers appartiennent encore au centre comportant 12 membres en total, à savoir: A) *parer*, *parement*, *parure*, *parurer*, *pareur*; B) (*a*)*orner*, (*a*)*ornement*, *aornure*, *ornissement*, *ornateur* et C) *décorer*, *décorement*. Exemples:

A) *Des grans biens dont estoit parée... O. 84. La chambre à parer qui estoit bien tendue de belle tapisserie... Louis XI, Nouv. LIII (Li.). — A messire Enguerrant envoya un aultre de ses meilleurs destriers couvert de l'un de ses aultres plus riches paramens.* P.J.S. 193. *Grant compagnie de barons... en tres riches habiz, joyaulx et paremens* P.R.Ch. 161. — *Le duc de Jullers a mille chevaux en parure de rouge et de gris.* J. Nicolay, Kalendre des guerr. de Tournay XIII (God.). *Ses aucuns pareurs ont leurs draps apointez et parurés.* Stat. des pareurs et foulons apud Thierry, Tiers Etat III,578 (God.).

B) *Après lui, plusieurs gros destriers moult beaulx en destre estoient menez, aournez de moult riches harnois de parement.* P.R.Ch. 50—51. (*Manteaux*) *aournez de moult riches harnois de parement* Ib. 54 *aournée de toute beauté* Ib. 56. *Aornez de nos royaux aornemens, il chevaucha là.* Bercheure f^o 30 (God.). *Ces aornements des sales* P.R.Ch. 56. *belle faconde*

et aornement de langage P.C.P. 85. tresnotable aornement de parleure Ib. 85. — *Cy s'ensuivent plusieurs et diverses tailles de l'aornure de la dicte Seconde Rhetorique.* Bauldet Herene, Doctrinal de la Sec. Rhét. (1432). Langlois, Sec. rhét. 165 (Inv.gén.). — *Pierres, esmaulx et autres ornissements precieux* 6 mai 1440, Inv. des reliques de l'égl. de Dol. dans le Bull. du com. de la langue II,65 (God.). — *Pere du ciel, createur souverain De ces beaux cieux ornatour primerain.* Greban, Mist. de la pass. 18705, G. Paris (God.).

C) *Pour demonstrier notre magnificence Et decorer les trosnes glorieux . . .* M. 1,1. *Desirant l'augmentation et decorement de la ville . . .* 16 août 1457, Lebeuf, H. d'Aux, ex tabul. urbis Autiss (God.).

Dans le reste de l'aire de la beauté artificielle figurent encore 14 autres lexèmes: A) *atour, atourner, atournement, acesmer, attifer*; B) *haïsser, adouber, attinter, esmailler*; C) *cointerie, cointir, cointoier, cointoïement, mignarder* et, chez Antoine de la Sale, *joli* au sens de «paré»:

A) *En habiz, atours et en tous paremens par notable et bel ordre* P.R.Ch. 54. *En quelle digneté estoit celle royne couronnée et atournée de grans richeces de joyaulx* Ib. 54. *Atournemens des femmes Valenciennes* ap. La Fons, Gloss. ms. Bible Amiens (God.). — *Et t'aseme (= acesme) jolïement, Vetz toy richement.* Liv. des cent ball., VIII, S. Hil (God.). — *Nonobstant que les dames y soient bien parées et bien attifées* Chron. de Boucicaud IV,7. (Tob.).

B) *Haïssé de soie, de velour, de drap d'or* G. Chastell., Chron. III,309, Kerv. (God.), *dame Sidoine, Blanche, tendre, polie et attintee* V. 240–241, *les verges d'or gentement esmaillées* P.J.S. 108.

C) *Et sa blonde cheveleüre Bendee a un las tout entour Sans cointerie et sans atour Onc n'ot appris a soi cointir.* Ov. Mor. II,1401 (Inv.gén.). *Se cointit de draps d'or et de hermines a grans pierres precieuses.* Liv. du Chev. de la Tour, c. 12, Bible elz., ch. LXVI. *Et pour ce m'est plus grant honneur de moy parer et cointoier contre eulx.* Ib., ch. CXXVI (God.). *Ele print II escrins, met en son garniment, Dras de soie a vestir en grant cointoïement.* Heillias, Richel. 12558 f^o 2^d (God.). — *Sans oblïer ung diademe Por bien mignarder cil mïen fylz.* 1418, Semilitude l'enfant prou-digue, Aubry (God.). Or, *habilliez vous moy tost et le me faictes bien joly.* P.J.S. 84.

Pour indiquer la démesure dans l'action de (se) parer, on use de *pomper*: *Ils sont bombancieux, ils pompent.* Mist. de V. Test. XLI,40673, V,174 (Inv.gén.). Ribler, *pomper soir et matin Pour estre plus jolies aux nopces.* Coquillart II,277 (Inv.gén.).

104. L'aire de la beauté élégante comporte 13 lexèmes: A) *élégant, fringant, fringueret, frisque, frisquement, frisqueté, faitis*, B) *gorgias, gorgiasement, gorgiaseté*, C) *gorre, gorrier, gorrierement*:

A) *elegante composition* Fabré, Rhet. (God.). *sa forme elegante* Sceve, Delie CLXXIV (God.). — *Aprenés nos modes fringantes Et noz parolles elegantes.* Coquillart I,31. *fringans habits.* Id. I,78. *Danceurs mignons, fringans et gentz* Id. II,207 (Inv.gén.). — *Et porter cordons fringueres* Martial d'Auvergne, *L'amant rendu cordelier* CCIII (God.). — *(Il ne cessa) de soy armer et housser de XII paremens . . . riches, frisques et apparans.* P.J.S. 243. *habillee fort frisquement* 1473, Arch. J.J. 195, pièce 906 (God.).

La peussiez veoir entre ces nouveaulx chevaliers toute frisqueté, joliveté et appertise. Froiss., Chron., Richel. 2645 f° 59 r° (God.). — *Femme mignote et fetisse De pour s'enlaidir en la peine Reffuse à devenir nourrice.* Coquillart I,59 (Inv.gén.).

B) Au XV^e siècle apparaît *gorgias* et ses dérivés. *Gorgias* est à l'origine le nom propre d'un rhéteur grec du IV^e siècle av. J.-C. qui se plaisait à étaler son luxe. *Gorgias* est donc primitivement substantif, mais il devient bientôt adjectif employé au sens de «élégant, mignonnement habillé, aimant la parure et le luxe»: *Une jeune fille . . . bien gorgiase et habillée fort frisquement . . .* 1473, Arch. J.J. 195, pièce 906 (God.). *La ville de Florence qui fut la plus gorgiase et triumpante qu'on veit onc.* N. Gilles, Ann. II, f° 303 v°, éd. 1492 (God.). *Qu'il ne voulsist au jourd'hui Sans forcer avoir des plus belles Et des plus gorgiases (demoiselles)* Coquillart II,50. *Moi qui suis gorgias, mignon . . .* Id. II,253. *Un gorgias frisque* Id. I,139, *nos gorgiases, nos sucrées* Id. I,126 (Inv.gén.), *ces mignons gorgias fringans* Parn. sat. XV,III,10. (Inv.gén.). — Tandis que *gorgias* s'est vite répandu et devenu fréquent chez certains auteurs, ses dérivés sont restés assez rares: *Ceste mayson est gorgiasement adoubee.* Palsgrave, Esclairc. 508, Génin (God.). *Or par vertu de l'acointance Et de sa gorgiaseté Une secrete intelligence Les mist en grande privaulté.* Coquillart II, 133, (Inv. gén.).

C) *Gorre* désignant l'élégance ou la recherche dans la mise apparut au XV^e siècle et disparut au XVI^e siècle. Son origine est inconnue. Bien que assez fréquent chez certains auteurs, il ne s'est pas répandu communément: *. . . aller en Espagne en habit dissimulé, en la plus grant gorre et triumphe que sera possible.* Jehan de Paris 24 (Inv.gén.). *Ils sont bien pelez ceulx qui font la gorre, Ilz sont bien pelez et d'argent vuidez.* Chansons du XV^e s., G. Paris CXXIX,1. (Inv.gén.). — *Cy gist . . . le cuer . . . du gentil escuyer gorrier.* H. Baude 42 (Inv.gén.). — *A ung autre quartier, les sept vertus habillees gorrierement des plus belles filles de Geneve.* Molinet, Chron. V, 163, Buchon (God.). *Tu me tiendrois mignonnement Habillée gorrierement.* Mist. V. Test. XXXI,27563,IV,20 (Inv.gén.).

105. Pour mettre l'idée de beauté en relief, on cumule les mots dans le contenu desquels elle figure: *une bague fort nouvelle, Gorgiase, plaisante et belle.* Coquillart I,144. *Bel homme, plaisant et mignot.* Id. I,145 (Inv.gén.). Plus souvent que d'un objet ou d'un homme, on emploie ce procédé en parlant d'une femme, du corps féminin (humain) et de ses parties: *S'elle est du quartier des Billetes, Gente, cointe, propre ou fetisse . . .* Coquillart I,46 (Inv.gén.). *Le temps passé, j'estoye florissante, Propre, gente, gracieuse, advenante.* M. 338,8380—81. *Port femenin en corps bien fait et gent* O. 25. *Vostre gent corps, plaisant et gracieux* O. 28. En ce qui concerne les parties du corps, on admire surtout la beauté du visage: *Un gent cors, un vis savouré, Gracieus, dous et fres et tendre.* Comte d'Anjou 2488 (Inv.gén.). Pour des raisons stylistiques, on se sert de différentes expressions en décrivant la beauté de diverses parties du corps: *Ces gentes espauls menues, Ces bras longs et ces mains traictisses, Petiz tetins, hanches charnues, Eslevees, propres, faictisses A tenir amoureuses lisses, Ces larges rains, ce badinet Assis sur grosses fermes cuisses Dedens son joly jardinet.* V. 197. *Qu'est devenu ce front poly, Ces cheveux blons, sourcilz soultiz, Grant entroeil, ce regart joly?* V. 197. *Ces petites jointes oreilles, Menton fourchu,*

cler vis traictiz Et ces belles levres vermeilles. V., Gr. Test. 498 (God.).

Quatre adjectifs sont membres de plus d'une aire: *gent* et *gracieux* de celles de la beauté supérieure, moyenne et délicate; *joli* de celles de la beauté moyenne et artificielle et *sadinet* de celles de la beauté agréable et délicate.

Voici encore le tableau statistique des plus fréquentes expressions de beauté dans les œuvres dépouillées.

	Christine de Pisan	Ch.	O.	P. J. S.	V.	M.
aorner	9			1		
beau	158	12	130	69	12	70
tresbeau	1		11			3
la belle	1	3			1	2
beauté	7	7	24	2	3	9
décorer					1	7
doux	1	8	2		1	
gent		2	19	3	3	5
gracieux		5	8	3	2	11
joli	6		6	10	2	1
noble	1			4		7
parement	3		1	7	1	
plaisant	1	1	17		1	

Dictionnaires cf. p. 70.

Œuvres dépouillées

- Ch. Alain Chartier, *La belle dame sans mercy et les poésies lyriques* (éd. A. Piaget), Paris, Droz, 1945.
- M. *Le Mistère du Vieil Testament* (éd. James de Rothschild), Paris, Firmin-Didot, 1878.
- O. Charles d'Orléans, *Poésies* (éd. P. Champion), Paris, H. Champion, 1924.
- P.C.P. Christine de Pisan, *Le livre du corps de policie* (éd. R. H. Lucas), Textes littéraires français, 1967.
- P.J.S. Antoine de La Sale, *Histoire et plaisante chronique de Petit Jean de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines* (éd. P. Champion et Desonay), Paris, Champion, 1926.
- P.R.Ch. Christine de Pisan, *Le livre des faits et des bonnes mœurs du sage roi Charles V* (éd. S. Solente), Paris, Champion, 1938.
- V. François Villon, *Œuvres I.* (éd. L. Thuasne), Paris, Picard, 1923.

106. Au XVI^e siècle, le centre du champ conceptuel de la beauté, ainsi que ses aires particulières, se sont considérablement élargis.

Le centre comporte 14 membres. Son noyau, formé par l'adjectif et l'adverbe *beau* et le substantif *beauté*, s'enrichit du dérivé *belesse*. Dans le reste du centre, le nombre des membres accrut considérablement. Il y a quatre adjectifs dérivés de *bel*, à savoir les diminutifs *bellet* et *bellon*, *belastre* et le latinisme *bellissime*. *Beau* substantivé est synonyme de *beauté*, *belle* substantivé désigne une belle femme. Dans ce sens, *belle* est faiblement concurrencé par son diminutif *belline*. L'appartenance du substantif *bellet* au champ de la beauté est discutable puisqu'il a le sens de «joyau». Toutefois il peut évoquer la notion de beauté grâce à son sens et surtout au fait que, morphologiquement, il est diminutif de *bel*. Celui-ci sert encore de base à la formation des verbes *embellir*, *rembellir* et *bellifier*.

Le nombre d'occurrences de *beau* surpasse de beaucoup le total d'occurrences de tous les autres membres du champ. Le rapport entre la fréquence de ceux-ci et de *beau* varie considérablement selon les auteurs et les genres littéraires. *Beau* qualifie le plus souvent la femme et les parties de son corps, plus rarement l'homme. Même à propos de ce rapport, on peut constater de grandes différences. Dans les «Amours» de Ronsard, c'est 200:1 (200 occurrences concernent la femme, une seule l'homme), dans l'«Heptaméron», c'est 105:35. Comme *beau* figure en total 284 fois dans les «Amours» et 245 fois dans l'«Heptaméron», il en découle que 68⁰/₀ d'occurrences de *beau* concernent la femme, 0,35⁰/₀ l'homme dans les «Amours»; 43⁰/₀ la femme et 14⁰/₀ l'homme dans l'«Heptaméron». Ajoutons encore que, dans les «Amours», Ronsard qualifie comme beaux 90 fois les yeux et seulement 38 fois les autres parties du corps et du visage.

Exemples: *La chambrière qui était belle et galante, lui venait faire les messages de sa maistresse*. B.P. 7. *Messire Jehan confesseur des follettes Confessoit Jane assez belle et jolie*. M. 546. *Et de ses yeux plus que les astres beaulx Faire obscurcir la beaulté des plus belles*. R. IV,87. *Fort belle femme grande, blanche et d'autant belle façon de visage* H.III,128.

L'adverbe *beau* est très rare: *Parlant beau comme un ange*... M. V,136.

Substantivé, *beau* désigne celui ou ce qui est beau et, plus souvent, il est synonyme littéraire et surtout poétique de *beauté*: *Ny ce ris, ny ceste main*... *Ne me scauroyent de leur beau contenter*. R. IV,69. *L'or crespelu que d'autant plus j'honore Que mes douleurs s'augmentent de son beau*. R. IV,167. *Le beau de sa face est semblable à la fleur*. Bereau, Chanson 2, 134. *me ravissoit le beau de ses plus belles beautez*. Larivey, Escoliers I,1 (Hu.).

La belle désignant une belle femme peut jouer le rôle d'une apostrophe flatteuse de la femme aimée: *Alors, belle, tu me baisas*. R. VII,264. *J'aurai pour moi le gent corps de la belle*. M. 176. *D'ou vient cela, belle, je vous supply*. M. 189. Chez Marot, *la belle* est très fréquent. Nous y en avons trouvé une vingtaine d'occurrences.

Beline, diminutif de *belle*, s'emploie substantivement ou adjectivement:

Et qui t'apeloit, Meline, sa beline Baïf, Amours de Meline L. II,I,79 (Hu.). *Et j'en appelle à tesmoins Les baisers de sa Meline, De sa Meline beline.* Tahureau, Premières Poésies, I,165 (Hu.). *Je te disoy, ma Francine, Ma beline, Un baiseret donne moy.* Baïf, Amour de Francine L. IV,I,265 (Hu.).

Par le suffixe *-esse*, on a dérivé *bellesse* (formation analogue à *tendre* — *tendresse*, *souple* — *souplesse*, etc.): *Ung peu de vent abat la rose En luy ostant tost sa belesse.* Anc. poés. fr. V,194 (Hu.). . . *receler ces belleses si rares, C'est noyer un trezor dans les gouffres avars.* L. Papon, Disc. a Mlle Panfile 37 (Hu.).

Le diminutif *bellet* trahit souvent un attendrissement: *Mais venez, Nymphes bellettes, Belles Nymphes doucelettes.* O. de Magny, Gayetez 24 (Hu.). *En bonne foy, elle est belette* Baïf, Le Brave IV,1. (Hu.). *L'autre maigre pucelette A voir n'est pas si belette.* Ronsard, Gayetez 4,II,49 (Hu.).

Belonne, un autre diminutif, ne s'emploie que substantivement: *Et je te diray, ma Belonne: Autant que tu es ma mignonne, Francine, suis-je ton mignon?* Baïf, L'Amour de Francine L. IV.,I,269 (Hu.). *Allons, ma douce Bellone, dans l'espaisseur de ce bois.* P. de Cornu. Œuv. poét. 109 (Hu.).

Le suffixe *-astre*, désignant que le degré de la qualité exprimée par le radical est bas ou que cette qualité n'est pas parfaite (*rougeâtre* «légèrement rouge», *verdâtre* «vert un peu sale et trouble») — a servi à former l'adjectif *bellastre* qui peut avoir une nuance soit légèrement laudative, soit plus ou moins dépréciative: *Les lacquais sabouloient sa femme à plaisir qui estoit assez bellastre.* Rabelais III,25 (Hu.).

L'expression exclusivement littéraire *bellissime* est empruntée à l'italien. On l'emploie au sens de «très beau»: *De corps tresbelle et d'ame bellissime* Maurice Scève, Delie 424 (Hu.). *Et la jugeay tout oultre bellissime.* Forcadel, Œuv. poét. 3 (Hu.). *Il vous faudra prendre garde de dire plustost bellissime que tresbeau.* H. Estienne, Nouv. 1. fr. it. I,285 (D.G.)

Belet «joyau» n'appartient pas au centre, mais il peut être situé dans le cadre du champ pouvant évoquer l'idée de beauté et par sa forme et par son sens: *Et quand on luy presente un pourtrait, un belet En argent imprimé, l'argent luy semble laid.* Vauquelain de la Fresnaye, Art Poétique II,I,43 (Hu.).

Les verbes dérivés de l'adjectif *bel* forment un groupe à part. *Embellir* est assez fréquent: *Tant de sable en Euripe ne passe Que de beaultez embellissent sa grace.* R. IV,103. *De feu et neige s'embellit son visage.* R. IV,149. — *Rembellir* est assez rare: *Hypolite . . . commença à rougir et à rembellir sa face d'un nouveau vermillon.* Montreux, Berg., Journ. IV, 218 v° (Hu.).

Bellifier (mot savant calqué sur le latin *bellificare*) «rendre beau» est encore plus rare: *Pourroit bien mon foible cerveau Imaginer le premier beau Bellifiant les belles choses.* Des Autels, Suite du Repos du plus grand travail 119 (Hu.).

Beauté s'est sémantiquement scindé désignant d'une part la qualité, d'autre part, par concrétisation et rétrécissement, une belle femme: *Ainsi j'allois, dedaignant les pucelles Qu'on estimoit en beaulté les plus belles.* R. VII, 235. *Sa douce beauté* R. IV,116. *L'azurée beauté du ciel.* Lemaire de Belges, H.P.R. 5. *La douce beauté bien née* (Madame l'Admirale) M. 224. *O beauté admirable, Baisez moy cent foyes le jour ainsi.* M. 417.

Tout exceptionnellement, *beauté* a le sens de «le plus beau». Nous

n'avons trouvé qu'une seule occurrence de ce cas spécial: *Et ne laisse pourtant à bien aymer et caresser son mary comme si c'estoit la beauté des hommes.* Brantôme, Dames II, IX, 150 (Hu.).

107. L'aire de la beauté supérieure se compose de quatre sous-aires. La plus importante renferme 13 lexèmes ayant généralement trait au pouvoir des souverains et des nobles: A) *noble, noblement, noblesse*; B) *magnifique, magnifiquement, magnificence, magnifiquement, magnifié*; C) *superbe, superbement, triomphant, impérial, royal*:

A) *Si vous supply, noble nymphe Renee Ce nouvel an parler nouvel langage.* M. 376. *Hierosme de Marle, du noble lieu de Luzancy seigneur M. 266. Pour venir veoir, en riche et noble arroy, Le Salomon de France, nostre roy . . .* M. 80. Employé hyperboliquement, *noble* peut remplacer *beau*: *L'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si noble et délicate.* H. I, 16. *Une fee Fresche, en bon poinct et noblement coiffée* M. 306. — *C'estoit une noblesse de la voir ainsi marcher.* Poés. fr. des XV^e et XVI^e s. I, 177. (God.). *Je sers une maistresse qui . . . Demonstre bien son antique noblesse.* M. 109. Huguet fait remarquer que «Estienne signale un emploi particulier de ce mot: Il y en a aujourd'huy qui donnent un tel usage à ce mot disans: *o la belle noblesse de blez! O la belle noblesse de vignes!* . . . et ainsi de plusieurs autres choses qu'ils veulent déclarer supérieurement belles. Dialogues II, 289.»

B) *Magnifique* se dit surtout des villes, des grands bâtiments et de leurs parties, mais aussi des vêtements, etc.: *Ce roy donc mit gens en œuvre pour faire ceste ville laquelle il voulut magnifique, forte et imprenable.* B.P. 47. *Il faut donner la perle et l'habit magnifique.* R. VII, 319. — *Magnifiquement* a un sens analogue, mais un peu plus vague: *Il vint trouver le roi duquel il fut magnifiquement reçu.* D'Aub., Hist. II, 68 (Li.). *homme vivant magnifiquement comme prince* B.P. 54. — Outre les idées de beauté et de grand air, *magnificence* comporte souvent encore celles de respect et (ou) d'admiration: *Ils se moquaient ouvertement des excessives magnificences du pape.* D'Aub. Hist. II, 82 (Li.). — *Magnifiquement* est synonyme de *magnifiquement*, éventuellement d'*admirablement*: *Leurs ambassadeurs . . . mirent (une statue) magnifiquement hault en ung temple.* Fossetier, Cron. Marg. I, 77 r^o (Hu.). — L'action de rendre magnifique s'exprime par le verbe *magnifier*: *Or avoit le roy ordonné pour plus magnifier sa cour . . .* Amadis I, 32. *pour plus la magnifier* (la feste saint Jacques) Ib. II, 14, (Hu.).

C) Mentionnons que *superbe* et *superbement* remplacent parfois *magnifique* et *magnifiquement*: *Ce pendant que tu vois le superbe rivage de la rivière Tusque . . .* R. VII, 118. *maison superbement bastie* Amyot, Public. 18 (D.G.). — *Il fit son entrée triomphante, vêtu en habit impérial d'un grand manteau d'écarlate . . . et sur sa tête une riche couronne d'or à l'impériale, garnie de force pierreries.* Brantôme, H.P.R. 375. *vêtir un accoutrement royal et robe de parement* J. Amyot, H.P.R. 297.

La notion d'un certain excès dans la beauté supérieure fait partie du contenu des dix lexèmes suivants: *pompe, pomper, pomperie, pompeux, pompeusement; appareil, faste, vainture; nonpareil* et *en pontificat: Avec tous les honneurs, compliments et pompes espagnols* Cheverny, Mém., an. 1598 (God.). — *Ainsi me suis je acoustré non pour me gorgiaser et pomper . . .* Rab., Quart. 1. Ep., éd. 1552 (God.). *Il est content de bouter tout en*

pomperie. Damerval, Deablerie 35 b (Hu.). — *Tant fu pompeux en ses armes le roy, Qu'on lui donnoit immortelles louanges*. Marot V, 97 (Li.). *Lors Jupiter pompeux de majesté . . .* Ronsard 595 (Li.). *Pompeux* s'emploie métaphoriquement même en parlant de lieux: *lieux pompeuses*. O. de S. Gel., *Sej. d'Honn.*, f° 16 v° (God.). — *Ces abbez vestus pompeusement* Vauquelin, *Sat. IV*, Blais (God.). — *Pomper* a les sens de «faire étalage de somptuosité», «célébrer avec pompe» et «se pavaner»: *Dieu hait tout homme qui pompe*. Amerval, *Diabl.* 83a. *pour pomper la victoire*. Rons., *Franc. III* éd. (God.). — Dans certains contextes, *appareil*, *faste*, *vainture* et (*en*) *pontificat* sont sémantiquement proche de *pompe*: *hommes d'armes armez à hault appareil* Amyot, *Lucul.* 75 (Li.). — *faste somptueux* *Sat. Men.*, Har de M. Aubr. 131, éd. 1593 (God.). — *Ne prenez pas si pesante vainture*. *Chans. norm. du XVI^e s.*, XXXII Jacob (God.). — *Les cardinaux ont envoyé leurs mulles en pontificat*. Rabelais, *Lettres III*, 855 (Hu.). — *Nonpareil* est sémantiquement voisin de *pompeux* et *fastueux*: *ce vêtement nonpareil* Lemaire de Belges, *H.P.R.* 5.

L'idée de richesse et éventuellement de grandes dépenses formant partie du contenu du groupe précédant entre en premier plan dans le contenu des mots suivants: *riche*, *richement*, *somptueux*, *somptueusement*, *somptuosité*: (*Je*) *l'ai* (=le gant) *aorné de toutes les plus riches bagues*. H. III, 95. *les beaux, polis et riches meubles* Noel Du Fail, *Contes d'Eutrapel II*, 170 (Inv. gén.). — *Il fait gloire que sa maison soit richement meublée*. Amyot, *Dion.* 13 (Li.). — *ton palais sumptueux* M. 340. *Car François roy, sans cela n'eust prins soing De t'honorer de tumbre sumptueuse*. M. 377. — *un cabinet de livres couvert somptueusement* Agrippa d'Aub., *H.P.R.* 424. — *Hours et eschaffauts . . . faits somptueusement* Le Maire dans *Delb. Rec.* (D.G.). *Temple de grande sumptuosité* Ib.

La deuxième sous-aire réunit les lexèmes dans le contenu desquels l'idée de perfection se trouve au premier plan tout en étant accompagnée de celle de beauté (tout au moins dans certains contextes): *parfait*, *perfectif*, *perfection*. Exemples: *Bouche parfaite* J. Du Bellay, *Déf. et illustr.* I, 2. — *Quand je regarde son beau corps Noble de forme perfective . . .* Jacq. Millet, *Destruct. de Troye*, f° 19^e, éd. 1544 (God.). — *Le Roy voiant tant de perfections en ung corps, ne print pas tant de plaisir au doux accord de son mary et d'elle*. H. I, 41.

La troisième sous-aire renferme 14 mots provenant du domaine du surnaturel. On peut les distribuer dans trois sections: les uns sont empruntés à la mythologie grecque et romaine, d'autres à la religion chrétienne et les autres ont trait à l'étonnement et à l'admiration. A la première section appartiennent les mots: *vénuste*, *vénusté*, *vénusteté*, *vénustement* et *vénuster* (dérivés tous de Vénus); à la première ou à la deuxième: *divin* et *divinité*; à la deuxième: *angélique*, *angelet*, *céleste*, *célestin*; à la troisième: *merveilleable*, *mir(l)ifique*, *mirliquement*:

1° *La nudité de ses beaux bras . . . faisoit foy du reste de sa venuste corpulence*. Lemaire, *Illustr.* I, 24 (Hu.). *Venus*, *Venuste* et *celeste deesse* Marot, *Epistres* 23 (Hu.). *Le style en est . . . venuste*. J. Bouchet, *Ep. famil.* 36 (Hu.). — *Les effigies des Assiriens, peintes richement et venustement*. N. de Bris, *Institut* 188 r° (Hu.). *La grâce de son visage et la vénusté de sa personne nestoit point du tout estaincte*. Seyssel, *Guerres civiles*, L. VI, extr.

de Plutarque, ch. 5 (Hu.). *Car en parole romaine ne peult entrer ceste venusteté qui est en la langue attique.* Budé, Instit. du prince 50, éd. 1547 (God.). *L'aube . . . d'un clair serain le matin venustant* Des Autels, Epigr. 1533 (Hu.). *La politece, venusteté et enrichissement de l'éloquence* Budé, Foucher, ch. 11 (Hu.). *Le style en est . . . venuste.* J. Bouchet, Ep. fam. 36 (Hu.).

2° A) *Adieu bel œil divin qui m'englace et m'enflamme.* R. VII,272. *combien elle est divine* R. IV,127. *Il me fauldroyt ceste chanson divine* R. IV,75. *J'appenderoyt à ta divinité Un livre enflé de telle gravité Que Du Bellay luy quitteroyt la place.* R. IV,66.

2° B) *accords plus divins qu'angéliques* M. 290, *l'angélique face* R. V,133, *l'angélique visage* R. VII,61 et 169. *Toi, belle, sainte et angélique bouche* R. V,159. *Les rossignols s'en tiennent angéliques.* M. 374. — *Ma maîtresse est toute angelette.* R. VII,275. *Angelette s'emploie aussi comme substantif: Or va, chanson, dans les mains de ma sainte, mon angelette.* R. VII,281. — *Va, povre sot, son celeste regard La renvoyant m'a redonné la vie.* M. 440. — *Vivement painct de couleur celestine* M. 12.

3° *Il regarde ses doigts et sa main merveillable.* R. IV,67 (Hu.). — La composante notionnelle de beauté dans *mir(l)ifique* est minime, souvent à peine perceptible: *Tu sentiras une odeur mirlifique.* Ciel des philos. XXXIII, éd. 1547 (God.). *Voicy donc ce gentil et mirlifique épithaphe.* Tabourot des Accords, Les Bigarrures I,22 (Hu.). *Mirlifiquement vous archichantez.* Le Maçon, trad. de Boccace, Decameron VIII,9 (Hu.).

La quatrième sous-aire est constituée par 7 mots du domaine de la splendeur: *resplendeur, resplendant, resplendissant, resplendissance, refulgeant, reluisamment, reluisance*: *la resplendeur de Venus* Baif, Poemes IX,II,426 (Hu.). *La resplendeur de ton beau visage* Sevin, tr. Philocope IV,88 v° (Hu.). — *La resplendante Vénus,* Tyard, tr. Hebrieu, Dial. III,279. (Hu.). *Aymé d'ung si beau resplendant personnage.* Anc. Poés. X,78 (Hu.). — *Prince resplendissant en toute magnificence* Lemaire, Temple d'honneur IV,228 (Hu.). — *Multitude d'autres gens de grande resplendissance* Ib. IV,228. — *Elle a vos maisons magnifiques rendu plus refulgents.* Lemaire, Couplets de Valitude III,89 (Hu.). — *Souvent n'est tant vulgaire le povre qu'aulcuns vestuz reluisamment.* N. de Bris, Instit. 116 r° (Hu.). — *Les Anemoliens . . . delibèrent . . . esblouir les yeux des pauvres Utopiens par la reluisance de leurs beaux habitz.* Le Blond, tr. Morus, II,55 r° (Hu.).

Clair peut être rangé près de ces mots, car il s'en approche sémantiquement: *Il luy mit le bras senestre au col et le dextre sur la clere poitrine.* Lemaire de Belges, Illustr., I,25 (Hu.). *Sa tresclere face* Marot, Enfer (Hu.). *son clair visage.* Amadis II,7 (Hu.). *la claire Diane* Lemaire de B., H.P.R. 5.

Les mots *resplendisseur, esblouir* et *esblouisson* étant employés avec les expressions de la beauté, manifestent la connexité des deux concepts: *Resplendisseur de sa beauté extérieure* Selve, tr. Plutarque, Alcibiade (Hu.). *Ceste gentille femme Telle splendeur gecte de son beau vis Que tous voyans elle esblouye et enflamme.* G. Colin Bucher, Poesies 40 (Hu.). *Tant je fus éblouy d'une éblouisson telle De si claire beauté et de clarté si belle Qu'encores aujourd'huy je meurs de les revoir.* Baif, l'Amour de Francine II,I, 159 (Hu.).

Dans l'aire de la beauté supérieure, on pourrait classer encore 7 autres

mots, à savoir: *exquis, spécieux, spéciosité, gorgiasement* et les latinismes *formeux, formose et formosité*: *Tes vers exquis, seigneur Akakia, Méritent mieux de Maro le renom.* M. 335. — *La plus belle et spécieuse fille.* 1549, Petit reg. de cuir noir Entrée de Phil. II, A. Tournai (God.). *O Déesse spécieuse* Lemaire de Belges, H.P.R. 5. — *Quand Paris Alexandre eut un espace considéré la spéciosité de la Nymphe, elle lui sembla belle outre mesure.* Lemaire de Belges, H.P.R. 6. — *Mais elle a prins une fleute dalmant Et a sonné si gorgiasement.* Michel d'Amboise, *Propos fantastiques* 2. — *En vertu et formose noblesse* Guy de la Garde, *Hist. de Phoenix*, Sens mystique (Hu.). — *La trespudique et formose Lucretse* Michel d'Amboise, *Complainctes de l'Esclave fortunée* 34 v° (Hu.). *dont la personne est plus formose et miste.* Id., *Les cent épigrammes* 38 v°. *Branchus fut beau, formose . . . Paris aussi tresbeau.* Id., Ib. 50 r° (Hu.). *Et cependant croit et croitra en force et formosité corporelle . . . notre beau Paris Alexandre.* Lemaire de Belges, *Illustr. I, Prologue* (Hu.). *Toutes estoient belles outre mesure . . . tant estoient indifferentes en formosité.* Id., Ib., I,30.

108. L'aire de la beauté moyenne, renfermant 23 mots en total, continue à être constituée autour du noyau formé par l'adjectif *joli(f)* et ses trois dérivés — les diminutifs *joliet, joliot et jolivet* —, l'adverbe *joliment*, les substantifs *jolité et joliveté* et le verbe *jolier*: *(Il) estoit amoureux d'une femme vefve bien jolie.* B. B. 174. *(Ceva) est une petite ville bien jolie.* Blaise de Monluc, H.P.R. 195. *Deux jolis et mignons bracelets* Loyal serviteur, H.P.R. 45. — *(Pantagruel) rencontra un écolier tout joliet.* Rabelais, H.P.R. 64. *roses joliettes* Anc. poés. fr. V,189 (Hu.). *Pastourelles joliettes* G. Durand, *Œuv. poét.* 30 v° (Hu.). — *Ces mignotes qui . . . se font tant mistes, joliottes.* Michel d'Amboise, *Propos fant.* 3 (Hu.). — *Si a ung jardin qui est mien et est certes bien jollyvet.* Act. des Apost. I, f° 19^a, éd. 1537 (God.). — *Elle touchait très joliment le (luth) de cette belle main blanche.* Brantôme, H.P.R. 409. — *La jolité du poil Aretin* Gen. 199, éd. 1542 (God.). — *Il s'esleve quelquefois et est plein de grâce et de joliveté.* Luc de la Porte, *Vie d'Horace* (Hu.). — *Cueillir des fleurs pour le pavillon jolier et parer.* Perceval f° 5^c, éd. 1530 (God.).

Assez près du noyau se trouvent *plaisant, bien fait, miste, mistement, faitis, facet, facetement* et, dans certains contextes, *favorable, bon et meilleur*: *val plaisant* H.P.R. 3. *Un rosier plaisant* M. 292. *Ce n'est pas tout qu'avoir une plaisante forme.* M. 279. *(La botte) merveilleusement bien faite* Bonaventure Des Périers, H.P.R. 170. *L'espée et le poignard n'estoient moins beaux et bien faitis.* H. II,91 (*Venus*) *en habit cointe et miste.* Marot, *Chans. div.* 2 (Hu.). *Or vous avez femme jeune et bien miste.* Anc. poés. fr. III,135 (Hu.). — *Remire la faitisse tournure de ma venuste corpulence* Lemaire de B., *Illustr.* I,32. *Puis soubz ses piez faitz a assorti ses beaux souliers.* Peletier du Mans, *Odyssée* II,30 (Hu.). — *Meretrice est belle, douce, opportune, gente, facete Et plaisante a voir.* Therence en fr., fol. 193 (Hu.). — *Vela bien dit facetement A le prendre ironiquement.* Ib., fol. 95 (Hu.). — *J'ai une apparence favorable.* Montaigne, H.P.R. 340. *Ceux qui ont accoustumé de demeurer en la court ou en quelques bonnes villes . . .* H. II,138. *Et luy fait la feste d'avoir trouvé la meilleure robbe qu'il avoyt point veue.* H. I,79.

Encore 5 autres mots n'appartiennent à cette aire que partiellement

étant membres même d'autres aires. Ce sont: *gent, gentement, sade, sadin, sadinet*: *Mais si vous aymez le deduyct D'habiter la belle au corps gent, Par nostre Dame il faut argent.* M. 466. *J'auray pour moy le gent corps de la belle.* M. 176. *gentes en habits* Régnier, Sat. 9. (Hu.). *Vous avez les cheueux . . . gentement tortillés tout-au-tour de l'oreille.* R. VII,127. *Les prés de mille belles fleurs gentement diasprez* P. de Cornu, Œuv. poét. 15 (Hu.). *Item, pour ces vieilles flestries . . . Vecy, en escript, droguerries, Pour leur faire le visage sade.* Trefferel, éd. Droz, XI,163 (Inv. gén.). *Nymphes plaisans, gratieuses et sades* J. Bouchet, Ep. fam. 6. *Bouquet mignard, sade bouquet* Magny, Amours 154 (Hu.). *Cythère dont le sadin regard tout noble cœur altère D'amour et de désir.* Guy de Tours, Paradis d'Amour II,22, (Hu.). *Car son regard qui est si sadinet, De cœur humain toute grace merite.* Roger de Collerye 179 (Inv. gén.). *Fiere, jeune, vive . . . sade ou sadinette* La Porte, Epith. 46—47 (Hu.).

109. Au centre de l'aire de la beauté agréable, on trouve 8 lexèmes: *avenant, amène, aménité* et *doux* avec ses dérivés *doucet, doucement, doucette* et *douceur*: *la plus amène et gratieuse contrée du monde* G. Du Bellay, Mém. I,VII, f° 222 v°, *un sentier odorant et amène* M. 292, *l'aménité du lieu* Lemaire de Belges, H.P.R. 3. — *Tes doulx yeux sur l'heure pleureront.* M. 72. *cette doulce main* R. V,113, *une voix plus doulce et resonnante* M. 47, *si doulx sons* R. VII,289, *Allege moy doulce plaisant brunette.* R. IV,18. Ronsard combine souvent *doux* et *beau* ou les met en opposition: *Jamais je te relaisse Ma doulce et belle deesse.* R. VII,248. *Ce pauvre amant estoit digne d'avoir Une maistresse ou moins belle ou plus doulce.* R. IV,96. Il emploie le féminin substantivé du diminutif *doucet* en tant que terme d'affection: *Ma doucette, ma sucrée, ma Grace.* R. IV,177. — *Doucement* indiquant la beauté agréable (*Sans l'ouir . . . doucement chanter . . .* R. IV,41) peut être mis en opposition à *haut* exprimant la beauté supérieure: *Entre d'autres dons de graces immortelles, Madame escript si hault et doucement Que je m'estonne.* M. 381. — *Vostre visage en douceur tout confict.* M. 239. *La douceur de tes beaux yeux* R. IV,174 — Intéressant est l'emploi quadruple de *doux* avec ses dérivés dans les vers suivants: *Doux fut le traict Qu'Amour hors de sa trousse Pour me tuer me tira doucement Quant je fuz pris au doulx commencement D'une douceur si doucement douce. Doulx est son ris et sa voix qui me poulse.* R. IV,41.

Dans le reste de cette aire figurent 19 mots dont plusieurs se trouvent aussi dans d'autres aires de notre champ ou même hors de lui: A) *amiable, aimable, sade, riant*; B) *grâce, gracieux, cointe*; C) *gentil, gentiment, gentillesse, gent*; D) *attirant, poli, harmonie, harmonieux, harmonieusement, mélodie, mélodieux, suave*:

A) *Amiable* et *aimable* entrent dans l'aire de la beauté agréable désignant ceux qui, étant plus ou moins jolis, ont le don de plaire et dont le commerce est agréable: *Dieu te gard, douce, amyable calandre Dont le chant faict joyeux les ennuyez.* M. 439. — Dans le contenu d'*aimable*, le trait «beau» n'est que complémentaire et virtuel (*dame tant aimable* H. I,178). On peut le constater aussi à propos de *riant* et *sade*: *Elle a un œil riant.* M. 25. *Ces femmes jolies . . . sades en façons.* Régnier, Sat. 9 (Hu.).

B) Le contenu de *grâce* se modifie d'après le contexte et la situation.

Etant synonyme approximatif de *joliesse*, il n'implique pas généralement l'idée de perfection, mais presque toujours celle d'agréable, quelquefois aussi celles de douceur, d'élégance, de délicatesse ou de touchant. Par conséquent *grâce* peut être combiné avec *beauté*, éventuellement lui être opposé: *Son noble sens et sa grace indicible* M. 378, *la beauté et la grace de son visage* H. II,195. Chez Ronsard et Marguerite de Navarre, on rencontre assez souvent le syntagme *bonne grâce*: *une chanson de si bonne grace* H. I,41, *une dame de bien bonne grace* B.P. 121. *Il n'y avoit dame en ce monde qui sceut refuser sa beauté et bonne grace*. H. I,53. Le pluriel *grâces* désigne les agréments des femmes, leur beauté physique: *Me souvenant de ses graces divines, Suis en douleur, princesse, en ton absence*. M. 375. *Ne pensez point que ne soyez aymable. Vostre aage estant de graces guerdonné*. M. 398. *Les graces immortelles de son belœil* R. IV,7. — *Gracieux* a des acceptions et nuances sémantiques analogues: *Vos yeus me sont si gracieus et dous*. R. VII,146. *ses doigts gracieus* R. VII,175. — *Jamais, lui dit-il ne t'acointe De femme tant jolie et cointe*. Eloy, Diabl. 109b (Inv.gén.). *Je dis cointe et jolie, bien valant un péché ou deux*. Rab. V,7 (Hu.).

C) Dans certains contextes, *gentil* indique ce qui est beau et agréable à la fois: *une pastourelle gentille* M. 213, *la gentille façon d'escrive* Fauchet, Antiq. gaul. I,16 (God.), *farces gentilles* M. 511—512. *Gentiment* a des acceptions et des emplois analogues: *Il voulut sçavoir la poesie et se mesler d'en escrive et fort gentiment*. Brant., Cap. fr., ch. 9 (God.). *Gentillesse* désigne les choses gentilles: *quelques petites gentillesse et mignardises qui n'estoient pas toutefois de grand prix* Larivey, Nuits de Strap. I,V (God.). — *Gent* est parfois à peu près synonyme de *gentil* ou de *gracieux*: *Dieu vous garde . . . gentes arondelles* R. VII,294. *La grand'amyé belle et gente* M. 149. Souvent c'est le corps qui est qualifié comme *gent*: *ce gent corps* M. 436, *la belle au corps gent* M. 466.

D) *Attirant* provient du domaine de l'attrait et indique une beauté agréable, mais avec une nuance assez forte de son sens primitif: *un bel œil attirant* R. Belleau, Œuv. poét., La Nuit II, f° 81 v° (God.). *Ta prose est si attirante qu'elle me fait oublier mes coupletz*. N. du Fail, Prop. rust. 123 (God.). — Les idées de beauté et d'agréable figurent aussi dans le contenu de *poli* qualifiant non seulement la chair et, par conséquent, le corps, la main, le corsage, etc., mais aussi les vers: *Vers tant polis, vers tant bien entonnés* O. de Magny, Les Amours 12 (Inv.gén.), *main polie* Melin de St. Gelay I,301 (Inv.gén.), *ton petit bec si bien poly* Ib. I,99. — Dans le domaine de l'ouïe et, par synesthésie, même ailleurs, la beauté s'exprime à l'aide des mots *harmonie*, *mélodie* et leurs dérivés et aussi par *doux*: *motetz de pitieuse armonie* M. 307, *Cette courageuse harmonie de la musique guerrière* Charon, Sagesse I,59. *Et le beau sein et la bouche et les yeux de ma déesse où le ciel envieux mist de beauté plus douce harmonie*. Am. Jamin, Poésies f° 137 (Li.). *O la belle voix! Bien belle et harmonieuse*. Rabelais, H.P.R. *Petits tintinnables et cymbalettes harmonieusement sonnans* Lemaire de Belges, H.P.R. 5. — *L'autre dit que c'est mélodie d'un homme debout bien fiché*. Marot, Ballades 5 (Hu.). *Et que sa voix, ses doigts et l'espinette Meinent un bruit doux et mélodieux*. M. 423. *Chantant bien mélodieusement* Noel du Fail, H.P.R. 312. — *Elle avait . . . la voix très*

douce et très bonne. Brantôme, H.P.R. 409, merveilleusement douces et suaves odeurs de parfums J. Amyot, H.P.R. 509.

110. Dans le centre de l'aire de la beauté délicate sont situés 6 mots: *délicat, délicatement, délicatesse, délié, déliet et délicieux*. *Délicat* se dit des femmes (déesses) et des parties de leur corps, de l'herbe, de l'odeur, des œuvres d'art, etc.: *Si Venus est ta delicate mere . . .* R. VII,266. *(Il) prit les deux delicates et faibles (mains) de Floride*. H. I,136. *Ta delicate odeur* R. VII,184. *Il faisoit ouvrages delicats*. Marot, Mét. d'Ov. II,75 (God.). *Juno s'appuyoit delicatement sur l'espaule d'une d'icelles*. Lemaire, Illustr. I,1,31, p. 99, éd. 1549. *Pibrac . . . merveilleux en delicatesses du langage* Agrippa d'Aub., H.P.R. 464, *les crins deliez* R. IV,36, *les pilliers points d'esmaillure deliee* Lemaire de Belges, Couronne Marg. IV,159 (Hu.). *Pastourelles joliettes Qui de vos voix deliettes Vos ardeurs allez chantant*. G. Durant, Prem. amours, Chans. (God.), *meubles delicieux* Amyot., Alex. 28 (Li.). *Jardins somptueux et delicieux* Amyot, Lucull. 78 (Li.), *vos cheveux delicieux* Ronsard 448 (Li.), *nos femmes delicieuses* Ib. 515 (Li.), *un bras delicieux* R. V,154.

111. Dans leur voisinage immédiat se trouvent 14 mots: A) *mignon, mignonnement, mignonnet, mignonnelet, mignolet, mignot, mignotise, mignoterie, mignoter*; B) *mignard, mignardin, mignardement, mignardie, mignardise*.

A) *Mignon* qualifie ce qui plaît par sa délicatesse et par sa gentillesse. Il se dit le plus souvent des femmes, des jeunes filles et des enfants ainsi que des parties de leur corps; plus rarement des jeunes hommes, des animaux et de différentes petites choses. *Mignon* implique en effet souvent l'idée de petitesse ou celles de tendresse ou d'amour ou bien des deux en même temps. Il s'emploie surtout dans le langage affectif et dans les propos amoureux: *Tetin mignon* M. 527, *les tetons mignons de la belle* M. 537. *N'ayez pas peur, dames gentes, mignonnes*. M. 233. *Ces beaux danseurs ici mignons* Amyot, Pomp. 98 (Li.). *Mignon* et *mignonne* peuvent être substantivés: *plaisans mignons* Rab., Garg., IIII, éd. 1542 (God.). *Accompagnez d'une mignonne sade* Roger de Collerye 274 (Inv.gén.). *La mignonne de mon amy Bien fort à vous me recommande*. M. 531. *Mignon* et *mignonne* s'emploient souvent en apostrophe: *Combien et toy, mon mignon, . . . combien follastrement j'honore!* R. IV,69. *Ma mignonne, je vous donne bon jour*. M. II,114 (Li.). *Mignonne, allons voir . . .* R. V,196. Les dérivés ont des sens analogues: *O beaux cheveux d'argent mignonnement retors* Du Bellay VI,26, verso (Li.). *Mignonnet* s'emploie comme adjectif et comme substantif: *Ma maïstresse est toute angelette, Toute ma douce mignonnette*. R. VII,275, *rossignols mignonnetz* Ch. Fontaine, Epigr. L. I. (Hu.). *Viens ça, mon mignonnet, acolle moy* Cyre Foucault, tr. d'Arist. 126 (Hu.). *Mignonnelet*, doublement diminutif, trahit un excès du sentiment amoureux: *Ma mignonnette* Caron, Poés. 64 r°. Employé des choses, il évoque encore l'idée de petitesse: *Adieu, gants mignonnetes* Ph. Bugnyon, Erotasmes de Phidie et Galasine 42 (Hu.). *Mignolet* provient vraisemblablement de la contamination de *mignon* et *mignonnelet*: *Voyant le pacient . . . mignolet . . . on fait en luy santé reluyre*. Ch. Fontaine, Epigr. L. II (Hu.). — *Mignot* est une variante de *mignon*: *Je suis en point et bien mignot, Hault et droit et de beau corsage*. Recueil de Trepperel, Les Sotties, éd. Droz, VII,49

(Inv.gén.), *sa levre mignotte* H. Estienne, Préc. du l. fr., éd. Feugere 102 (Li.). *Mignotise et mignoterie* ont les sens de «gentillesse aimable», «attrait doux», «gracieuseté»: *Tant leur mignotise darde D'amours à qui les regarde*. Rons., Od. V,12, *la mignotise du langage* Thevet, Cosmogr. XXIII (Hu.). *Mille autres petites mignoterias dont elles usent pour attirer les hommes au plaisir amatoire*. Thevet, Cosm. III,3 (Hu.). La participation de l'idée de beauté dans *mignoterie* est discutable. *Mignoter* signifie «façonner d'une manière gracieuse» ou «rendre gracieux (joli)»: *Une naïade . . . mignotoit un bouquet de couleurs*. Ronsard. Am. de Cassandre I,30 (Hu.). *Ses beaux cheveux blonds joliment mignottez* Guy de Tours, Paradis d'amour II,7 (Hu.). *Une Dryade . . . mignotoit un chapeau de couleurs*. R. IV,54.

B) *Mignard* est synonyme de *mignon*. Dans son contenu, on peut découvrir les éléments notionnels de beauté, de grâce, de tendresse et de douceur: *(Elle) me baisotoyt d'une levre mignarde*. R. IV,152, *une pastourelle mignarde* R. VII,292, *sa mignarde main* J. Bereau, Eclogue 5 (Hu.). *Thessalie au mignardes valles* Aubigné, Les Tragiques I,IV,31 (Hu.), *mignard et dous stille* R. VII,324. *Mignarde* s'emploie aussi en tant que substantif, parfois avec l'idée d'afféterie: *Confitures pour donner aux mignardes* Moyen de parvenir 16 dans Lacurne (Li.). Il peut contenir une idée assez forte de sexualité et devenir synonyme d'*amante*: *Ainsi le berger disoyt Et tout gaillard attisoyt Les amours de sa mignarde*. Tahureau, Poés. 2^e, 119, éd. 1574 (God.). Il peut servir même de dénomination euphémique de femme galante: *Ayant rencontré une mignarde . . .* Tahureau, Dial. 43 (God.). — Les diminutifs *mignardin* et *mignardelet* marquent plus d'affection que *mignard* et ne s'emploient pas au sens péjoratif: *chantz douceletz des plus mignardins oiseletz* Tahureau, Prem. poés. I,168, *la lire mignardelette* Ib. I,104 (Hu.). *Ma nymphe mignardelette* O. de Magny, Gayetez 17 (Hu.). *les chants mignardeletz de ces petitiz oiseletz* P. de Cornu, Cœuv. poét. 109 (Hu.), *leurs gorges mignardelettes* R. Belleau, Berg. 1^{re} jour., Marg. I,204 (Hu.M.). — *Mignardement* est à peu près synonyme de *gracieusement*, mais il contient en plus l'idée d'affection ou d'amour: *Quand d'une parole mignardement molle . . . En amoureuse ardeur tu plonges tout mon cœur . . .* Baïf, Amour de Francine III,I,211 (Hu.). — Le substantif *mignard* a le sens de «grâce» ou «gentillesse» et ne comporte qu'une faible nuance de beauté: *un enfantin mignard* Baïf, Am. de Fr. IV,I,268 (Hu.). *Mignardie* et *mignardise*, souvent synonymes de *grâce*, contiennent parfois une nuance érotique: *Cinquante pucelles n'ont pas La mignardie si friande*. M. 485. *Vénus et ses enfants volent tout à l'entour, La douce mignardise et les doux blandices*. Ronsard, Elégie du printemps (Li.). *Toutes les mignardises et delices du langage latin* Mont. I,288. — *Mignarder* ne se distingue de *rendre gracieux* que par une nuance affective: *Quant elle eut par dehors Paré en cent façons et mignardé son corps, Elle sortit de sa chambre*. Am. Jamym, Iliade XIV 40 v^o (Hu.), *le teint si beau, la voix si mignardée* Guy de Tours, Sousepirs am. I,I,15 (Hu.). *Mignardiser* comporte un trait d'affaïterie: *Il mignardise son parler*. C.D.K.P., tr. de Galli, Discours fantast. de Justin Tonnelier, Disc. IV,137 (Hu.).

112. 28 autres lexèmes, tout en figurant encore dans d'autres aires de notre champ ou même dans quelques champs voisins, ont, dans certains

contextes, des acceptions presque identiques ou au moins très voisines de celles des mots précédemment cités: A) *doux, doucelet, fin, grâce, gracieux, gracieusement, gracieuseté, gracelet, gentil, gentelet, gentiment, gentillesse, gent*; B) *fleur, fleurette, fleuri, fleurissant, florissant*; C) *sadin, sadinet, alis, subtil, subtilement, subtilier, sublin, faitissement, faitisseté, traitable*. Exemples:

A) *Le plus doux et plaisant regard* H. I,136. *Ma doucelette, mignonette Alouette* R. VII,290. *Celle qui c'est, en jeunesse est bien fine*. M. 6, *fines hermines* Brantôme, H.P.R. 375, *fines pierreries* Rabelais, H.P.R. 61. *Le temps a fait nostre langue plus fine*. M. 143. — *Un corps en grâce tant orné* M. 83, *en une beauté extérieure, en une grâce visible* H. II,14. *la gracieuse Nymphé* Lemaire de B. 4, *A Lusignan étaient trois jouvenceaux . . . gracieux*. N. de Troyes, H. P.R. 130. *(Il) la salua gracieusement*. B.P. 292. *Elle est si mignardelette, si poupine, si gracelette*. P. de Brach, *Les Amours d' Aimée* I, Ode 3 (Hu.). *Je vous avais, entre autres, choisie comme nompareille en beauté, genteté et gracieuseté*, Louis XI, *Nouv. XVIII* (Li.). — *Gentil*, sémantiquement assez proche de *gracieux* et *aimable*, désigne souvent la grâce délicate du corps et de ses parties, de l'allure, des gestes et des manières: *les nayades gentilles* M. 324, *ma gentille amie* R. VII,130, *sa robe gentille* Lemaire de B., H.P.R. 4. On peut opposer *gentil* à *noble*: *Tu as raison, mon amy, tu es le plus gentil cheval et la plus noble beste que je veiz jamais*. B.P. 339. *Gentil* peut qualifier les êtres vivants, mais aussi les plantes, l'écriture, les œuvres littéraires ou d'art, etc.: *J'ayme un gentil laurier, de Phoebus l'arbrisseau*. R. VII,256. — *Oiselets jolis et gentelets* Lemaire de B., 2^e ép. de l'Amant verd III,31 (Hu.). *Nos dames françaises étaient goffes en leurs habits ni si gentiment (parées) comme à ce jour d'hui*. Brantôme, H.P.R. 576—7. *Tout en cheminant devisèrent longuement les trois jeunes fées de leur grande beauté et gentillesse*. N. de Troyes, H.P.R. 131. — Le contenu de *gent* peut aussi impliquer un élément notionnel de la beauté délicate: *N'ayez pas peu, dames gentes, mignonnes*. M. 29. *Qui a le corps plus gent qu'une pucelle*. M. 176.

B) Comme la fleur plaît à cause de sa beauté délicate et tendre, elle devient le symbol de la beauté gracieuse des jeunes gens ou de la période la plus belle de leur jeunesse caractérisée par l'épanouissement de leur beauté: *Sa fleur durer ne pourra*. M. 227. *Ma mère est en fleur de jeunesse*. M. 397. *En l'hospital toute sa fleur passa*. M. 107. Par métaphore, *fleur* peut prendre le sens de «gracieuse jeune fille»: *Fleur de quinze ans* M. 420. *Fleur* peut avoir encore le sens de «la plus belle»: *Alors la fleur des Nymphes . . . prit Pâris par la main dextre*. Lemaire de B., H.P.R. 6. *Fleurette* peut être légèrement péjoratif en gardant, bien entendu, l'idée de quelque chose de beau dans son contenu: *(Ils) n'apprirent onc autre chose que de parler congruement avec quelques petites fleurettes et embellissements d'histoires grecques ou latines dont ils reparent leurs escripts*. Est. Pasq., *Pourparler de la Loy*, Œuv. I,1048. Dans ce contexte, *fleurette* appartient aussi à l'aire de la beauté-parure ainsi que *fleuri* dans *vers fleuri* M. 291. *Fleurissant* est usité au sens de «gracieux» ou même «beau»: *Et quand m'amy il veit tant fleurissante De grand despit rougit sa verte face*. M. 435. *Nous consommons notre fleurissant aage*. M. 3. Ici *fleurissant* peut être compris comme «le plus beau». *Laurier dont les*

feuilles obtiennent toujours florissante verdure... la gaie verdeur et florissante de ses rives. Lemaire de B., H.P.R. 5.

C) *Sadin* et *sadinet*, diminutifs de *sade*, comportent les idées de gracieuseté et de gentillesse: *C'est une petite noirette, Non pas noirette, mais brunette, Une mignonne tant sadine*. Le monologue de Coquillart II,208 (God.). *Les nymphes sadynettes* J. Bouchet, Ep. fam. LI, éd. 1545 (God.). *Si l'une a plus d'esclat, l'autre est plus sadinette*. Régnier, Sat. 7 (Hu.). *Sadinet* et *sadinette* se rencontrent aussi substantivés: *Ce n'est plus la façon de taster sadinet, le rebondit devant et le dur tetinet*. Anc. poésies III,295 (Hu.). *C'est ton ris, c'est ta minette, Sadinette, Qui me jette en telle ardeur*. Baif, Les Amours f° 42 v°, éd. 1572 (God.). — *La rivière est alize ou condensée comme le cristal*. B. Palissy, Disc. admir. 294. — *Voix subtile* R. VII,188. *Quand tu tournes tes yeux ardents sur moi d'une oeillette subtile...* R. VII,285. *Une bourse sur satin cramoisi ouvrée moult subtilement* Le Loyal serviteur, H.P.R. 45, *enrichir et subtilier les traits de nostre langue* Tahureau, Sec. dial. de Democr. 336 (God.), *latin sublin. celui qui est le plus fin* H. Est., Conf. du l. fr. I,I, éd. 1569 (God.). — *Et parloit si tres doucement, humblement et faiticement*. J. Le Fevre, La vieille I,II,2595, Cocheris (God.). *Pour sa très grant beauté et faiticeté, il le prendroit en mariage*. J. Vauquelin, tr. de la Chron. d'E. de Dyncer I,19, Xav. de Ram. (God.). — A la limite de cette aire, on peut situer *traitable* qui ne pénètre que tout à fait exceptionnellement dans notre champ: *Par vos lèvres plus que vermeilles, par ces tetons traictables, par ce beau sein relevé*. Larivey, Fidelle IV,11 (Hu.).

Les adjectifs *poupin* et *poupinet*, dérivés de *poupée*, s'approchent sémantiquement de *gracieux* et *délicat* ainsi que *poupine* substantivé et l'adverbe *poupinement*: *Dieu vous garde donc, mes dames tant poupinnes*. Marot, Epist. XIII, Œuv. V, 464. *La femme qui estoit bien popine et affaitee Gentillet*, Dit sur les moyens de bien gouverner 115, éd. 1577 (God.). *Et les babinettes qu'as tant poupinettes* Sotties II,92 (Hu.). *D'Espine a dit qu'une belle poupine Vaut beaucoup mieux que dans le pied l'espine*. Ronsard, Poés. VIII,134 (God.). *Il avoit une grosse barette de peau de veau assez poupinement elabouree*. L'Estoile, Mém. I,196, Champolion (God.). *Son crin estoit frisé par devant assez poupinement*. Vauquelin, Forest. I,8 (Hu.).

113. Le noyau de l'aire de la beauté artificielle est formé par les verbes (se) *parer*, (s') *orner*, *décorer*; le reste du centre, par leurs dérivés: A) *reparer*, *parement*, *parementer*, *parade*, *parage*, *parature*; B) *adorner*, *raorner*, *ornément*, *ornement*, *ornation*, *ornatif*, (a)ornature, *ornementer*; C) *décor*, *décorement* et *décoration* (17 mots en total). Exemples:

A) *Elle n'avoit poinct accoustumé de se parer*. H. I,180. *Ilz n'ont poinct les dames painctes et parées*. H. II,147. *Des lors les statues commencèrent à reparer les villes*. Anon., tr. Bullinger I,10,112. (*Venus*) *la repara de sa chère ceinture*. Marot, Douleur et Volupté I,123 (Hu.). *Les dames avec tous leurs beaux parements estoient prises*. Amyot, tr. Diodore XVII,15 (Hu.). *Embellir ceste cité de toutes sortes de paremens et ornemens de ville*. Amyot, Lucullus 26 (Hu.). *Le corps du prince defunct fut atourné de riches aornemens... et posé sur un grand lit de parement (= de parade)*. Lemaire de B., Cour Marg. IV,32. (Hu.). *Une robe parementée de velours* Du Fail, Eutrapel IV,1,110. *Les députés... se rendaient à petit bruit sans pompe*

ni parade de suite. La satire Ménippée, H.P.R. 500. Ces cheveux sans parage (= parure) Fontaine, tr. Ovide, Ep. 4,74 (Hu.). Ils soulaient envoyer... des paratures (= ornements), benedictions et reliques des saints avec les privilèges des abbayes. Vignier, Bible hist. II,229 (God.).

B) *Bacchus orna de toi (de lierre) sa perruque. R. VII,176. Pour toy la ville estoit ornée. M. 345. Embellie et ornée d'un si beau et riche bastiment Brantôme, Cap. fr. III,124 (Hu.). Oncques son chef raorner ne sentit. Act. des Apost. I,68b (Hu.). Le 8^e archevesque de Canterbury, bien ornement et en grant elegance, declaira la cause de telle assemblee. Arch. Nord. L.M. 25438 (Inv.gén.). Et comme Dafne aus tresses de la teste Donna jadis le premier ornement... R. V,162. L'ornation et acoustremens de celle matere Fossetier, Cron. Marg. I,18 v^o (God.). Par la noblesse et ornation d'iceluy langage Febri, Rhetor. I,II,113. Eaux cosmetiques et ornatives, entre celles qui servent à coulourer les cheveux. Evon., Tresor c. XLVII, éd. 1555 (God.). La seconde colonne avoit semblable ornatue. Lefevre, Bible, Rois, IV,25 (Hu.). L'ornature des femmes comme miroir, anneaux, coeffes Le Fevre d'Est., Bible, Hester II, note (God.). Pour portage de ung cent de pierres de Saint Fon pour ornamenter 1532, Comptes de la gr. command. de S. Den. Arch. II (God.).*

C) *Heleine de Boisy la France a decoree. M. 271. Decore fonctionne comme substantif («décor») et comme adjectif («beau»): Les cheveux annelez avec un beau decore J. de Champ., Poés. div. 108 (Hu.). Aurora est luisante et decore sur toute estoile. M. 296. Precieuses dispositions pour le decorement du jardin de plaisir O. de Serres, Théâtre d'Agric. I,4 (Hu.). Le roi aimant la décoration de son Paris... ordonne qu'on y bâtisse avec proportion. Marot III,62 (Li.). La décoration de la porte du couvent 1555, B.N. 12838, f^o 226 (God.).*

114. Dans la proximité du centre de l'aire de la beauté artificielle se trouvent *jolier, jolyer, jolité, joliveté, enjolivement, enjolivure, enjoliveur, (se) tiffer, attifer, attifet, atourner*. Exemples: *Violettes employees pour jolyer ledict enfant 1555, Dépenses faites par la ville de Lille pour les enfants trouvés, Arch. mun. de ville (God.). Les rues... estoient... fort jolloyées. Alien. de Poict., Honn. de la cour (Inv.gén.). Des jolités pour le jardin de M. l'abbé 1523, S. Omer. ap. La Fons, Gloss., ms. Bibl. Amiens (God.). Nos anciens Pères... se sont abstenez de tous fatras et jolivetés mondaines. St. François de S., Lettres 229,XII,322 (Inv.gén.). — Boutons picquez, jaserans et autres tels enjolivemens René de Lespinasse, Les métiers et corporations de la ville de Paris II, 724 (Inv.gén.). L'estat des-dits maistres doreurs sur cuir, garnisseurs et enjoliveurs Ib. II, 125. — Vien tiffer ma barbelette De ta main mignardelette. Tahureau, Baisers 1 (Hu.). Mais à qui tiffes-tu ta blonde chevelure? Baif, Francine IV,I,245, Madame est encore après à se coiffer et attifer en son cabinet. Montaigne III,9 (Rob.). — Tous les attifets et parures d'une courtisane F. Bretin, tr. de Lucien, Comment il faut escrire une histoire 8 (Hu.). L'autre vêtue en grâce, coiffée d'un attifet emperlé Montaigne I,25 (Rob.). — Chascun paroît sa fille et l'attornoit d'ornemens et joyaux. Mont., Ess. II,33 (God.). Demoi-selles bien pimpantes et atournées Rab. IV,10 (D.G.).*

L'idée de l'excès de la parure figure dans le contenu du verbe *(se) pomper* «se parer»: *Ainsi je me suis acoustré non pour me gorgiaser et*

pomper, mais pour le gré du malade lequel je visite. Rab., Quatr. 1, Epistre, éd. 1552 (God.).

115. 21 autres lexèmes qui font encore partie de l'aire de la beauté-parure appartiennent à sa périphérie. Ce sont: *acoutrement, acoutrer, adouber, garnement, ajustesse, cointise, acesme, mirifique, mirlifiqué, gorgiaser, (s') agencer, agencement, pimpant, porfilé, pallonné, (se) poupinier, pipeloter, pipoler, s'adoniser, s'esmailler, illustrer: Elle ay moit si tres fort les acoutremens . . .* H. III,106, et *fait accoustrer et tapisser la chambre.* H. II,221, *chaussure accoustrée de pierrerie* C. Fauchet, H.P.R. 325. *Je vy ma Dame de cent couleurs son visage acoustrer.* R. IV,57, *Ceste mayson est gorgiasement adoubee or decoree.* Palsgrave, Esclairc. 508 (God.). *Un garniment de couverture de l'évangelistier* 1542, Inv. de S. Jacq., Livre des serm., Arch. mun. Montauban (God.). *Elle estoit tousjours quatre heures à sa toilette à compasser son ajustesse.* Contes de la reine de Navarre XXXVI. *Lances ferrees d'un fer bien poinctu, avec la banderolle voletant au bout par cointise,* Fauchet, Antiquitez V,19. *Vos richiez habitz et achesmes* Lemaire, Illustr. I,33, éd. 1548 (God.). *Leur fault il tant de mirlifiques, tant de bagues, et tant d'afiques?* Eloy Damerval, Livre de deablerie f^o 43^a, éd. 1507 (God.). *L'on a encoffré ce nouveau Dieu en un beau ciboire doré, diapré et gorgiasement mirlifiqué.* Ph. de Marnix, Differ. de la religion II,III,1 (Hu.). *Nous en dorons et gorgiasons nostre ville* G. de Selve, Huict vies de Plutarque, Péricles 35 r^o (Inv.gén.). *Quil se soit gorgiasé des plumes de aultruy.* Ib., Prologue (Inv.gén.) *J'acomodois ma grâce, agençois mon visage.* Régnier, Cloris et Phylis (Hu.). *(Elle) peigne son chef, s'agence et se fait belle.* Ronsard, Poèmes retranchés VI,203. *Damoiselles bien pimpantes et atournées* Rab. 44 dans Lacurne (Li.). *Une mitre en broderie porphylée de semences de perles fines* Texte de 1559, Gay, Gloss. archéol. (Hu.). *Vermeil satin . . . tout palonné de petits timbres tout d'argent* Jacq. Millet, Destr. de Troye f^o 43^a, éd. 1544 (God.). *On se poupine, on se mire et regarde, On se polit, on se frotte et se farde.* Ch. Fontaine, Contr'amyé 10 v^o (Hu.). *Pimpeloter leurs taborez* N. du Fail., Baliv. 67, éd. 1815 (God.). *D'un bonnet sa teste elle adonise.* Ronsard 51 (Li.). *Et mon papier n'est esmaillé si non de vos beaultez que ma plume colore.* R. IV,29. *Tu dois illustrer ton œuvre de paroles recherchées et choisies.* Ronsard, Œuv. en prose, II,1020 (Rob.).

116. *Élegant, élégamment* et *élégance* forment le centre de l'aire de la beauté élégante autour duquel on peut distinguer quatre sous-aires, à savoir celle de l'élégance: 1^o plus ou moins exagérée: *gorgias, gorgiasement, gorgiaseté, gorre, gorrier, gorrièrement, gorrer, gorrierie*; 2^o gracieuse et délicate: (*bonne*) *grâce, délicatement, délicatesse, faitis, mignardise, mignotise, mignotement, mignonement, poliment, miste, mistement, cointise, cointe, cointement, courtisien*; 3^o coquette: *fringant, fringamment, fringotier, fringuerie, fringuet, fringueux, frisque, frisquement, frisquet, pimpant, poupinette*; 4^o les latinismes *lepide, lepidement, latinement*. Exemples:

Le centre: *sa forme élégante* Scève, Delie CLXXIV (God.). *Erasme a escript fort elegamment.* 1541 Vie Mgr Hierosme f^o 111 r^o (God.). *Bouche parfaite en toute élégance et vénusté des paroles* J. du Bellay, Déf. et illustr. I,2.

La sous-aire 1: *Gorgias* n'est fréquent que dans certaines œuvres, par

exemple dans l'Heptaméron: *Il trouva sa femme plus belle, plus gorgiasse et plus joyeuse*. H. I,81. *La plus gorgiasse et la plus parfumée des chemises* H. I,53. *Monseigneur d'Avannes estoit fort gorgias*. H. II,117. Le substantif *gorgias* se dit d'un homme élégant. *Gorgiasement* est synonyme d'*élégamment*: *Le président commanda à sa femme de s'abiller plus gorgiasement qu'elle n'avoit accoustumé*. H. II,208. *La dame jeune . . . belle, délicate, vestue gorgiasement* Rabelais V,19 (Inv. gén.). *Gourd* est de sens voisin. Sauf l'idée d'élégance, il comporte celle d'une certaine pompe et richesse concernant le vêtement, quelquefois aussi celle de la parure: *Tel mendye qui a esté bien gour*t. Anc. th. fr. III,250 (Hu.). On s'en sert surtout dans le syntagme *sur le gourd* ayant le sens: 1° «à la mode»: *Ne demandent que . . . soy farder, vestir sur le gourd*. J. Bouchet, Regnars trav. f° 37^d, éd. 1522 (God.); 2° «dans de beaux habits (belle robe)»: *Je vis . . . une belle pucele . . . abillée sur le gour*t. R. Gobin, Livre des loups ravissants, Prologue, éd. 1525 (God.). *La dame me veit sur le gour*t, *Gay et gaillard, selon la mode*. R. de Collerye, Monol. de Resolu (God.). — *Gorre* désigne l'élégance, la mode élégante, éventuellement une chose élégante: *Leurs habits de gorre spéciale*. Lemaire de Belges, La concorde de deux langages, 1^{re} part. III, 122 (Hu.). *toujours bien vestus sur tout a grant gorre*. Amerval, Diablerie 8a (Inv. gén.). — *Gorrier* est généralement synonyme approximatif d'*élégant*, mais il peut comporter l'idée de somptuosité ou (et) de parure: *Tant sont jolis, tant genteletz . . . gorriers sur tous*. Amerval Diablerie 85b (Inv. gén.). *Princes gorriers et mignons*. J. Bouchet, Regnars trav. f° 54^c, éd. 1522 (God.). *Je trouvai ung noble et gracieux seigneur tenant par la main une dame gorriere*. Anc. poés. fr. II,286 (Hu.). *Gorrier* et *gorriere* s'emploient aussi en tant que substantifs au sens de «homme (femme) élégant(e), bien vêtu(e)»: *Quant la mignonne, la gorriere me veit acoustré . . .* R. de Collerye, Mon. de Res. (Hu.). — *tres gorrierement habillé à la façon de son pays* Des Autels, Mitistoire barragouyne, ch. 3 (Hu.). — *Gorrié*, synonyme de *gorrier*, provient vraisemblablement de la contamination de ce dernier avec le participe passé *gorré*: *Accompaignez de plusieurs aultres notables personnaiges, fort gorriez, de grant port et richement enchainez*. J. Molinet, Chron., ch. CCCXIV, Buchon (God.). — *Gorrer* diffère sémantiquement un peu des autres membres de sa famille étymologique ayant le sens de «parer»: *gourrer en pompeux entretien* J. Bouchet, Opusc. 133 (God.). — *Gorrierie* s'est aussi sémantiquement éloigné de *gorrier*, mais autrement; il est devenu approximativement synonyme de *luxe* et *faste*: *A veoir leur contenance, Leur gorrierie et fringuerie, grant estat, bobant, pomperie . . .* E. d'Amerval, Livre de la diablerie f° 48^b, éd. 1507 (God.).

La sous-aire 2: *Grâce* et surtout (*bien, fort*) *bonne grâce* s'emploie aussi au sens de «élégance» (souvent dans l'Heptaméron): *La grâce et beauté du dict seigneur* H. II,260. *Entre les dames . . . estoit une damoiselle de bien bonne grâce* P. B. 203. (*Un gentilhomme*) *de si bonne grâce qu'il estoit aymé de toutes les dames de la court* H. I,205. *Un escolier, beau jeune homme et qui dansoit de bonne grâce*. B. P. 153. *Grâce* est souvent combiné avec *beauté*, particulièrement dans l'Heptaméron: *Sa beauté et grace estoient plustost augmentées*. H. II,10. *Pour lui plaire, bien fort louoit Sa grace et beauté naturelle*. M. 537. — *Un jeune homme trop délicatement vestu* Calvin, Instit. 305 (D.G.). — *Ostez luy toute mollesse et délicatesse au vestir*

et coucher. Mont. I,XXV,94 (D.G.). — *Vostre gent corps, vostre beauté faictisse* Baude, Debat de la dame et de l'Escuyer (God.). — *La mignardise et les grâces du langage latin* Montaigne II,10,II,111. — *La mignotise du langage* Thevet, Cosmogr. XXIII,7 et Lemaire de Belges, Illustr. I,35. — *Les autres se vestent trop mignotement*. R. Benoist, Vie de J. C. 1296 (Hu.). — *Les riches se vestent mignonnement le jour de festes*. Thevet, Cosmogr. XIX,12 (Hu.). — *Un beau cheval pollytement bardé* Entr. de Henry II a Rouen 39 r° (God.). — *Les dames . . . ne reçoivent que ceux qui sont mistes, poupins et bravement accoustrez*. Tahureau, 1^{er} Dial. du Democr. 35 (Hu.). — *Le chaperon approprié bien mistement* Baif, Passetems I,IV,220 (Hu.). — *Danses gayer et cointes* Du Bellay, Vers. lyr. 8 (Hu.). — *Un habit plus gaillard et coint* Baif, Eunuque IV,4. (Hu.). — *Elle se portoit plus cointement qu'il n'appartenoit à religieuse*. Prem. v. des grans dec. de Tite Live f° 131, éd. 1530 (God.). — *Ils s'estudient d'estre habillez nettement et cointement*. Fauchet, Antiquitez I,5 (Hu.). — *en vaine gloire et en cointise* J. Bouchet, Regnars trav. 102 r°, éd. 1522 (God.). — *La langue attique qui est la perle . . . le langage curial et courtoisien*. Budé, Inst. du Prince, éd. J. Foucher, ch. 11 (Hu.).

La sous-aire 3: *Quoy qu'il en advienne, l'élégant pauvre sera En toutes lieux gentil compagnon, Pompeux, gorrier, fringant, mignon*. Amerval, Diablerie 84a (Inv. gén.). — *Se vestir fringamment* R. Gobin, Le livre des loups rav., ch. 4 (God.). — *Vous auriez escus par grant somme Et de bien fringotieux habitz*. Anc. th. fr. I,129 (Hu.). — *Et met en toute pomperie, Gloire, bobant et fringuerie Tout son cuer et entendement*. Eloy Damerval, Livre de la deablerie 30a (God.). — *Et sa cousine Huguette, Belle, avenant, gente et fringuettes* Ib. 30a. — *Voyez, le galland est fringueulx*. Act. des Apost. II,93d (God.). — *Dessus un char (est) montée cointe et frisque*. B. Aneau, Imagination poét. 85 (Hu.). — *Fut a son jour frisquement attourné*. Bourdigué, Pierre Faifeu, ch. 44. — *Toutes choses jeunes et fricquettes Folles fiances ont de soy, Jeunes barbiers, jeunes fillettes*. J. Bouchet, Regnars trav. 61d (God.). — *Damoyselles bien pimpantes et atournees* Rab., Quart. liv. X, éd. 1552 (God.). — *Sont bien eschanrees nos poupinettes tant sucrees*. 4^e épist. du coq a l'asne, Œuv. de Marot II,152, éd. 1731 (God.).

La sous-aire 4: *Il estoit altiloquent, lepede*. Bouchet, Epistres fam. du Trav. 78 (Hu.). — *Esse parler? Facettement, splendidement, lepidement*. Therence en fr., f° 101a (God.). — *Il a si proprement et latinement escript*. Cotereau, tr. Calumelle, Epistre (Hu.). — *dire un peu plus purement et latinement* Tagault, Inst. chir. 594. (Hu.).

Constatons que les limites entre les sous-aires citées ne sont pas infranchissables, par exemple *fringuerie* appartient aussi à la sous-aire de l'élégance exagérée (comportant l'idée de luxe).

117. Dans ce qui précède, nous avons remarqué que certaines expressions de la beauté sont très fréquentes et peuvent qualifier presque tout ce qui est beau (particulièrement *beau* et *beauté*). La fréquence et la combinabilité d'autres est plus ou moins restreinte et ne dépend pas l'une de l'autre. Constatons que *grâce, gracieux, gent, gentil, sade et doux* figurent dans les aires de la beauté agréable et délicate (*gent*, en plus, dans celle de la beauté moyenne); *miste, cointe* et *cointement* appartiennent aux aires de la beauté moyenne et élégante; *jolier, jolité* et *joliveté*, à celles de la

beauté moyenne et artificielle; *gourt* à celles de la beauté artificielle et élégante.

En ce qui concerne la combinabilité, constatons à titre d'exemple que *doux* et *gracieux* se disent de femmes, jeunes filles, regards, sourires, manières, gestes, etc.: *doux*, en plus, d'harmonie, sons, paroles, chansons, chants d'oiseaux, odeur, etc.

Pour plus d'effet, on combine quelquefois plusieurs expressions de la beauté dans une seule phrase: *Il ne refusait point . . . à contempler leur beauté, leur bonne grâce et la superbété et gentillesse de leurs accoutrements.* Brantôme, H.P.R. 376. *Et de fait, soudainement après furent les hommes gentz, frisques, mignons, poupins.* P. B. 46—7. *Ils rencontrèrent trois jeunes fées . . . belles, aimables et gracieuses à merveille.* N. de Troyes, H.P.R. 130—131. *Une jeune damoysele miste, belle, gaillarde, dispose, gracieuse et affaitiée.* Var. hist et litt. I,15 (Hu.). *Dames sont honnestes, Gentes, mignonnettes, Douces et plaisantes, Advenantes, nettes.* Marot, Le Vray Disant, Poés. fr. des XV^e et XVI^e s., X,253 (God.). *Quant je vous vey si belle et triumpante, si gorgiasse et si tres avenante . . .* Recueil de rondeaux f^o 34, éd. 1527 (God.). *Il est beau, venuste et bien formé.* F. Juliot, Eleg. de la belle fille 18, éd. 1557 (God.). *Si aucun est venuste, Prudent, gorgias . . .* Cl. Mar., Or. dev. Cruc. 524 (God.). *Ma maîtresse est toute angelette, Toute belle fleur nouvelette . . . Toute ma douce mignonnette . . . Toute ma grâce et ma charité.* R. VII,575—81. *Il y sont tous autres . . . Pompeux, gorgiers, fringans, mignons.* Eloy, Diabl. 2196 (Inv. gén.). *S'acoustrer proprement, sadement, gentiment, galamment, joliment, mistement, cointement.* H. Estienne, Dial. du lang. fr. it. I,246 (Hu.). *Jamais on ne parla plus sadement, plus soigneusement, plus galamment, plus purement, plus ornément.* Estienne, Dialogues I,58 (Hu.).

118. En ce qui concerne spécialement les expressions ayant rapport au corps humain et à ses parties, nous faisons remarquer que *mignard* qualifie surtout la main, le visage, la joue, les yeux et les lèvres; *gentil*, le corps, la cuisse, la joue, la bouche. Le corps (corsage, taille) est *bien formé, plaisant, avantageux, gent, gentil, nonpareil, miste, disposte, poli, noble*; les doigts — *gracieux, bien façonnés*; le visage (vis, face), — *clair, tres-clair, angélique, plaisant, mignard*; les cheveux — *déliés, délicieux, aurins*; les yeux — *gracieux, mignards, doux, attirants*; la bouche — *gentille, parfaite, faitisse, angélique, coralline, vermeille*. Voici quelques exemples qui n'ont pas encore été cités: *Il était de moyenne taille, mais très belle et fort droite et fort disposte.* Brantôme, H.P.R. 383—4. *Si c'est à mon cœur advantage De ce que son noble corsage Gist envers, loing de mon accueil.* M. 207. *Dieu gard ma maistresse et regente Gente de corps et de façon.* M. 204. *Adieu gentil corsage.* M. 187. *Lors Pâris . . . notait son singulier accoutrement . . . bien séant à sa forme nonpareille.* Lemaire de Belges, H. P.R. 4—5. *Il ne passait la hauteur de sept de ses pieds . . . c'est la mesure des hommes bien formés.* C. Fauchet, H.P.R. 321. *M. de Bayard estoit petit et non si fort ny advantageux («de belle prestance») que mon père.* Brantôme, Vie de François de Bourdeille X,40 (Hu.). *Ses beaux doigts bien façonnés* Brantôme, H.P.R. 409. *Il avait . . . la face joyeuse et plaisante.* C. Fauchet, H.P.R. 321. *vôtre cuisse gentille* R. VII,188. *Bouche fetisse et le viz cler.* Poés. fr. des XV^e et XVI^e s. V,218. *Finalemment ouvrit sa bouche*

coralline. Lemaire de Belges, H.P.R. 10. Elle ouvrit sa très belle bouche, plus vermeille que boutons de roses. Ib. 7. Les cheveux aurins voletaient en l'air par dessus ses épaules Ib. 4. Mentionnons encore le syntagme *estre sus le haut verdu* ayant le sens de «avoir belle apparence». *Où vont ces compagnons gentils? Ilz sont bien sur le hault verdus.* Anc. Th. fr. III,33 (Hu.).

Enfin on n'oubliera pas de souligner que — par suite du fait qu'on appréciait en ce temps-là les formes pleines, voire plantureuses du corps féminin — on rencontre assez souvent, en particulier dans l'Heptaméron, le syntagme *en bon point* et le substantif *embonpoint* qui en a évolué ainsi que l'adjectif *grasset* avec une nuance nettement laudative: *Je veus mourir . . . pour l'embonpoint de ce chaste sein.* R. V,113. *Ny l'embonpoint de sa gorge grassette . . . ny son bel œil . . . ny son beau sein . . . ny ses beautés en mille cœurs écrites n'ont esclavé ma libre affection.* R. V,115.

Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de faire remarquer que les dénominations de belles femmes fourmillent dans la poésie du XVI^e siècle, surtout dans celle de Ronsard. Voici ces dénominations: *belle, beauté, grâce, fleur, perle, mignonnette, doucette, sucrée* (toutes employées substantivement).

Nous ajoutons un tableau statistique des plus fréquentes expressions comportant l'idée de beauté dans leur contenu.

	R	H	BP	M		R	H	BP	M
angélique	6			2	gent	1		1	9
beau	284	246	131	186	gentil	15	3	3	5
la belle	1			18	grâce	23	21		24
beauté	85	71	3	78	bonne grâce		7	4	
décorer	1			9	gracieux	6		1	4
divin	8			1	joli			5	3
doux	40	3		12	noble	1	1		21
embellir	5	1			orner	3	1		7
embonpoint	2	6			plaisant		2		4

Œuvres dépouillées

- B.P. Bonaventure des Périers, *Cymbalum Mundi précédé des nouvelles récréations et joyeux devis*, Paris, Delahays, 1858.
H. *L'Heptaméron des nouvelles* de Marguerite d'Angoulesme, Royne de Navarre, I.—III., Paris, Lemaire, 1879.
H.P.R. Edmond Huguet, *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1904.
M. *Œuvres complètes de Clément Marot*, t. II. Paris, Rapilly, 1824.

- R. Pierre de Ronsard, *Œuvres complètes*, t. IV–V: Les Amours t. VII: Les continuations des Amours, Paris, Droz, 1925, 1928, 1934.

Dictionnaires
(Voir aussi p. 70)

- D.G. Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave, 1895, 1900.
- Hu. E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1925 s.
- Hu.M. E. Huguet, *Mots disparus et vieillis depuis le XVI^e siècle*, Paris, Droz, 1935.
- Li. E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Pauvert, 1956–8.

119. Au XVII^e siècle, le champ conceptuel de la beauté se compose du centre et de six aires, celles de la beauté supérieure, moyenne, agréable, délicate, artificielle et élégante. Dans le centre, dont l'étendue est plus restreinte qu'au siècle précédent, on trouve, sauf *beau* et *beauté* qui en forment le noyau, le *beau* «beauté», *beauté* et *belle* au sens de «belle femme», *beautés*, *bellissime* et *embellir*.

L'adjectif *beau* se dit le plus souvent des femmes et des parties de leur corps, par exemple dans les *Lettres de Voiture* 55 fois sur 80 occurrences en total (de 18 occurrences se rapportant aux parties du corps, 11 concernent les yeux); dans ses *Œuvres*, de 38 occurrences de *beau*, il y en a 27 qui qualifient la femme (10 en concernent les yeux). Chez Mlle de Scudéry, 31 occurrences sur 74 ont trait aux femmes; chez Mme de La Fayette, 14 occurrences sur 25; dans l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, 71 sur 96. Dans les autres œuvres dépouillées, les pourcentages des occurrences concernant les femmes sont beaucoup plus bas. Exemples: *Elle était aussi belle que l'Aurore*. V. L. 562. *Votre ballet est des plus beaux*. V. O. 69. *le plus beau roman du monde* Mol., Préc. r. 4. *Je vis de bonne soupe et non du beau langage*. Mol., Fem. s. II,7. *J'avoue, lui dis-je, belle déesse, que vous êtes un fier et très dangereux ennemi*. U.A.A. 108. Pour désigner un degré très élevé de la beauté, on a encore gardé *bellissime*: *Il a ajouté qu'elle était bellissime*. Sév. 1104 (D.G.).

Le beau est un synonyme livresque très rare de *beauté*: *Que le bon soit toujours camarade du beau*. L. F. II,102. — *La belle* est la plus fréquente des dénominations de belles femmes: *Les faveurs d'une belle en sont souvent le prix*. L. F. I,98. *Une belle sans amour ressemble un corps qui n'a point d'âme*. U. A. 195. — On s'en sert aussi pour s'adresser à une femme (aimée) sans insister sur sa beauté: *Cessez un jour, cessez, la belle, avant ma mort d'être cruelle*. Ib. 194. *Il est temps, la Belle, de finir cette cruauté*. Ib. 195. *Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les Belles*. L.F. I, 111.

Beauté, ainsi que *beau*, s'emploie le plus souvent en parlant des femmes. Dans *La Princesse de Clèves*, c'est 31 fois sur 36 occurrences, dans les *Lettres de Voiture*, 18 fois sur 23 occurrences, dans ses *Œuvres* 9 fois sur 10, chez Mlle de Scudéry 17 fois sur 34, dans l'*Astrée* 23 fois sur 51. Bien entendu, le pourcentage varie selon les écrivains et le genre de leurs ouvrages. Exemples: *Cette princesse estoit d'une parfaite beauté*. P.C. 36. *Un aveugle-né ne saurait s'imaginer ce que c'est la beauté d'un paysage*. B.A.M. 209. *Il n'est beauté dans nos écrits . . .* L.F. II,86. — Le pluriel *beautés* indique surtout les beaux parties du corps féminin et comporte généralement un trait érotique: *Enfin, Venus n'est pas si belle Et n'a pas si bien faites qu'elle Ces beautez qui ne voyent pas Le Soleil*. V.L. 532. *Et pour leurs celestes beautez Les cœurs bruslent de tous costez*. V.L. 561. Mais La Fontaine dit aussi les *beautés* de ces lieux IV,II (Rob.). — *Beauté*, ainsi que *belle*, désigne une belle femme: *Il est vrai aussi que la Reine, ma mère, estoit une parfaite beauté*. P.C. 29. *L'époux d'une jeune beauté Partait pour l'autre monde*. L.F. II,74.

Embellir a les sens de «rendre (plus) beau» ou «faire paraître plus beau», *s'embellir* signifie «devenir plus beau»: *Je sentis que la terre et l'air S'embellirent à sa parole* V.L. 566. *Belles fleurs dont je voy ces jardins embellis, . . . dont l'éclat rend la Terre et les Cieux embellis.* V. L. 504. *L'histoire a embelli les actions des héros.* La Bruyère I,12 (Rob.).

Mentionnons le verbe *flatter* qui n'appartient évidemment pas au centre, mais qui est très proche d'*embellir* quand on parle de portraits. Dans son contenu, il y a, en plus, l'idée de flatterie qui peut rendre ce verbe légèrement péjoratif: *On apporta un de ses portraits . . . et elle ne put s'empescher de dire qu'il estoit flatté.* P.C. 82. *Vous avez un portrait de moi qui me flatte beaucoup.* Sév. 133 (Li.).

120. La plus étendue des six aires qui couvrent le reste du champ est celle de la beauté supérieure. Elle comprend cinq sous-aires. La première en a trait à une haute situation sociale et à la richesse. Elle réunit 21 mots formant deux groupes: 1° *magnificence, magnifique, magnifiquement; noble, noblement, noblesse, majesté, majestueux; appareil, somptuosité, somptueux; superbe, superbement, exquis, spécieux; 2°* (avec une nuance notionnelle de l'excès) *faste, luxe, pompe, pompeux, pompeusement, pompant, piaffant.*

Dans le domaine esthétique, *magnificence* indique une beauté pleine de grandeur, capable de faire naître l'admiration et le respect, généralement la beauté de grands bâtiments, de vêtements coûteux, mais aussi de la nature, du discours, des manières, etc.: *(Elle) fait consister sa plus grande gloire en tout ce qui l'environne seulement: c'est à dire en la dorure de son palais, en la magnificence de ses meubles, en la beauté de ses habillements.* S. I,8-9. *la magnificence de sa cour.* P.C. 89. *Une magnificence d'expression* Rac., Disc. à l'Ac. (Lar.). Au pluriel, *magnificences* désigne, par concrétisation, les objets magnifiques: *Et comme ce logis plein de magnificences abondait partout en tableaux . . .* La Font., Fabl. VIII,16 (Rob.). *Rien n'est égal aux magnificences que la maréchale de Rochefort porte à cette princesse.* Sév., 24 janv. 1680 (Li.).

Magnifique a un sens analogue qualifiant ce ou celui qui est d'une beauté grandiose, splendide, extraordinaire: *Theramene se mit en un équipage magnifique.* S. II,143. *Temple magnifique* V.L. 501. *En tous les endroits de ce magnifique parc* S. I,39. *le magnifique palais* S. 78, termes *magnifiques* Boil., Ep. IV (Li.). *Magnifiquement* ne diffère de *magnifique* que par son emploi adverbial: *M. de Nemours y vint peu de temps après, habillé magnifiquement.* P.C. 93. *Mon conducteur me mena dans une salle magnifiquement meublée.* B.A.M. 148. *On m'habille fort magnifiquement.* Ib. 174.

Le contenu de *majesté* est très proche de celui de *magnificence*. L'idée de beauté y est accompagnée par celle d'apparence auguste éveillant souvent l'admiration et le respect. Ayant trait à la littérature, il désigne une beauté pompeuse et grandiose: *Les trois nymphes entrèrent dans sa chambre, la beauté et la majesté desquelles le ravirent encore plus en admiration.* U.A. 82. *A voir sa grâce embellie Avec tant de majesté, C'est l'atrayante beauté De la charmante Julie.* V.O. 64.

Majestueux, d'accord avec le sens de *majesté*, se dit des personnes dont la tenue est imposante par la noblesse et par de belles manières ainsi que

des cérémonies, des bâtiments, de la nature, des œuvres d'art: *Combien il était . . . auguste et majestueux*. Boss., Reine d'Angl. (Li). *C'était un jeune adolescent dont la majestueuse beauté me força presque à l'adoration*. B. A.M. 125. *Des cérémonies majestueuses* Boss., Hist. II,3 (Li.). *Un dôme majestueux* Rac., Bér. I,5 (Li.). *Comme un fleuve majestueux . . .* Boss., Condé (D.G.). Malgré l'analogie des acceptions et des emplois, qu'on a pu constater en comparant nos citations, on peut affirmer que *majestueux* ne s'est pas rapproché autant du centre du champ que *majesté* dans le contenu duquel l'idée de beauté peut devenir dominante ce qui n'est pas le cas de *majestueux* sauf s'il s'agit de choses: *Les temples* (de Thèbes) *sont de marbre et d'une architecture simple, mais majestueuse*. Fén., Tél. II. *Un dôme majestueux* Rac., Bér. I,5 (Li.).

Noble en tant que terme esthétique, est sémantiquement voisin de *magnifique* et de *majestueux*, toutefois il dit moins. Il s'emploie, ainsi que *noblement* et *noblesse*, assez souvent en parlant de la littérature et des beaux arts: *Le style le moins noble a pourtant sa noblesse*. Boil., Art. 1 (D.G.) *Il faut dire noblement les plus petites (choses)*. La Bruyère (Li.). *Que les draperies soient jetées noblement*. Roger de Piles, Art. de Peinture 20 (Inv. gén.). *La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments*. Boss., Marie-Th. (Li.).

Appareil se dit de la pompe (en particulier d'un cérémoniel ou d'un cortège) et de la magnificence (par exemple d'une escorte, d'une fête, etc.): *Il a fait son entrée dans un magnifique appareil*. (Ac. 1694). *Venir avec appareil*. (Fur.) *La pompe nuptiale en funèbre appareil* Corn., Rodog. V,4 (Rob.).

Somptuosité et *spécieux* marquent aussi une beauté riche: *Ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier*. La Bruyère VII,22 (Rob.). *Qui a vu la cour, a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux et le plus orné*. La Bruyère VIII,100 (Rob.).

Superbe, passé une fois du domaine moral dans le domaine esthétique, renchérit sur *beau*, comportant les traits notionnels de majesté, de magnificence, de puissance, de richesse, d'éclat, d'imposant. Relatif originairement aux hommes, il se dit aussi des animaux et encore plus souvent des vêtements et parures, des bâtiments et leurs intérieurs, de la nature, etc.: *Ses coursiers superbes . . . pleins d'une ardeur si noble . . .* Rac., Phèdre V,6. *C'est donc ici d'Esther le superbe jardin* Rac., Esth. III,1 (Rob.). *Tant de superbes tours* Rac., Ath. V,1. *Superbement* à un sens analogue: *Paré superbement de cette moitié du manteau . . .* Boss., Paneg. St. Fr. d'Ass. 1 (Li.).

121. Parmi les expressions de la beauté supérieure, on peut ranger aussi l'adjectif *exquis* (*la maison de la ville et les meubles exquis* L. F. I,194) et les mots (étudiés ci-dessous) pouvant comporter, dans certains contextes, une nuance péjorative d'excès: *N'estimer les hommes . . . que par le faste et la splendeur . . .* Bourd., Aum. 1 (Rob.). *Luxe* fut emprunté en 1606 au latin par Nicot au sens de «somptuosité (dans le vêtement, la table, l'ameublement, etc.)»: *Le luxe sait plaire*. LF. II, 413. *Béni soit cet édit par qui des vêtements le luxe est inerdit*. Mol., Ec. d. maris II,9 (Li.). La richesse et l'éclat dans les choses de la vie étant parfois exagérés, *luxe*

devint bientôt péjoratif : . . . *rabattre non seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable.* Bourd., Aum., 2 (D.G.).

Pompe désigne d'abord un cortège solennel, surtout funèbre : *La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts.* La Roch., Max. 612. Pompe désigne ensuite un appareil solennel, magnifique et somptueux : *On épousa Frédéric en grand' pompe.* La Font., Faucon. *La pompe de ces lieux, je la vois bien.* Rac., Bér. I,1 (Li.). *Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs.* Rac., Esth. I,2 (Li.). Quelquefois, une légère nuance péjorative se fait sentir dans *pompe* : *Pour renoncer au monde et à ses pompes . . .* Mass., Prof. rel. (Li.). Dans le domaine littéraire, *pompe* s'emploie plus souvent avec une nuance péjorative qu'avec son sens propre : *Oui, Monsieur le rieur, malgré vos beaux esprits J'estime plus cela que la pompe fleurie De tous ces faux brillants.* M.M. I,2,414.

Pompeux ainsi que *pompe*, n'avait originairement aucune nuance péjorative. Il se disait de ce qui était magnifique, grandiose, majestueux : *Ces festons dans vos mains Et ces fleurs sur vos têtes autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes.* Rac., Athal., I,3 (Rob.). En parlant d'un discours ou d'un ouvrage littéraire, *pompeux* qualifie originairement un style noble, éclatant et solennel : *La tragédie qui est naturellement pompeuse et magnifique . . .* Boil., Longin, Subl., ch. 2 (Li.). Mais on peut remarquer aussi les premières traces de la dégradation de ce mot dans le domaine spirituel : *Tous les pompeux amas d'expressions frivoles* Boil. (Lar. XX). L'adverbe *pompeusement* signifie «avec pompe» ou «d'une manière magnifique, solennelle» : *La reine de Suède a été pompeusement reçue à Rome par le pape et les cardinaux.* G. Patin, Lett. II,149 (Li.). *Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée Comme au jour de sa mort, pompeusement parée.* Rac., Ath. II,5 (Li.). — Mentionnons encore l'adjectif *pompant* : *Et vous cedres pompans en vos cimes hautaines* Chassignet, Ps. CXLVIII, éd. 1613 (God.).

122. Dans la deuxième sous-aire, on situera les mots dans le contenu desquels l'idée d'admiration entre au premier plan, tandis que l'idée de beauté supérieure n'est que secondaire, à savoir *admirable*, *admirablement*, *merveille*, *merveilleux* : *Sans mentir je ne vy de ma vie rien de si beau, mais sur toutes je trouvoy Leonide admirable.* U.A. 259. *Enfin les quatrains sont admirables tous deux.* M.F.S. III,2. *Oui, je trouve ce oh, oh! admirable.* M.P.R. 9. *Elle dansait admirablement.* P.C. 83. — *Merveille* (du latin *mirabilia* «ce qui est admirable») désigne généralement ce qui est propre à causer une grande admiration, entre autres aussi par la beauté : *Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.* M.P.R., sc. 9. *L'âme qui se veut esmouvoir, Cède à l'agréable pouvoir De sa voix pleine de merveilles.* V.L. 506. *Merveille* sert, cependant, aussi de dénomination d'une belle femme : *Belle Phylis, adorable merveille* V.L. 485. *La voici, la belle Marie, merveille d'Etrurie.* Malh. III,1 (Li.). *O suave merveille!* Mol., Tart. III,3 (D.G.). — *Faire merveilles* a le sens de «faire un bel effet» : *Une grande allée où le couchant fait des merveilles* Sév., 30 nov. 1689 (Li.). — *Merveilleux*, employé en tant que synonyme de beau, renchérit sur celui-ci : *Cette maison avoit tout ce qui rend une maison belle et commode; des avenues merveilleuses; une avant-cour singulière et magnifique.* S. I,39. *Illuminations merveilleuses* S. II,209, *descriptions merveilleuses* S. II,39.

123. La troisième sous-aire renferme les lexèmes qui ont pour dominante l'idée de perfection tandis que celle de beauté ne figure dans leur contenu qu'à l'arrière-plan. Il s'agit de *parfait*, *perfection*, *accompli* et *achevé* qui se trouvent tous à la périphérie du champ ainsi que les membres de la sous-aire précédente. L'emploi de *parfait* et *perfection(s)* au sens esthétique est caractéristique pour Honoré d'Urfé: (*Alcidon*) *était le soleil de la cour et la beauté de son visage, la parfaite proposition de sa taille . . .* U.A.A. 66. *Le désir que vos perfections produisent dans un cœur, peut bien faire oublier toute sorte de devoir.* U.A. 205. *Car, belle Délie, il y a en vous tant de perfection que, de quelque côté qu'on vous regarde, on y rencontre de très grands sujets d'amour.* U.A.A. 111.

Accompli et *achevé* sont sémantiquement très proches de *parfait*: *Vous estes accomplie, Julie, Plus belle que le jour; Et chacun vous publie L'ornement de la cour.* V.O. 56. — *C'était une pièce achevée.* Sév. 422 (Li).

Dans cette sous-aire, on pourrait situer encore le substantif *fleur*, le syntagme à (*dans*) *la fleur de* et l'adjectif *fleuri*. Comme les plantes, les arbustes, les arbres sont les plus beaux en fleur, *fleur* s'emploie au figuré en parlant des personnes ou des choses pour désigner le temps où elles sont dans tout l'épanouissement de leur beauté: *La fleur de la plus pure antiquité* Fén., Lett. à l'Ac. 3 (D.G.). *Cent autres passions . . . ont pris . . . la fleur de mes années.* La Font., Poés. mêl. LXIX (Li.). *Fleur* sert même à désigner une belle jeune femme: *De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée* Rac., Ath. IV,3 (Rob.). — *Fleuri* comporte aussi l'idée de beauté: *Il a . . . le teint bien fleuri.* Mol., Tart. II,3 (Li.).

124. La quatrième sous-aire est constituée par les mots provenant du domaine de la clarté: *éclat*, *éclatant*, *brillant* (adjectif et substantif), *briller*, *éblouissant*, *lustre*, *splendeur*. *Eclat* s'emploie souvent en parlant de la beauté des femmes: *Et le monde vit en sa place Une dame de Coligny Qui dans un éclat infiny parut.* V.L. 562. Dans *éclat*, l'idée de beauté est souvent accompagnée de celle de magnificence: *Il envoya en diligence à Paris donner tous les ordres nécessaires pour faire un équipage magnifique, afin de paroître en Angleterre avec un éclat proportionné au dessin qui l'y conduisoit.* P.C. 35. *Tous les princes et seigneurs ne furent plus occupez que du soin d'ordonner ce qui leur estoit nécessaire pour paroître avec éclat.* P.C. 91. *Eclat* peut avoir trait même aux pensées: *Nicole dit que l'éloquence et la facilité donnent un certain éclat aux pensées.* Sév. 96 (Li.). — *Eclatant* est généralement un synonyme hyperbolique de *beau*: *Il ne veid autour de luy que des enrichisseurs d'or, des peintures esclatantes dont la chambre estoit toute parée.* U.A. 79. *Et nos prés au printemps, avec toutes leurs fleurs, sont moins éclatants.* Mol., Mél. I,3 (Rob.). *Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante* Rac., Ath. II,5 (Rob.).

Brillant, marquant originairement ce qui brille, se dit aussi de ce qui plaît par son luxe et sa somptuosité: *Ainsi parle tous les jours le monde, et le monde le plus brillant et le plus somptueux.* Mass., Carême, Aumône (Rob.). Plus souvent on s'en sert pour qualifier l'air d'une personne: *Sous un habit de fleurs, la Nymphe que j'adore L'autre soir apparut si brillante en ces lieux.* V.L. 504. *Le soin qu'il avoit pris de se parer augmentoit encore l'air brillant qui estoit dans sa personne.* P.C. 36. *Et vos brillants attraits* M.F.S. V,1. — *Brillant* substantivé a un sens analogue: *Je confonds, Dieu*

me damne, et la mère et la fille. Ce brillant si fleuri qu'en toutes deux je voy . . . Hauteroche, Bourg. de qual. II,4 (Liv.). Je n'ai pas manqué . . . de lui faire voir le brillant de cette cour. Sév. 788, Mercur. des cendres, 1680 (Rob.). — Le verbe briller, dont brillant est originairement le participe présent, apparaît aussi au sens figuré «se manifester avec éclat»: Elle brillait de mille attraits et ce n'était qu'agrément et que charme que toute sa personne. Mol., Fourb. Scap. I,2 (Rob.). La jeunesse en sa fleur brille sur son visage. Boil., Lutr. I (Li.).

Lustre, désignant originairement une lumière brillante, indigne, en outre, ce qui confère à la beauté ou met en valeur une personne ou une chose: La grâce de la nouveauté . . . donne un lustre qui s'efface aisément et qui ne revient jamais. La Rochef., Max. 274 (Rob.).

De tous les mots provenant du domaine de la clarté et appartenant aussi à la sphère de la beauté, c'est *splendeur* qui enchérit sur tous. Il se dit d'une beauté magnifique, d'un éclat grandiose: *De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur? Rac., Bér. I,5 (Li.). Les malheureux qui de ta cité sainte ne verront point l'éternelle splendeur Rac., Ath. II,9 (Li.). Et par un bien heureux retour, Rendez la splendeur à la Cour. V.L. 552. Splendeur* indique souvent la beauté relative à la puissance et à la richesse: *Manque-t-il rien dans l'univers de tout ce qui peut servir non seulement à l'entretien nécessaire et commode, mais à la splendeur et à l'éclat, à la somptuosité et à la magnificence? Bourd. (Laf. 743).*

125. La cinquième sous-aire se compose de trois groupes de mots ayant leur source respectivement dans la terminologie de la religion chrétienne, de la mythologie gréco-romaine et de la magie. Au premier groupe appartiennent *céleste, angélique, adorable* et *divin*; dans le second, il y a *Vénus, vénusté* et *Grâces*; le troisième réunit *charme, charmant, ensorceleur* et *ensorceleur*.

Ce qui est relatif à Dieu et aux cieux, doit se distinguer par un degré suprême de la perfection et de la beauté: *L'or de sa blonde chevelure, Son port céleste et sa parure . . . V.L. 557. Et dans sa mine et dans son geste Un air céleste . . . Ib. 523. Etaler aux yeux les célestes appas M.F.S. V,1. — Et l'angélique Angélique Nuit et jour y chantera. — Mentionnons que ange et astre servent à dénommer les belles femmes: On eût dit d'un ange, tant elle était belle. Ch. Perrault, Belle au bois dormant (Rob.). Ce jeune astre d'amour de tant d'attraits pourvu Mol., Ec. fem. I,4. (Rob.). — La nature a sçu bastir un palais de divine architecture. V.L.500. Sa gorge est un divin ouvrage. Ib. 533. En grâce, en beautez, en attraits, Nulle n'égalera jamais La divine Mommorency. V.O. 67. Il fait un temps divin. Sév. 661 (D.G.). Il faisait divin, je me promenais délicieusement. Sév. 526 22 avr. 1676 (Rob.). — Sa taille et son port adorable V.L. 562.*

Vénusté, emprunté au latin vers 1500, désigne surtout la beauté féminine digne d'amour ou capable de l'exciter, mais aussi celle des jeunes hommes, des choses, de la langue: *L'emportent autant sur lui en la vénusté . . . Chapelain, Lettres I,365 (Inv.gén.). J'y trouve cette vénusté que notre ami Balzac a introduite en notre langue Ib. II,704. L'agrément et la vénusté . . . paraissent en ces productions. Ib. II,148. (Inv.gén.).*

Vénus désigne parfois une belle femme: *Le jeune homme se campe en une église où venaient tous les jours la fleur et l'élite de Rome, des*

Grâces, des Vénus, avec un grand concours d'Amours, c'est-à-dire, en chrétien, beaucoup d'anges femelles. La Font., Candaule (Li.).

Charme peut servir de gradation à beauté grâce à sa forte nuance affective qui découle du fait qu'il provient du domaine de la magie. Le passage dans celui de la beauté peut s'expliquer par le fait que, dans l'influence de la beauté féminine, on cherchait une influence magique — le charme: *paroles et regards, tout est charme dans vous.* L.F. II,86. Le pluriel *charmes* s'emploie presque exclusivement en parlant des femmes et fait penser à la régularité de leurs traits, à leurs proportions heureuses, à leur beauté plastique, surtout celle de la poitrine. *Charmes* implique généralement l'idée d'amabilité et de délicatesse: *Vos charmes dompteraient l'âme la plus farouche.* V.L. 481. *Et je crains plus cent fois Les charmes et la voix De la belle Angélique.* V. L. 525—7. *Il a une si grande opinion de de mes charmes . . .* P.C. 73. Ce n'est qu'exceptionnellement que *charmes* se dit d'un pays ou d'une autre chose: *Des charmes de la Thessalie, On vante de tous temps les merveilleux effets.* Mol., Amph. III,1,1476 (Liv.). — L'idée de beauté représente un trait notionnel plus ou moins important même dans le contenu de l'adjectif *charmant*: *Elle avoit le mesme agrément, Le mesme visage charmant.* V.L. 562. *Les oyseaux aux charmantes voix Mieux que jamais dedans ces bois se font une amoureuse guerre.* V.O. 30. *Des lieux si charmants avoient peut-être forcé le ciel de se joindre à la terre.* B.A.M. 124. *Charmant* peut être substantivé: *Nous verrons après qu'il n'est point de milieu entre le charmant et l'utile.* Corn., Agés. 1286 (Rob.). — Mentionnons aussi le verbe *charmer* «captiver par la beauté»: *Toutes les belles ont le droit de vous charmer.* Mol., D. Juan I,2 (Rob.). Notons encore que même les adjectifs *ensorceleur* et *ensorcelant* peuvent contenir la notion de beauté: *Et tout ce qui fait que l'on ayme, Les doux apps ensorceleurs . . .* V.L. 556. *Il ne se trouva point que j'aie employé ni afféterie, ni paroles ensorcelantes.* La Font., Psyché II,155 (Lar.Gr.).

Mentionnons enfin *trésor*: *Les trésors de sa gorge d'albâtre.* La Font., Adonis (Rob.).

126. L'aire de la beauté moyenne se trouve plus restreinte qu'au siècle précédent. Son centre est formé par *joli* (qui en est le noyau), *joliment*, *joliet* et *jolité*. Les autres dérivés de *joli* (*enjoliver*, *enjolivement*, *enjolivure* et *enjoliveur*) font partie de l'aire de la beauté artificielle. *Joli*, lui-même, tend à devenir membre du centre du champ entier, étant, dans de nombreux contextes, synonyme de *beau*. La différence sémantique entre les deux adjectifs s'effacera de plus en plus, toutefois *joli* restera inférieur à *beau* même dans les siècles suivants. Tandis que la dominante sémantique des deux adjectifs est identique, les éléments complémentaires sont différents: dans le contenu de *beau* figurent les traits de perfection et de noblesse, éventuellement de grandeur; dans celui de *joli*, ceux d'agrément et d'attrait, éventuellement de petitesse, de riant, de séduisant ou bien d'élégant. C'est pourquoi on peut les mettre en gradation ou en opposition: *Que vous êtes joli! Que vous me semblez beau!* L.F. I,63. *Je vous trouve accomplie, belle. — Pour belle, non; je ne suis que jolie.* Montfleury, Coméd. poét. III,7 (Liv. II,611). *Elle n'est pas belle, mais elle est jolie.* Le P. Bouhours, Rem. nouv. 151—3 (Liv.). Néanmoins les deux adjectifs sont souvent interchangeable et on les emploie l'un pour l'autre pour éviter la répétition de l'un d'eux:

Mais, Madame, dit Alcibiade, comment avez-vous pu souffrir tant de beaux vers et tant de jolies chansons, que votre beauté a fait naître, et dont les expressions de mort font la principale tendresse? S. II,180. — Voici encore quelques occurrences de *joli*: *Je devins amoureux d'une jolie fille, avec qui je fis galanterie.* S. I,105. *Certain ajustement, dites-vous, rend jolie.* LF. I,274. *Un tel a composé la plus jolie pièce du monde.* M.P.R., sc. 9.

Joli n'est que faiblement concurrencé par *joliet* qui n'est pas au XVII^e siècle moins flatteur que *joli*. Il est simplement plus affectif: *Pour charmer la Nymphe joliette, (il) taillait sa barbe.* La Font., Courtis (Li.). — Dans *joliment*, l'idée de beauté ne participe parfois que dans une mesure peu considérable: *J'arrangerai tout cela joliment.* Favart, Soliman II,II,5 (Li.). C'est l'idée d'agréable qui y prévaut. — *Jolité* est assez rare. Madame de Pompadour appelait les fleurs *jolités du Bon Dieu* (Brunot-Bruneau, Précis de grammaire historique, Paris, 1956, p. 122).

127. Dans le reste de l'aire de la beauté moyenne figurent les adjectifs *plaisant*, *bon*, *gent*, *avenant* et les syntagmes composés de *bien* et d'un participe passé (*fait*, *composé*, *tourné*, etc.), syntagmes caractérisant en particulier la beauté du corps ou de ses parties (nous en parlerons séparément). Dans le contenu de *plaisant*, l'idée de beauté n'est qu'accidentelle et accessoire: *plaisante demeure, plaisants bocages* A. 1694. *Je contemple ce bois si plaisant.* Racan, I,75 (Br. III,233). — L'idée de beauté est un peu plus prononcée dans *plaisamment*: *Elle était plaisamment habillée.* (Ac. 1694). — *Bon* au sens de «*joli*» est rare: *Je suis adroit, j'ai bon air, bonne mine.* M.M. III,1,797. — *Gent* renchérit sur *joli* se rapprochant sémantiquement de *gracieux* de sorte que son appartenance à l'aire de la beauté moyenne est discutable: *Mesdemoiselles du Vigean ont le cœur noble et le corps gent.* V.O. 68. *Ces femmes jolies... qui, gentes en habits... tendent leurs hameçons.* Régnier, Sat. 9 (Hu.). *Ainsi la gente pastourelle, Avec sa pudeur naturelle, Mènera pâître ses moutons.* Loret, Muze hist., 10 mai 1659 (Liv.). Malgré sa fréquence assez élevée, *gent* devient, vers la fin du XVII^e siècle, archaïque selon le témoignage des dictionnaires de Richelet (1680) et de Furetière (1718). — Citons enfin un exemple d'*avenant*: *Blanche surtout et de taille avenante.* La Font., Orais. (Li.).

Faisons remarquer que *bien tourné*, en parlant des vers, est approximativement synonyme de *joli*: *Je n'ai jamais ouï de vers si bien tournés.* M.M. I,2. *Les madrigaux sont agréables quand ils sont bien tournés.* M.P.R., sc. 9. On peut constater que *bien fait* l'est aussi s'il est opposé à *beau*. *Jamais couple ne fut si bien assorti. L'un bien fait, l'autre belle, agréables tous deux.* La Font., Fille de Minée (Rob.).

128. Dans l'aire de la beauté agréable, on rencontre 24 lexèmes: A) *agrément*, *agréable*, *engageant*, *avenant*; B) *gentil*, *gentiment*, *gentillesse*, *aimable*, *doux*, *doucement*, *riant*, *fraîcheur*, *sade*, *sadinet*; C) *attrait*, *attrayant*, *attractif*, *attirant*, *engageant*, *vénus*, *appas*; D) *mélodieux*, *mélodieusement*, *harmonie*, *harmonieusement*. Exemples:

A) *Jamais femme n'a eu tant de charmes et tant d'agrément dans sa personne.* P.C. 83. *l'agrément de ce pavillon* P.C. 164. *Elle avoit le mesme agrément, le mesme visage charmant.* V.L. 262. — *Un grand jeune garçon... agréable de sa personne* Mol., Mal. im. I,5. *Des femmes agréables de corps et d'esprit* Fén., Tél. CIV. — *Je vous trouve la plus engageante personne du*

monde. Mol., Crit. Ec. d. f. 3 (Rob.). *Monsieur Braillard autem a la mine engageante.* Montfleury, Trig. IV,7. *Je trouve sa taille dégagée et engageante.* Regnard, Coquette II,7 (Rob.). — *Elle était jeune, agréable et touchante, Blanche surtout et de taille avenante.* La Font. Contes, Oraison (Rob.).

B) *Gentil*, qui selon Bouhours (Rem. 155) se disait de grandes choses, s'emploie, entre autres, comme un quasi-synonyme de *joli*. Il en diffère, bien entendu, non seulement par un plus haut degré de beauté, mais encore par des traits de spécification, parmi lesquels celui d'agréable et parfois celui de gracieuseté sont les plus importants. Il est toutefois inférieur à *beau* et tombe en disgrâce dans la noble société et chez les puristes. Bouhours (Rem. 21) affirme que «*Gentil* estoit autrefois un mot élégant, mais maintenant on n'en use point dans les livres; on ne le dit que dans la conversation; encore ne le dit-on pas trop sérieusement». Pomey (Dictionnaire royal, Lyon, 1676), G. Miège et Richelet le jugent burlesque et recommandent de le remplacer par *joli* dans le style sérieux. Les écrivains continuèrent néanmoins à en user pour qualifier les personnes ainsi que les animaux, les choses, les œuvres d'art et littéraires: *La plus gentille de toutes* (les filles de la reine) *avait conçu quelque amitié pour moi.* B.A.M. 166. *Nous vismes deux Demoiselles... Qui paroissoient à leurs dents D'assez gentilles femelles.* V.O. 62. *Le gentil Agis... vous fut donné pour serviteur.* U.A. 247. *En voici pour essai une histoire des plus gentilles.* LF. I,191. — L'adverbe *gentiment* présente un emploi analogue: *Le petit discours a été gentiment prononcé.* Sév. 329 (Li.). — Par concrétisation, *gentillesses* désigne de jolies bagatelles, de petites curiosités ou d'ouvrages délicats: *Elle ne prit rien qu'un manchon et quelques gants et autres telles gentillesses.* Malh. III,126. *Gentillesses* se dit aussi à propos de paroles: *Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?* Mol., Amph. I,1,226 (Liv.). Toutefois, selon Richelet (1680), «ce mot, pour dire jolies choses d'esprit, est un peu vieux et il commence à n'être plus en usage». — Mentionnons enfin le composé *gentiljoli*: *Nous avons dedans ces bas lieux Cent gentiljolis petits dieux.* Assoucy, Ov. em. b. hum. (Br. IV,1,240).

Dans le contenu des adjectifs *aimable*, *doux*, *riant*, *frais*, *sade* et des mots apparentés, l'idée de beauté ne joue qu'un rôle secondaire à côté de celle d'agréable: *Nymphes à la vérité bien aimable.* U.A. 130. *Les yeux de l'aimable et jeune bergère* LF. II,366. *Chers oyseaux de Venus, aimables Tourterelles.* U.A. 94. — *objets si doux et si charmants* LF. II,367. *Ne sont-ce point défauts dans un objet si doux?* M.M. I,1,221. *C'est une musique à plusieurs voix qui bien unies rendent une tres-douce harmonie.* U.A. 215. — *Le cygne florentin chantera si doucement que, ravissant les hommes et les dieux il rendra a jamais ton nom célèbre par tout le monde.* U.A.A. 169. — *Une riante peinture.* Boil., Art. p. III (Li.). *Là toute la nature était riante et gracieuse* Fén. (Laf. 318). *Fraîcheur*, ainsi que *riant*, comporte dans certains contextes le trait notionnel de la beauté gracieuse qui, dans le contenu de *fraîcheur* a rapport à la jeunesse et concerne surtout le teint, le visage ou l'air: *Son teint, sans mentir, et sa grace, Sa brillante fraîcheur efface Toutes les Juisves de deça.* V.L. 571. — *Sade* «agréable à l'esprit, au goût ou à la vue» (d'où «*joli*») est cité dans le Dictionnaire de l'Académie en 1694, mais il est supprimé dans l'édition de 1718. Dans son contenu, l'idée

de beauté se trouve généralement à l'arrière-plan comme dans celui de son diminutif *sadinet*: *Autant qu'une plus blanche, il ayme une brunette. Si l'une a plus d'esclat, l'autre est plus sadinette.* Régnier, Sat. VII,67, La-cour (God.).

129. C) L'idée de beauté a repoussé à l'arrière-plan celle d'attraction (originellement dominante) dans *attrait*, *appas* et mots apparentés. Employé au pluriel, *attrait*s se dit le plus souvent des agréments extérieurs d'une femme (la fraîcheur du teint, l'animation des yeux, etc.), de beaux détails de son visage et de son corps, bref, des beautés qui en elle attirent: *Sévigné de qui les attrait*s servent aux Grâces de modèle . . . LF. I,262. *Je remarquois en elle cent attrait*s. V.O. 11. *Cette bouche qui n'eût jamais sa pareille en divins attrait*s . . . V.L. 562. *Et vos brillants attrait*s . . . vous ont attiré mes vœux et mes tendresses. M.F.S. V,1. — *Attrayant* a un sens analogue: *Les pompes, richesses et délectations mondaines ont une apparence attrayante.* Fr. de S., Am. de Dieu, X,9 (God.). *Cette bouche . . . est la plus attrayante . . . du monde.* Mol., Bourg. g. III,9 (Rob.).

Mentionnons encore les adjectifs *attirant*, *attractif* et *engageant*: *Elle était quelquefois jalouse de Mlle de Vertus qui était . . . plus attirante.* Rac., Port-Royal (Rob). — *Le sexe, à Paris, a la mine jolie, l'air attractif, surtout la croupe rebondie,* Regnard, Le bal 7 (Rob.). *Je trouve sa taille dégagée et engageante.* Regnard, Coquette II,7.

*Attrait*s et les mots apparentés cités ci-dessus comportent quelquefois une nuance érotique. Celle-ci est la plus prononcée dans le contenu de *vénus* (mot caractéristique pour le vocabulaire de La Fontaine) et d'*appas*: *Son esprit, sa beauté, sa taille, sa personne ne touchaient point, faute vénus qui donna le sel à ces choses; Myrtis, au contraire, excellait en ce point-là . . . il n'y avait si petit endroit sur elle qui n'eût sa vénus.* La Font., Psyché II,163 (Li.). La Fontaine l'employait toutefois aussi sans aucune idée sexuelle: *L'architecture s'était servie de l'ordre ionique à cause de son élégance; de tout cela, il résultait une vénus que je ne saurais dépeindre.* Ib. 166 (Li.).

Appas «nourriture», plus tard «leurre», prend, au XVII^e siècle, le sens de «ce qui attire» d'où «attrait» (dans ce sens, pour la première fois dans le «Dictionnaire françois-latin» de P. Gaudin — 1667) et «charmes de la volupté ou ceux de la beauté» (Ac. 1718). De plus en plus, *appas* s'est spécialisé dans le sens de «ce qui est beau et attrayant». Il se dit surtout des personnes, mais aussi de la nature, des vers, etc.: *Et si le sort bien tost ne me rameine Les doux appas de ma belle inhumaine, Je ne sçaurais plus vivre.* V. L. 531. *Aimez-moi, soupirez, brûlez pour mes appas.* M.F.S. I,4. *Sa personne est pleine d'appas.* V.L. 533. *Qu'il est doux d'adorer tant de divins appas.* Rac., Théb. II,1,329 (Liv.). Les exemples cités nous ont montré qu'*appas*, en parlant d'une femme, désigne ce qui tente et attire les hommes, excite leur désir et convoitise, que c'est un terme érotique, imprégné parfois d'une forte sexualité, mais en parlant de la nature ou des vers, il en peut être complètement dénué: *Arbres épais . . . la beauté . . . vous est rendue; vous reprenez tous appas.* Mol., Prince d'El., Interm. III,2. *Et mes vers, en ce style ennuyeux, sans appas . . .* Boil., Epit. VIII,11 (Liv.). Ajoutons encore qu'*attrait*s, à la différence d'*appas*, ne comporte jamais une nuance d'indécence et que *charmes* exclut toute idée d'immoralité.

D) En ce qui concerne le domaine de l'ouïe, la notion de beauté y est

exprimée surtout à l'aide de *doux, mélodie, harmonie* et leurs dérivés. *Harmonie*, primitivement terme de musique, se dit du concours ou de la suite et de l'accord de divers sons agréables à l'oreille: *C'est une musique à plusieurs voix qui bien unies rendent une très-douce harmonie*. U.A. 215. (Dans cette phrase c'est *douce* qui comporte l'idée de beauté.) On en arrive à désigner la beauté par ce mot même: *Ma voix avait une harmonie divine*. Fén., Tél. II (Li.). Finalement on arrive au sens «beauté douce et délicateuse». *Harmonieux* a un sens analogue: *un concert le plus harmonieux dont on puisse chatouiller l'oreille* B.A.M. 146. — *Mélodieux* s'emploie dans un sens presque synonyme: *L'air fut partout rempli de chants mélodieux*. V.L. 504. *En vain, vous me frappez d'un son mélodieux*. Boil., Art. p. 1. (D.G.) — *Mélodieusement* a un sens analogue: *Les rossignols qui étaient vers le tombeau d'Orphée chantaient plus mélodieusement que les autres*. V.L. 493.

131. Dans l'aire de la beauté délicate et fine, on trouve 19 lexèmes: *délicat, délicatement, délicatesse, délectable, délié, délicieux, mignon* (adjectif et substantif), *mignonnement, mignonneté, mignard* (adjectif et substantif), *mignardement, gracieux, grâce, coitement, faitissement, fin, fleur*.

Délicat désigne, entre autres, ce qui est d'une grande finesse et agréable aux sens. Or ce qui est agréable à la vue ou à l'ouïe est par conséquent plus ou moins beau: *Il la trouvait mignonne et belle et délicate*. LF. I,185. *Il prend soin d'y servir des mots fort délicats*. M.M. II,4,627. — *Il faut exprimer le vrai pour écrire délicatement*. La Bruyère I,14 (Rob.). — *Elle croit voir . . . dans la délicatesse de ces traits, la délicatesse de l'esprit*. Boss., La Vallière (Rob.). *Or sur les bords de ces délectables rivières, on a vu de tout temps quantité de bergers*. U.A. 38. *De ceux qu'enferme un lieu si délectable . . .* La Font. IX,346 (Br. IV,I,249). — *Et puis, elle avait la main la plus belle qui se pût avoir, la taille si droite et déliée et la façon et la majesté telle qu'elle semblait être vraiment née pour porter la couronne sur la tête*. U.A.A. 222. — *Parc délicieux*. B.A.M. 138. *Qu'il embellît cette magnifique et délicate maison . . .* Boss., Condé, éd. Béd. (Br. IV,I,563). *De ces ruisseaux le bruit délicieux . . . blesse mes sens*. V.L. 530.

Mignon se dit souvent de jeunes personnes (surtout des femmes) et des parties du corps, plus rarement des animaux, des choses et des vers: *Ah! que ce visage est mignon*. Mol., D.J. II,2. (Liv.). *Je vous trouve bien faite, vous avez l'œil mignon*. Th. Corn., D. Bertr. IV,3. (Liv.). *Ces souliers mignons de rubans revêtus*. Mol., Ec. d.m. I,1,33 (Liv.). *Mignon, mignonne* et *mignonnette* substantivés sont usités surtout en tant que termes d'amour, mais *mignon* peut être dit aussi avec une nuance odieuse: *Anselme, mon mignon* Mol., Et. I,5 (D.G.). *Oui, mignonne, je songe à remplir ton attente*. Mol. Ec. d.m. II,9 (D.G.). *Au reste, ton amour me touche au dernier point, mignonnette*. Mol., Ec. de m. II,15 (Li.). — *Son bouton est . . . crenelé fort mignonnement*. René François, Merveilles de nature, 1622, p. 263 (Inv. gén.). — *Scitamentum, joliveté, mignonneté* F. Morel, Dictionariolum, 1633 (God.).

Au XVII^e siècle, *mignard* avait encore les sens de «doux», «gracieux», «délicat» et «joli» sans aucune idée d'afféterie. On le disait rarement des choses, souvent des personnes, des parties de leur corps, de leurs manières, de leur langage, etc.: *le pied petit et mignard qui faisait honte à ceux de*

Thetis. U.A. 258. *Des traits mignards* Ac. 1694. *Ha, que la mademoiselle de la Basinière est mignarde*. Sév. 3888 (D.G.). — *Le corps bien mignard et l'esprit gaillard C'est de quoi faire un cornard*. Airs et Vaud. de Cour, 1655, II,8 (Liv.). — *Mignarde* substantivé désigne une petite fille jolie: *Confiture pour donner aux mignardes* Moyen de parvenir 16 (God.). — *Mignardement* n'impliquait non plus aucune nuance d'affectation: *Sur un front blanc comme l'ivoire Deux petits arcs de couleur noire Etoient mignardement voutez*. V.O. 22. — *Mignardise* avait également un sens favorable étant approximativement synonyme de délicatesse: *Ce portrait de mignature est fait avec beaucoup de mignardise, d'adresse de main*. Fur. *L'air de son visage a quelque mignardise*. Corn., Clit., II,8 (Hu. XVII). Au pluriel, *mignardises* se dit en parlant du langage et du style: *La langue italienne a des mignardises, s'il est permis de parler ainsi d'un style chargé d'ornements, de pensées brillantes, d'antithèses et de pointes*. Rol., Hist. anc. Œuv. XI,2,730 (Li.).

132. Dans le domaine esthétique, *grâce* désigne une qualité naturelle, attrayante, aimable et sympathique, ayant trait aux formes, aux attitudes et aux mouvements. Il peut impliquer les notions d'harmonie, de douceur et même d'élégance. Il se dit le plus souvent en parlant des femmes: *Amarillis toute pleine de grâce* U.A. 97. *Alcidon, duquel je n'ignorais ni le bel esprit ni la grâce . . .* U.A.A. 293. *Mais les vers de l'habillement Sont, ma foy, d'une grâce extrême*. V.L. 547. — Le pluriel *grâces*, désignant les agréments et la beauté physique, se dit presque exclusivement des femmes: chez Voiture, par exemple, dans 20 occurrences sur 22 en total: *Une beauté dont les grâces divines blessent les cœurs des Dieux* V.L. 305. *Et son cœur est épris des grâces d'Henriette*. M.F.S. II,3. *Grâces* se dit toutefois aussi des vers, du discours, etc.: *Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères?* LF II,229. *Toutes les grâces de cette douce éloquence* Boss., Anne de G. (Rob.). *Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes*. Rac., Esth. III,4 (Li.). *Grâce* peut être mis en opposition ou même en gradation à *beauté*: *Et la grâce plus belle encore que la beauté* La Font., Fab., Adonis (Rob.). *Bonne grâce* se disait au XVII^e siècle au sens de «grâce relevée par quelque chose de simple, de franc, de libre»: *Pleine d'appas, jeune et de bonne grâce* La Font., Or. (Li.). *Elle est d'une bonne grâce à tout ce qu'elle fait*. Sév. 549 (D.G.). — *Gracieux* a le sens de «qui a de la grâce, de l'agrément, du charme, de l'élégance»: *Vénus, d'Amour la gracieuse mère* V.L. 529. *Diverses sortes d'arbres faisoient un gracieux Dedale*. U.A. 74. *Gracieux foret* Ib. 97, *visage gracieux* V.L. 502. — Vaugelas et quelques autres puristes condamnaient l'emploi de *gracieux*. M. Buffet le jugeait hors du beau style; par contre, Ménage, la Mothe Le Vayer, Patru et Th. Corneille le défendaient. Caillière en dit: «. . . mot tiré de la langue des peintres et maintenant du bel usage». L'Académie ne voulut d'abord l'admettre que dans la signification de «doux», «civil», «honnête» et «courtois» et, ainsi que Bouhours, Richelet et Renaud, en terme de peinture (cf. Littré et Brunot, Hist. IV, I,440).

Fin contenant l'idée de beauté est assez rare ainsi que les archaïsmes *coïnement* et *faitissement* qui sortent au XVII^e siècle de l'usage: *Je suis assez adroit, j'ai bon air, bonne mine, Les dents belles surtout et la taille fort fine*. M.M. III,1., 797. *Ils s'estudient d'estre habillez nettement et coïn-*

tement. Fauchet, *Antiq. gaul.* I,5, éd. 1610 (God.). *Une chose faitissement travaillée, des dames faitissement ornées.* Duez, *Dict. fr.-all.-lat.*, Amsterdam 1664 (God.).

133. Dans l'aire de la beauté artificielle, on rencontre 23 lexèmes: A) (se) *parer, parement, parure, parade*; B) *orner, ornement*, C) *décore, décorément, décoration*, (s') *enjoliver, enjolivement, enjolivure, enjoliveur*, D) (s') *agencer, fleur, fleuri, émailler, pioler, repioler, attifer, atourner, atours, pomper*:

A. *On avait de coutume de se parer quand le bal se tenait.* U.A.A. 88. *Le geai paré des plumes du paon* LF. I,98. On use de *parer* même au figuré: *Cinq ou six grands mots de médecine pour parer mon discours* Mol., *Méd. m. lui* (Rob.). *Parer* peut aussi avoir le sens de «apprêter de manière à donner une plus belle apparence»: *Il les a fait parer, ses grandes allées, vraiment elles sont belles.* Sév. 18 sept. 1689 (Li.). Au sens de «se parer», on dit aussi *se faire une beauté: Je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles filles.* Sév. 6 août 1680 (Rob.). — *Chascun venteau sera insculpé un quadre en rondeur et ornemens des deux costez avec des guirlandes faisant paremens.* Comptes Fontainebleau 1639, p. 54 (Inv.gén.). En parlant d'un autel, *parement* désigne l'ornement enrichi de broderie et de franges: *On voyait, dans la messe luthérienne, et les paremens et les habits sacerdotaux.* Bossuet (Laf. 179). *Parure* désigne l'action de (se) parer ou un ornement: *Lors qu'elle arriva, on admira sa beauté et sa parure.* P.C. 35. *L'or de sa blonde chevelure, Son port celeste et sa parure Assez entre tous le marquoit.* V.L. 557. *Il n'y a point de femme que le soin de sa parure n'empesche de songer à son amant.* P.C. 48. *Parure* s'emploie aussi au figuré: *C'est toujours Mlle de Grignan, ce nom est une parure.* Sév. 27 déc. 1688 (Li.). — Au XVII^e siècle, *parade* a le sens d'«ornement»: *Fer, jadis tant à craindre, Et qui, dans cette offense, M'a servi de parade et non pas de défense.* Corn. Cid. I,4 (Rob.).

B) *Orner* c'est embellir en ajoutant quelque chose: *Je lui bâtis un temple et pris soin de l'orner.* Rac., *Phèd.* I,3 (D.G.). *Le linge orné de fleurs* La Font., *Phil. et Baucis* (D.G.). Souvent on l'emploie au figuré: *Madame, cent vertus ornent votre beauté.* M.M. V,4. On nomme *ornement* tout ce qui sert à embellir: *Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux Et des vains ornements l'effort ambitieux* LF. I,362. *J'avois les cheveux espars . . . sur lesquels pour tout ornement je n'avois que la guirlande que le jour au paravant il m'avoit donnée.* U.A. 184.

C) *Quelle beauté, quel décore, quelle grâce dans le tableau de Rébecca.* Félib., *Entret. sur la peint.* II,381 (Br. VI,I,II,707). *Décorement* a un sens voisin: *Diverses espèces d'arbres pour le décorément.* Oliv. de Serres, *Th. d'agr.* I,VII, ch. 8., éd. 1618 (God.). — *Décoration* se rencontre au XVII^e s. surtout au figuré: . . . *devenue . . . la principale décoration d'une cour, dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolatrice de toute la France.* Boss., *Marie-Th.* (Li.). *Ils attifent leurs mots, enjolivent leurs phrases.* Régnier, *Sat.* 9 (D.G.). *Boutonnier enjoliveur.* Richel., *Dict.*

D) *Agencer* a, au XVII^e siècle, les sens de «parer, orner», «ajuster» et «embellir»: *J'accommodais ma grâce, agençais mon visage.* Régnier, *Dial.* (Rob.). — (*Ces femmes*) *De rubans piolez s'agencent proprement Et toute leur beauté ne gist qu'en ornement.* Régnier, *Sat.* IX (Hu.). — *Que partout*

l'amoureux Zephyre Repiole les prez de fleurs Chassign., Ps. XCV, Lyon 1613. *Repioler* ainsi que *pioler* signifie «parer (de diverses couleurs)». — *Ils attifent leurs mots.* Régnier, Sat. IX (Rob.). — *Émailler* s'emploie au sens d'«ornier»: *un gazon émaillé de paquerettes, de bacines et de violettes* B.A.M. 125. — *Fleur* et *fleurie* s'emploient, ainsi que parfois *émailler*, du discours ou d'un ouvrage littéraire au sens de «ornement», «orné»: *Que penseriez-vous d'un avocat qui... remplirait son plaidoyer de fleurs et d'ornements?* Fén. XXI,35 (Li.). — *Quelque grand seigneur... dont j'aurais tenté la libéralité par une épître dédicatoire bien fleurie.* Mol., Préc. rid., Préf. (Rob.). — *La patiente attend sa destinée Bien blanchement... atournée.* La Font., Contes, Mandrag. (Rob.). *Se parer de superbes atours...* Rac., Esth. I,1 (Rob.). *Dégrafez-moi cet atour des dimanches.* La Font., Contes, Jument du comp. Pierre (Rob.). — *Pomper* s'emploie au sens de «se parer avec magnificence»: *La piété ores enhaillonnée se pompera de son plus bel atour.* La Morlière, Renaiss. de Daphné (God.).

134. L'aire de la beauté élégante se compose de 13 lexèmes: *élégance, élégant, élégamment, choisi, coulant, frisque, pimpant, galant, leste, lestement, miste, mistement, tour: Mais sur tous, certain Grec renchérit et se pique d'une élégance laconique.* L.F. II,3. *Élegant* peut être approximativement synonyme de *beau*: *Il a tout à fait la taille élégante.* M.P.R., sc. 12. — En parlant de la langue et de la littérature, il est concurrencé, bien que faiblement, par *choisi* et par *coulant*: *Termes choisis* Corn., Othon. IV,1 (Li.). *Sa prose est coulante.* Boil., Sat. 3 (D.G.). — L'adverbe *élégamment* s'emploie dans des acceptions analogues: *Je parle assez élégamment d'amour parce que j'ai lu beaucoup de belles choses là-dessus.* Furet., Roman b. II,245 (Li.). — *Sa prose est coulante.* Boil., Sat. 3 (D.G.). — *Galant* n'apparaît qu'exceptionnellement au sens d'«élégant»: *Votre Altesse... a tout à fait l'air galant et la taille la plus mignonne du monde.* Mol., Prince d'El., sc. 2 (Liv.). *Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!* M.M. I,2. — Exceptionnellement même *frisque* est usité dans un sens assez proche: *Dix jeunes femmes... frisques, gaillardes, attrayantes...* La Font., Contes, Cord. de Cat. (Li.). — *Leste* et *lestement* sont sémantiquement plus proches d'*élégant* et d'*élégamment*: *Tous les gens de cette cavalcade étaient vêtus et montés fort lestement.* Fur. *Tout son équipage était extrêmement leste.* A. 1694. — *Leste* est parfois suivi de son quasi-synonyme *pimpant*: *Vous souffrez que la vôtre aille leste et pimpante.* Mol., Ec. de m. I,2 (Liv.). — *Miste* et *mistement* comportent aussi l'idée d'élégance: *Une jeune damoy-selle miste, belle, gaillarde, dispose, gratuite et affaitée.* 1617, Diogène fr., Var hist. et litt. I,14 (God.). *Mistement* = *concinne, polite, venuste, eleganter.* Monet, Parallèle des langues, Rouen, 1632 (God.). — Ajoutons que, pour désigner un jeune homme qui cherche à plaire par des raffinements de coquetterie excessive, on emploie *muguet* par allusion au parfum dont usaient les élégants du XVII^e siècle: *Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières de vos jeunes muguets m'inspirer les manières? M'obliger à porter de ces petits chapeaux...?* Mol., Ec. d. m. I,1 (Rob.). — Mentionnons enfin l'emploi de *tour* au sens de «façon élégante de présenter sa pensée»: *Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément.* La Bruyère, Car. I,37. *Vous sçavez donner un certain tour à toutes les choses que vous dites.* Montreuil, Œuvr. 1666,

171—2. Il s'agit d'un emploi néologique. Bouhours en dit: «*Tourner et tour* estoient inconnus, il y a quelques années, dans la signification qu'ils ont maintenant». Entret. d'Ar. et d'Eug., 3^e éd., 106 (Liv.).

135. Certains lexèmes sont plus ou moins spécialisés à exprimer la beauté du corps ou de ses parties. Au XVII^e siècle ce sont en particulier: A) *bien fait, fait au moule, fait au tour, bien tourné, bien composé, bien pris, bien bâti, (bien) taillé, (bien) découpé*; B) *mignon, potelé, grasset*. Exemples:

A) *Il avait mesme convié quelques dames bien faites*. S. II,68. *C'était l'homme de son royaume le mieux fait*. S. II,97. Chez La Fontaine, *bien fait* est généralement accompagné de *beau*, qui, croyons-nous, concerne, dans ce cas, la beauté du visage: *Souffrez qu'on vous propose un époux beau, bien fait, jeune*. L.F. 75. *Laridon et César . . . beaux, bien faits et hardis . . .* Ib. II,333. Au lieu de *bien fait*, on peut dire aussi *fait au tour*: *Voilà ce qui s'appelle un garçon fait au tour!* Regnard, *Le bal* 9. *Fait au tour* peut se dire non seulement du corps: *Tout charmait, tout était fait au tour*. La Font., *Fabl. Il a les jambes bien tournées*. La Bruyère III,33 (Rob.). *Il a de l'esprit comme un démon Et du galant et du bien tourné*. M.P.R., sc. 11. *Je n'ai jamais ouï des vers si bien tournés*. Mol. (Lar. Gr.). — Les autres synonymes approximatifs de *bien fait* sont plus rares: *Alors Monsieur Griboury me revient en la pensée, Un certain noir et frisé, Fort bien fait et composé*. V.O. 62. *Elle (= sa taille) est aisée et bien prise*. Mol., *Bourg. gent.* III,9 (Rob.). *Peu de nos gens de cour sont mieux taillés que lui*. Corn., *Ment.* II(Li.). *Bien* étant omis, *taillé* garde son sens laudatif: *Voilà un corps taillé, libre et dégagé comme il faut*. Mol., *Av.* II,6 (Li.). *Toinon a-t-il des laquais? Il en a . . . douze . . . bien faits, bien découpés*. Hauteroche, *Bourg. de qual.* II,3 (Li.). *Que sa taille est mignonne!* Th. Corn., *D. Juan* II,2 (Liv.).

B) *Potelé* et *grasset* marquent une plénitude douce et agréable de formes. *Potelé* se dit surtout en parlant d'un enfant ou d'une jeune personne, particulièrement de son bras: *La beauté d'un bras est d'être rond et potelé*. Fur. *Sur le dos de cet oyseau estoit le petit Ganymède . . . grasset, potelet, blanc*. U.A. 81. Même *gras* peut être usité dans ce sens, mais c'est rare: *Vous eussiez veu ce bras nud et cette jambe blanche comme albastre, le tout gras et poli*. U.A. 258.

Mentionnons encore (*bonne*) *mine*: *C'était un prince de bonne mine*. Rac., *Bajazet*, 2^e préf. (Rob.). *J'ai de la mine encore pour plaire aux yeux*. Mol., *Et.* I,5 (D.G.).

136. Les écrivains aiment cumuler les expressions contenant l'idée de beauté surtout en parlant des femmes: *Le pasteur qui jugea les trois Déesses nues Ne vit point à la fois tant de charmes secrets, de divines beautez, de grâces inconnues Que j'en vis éclater en vos moindres attraits*. V.L. 19. *A voir sa grace embellie Avec tant de majesté, c'est l'attrayante beauté De la charmante Julie*. V.O. 64. *En graces, en beautez, en attraits, Nule n'égalera jamais, La divine Mommorency*. V.O. 67. *Mes petits sont mignons, beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons*. L.F. 422. *Elle brillait de mille attraits et ce n'était qu'agrément et que charmes que toute sa personne*. Mol., *Fourb. de Sc.* I,2 (Rob.). *Quant on dit qu'une fille est ravissante, c'est-à-dire qu'elle a des charmes, des appas, des attraits . . .* Sorel, *Berger*, extr. I,385 (Br. III,67). *Ce n'est que légèreté, qu'élégance,*

que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. La Bruyère XII,56 (Rob.). Un homme aimait éperdument sa chatte, il la trouvoit mignonne, et belle et délicate. La Font., Fab. II, 18 (D.G.). Très magnifique et très splendide, tant en luxe et en grandes dépenses de tables qu'en beaux meubles et autres magnificences. Brant., Cap. fr. La Roche-sur-Yon (God.). Tant la trouvera gracieuse et gentille, D'esprit si doux et d'air tant attrayant. La Font., Contes, Le berceau (Rob.). — Les mots de sens voisins peuvent aussi être rangés en gradation: Les appas, les attraits, les charmes de ce monde . . . Boss. (Laf.). Que vois-je si plein de clarté, D'attraits, de grâce et de beauté? V.L. 524.

Voici encore un tableau statistique des termes de beauté les plus fréquents au XVII^e siècle.

	LF.	P.C.	M. F. S.	M. M.	S.	Urfé	V. L.	V. O.
adorable	1		1	1			2	1
agrément		6					2	
appas	1		2	4	1	1	13	5
attraits	2		2	4		3	3	13
beau	35	25	30	14	74	156	80	38
la belle	6				3	4	4	4
beauté	5	36			34	57	23	10
beauté (femme)	3	10					8	5
bien fait	4	7	1		10			
charmant	1		2		3		2	3
charme	3	6	1	1	5	4	2	2
divin	1				1	3	4	
doux	5		1	2		2		
éclat		5		1			2	
grâce	2	4	2	2		4	12	11
gracieux	3					2	4	
joli	3			2	1	2	2	
magnificence		7			2			
magnifique		2			7		2	
merveille	2		2	1			3	
ornement	4	1					2	
orner	1			1	1	1	3	
parer	2	3		6		1	2	

Œuvres dépouillées

- B.A.M. Cyrano de Bergerac, *L'autre monde* (éd. L. Jordan), Dresden, Gesellschaft für Romanistik, 1910.
- LF. *Œuvres de La Fontaine*, t. I. et II.: *Fables* (éd. H. Régnier), Paris, Hachette, 1885.
- M.F.S. Molière, *Les femmes savantes. Œuvres de Molière*, t. IX. (éd. E. Despois et P. Mesnard), Paris, Hachette, 1886.
- M.M. Molière, *Le Misanthrope* (éd. E. Despois et P. Mesnard), Paris, Hachette, 1912.
- M.P.R. Molière, *Les précieuses ridicules*, Paris, Société Les Belles Lettres, 1935.
- P.C. Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, Paris, Droz, 1946.
- S. *Les conversations sur divers sujets par Magdeleine de Scudéry*, t. I—II., Amsterdam, Daniel du Fresne, 1682.
- U.A. Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, I, 1—5 (éd. H. Vaganay), Strasbourg, s. d.
- U.A.A. Honoré d'Urfé, *Les amours d'Alcidon*, Paris, Bossard, 1920.
- V.L. Vincent Voiture, *Les lettres de M. de Voiture, Poésies*, Amsterdam, Ravesteyn, 1657.
- V.O. *Les œuvres de M. de Voiture*, 5^e éd. revue, corrigée et augmentée, Rouen 1658.

Dictionnaires et ouvrages linguistiques (Voir aussi p. 124)

- Ac. *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris 1932. S'il s'agit d'une édition antérieure, on le note, par exemple: Ac. 1694.
- Br. F. Brunot — Ch. Bruneau, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, 1905—1953.
- Ca. Cayrou G., *Le français classique*, Paris, Didier 1923.
- Fur. Furetière A., *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts, etc.*, 2^e éd. augmentée par Basnage de Beauval, La Haye et Rotterdam, Arnaud et Reinier Leers, 1701.
- Hu.M. Huguet E., *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle*, Paris, Droz, 1935.
- Laf. Lafaye B., *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette, 1903.
- Lar. Gr. Larousse P., *Grand dictionnaire universel*. Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1865—90.
- Liv. Livet Ch. L., *Lexique de la langue de Molière, comparée à celle des écrivains de son temps avec des commentaires de philologie, histoire et grammaire*, Paris, Imprimerie Nationale, 1895—1897.
- Rob. Robert P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*, Casablanca, Société du Nouveau Littre, Paris, Presses universitaires, 1960—64.

137. Au courant du XVIII^e siècle s'accomplit un très important changement dans la structure du champ conceptuel de la beauté. L'aire de la beauté moyenne, considérablement appauvrie déjà au siècle précédent, est en train de se désintégrer et de disparaître complètement. Ce changement est facilité par l'approchement progressif de *joli* et de ses dérivés du centre du champ. *Joli* lui-même y a pénétré dans les contextes où il est devenu synonyme, ou presque, de *beau* qui, tout en continuant à former avec *beauté* le noyau du centre, doit y céder une partie de sa position à *joli*. Bien que concurrencé de plus en plus par *joli*, *beau* reste le plus fréquent de tous les membres du champ et garde aussi la plus grande combinabilité avec d'autres mots. Tandis qu'au XVII^e siècle, *joli*, devenu mot à la mode, avait de nombreuses acceptions (Cf. mon Champ conceptuel de la beauté en français moderne, p. 27—30), au XVIII^e siècle, il se spécialise de plus en plus dans son sens moderne. Nous croyons donc pouvoir placer *joli*, à côté de *beau* et *beauté*, au noyau du centre de notre champ. Dans le reste du centre, nous situons les substantifs *joliveté*, *joli*, *beau*, *belle*, *beauté* «belle femme» et *embellissement*, les verbes (*s'*) *embellir* et *jolier* et l'adverbe *joliment*.

Les lexicologues se sont efforcés de maintenir une différence nette entre les adjectifs *beau* et *joli*, par exemple Roubaud dans ses *Nouveaux synonymes français* (1785—6) proclame: «Il ne faut que des traits fins et gracieux pour être joli» (p. 207). «Le joli plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire. Il plaît par les charmes de la finesse, de l'agrément et de la grâce» (208). *Joli* devient donc une expression d'un degré «inférieur» de la beauté dont le genre n'est pas spécifié. Ceci forme une bonne condition préalable pour une combinabilité considérable. Il faut cependant avouer que *beau* se dit plutôt de ce qui est grand, et *joli* de ce qui est petit et que, dans le contenu de *beau*, on trouve parfois les traits notionnels de sérieux, de perfection ou (et) d'admiration, tandis que dans le contenu de *joli*, ceux de riant, de plaisant, d'agréable. Girart et Beauzé («Synonymes français...» du 1769, p. 105) affirment que «Le beau est plus sérieux et il occupe, le joli est plus gai et il divertit». Dans l'Encyclopédie, on lit: «Le joli a son empire séparé de celui du beau; celui-ci étonne, éblouit, persuade, entraîne; celui-là séduit, amuse et se borne à plaire» (VIII,871).

Exemples: *Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France, mais celles de France sont plus jolies. Il est difficile de ne point aimer les premières et de ne se point plaire avec les secondes.* Montesquieu, Lett. pers. 34. *Une femme ne peut être belle que d'une façon, mais elle est jolie de cent mille.* Ib. *Je trouvai là Mme de Velbac, plutôt jolie que belle, ayant dans la figure cette piquante irrégularité qui semble être un caprice de la nature et qui compose ce qu'on appelle un visage de fantaisie.* Marmontel (Laf. 398). *Séliane, dans sa jeunesse, avait été jolie et belle; elle était belle encore, mais elle commençait à n'être plus jolie.* Id. (Laf. 399). *Voltaire* (ses ouvrages) *n'est pas beau, il n'est que joli.* Montesquieu (Laf. 399).

Tandis que la fréquence de *beau* est énorme (578 occurrences dans les textes que nous avons dépouillés), celle de *joli* est minime (39 occurrences).

Les deux se disent le plus souvent des femmes ainsi que le substantif *beauté*.

Beau et *joli* peuvent être substantivés: *Il n'est pas un si grand mérite de donner du joli et du neuf sur de pareilles matières*. M.S. 106. *Il se mit à faire le beau; sa toilette devint une grande affaire*. Rouss., Conf. IX (Rob.). En ce qui concerne la forme féminine, la question de substantivation est toute différente. *Jolie* n'existe pas en tant que substantif tandis que *belle* continue à désigner les (belles) femmes et jeunes filles: *Mon cœur s'ouvre avec joie à l'espoir glorieux de chanter à la fois les belles et les Dieux*. Ch. III,3. *As-tu vu cette belle qui a telle et telle grâce?* Ch. III,31. *Le marquis entendra le billet de ma belle*. V. 15. — *Belle* peut alterner avec son synonyme *beauté* qui est d'ailleurs plus fréquent: *La belle en liberté Reste et s'arrange au palais enchanté, Commande en reine ou plutôt en déesse. De cent beautés une foule s'empresse A prévenir ses moindres volontés*. V.P. 86. *Il vit de loin vingt beautés ravissantes*. Ib. 35. *Quelque beauté vient à changer d'amant*. Ib. 69. *Ignorez-vous quelle est cette beauté?* Ib. 107.

Beauté dans son sens propre est évidemment beaucoup plus fréquent: *Pour donner à quelque chose le nom de la beauté, il faut qu'elle nous donne de l'admiration et du plaisir*. Volt., Dict. phil., art. Beau. *La beauté de Manon l'avait touché dès le jour de notre arrivée* P. 223. — Le pluriel *beautés* peut désigner les belles formes des femmes ainsi que les belles tournures poétiques, etc.: *Chaque belle a diverses beautés et chaque beauté fait naître des désirs*. Helvétius, Notes et max. 271 (Rob.). *Cher abbé, je vous remercie Des vers que vous m'avez prêtés. A leurs ennuyeuses beautés, J'ai reconnu l'Académie*. V.P. 318.

Beauté est concurrencé très faiblement d'ailleurs, par *joliveté* désignant une beauté moyenne: *Je ne vise guère à la joliveté des filles*. Dufresny, Noce interr., sc. 16.

(S') *embellir* est aussi beaucoup plus fréquent que (se) *jolier* et (s') *enjoliver*: *Elle s'embellissait dans les eaux de jasmin*. V.P. 164. ... *l'air de volupté Qui de son charme embellit la beauté*. V.P. 201. *L'aimable enfant, comme elle est embellie!* V. 105.⁴¹ — *Jolier* «faire le joli» paraît être une création individuelle de Saint-Simon: *Madame Favart... voulait trouver (ses veilleuses) causant, joliant ou mangeant*. Saint-Simon 180,155 (Li.).

Embellissement «chose (action, etc.) qui embellit» est assez rare: *Les sujets (d'une œuvre d'art) et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense*. V.S. 99. *Les embellissements de la ville Cachemire* Volt., Dial. I (Rob.).

Joliment est aussi rare: *Laissez faire, j'arrangerai cela joliment*. Favart, Soliman II,II,5 (Li.).

138. Le reste du champ se compose de cinq aires, celles de la beauté supérieure, agréable, délicate, artificielle et élégante.

L'aire de la beauté supérieure est répartie en cinq sous-aires. La pre-

⁴¹ En parlant d'un portrait, *flatter* s'approche sémantiquement d'*embellir*: *Le portrait de Tarquin n'a point été flatté*. Montesq., Grandeur et déc. I (Rob.). — *S'adoniser*, terme de badinage, est presque synonyme de *s'embellir* ou de *se faire beau*: *L'envie que j'avais de plaire à cette dame, me fit employer trois bonnes heures pour le moins à m'ajuster, à m'adoniser*. Le Sage (Lar. Gr.).

mière en réunit les lexèmes ayant trait à un haut rang social et à la richesse: A) *magnificence, magnifique, magnifiquement, majesté, majestueux*, B) *noble, noblement, noblesse, auguste, superbe, sublime, élevé*, C) *appareil, richesse, somptueux, spécieux, fastueux, luxe, pompe, pompeux*.

A) *Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence . . . donneront à Louis XIV la préférence*. V.S. 46. *Beaucoup de citoyens ont construit des édifices magnifiques*. V.S. 103. *Il admira les ponts magnifiques élevés sur le fleuve*. V.R. 112. *Un temple magnifique* V.P. 107. *Il se fit habiller magnifiquement*. P. 51. — *Les grâces s'y mariaient avec la majesté*. M.S. 80. *La majesté peut avoir des grâces sans jamais se dégrader*. V.S. 77. *Vient ravir à Junon toute sa majesté*. Ch. 144. *Majesté s'emploie aussi en parlant du style: On a pris pour la majesté la pesanteur des vers . . . , mais la majesté consiste dans le nombre, le colorit, l'éclat et la pompe du style*. Marmontel, *Elém. litt.*, Œuv. X,467 (Li.). *Sa taille paraissait majestueuse*. V.R. 79. *Un corps majestueux* V.R. 100. *C'était une princesse grande, majestueuse, fort bien faite*. St. Simon 50,95 (Li.).

B) *Un air si fin et si noble* P. 4, *une taille noble* V.P. 100, *nobles fleurs de lis* V.P. 154, *nobles rivages* Ch. 63. *Sa voix, noble et touchante gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence*. V.S. 59. *Il s'exprimait toujours noblement*. V.S. 77. *Ses figures noblement et naturellement dessinées* Diderot, *Salon de 1767*, 287. — *L'étranger admirait dans votre auguste cour . . . Perrault du Louvre auguste élevant la merveille* V.P. 181. *Chacun veut contempler son auguste visage*. Volt., *Mér.* V,8 (Rob.). — *Ces édifices de marbre ont fait donner à la ville le nom de Gênes la superbe*. V.S. 43. *Après le dîner il alla dans un des plus superbes temples de la ville*. V.R. 115, *sa superbe cuirasse* V.R. 105, *ses habits superbes* M.S. 34, *la superbe dessin* V.P. 128. — *Oh les belles, les superbes ruines!* Diderot, Œuv. esth., Hub. Robert, *Salon de 1767* (Rob.). — *Y a-t-il un style plus délicat, plus nombreux, plus élevé que celui de Platon?* Rollin, *Traité des Et.* III,3 (Li.).

C) *Toilette d'appareil* Rouss., *Conf.* II,344 (Br. VI,II,1,1329). *Je montrai le premier au peuple de Mexique l'appareil inouï . . . de nos châteaux ailés*. Volt., *Alz.* I,1. — *Le roi l'emportait sur tous les courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits*. V.S. 59. — *Le citoyen qui sous des dehors encore spécieux cache une profonde misère . . .* Mass., *Or. fun.* Villars (Li.). *Maison somptueuse* Montesquieu, *Lett.* p. 67 (Li.). *Edifice fastueux et majestueux* Robesp., *Disc.* 4, *Jug.* LXVI (Tr.). *Il sut par le luxe enrichir notre Etat*. V.P. 138. *Un luxe poli* Ch. 146. — *Elle m'a vu dans l'éclat, dans la pompe*. V. 89. *La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage*. V.S. 10. — *J'eus la consolation de l'envisager le jour de la pompeuse cérémonie*. V.R. 149. *Le pompeux Saint-Gothard apparaît à mes yeux*. Delille, *Passage de S.G.* (Li.).

139. Nous classons dans la deuxième sous-aire les mots contenant l'idée d'admiration et (ou) d'étonnement: *admirable, merveille, merveilleux*: *Elle tira de ses longues manches de soie ses bras nus d'une forme admirable et d'une blancheur éblouissante*. V.R. 58. *Elle boite visiblement quoique d'ailleurs elle ait la taille admirable*. V.R. 139. *On peut, en moins de dix*

ans, faire de Paris la merveille du monde. Volt., Polit. et législat., Embelliss. de Paris (Rob.). *Merveille* sert aussi d'appellation flateuse d'une belle jeune fille ou femme: *Puis-je en secret, ô gentille merveille! Vous dire ici quatre mots à l'oreille?* V. 108. *Pour dire tout, cette jeune merveille à son giron portait une corbeille.* V.P. 32. — *Merveilleux* a un sens analogue, mais il peut simplement remplacer *beau* ou *joli*: *Cette esquisse n'est pas merveilleuse, elle est sans effet, d'une couleur rouge et viciée.* Diderot XII, Salon de 1781, 55 (Tr.)

140. La troisième sous-aire renferme les lexèmes dans le contenu desquels l'idée de perfection surpasse celle de beauté, à savoir *parfait*, *fini*, *achevé* et *accompli*: *Ciel, comment traitez-vous avec tant de rigueur le plus parfait de nos ouvrages!* P. 182. *Un galop parfait* V.R. 16. — *Ses ouvrages ne sont pas assez finis parce qu'il travaille trop vite.* Encycl. méthod., art. Traduction. — *On ne peut rien trouver qui soit comparable à sa beauté. Elle est accomplie.* Le Sage (Laf. 829). — *Ce trait léger et pourtant achevé* V.P. 338. — Mentionnons *l'éché* «fini avec un soin trop minutieux», qui est généralement plus ou moins péjoratif, et le syntagme à (dans) *la fleur* de exprimant, par contre, le plus haut degré de la beauté physique ou la plus belle période de l'âge humain: *Je meurs à la fleur de mon âge.* V.R. 201. *Es-tu contente à la fleur de tes ans?* V.P. 84.

141. La quatrième sous-aire est constituée par les mots provenant du domaine de la clarté: *éclat*, *éclatant*, *brillant*, *brillanté*, *éblouissant* et *splendeur*: *Eclat de la cour de Louis XIV.* V.S. 53. *l'éclat de vos fêtes* V.P. 181. *Moins elle avait d'apprêt, plus elle avait d'éclat.* V.P. 54. Le syntagme dans *l'éclat* de est approximativement synonyme de *dans la fleur* de (cf. ci-dessus): *Le roi n'avait jamais aimé que des femmes dans tout l'éclat de la première jeunesse.* Genlis, Mme de Maintenon I,54 (Li.). — *Elle y était dans une parure si éclatante qu'il s'était imaginé qu'elle devait cette fortune à un nouvel amant.* P. 36. *loin de ces lieux éclatants* (belles cités) Ch. 146. — *Brillant* est très fréquent surtout chez Voltaire et Chénier: *Ces belles Montbazons, ces Chatillons brillantes* V.P. 181. *Ah! Carmago, que vous êtes brillante!* V.P. 339. *les brillantes Naiades* Ch. 12. *Ce front serein, brillant de nouveaux charmes* V. 111. *Au sein plus que l'albâtre et solide et brillant...* Ch. 66. *A ce brillant tableau connaissez ma patrie.* V.P. 191. — Le verbe *briller* lui-même peut contenir l'idée de beauté: *Et qui brille dans son heureux printemps...* V. 128. — Mentionnons encore le dérivé *brillanté*: *Entre dans un cercle avec un air brillanté.* Coyer (Br. VI,II,I, 1397). — *Eblouissant* renchérit sur *brillant* ainsi que sur *éclatant*: *Elle tire, de ses longues manches, ses bras nus d'une forme admirable et d'une blancheur éblouissante.* V.R. 58. — *Le temps doit augmenter la splendeur de l'Etat.* V.P. 182. *les arts qui contribuent à la splendeur d'une nation* V.S. 58.

141a. A la cinquième sous-aire appartiennent les mots empruntés aux domaines de la religion, de la mythologie et de la magie: *divin*, *céleste*, *adorable*, *Vénus*, *vénusté*, *magique*, *enchanteur*, *enchantement*: *tes membres divins* Ch. 21. *ses yeux divins, pleins de grâces, de charmes* Ch. 78. *les bouches divines* Ch. 115. *un portrait divin* V. 92. — *Il fait de la musique céleste.* Restif, Tableaux du XVIII^e s., Souper fin (Br. VI,II,I,1084). Comme on n'adorait originellement que Dieu, *adorable* appartient aussi à ce groupe: *visage adorable* V. 36. *femmes adorables* Ib. 90. *Ça, dis-moi si jamais tu*

vis de tes yeux rien de plus adorable et de plus gracieux. C'est Macé qui l'a peint, c'est tout dire. V. 17. — *Il voit une beauté... C'était Vénus, mais Vénus amoureuse, telle qu'elle est quand... elle attend le dieu Mars... C'était la fée Urgèle.* V.P. 44. *Par son attitude, sa mélancolie, sa vénusté, elle ressemblait à un génie funèbre.* Chat., M. d'O.-T. I,140. *à ce palais magique Où les beaux vers, la danse, la musique... De cent plaisirs font un plaisir unique.* V.P. 129. *L'une paraît une beauté touchante, Au doux sourire, aux regards enchanteurs.* V.P. 106. *Ne tâchez pas d'imaginer les charmes et les grâces de cette fille enchanteresse.* Rous., Conf. VII (Rob.). — *Toute sa figure me parut un enchantement.* P. 42. *Mentionnons encore enchanter «rendre charmant, beau»: L'amour enchante ces lieux par un charme invincible.* Volt., *Henr.* IX (Li.).

A part les sous-aires citées, c'est encore *ravissant* qui est situé dans l'aire de la beauté supérieure: *Sa physionomie était ravissante.* Montesq., *Ars et Ism.* (Li.). *Morges, jolie ville... dans une situation ravissante...* Genlis, *Veill.* Chât. I,240 (D.G.). — *A ravir* a un sens analogue: *Sans doute, mon portrait... aura fait son effet. J'y suis peint à ravir.* Scar., *Jodel.* I,1 (Li.). *Vous êtes à ravir et votre figure est à peindre.* Mol., *L'Av.* II,6.

142. L'aire de la beauté agréable est très vaste et se compose de quatre sous-aires. La première réunit les lexèmes dont le trait notionnel le plus important est celui d'agréable: *agrément, aimable, doux, douceur, engageant, gentil, gentillesse.* La deuxième est constituée de mots provenant du domaine de la magie et comportant l'élément notionnel d'attrait. A cette sous-aire n'appartiennent que *charme(s), charmant* et exceptionnellement *enchanter*. Le même trait a évidemment une position particulièrement importante dans la troisième sous-aire formée par plusieurs lexèmes provenant du domaine de la séduction et de l'attrait: *séduisant, attirant, attrayant, attraits, appas.* La quatrième sous-aire réunit les mots liés par l'idée de plaire qui leur est commune, mais qui dans le contenu de la plupart de ses membres est repoussée à l'arrière-plan par un trait spécifique qui révèle la source de l'agrément, la qualité qui plaît: *plaisant, bon, avantageux, avantageusement, frais, fraîcheur, fleur, fleuri, accort, riant, pittoresque, à peindre.* Les mots du domaine de l'ouïe et de l'odorat forment, dans cette sous-aire, un groupe à part: *harmonie, harmonieux, mélodieux.*

Voici quelques exemples de l'emploi des lexèmes de la première sous-aire: *Une jolie petite brune... réparait par bien des agréments la petitesse de sa taille.* V.R. 161. *Les agréments des femmes se conservent dans les pays tempérés.* Montesq. (Laf.). *Une figure aimable* V.R. 8, *sexe aimable* V.P. 347. *L'aimable enfant, comme elle est embellie!* V. 105. *Quand vous m'aimiez, mes vers étaient aimables.* V.P. 331. *Sourire aimable* Ch. 167, *cette aimable peinture* V. 21. Pour indiquer ce genre de la beauté, *aimable* est un mot favori de Voltaire (cf. ci-dessus), tandis que Chénier préfère *doux* (assez fréquent d'ailleurs même chez Voltaire): *douces fleurs* Ch. 24, *mains douces* Ch. 23, *doux regards* V. 36, *douce odeur* V. 20. *Doux* qualifie souvent les perceptions auditives, plus rarement olfactives: *les doux sons* Ch. 14 et 118, *la voix douce et vive* V.P. 68, *doux concerts* V.P. 142, *douce odeur* V. 20 et Ch. 95, *les parfums les plus doux* V.P. 129. *La douceur de ton visage* P. 155. *Que de tes yeux charmants la grâce et la douceur ont remis dans ta main les rêves de mon cœur.* Ch. 114.

L'idée de beauté tient une place plus importante dans le contenu des mots *engageant*, *gentil* et *gentillesse* qui appartiennent en même temps à l'aire de la beauté délicate: *C'était un air si fin, si doux, si engageant; l'air de l'Amour même!* P. 42. *Sous ses habits que sa mine est gentille!* V. 242. *On s'entretient longtemps de la gentillesse de ma figure.* P. 65.

143. La deuxième sous-aire renferme *enchanter*, *charme* et *charmant* provenant du domaine de la magie: *L'amour enchante ces lieux par un charme invincible.* Volt., Henr. IX (Li.). Au singulier, *charme* est rare. Dans la poésie, on rencontre des vers où, sous l'influence de son sens primitif, il évoque plutôt l'idée d'une beauté supérieure: *Vénus est reconnue A son souvre, à l'air de volupté Qui de son charme embellit la beauté.* V.P. 201. C'est toutefois exceptionnel, car normalement il est employé au pluriel et indique une beauté agréable qui attire. *Charmes*, tout en pouvant être employé en parlant des hommes, se dit beaucoup plus souvent des femmes. Dans ce cas, *charmes* désigne généralement les parties les plus belles et séduisantes de leurs corps, surtout les seins, la beauté plastique, la régularité des traits, les proportions heureuses: *Robert était si beau, si plein de charmes.* V.P. 33. *Allons, je vais au bal montrer un peu mes charmes.* V. 28. *Elle n'a pas de charmes* M.S. 28. *Ses charmes surpassaient tout ce qu'on peut décrire.* Ch. 42. — *Charmant*, sémantiquement proche de *beau*, en hérite quelquefois sur celui-ci, n'ayant pas encore complètement quitté l'aire de la beauté supérieure: *Mars fut jaloux de son charmant rival* (Adonis). V.P. 101. Généralement toutefois il qualifie celui ou ce qui est agréable à regarder et qui attire par sa joliesse. On s'en sert rarement en parlant des hommes, souvent, par contre, en parlant des femmes: *Elle trouve, devers la Palestine, un beau garçon dont la charmante mine... lui plaisait.* V.P. 100. *Je m'attendis à voir une femme charmante.* M.S. 104. *Charmant* se rencontre fréquemment chez Prévost: *Que n'aura-t-il pas fait pour me ravir une si charmante maîtresse?* P. 31. *Je me croyais sur le point d'oublier éternellement cette charmante et perfide créature.* P. 41. *Il l'avait félicité d'appartenir à la plus charmante personne du monde.* P. 133. *Charmante* sert aussi d'appellation flatteuse: *Éh bien, en vérité, cela vaut-il la peine que nous nous brouillons ensemble, ma charmante?* M.S. 223. *Charmant* peut qualifier aussi la beauté des parties du corps humain, des mouvements, de la nature, des poèmes, etc.: *Alors elle laissa voir le sein le plus charmant que la nature eût jamais formé.* V.R. 58. *Ses yeux étaient charmants.* V.P. 54. *ce front charmant* Ch. 81. *son geste charmant* Ch. 97. *île charmante* Ch. 80. *Et des jeux charmants (il a) su goûter les appas.* Ch. 37. *Les belles oraisons, les antennes charmantes* V. P. 57.

144. La troisième sous-aire réunit les lexèmes provenant du domaine de la séduction et de l'attrait: *séduisant*, *attirant*, *attrayant*, *attraits*, *appas*. Dans le contenu de *séduisant*, c'est bientôt l'idée originale de séduction, bientôt celle de beauté (séduisante) qui entrent au premier plan: *Les arts séduisants* Volt., Tancr. I,1 (Li). *Mes chansons à Camille ont été séduisantes.* Ch. 145. *Attirant* et *attrayant* ont un sens très proche, mais disent moins en ce qui concerne le degré de beauté: *... une jeune marchande d'un air si attirant que...* Rousseau, Conf. II (Rob.). *figure attirante* Saint-Simon (Bén.). *Ils réjouirent vos yeux par le spectacle le plus attrayant.* L. Saint-Martin, Homme de désir (1790), 357 (Tr.). — *Attraits* se dit des

femmes pour désigner les beautés qui en elles attirent: *De vos attrait la grâce est si piquante . . .* V.P. 322. *Puissent tant de beautés, dont les brillants attrait . . .* V. 146. *Il lui restait ce qui ne périt point avec les attrait, un esprit très agréable.* Rouss., Conf. IV. — Dans le contenu d'*appas*, le trait de la sexualité est généralement assez accentué: *Ses modestes appas n'étaient point effacés.* V.P. 54. *Jusqu'ici je n'ai pas aidé mes appas.* M.J. 44. *Heureux qui, d'une femme adorant les appas, reçoit de tels billets et ne les montre pas.* V. 15.

145. La quatrième sous-aire est assez hétérogène comportant différents lexèmes qui sont liés par le fait qu'ils comportent tous l'idée de plaire laquelle cependant est repoussée, dans leur contenu, à l'arrière-plan par les éléments notionnels exprimant ce qui éveille le sentiment du contentement esthétique. *Plaisant* fait exception, car l'idée de plaire est dominante dans son contenu: *Des lendemains plus doux et plus plaisants* V.P. 88. *Quand par malheur on n'est point né plaisant . . .* V.P. 160. *Je voudrais . . . voir un peu quelle plaisante mine font deux amans qu'à l'hymen on destine.* V. 119—120. — *Bon* dans le syntagme *bonne mine* est presque synonyme de *plaisant*: *De beauté et de bonne mine, je l'en dispense.* *Bonne (plaisante) mine* concerne généralement le visage. — L'adjectif *avantageux* peut prendre aussi un sens analogue: *Il me proposa de profiter de ma jeunesse et de la figure avantageuse que j'avais reçue de la nature.* P. 56. — *Avantageusement* a un sens pareil: *Je me sentais dans un jour de beauté que j'étais avantageusement parée.* M.S. 211.

146. Les membres périphériques de cette aire — *frais, fraîcheur, fleuri, fleur, accort, riant, piquant, pittoresque* — ont gardé leur dominante sémantique primitive; l'idée de beauté ne représente dans leur contenu qu'un trait complémentaire, souvent peu important: *Plus fraîche que sa mère, elle était aussi belle.* V.P. 55. *sa peau plus fraîche et plus polie* V.P. 129. *La fraîcheur des rustiques asiles* Ch. 138. — *Aux yeux charmants, au teint fleuri.* V.P. 79. — *La fleur de la santé brille sur son visage.* Volt., Cand. 24 (Li.). — *Berthe était douce, affable, accorte.* V.P. 33. Selon le contexte, *accort* est plus proche soit de *gracieux*, soit de *vif*. — *Riant* se dit assez souvent de la nature, rarement du temps, exceptionnellement des œuvres d'art: *Les vallons riants* Ch. 12. *Tes riants locages* Ch. 58. *Riants climats* Ch. 149. — *Ne tâchez pas d'imaginer les charmes et les grâces de cette fille enchanteresse . . . les houris du paradis sont moins piquantes.* Rouss., Conf. VII (Rob.). *C'était une petite brune extrêmement piquante.* Ib. II (Rob.). — *Le pittoresque peut se rencontrer dans la broderie d'un parterre comme dans la composition d'un tableau.* Abbé Laugier, Ess. sur l'archit. 260. *La décoration fut dans le goût du «grand pittoresque».* Ib. 271 (Br. VI, I, 761). *On y découvre du bois une vue agreste, mais fort pittoresque.* Mme de Genlis, Voyageur (Br. VI, II, I, 1117). — *Des Alleurs était un Normand fait à peindre et de grande mine.* Saint-Simon I, 475 (D.G.). *C'est un garçon de vingt ans tout au plus, fait à peindre et aussi beau que le jour.* Le Sage (Lar.Gr.).

147. Dans le domaine de l'ouïe, la beauté agréable trouve son expression dans *harmonie, harmonieux, enchanteur, mélodie, mélodieux*; dans celui de l'odorat, elle peut être indiquée par *doux* et *exquis*: *Harmonie* désigne ce qui plaît étant agréable à l'oreille: *Non, ce n'était qu'en langage*

des dieux Qu'il eût fallu parler de l'harmonie. V.P. 333. Devenu terme de littérature, il signifie une succession de mots agréables à l'oreille: Il faut distinguer deux sortes d'harmonie: l'une qui s'amuse de flatter l'oreille par l'heureux choix des expressions et par leur disposition . . . Diderot, Claude et Nér. II,109 (Li.). Racine . . . porta la douce harmonie de la poésie . . . V.S. 95. — *Harmonieux* désigne ce qui produit des sons mélodieux, ce qui est agréablement beau ou bien proportionné: *Jadis en sa volière, un riche curieux Rassembla des oiseaux le peuple harmonieux: Le chantre de la nuit, le serin, la fauvette; De leurs sons enchanteurs égayaient sa retraite.* V.P. 234. *un mélange inoui de sons harmonieux* V.P. 63. *Leur langage était . . . mesuré, harmonieux et sublime.* V.R. 116. — *Mélodieux* et *mélodieusement* désignent ce qui est agréable à l'oreille: *Leur chant mélodieux assoupit ma blessure.* Ch. 48. *Le rythme en est facile, il est mélodieux.* V.P. 68. Par métonymie, *mélodieux*, ainsi que *harmonieux* (cf. ci-dessus) se dit aussi des oiseaux: *oiseau mélodieux* Delille, Paradis perdu III et Lamart., Harm., Au rossignol (Li.). — *Je vais . . . de cent parfums exquis mêler la douce odeur* V. 20.

148. L'aire de la beauté délicate et gracieuse est couverte par les lexèmes: A) *délicat, délicatesse, délectable, délicieux*; B) *mignon, mignardise*; C) *grâce, gracieux, gracieusement*; D) *fin, tendre; fleuri, fleur*; E) *nymphé, amour, minois*.

A) Le contenu de *délicat* — qualifiant surtout les personnes et les parties de leur corps (rarement une couleur, un propos, etc). — comporte les traits de beauté, de finesse et de douceur: *mes mains douces, délicates* Ch. 23, *un flanc délicat* Ch. 146. *ton front délicat* Ch. 167. *un carmin délicat* V.P. 54. *des propos plaisants et délicats* V.P. 41. — *Votre art, sans affectation, Unit la vigueur de Lucrèce Au tour, à la délicatesse De la maîtresse de Phaon.* V.P. 344. — *Fruit d'un aspect délectable* Volt. (Bén.). — *Délicieux*, ayant gardé une partie de son sens primitif « procurant des délices, extrêmement agréable » a enrichi son contenu, dans certains contextes par l'idée de joliesse et s'est ainsi rapproché de *charmant*. Il qualifie de beaux lieux et objets ainsi que des personnes: *mille maisons de plaisance avec des jardins délicieux* V. R. 192. *Berceau délicieux des plus belles mortelles* Ch. 80 et 156. *De la blonde Palès l'aspect délicieux* Ch. 93. *C'était un homme délicieux et magnifique.* St.-Simon 4,435, éd. 1829 (Li.). *Délicieuse* sert d'appellation flatteuse: *Délicieuse! que tu es folle avec tes expressions* M. J. 21.

B) *Mignon*, approximativement synonyme de *délicat, gentil, gracieux* ou *joli*, qualifie le plus souvent les personnes et les parties du corps humain: *Ces négresses sont si jolies et si mignonnes que souvent on les préfère à leurs maîtresses.* Le Sage (Laf). *La marguerite, cette fleur si petite et si mignonne . . .* Rouss. (Laf. 246). *Mignonne* est employé même substantivement et, dans ce cas, il devient parfois terme d'amour et appellation flatteuse: *Figurez-vous la plus jolie petite mignonne, douce, tendre, accorte et fraîche, agaçant l'appétit.* Beaumarch., Barb. Sév. II,2 (Rob.). *Ça, donnez-moi votre bras, ma mignonne.* V.P. 89. *Ah! mignonne adorable!* M.J. 48. *Mignon* substantivé se rencontre aussi au sens de «ce qu'il y a de mignon dans une chose»: *En sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon?* Le Sage, Gil Blas VIII,13 (Li.). — En parlant du langage et des

œuvres d'art, *mignardise* commence à prendre une nuance péjorative: (*Notre langue n'a pas les mignardises de la langue italienne, son allure est plus mâle.* Rivarol, Univ. de la langue fr. *J'aime mieux la rusticité que la mignardise et je donnerais dix Watteau pour un Teniers.* Dider., Pensées sur la peint. Œuv. XV, 167 (Li.).

C) Grâce au sens de «beauté (délicate, fine)»¹² s'emploie en parlant des personnes, des parties de leur corps, du langage, des arts, etc.: *Force d'Hercule et grâce d'Adonis* V.P. 31, *Croissant en grâce* V. 128, *De vos attraits la grâce est si piquante* V.P. 322, *de ton front délicat la grâce* Ch. 167, *conter des bagatelles avec grâce* V.S. 96, *les arts ornés d'une grâce nouvelle* V. 142. Le pluriel *grâces* indique la beauté; souvent celle des femmes, plus rarement celle des hommes ou celle du langage: *Je chantais dignement vos grâces, vos vertus.* V.P. 331. *des grâces dans la physionomie* M.S. 57. *Ma figure est un fardeau de grâces nobles.* M.S. 53. *S'il a des grâces de Pâris, Mon amant a le bras d'Achille.* V.P. 64. *Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire.* V.S. 86. *Grâces lumineuses* V.P. 333. — *Gracieux* qualifie une beauté fine et charmante des personnes, des parties du corps, des gestes, du style, etc.: *Oui, s'il regarde et loue un front si gracieux.* Ch. 26. *de ses charmes secrets les contours gracieux* Ch. 38 et 45. *gracieux style* V. 142. En tant que substantif, *gracieux* se dit en parlant de l'art: *Watteau a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque.* Volt., Louis XIV, Artistes (Rob.). *Le gracieux se compose de l'élégant, du riant et du noble.* Ib. (Li.). — *Gracieusement* a un emploi analogue: *gracieusement sculpté* Le Sage, Gil Blas VII, 13 (Rob.). *Il faut les arpéger (les sons) gracieusement et continuellement de bas en haut.* Rouss., Disc. 1, 43 (Tr.).

D) Le contenu de *fin* comporte les éléments notionnels de finesse, de perfection, de pureté, de beauté. Il se situe à la périphérie de notre champ: *Laisse entrevoir ta jambe blanche et fine.* V. P. 32. *Le berceau très changeant fut du plus fin cristal.* V.P. 251. — *Finesse* a un sens analogue: *C'était la belle Desfourniers qui, pour la régularité, la délicatesse des traits et leur finesse inimitable, était le désespoir des plus habiles peintres.* Marmontel, Mém. III (Li.). — *Dans un autre langage, Amide répondit D'un coup d'œil douloureux, d'un regard noble et tendre.* V.P. 50. *Tandis qu' au doux réveil de l'aurore fleurie Vos traits n'offraient aux yeux qu'une pâleur flétrie . . .* Ch. 108.

Dans la langue littéraire, *fleur* indique une beauté dont la fraîcheur est la qualité la plus caractéristique et qui a généralement trait à la jeunesse: *N'es-tu pas jeune et beau? Du moins, quand la douleur N'avait point de la joue était la jeune fleur.* Chén., Buc. VI (Rob.). *Jamais la fleur de la jeunesse ne fut si brillante.* V.R. 67. *Et de son teint la fleur et l'incarnat . . .* V.P. 32. Une belle jeune fille peut aussi être appelée *fleur*, surtout dans les vers: *Cette fleur avec l'âge embellie Est en état, ma foi, d'être cueillie.* V. 87. *Je ne m'étais douté Qu'il pût avoir cette fleur de beauté.* V. 242. *Mlle Guichard . . . cette pauvre petite fleur . . .* Volt. Lett. d'Argental (Li.).

E) *Nymphe* est une autre dénomination d'une jeune femme ou jeune

¹² D'après Trévoux, «La grâce n'est pas précisément la beauté; c'est ce charme secret qui fait qu'elle touche et qu'elle attire» (Rob.).

filles au corps gracieux: *Ne pouvant plus faire la même dépense pour sa nymphe, il craignit d'être obligé de ne la plus voir.* Le Sage, *Gil Blas* X, XII (Rob.) — Notons que *amour* peut avoir un sens analogue, mais qu'il sert de dénomination non seulement de jeunes filles, mais encore de garçons: *Ton flageolet enchante les Amours.* V.P. 342. *Elle courut étourdiment chercher . . . son infidèle et cher amour . . .*: «*Auriez-vous vu mon cher amour?*» Ib. 74. — *Minois* «jeune visage délicat» désigne, en plus, les jeunes filles charmantes: *J'ai eu un petit minois qui m'a pas mal coûté de folies.* Marivaux, *Marianne* I (Li.). *C'était un petit minois éveillé.* Rouss., Conf. V (Rob.)

149. Faisons enfin remarquer que *poésie* peut aussi indiquer la beauté, surtout celle qui touche et transpore dans une œuvre d'art, plus rarement dans la nature, exceptionnellement dans une personne: *Il n'y a que la poésie du style qui fasse la perfection des ouvrages en vers.* Volt., *Mél. litt.*, Aux auteurs du *Nouv.* (Li.). *Toute l'écriture est pleine de poésie, dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification.* Fén., *Lett.* à l'Ac. 5 (D.G.).

150. Dans l'aire de la beauté artificielle, nous avons trouvé 15 lexèmes. Son centre est formé par les verbes *parer*, *ornier*, *décorer* et leurs dérivés *parure*, *parement*, *ornement*, *décoration*, *décore*. Dans le reste de cette aire, on rencontre *ajustement*, *agrément*, *pomponner*, *agencer*, *colorer*, *fleurir*, *brillanté*, *émaillé*, *brodé*. Les plus fréquents sont évidemment les membres du centre: *Et sur vos fronts parés de fleurs nouvelles Laissez couler mes larmes paternelles.* V. 81. *Parer* se dit aussi en parlant du style: *On ne m'a point appris de parer mes discours.* Ducis, *Othello* I,7 (Li.). On s'en sert aussi au figuré: *De jeunes et belles femmes parent les premières loges du théâtre.* Volt. (Laf. 819). — *Parure* est assez fréquent chez Voltaire: *Je vais chez toi rajuster ma parure.* V. 20. *Riants jardins . . . dont l'art seul a fourni la parure . . .* V.P. 115. *Parement* est rare: *La grande aigrette a un magnifique parement de plumes soyeuses.* Buf. (Laf. 179). — Voici quelques exemples d'*ornier* et d'*ornement*: *Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles.* V.S. 63. *Ce sont jardins ornés par la nature.* V.P. 115. *Là ses consorts ont leurs têtes ornées.* V. 116. *Emploi figuré: (Catherine de Médicis) assurait Coligni d'une amitié sincère, l'ornait de dignités . . .* Volt., *Henr. II* (Li.). — *Cet ornement est beau, mais n'est plus de ce monde.* V.P. 349. *J'aime . . . la propreté, le goût, les ornements.* V.R. 127.

Décorer, sémantiquement proche de *parer* et d'*ornier* se dit surtout d'ornements d'architecture, de peinture et de sculpture: *En décorant les temples, on se croit dispensé d'ornier son âme.* Mass., *Vérité. cult.* (D.G.). *Les Athéniens décorèrent avec magnificence les tombeaux de ceux qui étaient morts dans la guerre contre les Perses.* Rollin (Laf.). On l'emploie toutefois même ailleurs, parfois aussi au figuré: *L'abbé Dubois . . . mit sur son front La même mitre, hélas! qui décora Ce Fénelon que l'Europe admira.* V.P. 196. *Le cygne décore . . . tous les lieux qu'il fréquente.* Buffon, *Cygne* (Rob.). — *Décoration* s'emploie également non seulement au sens propre, mais encore au figuré: *Ne négligez point une certaine décoration publique.* Rouss., *Contrat soc.*, *Gouvern. Pol.* III (Rob.). — *Décore* est un terme d'art: *Quelle beauté, quel décore, quelle grâce dans le tableau de Rébecca.* Félib., *Entret. sur la peint.* II,381 (Br. VI,I,II,707).

151. Voici quelques occurrences des mots qui couvrent le reste de l'aire de la beauté artificielle: *Je le (= son défaut) trouvai . . . dans la simplicité de ses ajustements.* M.S. 104. — *Un agrément d'or de mon habit bleu* Saint-Simon 12,140. *Les ouvriers qui façonnent les agréments . . . se nomment agrémentistes.* Mercier, Table CCXCIII (Br. VI,II,I,1107. — *Agencer la mariée* Trévoux. — *On y trouve quelques petites phrases pomponnées.* Mme d'Epinau à Galiani (Br. VI,II,I,1086). *Ses vers pomponnés enchantent les ruelles.* Carmontelle, Prov. Entr'actes IV, XIX (Li.). — *On y apprend à plaider avec art la cause du mensonge . . . à colorer de sophismes subtils ses passions et ses préjugés.* Rouss., Julie II, Lett. XIV,228 (Rob.). *Colorer* comporte ici une nuance péjorative. — *Fleurir* se dit des personnes au sens propre et du style au figuré: *Hélas! Amour, que tu fus consterné Lorsque tu vis . . . ton rival . . . Accompagné de ses mignons fleuris Fouler aux pieds ces myrtes de Cypris!* V.P. 5. *Dans son style plus nerveux que fleurir, . . . il paraît vouloir plutôt convaincre.* V.S. 88. — *Brillanter* prend aussi le sens d'«orner» ou «embellir»: *Quelques vers un peu trop brillantés* Journ. des spéc. 1^{er} sept. 1777, 126 (Br. VI,II,I,1397). *On a reproché à Fontenelle le soin d'éguiser ses pensées et de brillanter ses discours.* Marmontel (Rob.). — *Il entre dans une prairie émaillée de fleurs.* V.R. 192. (*L'amour*) *c'est l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée.* Volt., Dict. phil., *Amour* (Rob.),

152. Dans le centre de l'aire de la beauté élégante, il n'y a que l'adjectif *élégant* et ses dérivés: . . . *mes jeunes Elégies . . . de leur danse élégante égayaient mon chemin.* Ch. 35. *Mil chars élégants* Chén., Epit. III. *un élégant chapeau.* Ch. 70. *Sais-je voir . . . d'un flanc délicat élégante noblesse?* Ch. 146. — *Il n'a voulu donner à sa fille Qu'un mortel . . . qui saurait le mieux En vers nobles et doux élégamment décrire . . . Ce peu de vains attraits que m'ont donné les cieux.* V.P. 61. — *Élégance* se dit assez souvent du style: *Il est à remarquer que si l'élégance a toujours l'air facile, tout ce qui est facile et naturel, n'est cependant pas élégant.* Volt., Dict. phil., *Élégance. l'élégance et les grâces de Racine* Saint-Simon, Mém. I,IX. (Rob.). *Un style plus délicat, plus élégant* Rollin, Traité III,3 (Rob.).

Dans le reste de cette aire, nous avons rencontré *galant*, *fringant* et quelques néologismes servant de dénominations plaisantes ou même moqueuses des jeunes gens habillés à la mode et affectant l'élégance jusqu'au ridicule. *Galant* et *fringant* s'emploient au sens d'«élégant» non seulement adjectivement, mais encore substantivement: *Elle se parfuma, elle releva sa beauté par l'ajustement le plus riche et le plus galant.* Volt., Zadig XIII (Rob.). *Les galants de la cour et les beautés qui règnent . . .* V.P. 222. *Témoin une jeune fringante En mantelet, en robe volante.* Vadé, Pipe cassée III (Li.).

Les élégants étaient nommés *beaux*, *mirliflores*, *muscadins*, *merveilleux* et *incroyables* (ce dernier mot fut à la mode sous le Directoire): *L'épithète de muscadins donnée aux hommes de cette espèce est toute récente.* 1795, *Magazin encycl.* I,531 (D.G.). *Il se mit à faire le beau; sa toilette devint une grande affaire.* Rouss., Confess. IX (Rob.).

153. Pour indiquer la beauté du corps, on se sert le plus souvent du syntagme *bien (mieux) fait*, plus rarement de *fait à peindre*, *fait au tour*, *bien tourné*, *formé*, *découplé*, *leste*, *svelte*, *svelte*, *dégagé*, *élané* et *potelé*: *Mais l'autre était riche, heureux, beau, bien fait.* V. 89. *Bien fait de corps, beau de visage* V.P. 78. *C'était une grande fille faite à peindre qui*

se mettait bien, qui marchait comme une déesse. Hamilt., Grammont, ch. 9 (Rob.). — *Offres, soins obligeants, compliments faits au tour*... Lamotte, Fables IV,46 (Li.). — *Robert était si beau, si plein de charmes, Si bien tourné*... V.P. 33. *Une belle jambe bien tournée* Le Sage, Diable b. VIII (Rob.). *Bien tourné*, ainsi que *fait au tour*, se dit aussi au figuré: *Une déclaration d'amour des mieux tournées* Le Sage (Lar. Gr.). — *Elle était en même temps très mignonne et très formée*. Rouss. (Laf. 711). — *Or rien n'est plus commun que de voir des enfants adroits et découplés avoir dans les membres la même agilité que peut avoir un homme*. Rouss., Em. II (Rob). *C'était un beau et grand drôle bien découplé de corps et d'esprit*. Saint-Simon 123, 103 (Li.). — *Je vis paraître un petit arlequin lesté, bien fait, bien mis*. J.P. Florian, Fables 147 (éd. 1792 — Tr.). *Sa taille est lesté et son petit jupon laisse entrevoir sa jambe blanche et fine*. V.P. 32. *Par ce nom de filles, il entend toutes les personnes jeunes, sveltes et de taille dégagée*. R. de Piles, Rem. sur l'art de peint. 170 (Br. VI,I,II,693). *Un dôme plus svelte que celui de Saint Pierre* Volt., Lois de Minos, note (D.G.). — *Donner à une figure plus ou moins de noblesse, de «sveltesse»* Dandré Bardon, Traité de peint. 2 (Br. VI,I,II,693). *Figurez-vous la plus jolie petite mignonne...taille adroite, élancée*. Beaumarchais, Barb. de Sév. II,2. *Pour marquer une rondeur agréable, on se sert de potelé: Je pris sa main que je serrai dans une des miennes pendant que de l'autre je parcourais son bras frais et potelé*. Laclos, Liais. dang. XXV (Rob.).

154. Les expressions de la beauté peuvent être mises en opposition ou en gradation ou simplement accumulées afin que la notion de beauté soit renforcée: *C'était elle, mais plus aimable et plus brillante que je ne l'avais jamais vue*. P. 41—42. *Et le plus adorable et le plus divin objet*. Rotrou, Vencesl. II,2 (Li.). *Zadig qui lui ôta paisiblement son magnifique casque, sa superbe cuirasse, ses beaux brassards, ses brillants cuissards s'en revêtit*. V.R. 105. *Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante de la magnificence*... V.S. 46. *D'un luxe étudié si l'éclat l'environne Dans mes vers éclatants sa superbe beauté Vient ravir à Junon toute sa majesté*. Ch. 144. ... *par sa magnificence*... *qui se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutant un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie*. V.S. 62. ... *sais-je voir*... *d'un flanc délicat l'élégante noblesse ou d'un luxe poli la savante richesse?* Ch. 146. *En sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon?* Le Sage, Gil Blas VIII,13 (Li.). *Un beau garçon dont la charmante mine*... *Les yeux brillants, la taille noble et fine, Tout lui plaisait*. V.P. 100. *Elle essaya son sourire enchanteur, Son doux parler, son maintien séducteur*. V.P. 81. *tes charmes si beaux* Ch. 22. *charmes divins* Ch. 69. *yeux divins, pleins de grâces, de charmes* Ch. 78. *de tes yeux charmants la grâce et la douceur* Ch. 114. *mes mains potelées, douces, délicates* Ch. 23.

Constatons encore que le nombre des dénominations de belles jeunes femmes s'est élevé. Nous avons rencontré les suivantes: *beauté, belle, Vénus, nymphe, merveille, amour, fleur, minois, mignonne, charmante et délicateuse*. Le plus souvent, on s'en sert dans les adresses amoureuses et (ou) flatteuses. Les deux dernières expressions ne s'emploient vraisemblablement pas ailleurs.

Nous ajoutons un tableau statistique de la fréquence des termes de

beauté les plus souvent employés dans les œuvres littéraires que nous avons dépouillées.

	Ch.	M. J.	M. S.	P.	V.	V. R.	V. P.	V. S.
aimable	1		3	9	8		2	1
appas		1	1		3		3	
attraits	2				5		1	
beau	21	21	36	15	80	174	168	70
la belle		1			8	8	31	7
beauté	23	1	6	2	28	31	43	15
beauté (femme)	12		1		7	5	18	5
brillant	14			1	2	4	13	
charmant	20		5	21		6	15	
charme	14		1			2		1
charmes				7	5		5	
divin	11						3	
doux	48		1	1	2	3	13	
embellir	3				2		6	5
fin				2			7	
fleur					2	2	5	2
grâce	10	9	6		4	4	15	8
joli	17		6		4	10	1	1
magnifique						4	2	3
noble	1		2	3	1	4	12	2

Œuvres dépouillées

Ch. André Chénier, *Œuvres complètes*, t. III: *Élégies* (éd. P. Dimoff), Paris, Delagrave, 1920.

M.J. Pierre Carlet de Chamblin de Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard* (éd. E. Sass), Paris, Larousse, 1934.

P. Abbé Antoine-François Prévost d'Exiles, *Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux*, Berlin, s.d.

V. *Œuvres complètes de M. de Voltaire*, t. 7 (Théâtres), Paris, Aux deux ponts, Sanson, 1792.

V.P. *Œuvres de Voltaire*, t. XIV, *Poésies III*, Paris, Firmin Didot 1833.

V.R. *Œuvres complètes de M. de Voltaire*, t. 64: *Romans*, Paris, Aux deux ponts, Sanson 1792.

V.S. Voltaire, *Le siècle de Louis XIV* (extraits), Paris, Larousse, 9^e édition.

Dictionnaires
(Voir aussi p. 124 et 141.)

- Ba. Bailly R., *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Larousse, 1947.
- Bén. Bénac H., *Dictionnaire des synonymes conforme au Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Hachette, 1956.
- Tr. Fichiers du *Trésor de la langue française* à Nancy (dont j'ai pu me servir grâce à l'amabilité de M. P. Imbs).

155. Au XIX^e siècle, la structure du champ de la beauté n'a pas changé. On peut toutefois observer certaines modifications qui découlent de l'apparition de plusieurs néologismes et emprunts ainsi que de la disparition d'un certain nombre de mots sortis de l'usage.

Le noyau du centre du champ est constitué par *beau*, *beauté* et *joli*; le reste du centre, par *beau* et *belle* substantivés, *bellot*, *bellâtre*, (*s'*) *embellir*, *embellissement*, *le joli*, *joliment*, *joliesse*, *jolité*, *enjolivement*, *enjolivure* et *enjoliveur*. Les deux derniers n'appartiennent, cependant, au centre qu'en tant que membres de la famille étymologique de *joli*, tandis que, par leur sens, ils font partie de l'aire de la beauté artificielle dans laquelle on rencontre aussi plusieurs occurrences de (*s'*) *embellir*, *embellissement* et *enjolivement*.

L'adjectif *beau* reste le terme le plus fréquent. Dans les œuvres littéraires dépouillées intégralement, nous en avons trouvé 970 occurrences. *Beau* qualifie généralement surtout ce qui a une beauté parfaite ou, du moins, un haut degré de la beauté qui peut faire naître un sentiment d'admiration. Tout peut être qualifié par *beau*: femmes, hommes, enfants, animaux, oiseaux, corps et parties du corps, plantes, pays, villes, bâtiments, mouvements, habits, œuvres littéraires ou d'art, sons, odeur, etc.: *Puisqu'il me trouve assez belle pour m'adorer, je ferai le métier des idoles antiques*. Baud. F. 6. *Le piano rendait des sons très mystérieux, très beaux* Duhamel, Notaire du Havre (éd. Fayard) 32.

Mentionnons encore les expressions *il était beau de courage* «son courage l'embellissait» et *il porte beau* «Il a une belle allure (prestance)» ou «il porte bien sa tête».

Il arrive que, surtout dans le langage affectif, on remplace *beau* par une intonation spéciale: *Elle avait de la taille* (= une belle taille), *de beaux yeux . . . tout cela plaît fort quand on est dans les parages de vingt à vingt-cinq ans*. Mérimée, *Mosaïque* 118 (Tr.).

Substantivé, *le beau* désigne le plus souvent le caractère, la nature de ce qui est beau (76 occurrences dans nos textes). Dans cette acception, il est presque synonyme de *beauté*, mais on ne l'emploie guère que dans la langue littéraire, surtout dans la critique esthétique. Nous l'avons rencontré 60 fois dans «L'art romantique» de Baudelaire et 4 fois dans ses «Fleurs du mal»: *L'idée que l'homme se fait du beau, s'imprime dans tout son ajustement*. Baud. A. 58. *Le Poète, l'amour du beau, voilà sa foi*. V. 6. *Le beau est aussi utile que l'utile*. H.M. I,46. «*Le beau idéal*» est le premier but des arts. S. II,231.

Le beau désignant un homme n'appartient pas au centre du champ, car ce mot se dit d'un homme plutôt élégant et bien mis que beau. Nous en parlerons donc en traitant de l'aire de la beauté élégante.

La belle au sens de «(belle) femme (jeune fille)» se rencontre beaucoup plus rarement que dans les siècles précédents: *Les belles se pendant rêveuses à nos bras, Dirent alors des mots spécieux*. V. 80. *Il n'avait pas dit encore un seul mot à cette belle*. H.Ch. 41. L'idée de beauté y est plus ou moins effacée. C'est également valable pour son emploi dans l'adresse où

il comporte une nuance affective si l'on parle à sa bien aimée: *Et (je) t'aime d'autant plus, belle, que tu me fais Et que tu me parais ornement de mes nuits.* Baud. F. 27. L'appréciation esthétique est absolument nulle dans l'interpellation entre les femmes âgées. Dans ce cas, *belle* est un simple terme de familiarité.

Remarque: *La belle* n'est pas une dénomination unique d'une belle femme. On dit aussi *beauté* (cf. ci-après), *idole*, *ange*, *nymphé*, *fée*, *enchanteresse*, *perle*, *beau brin*, *grâce*, *gracieuse*, *charmante*, *frimousse*, *mignotte*: *A la très-bonne, à la très-belle Qui fait ma joie et ma santé, A l'ange, à l'idole immortelle, Salut en l'immortalité.* Baud.F. 185. *Tu charmes comme le soir, Nymphé ténébreuse et chaude.* Baud.F. 65. *Je vis passer devant moi de nouvelles enchanteresses.* Ch.A. 8. *un beau brin de blonde* B.d'A.E. 55. *Oh non, jeune grâce, va à ta destinée, va chercher un amant digne de toi.* Ch.A. 12. *Ah! ne pleurons pas pour si peu, ma gracieuse.* H.N.-D. II, 75. *Ma charmante, il fait clair de lune.* Ib. II, 238. Dans l'adresse, ces termes comportent toujours un trait d'affection qui peut repousser celui de beauté à l'arrière-plan.

Mentionnons encore la locution *faire le beau (la belle)* ayant le sens d'«étaler avec complaisance ses grâces (réelles ou prétendues)» ou «laisser croire qu'on se croit beau» ou «prendre un air satisfait de sa beauté»: *Fais ta belle et ta fière maintenant.* B.d'A. E. 134.

Bellot, diminutif de *beau*, est vieux et régional. En parlant d'un enfant, il a le sens de «beau, mignon». L'idée de beauté y est souvent affaiblie en celle de joliesse. Il peut être employé en tant que terme d'affection, surtout quand on parle à un petit enfant (*ma petite bellotte*). Ailleurs, il contient une nuance défavorable: *Voilà le bellot! Il ne se croyait peut-être pas joli, joli; mais il se jugeait très intéressant.* L. Cladel, *Ompdrailles* 222 (Tr.). *Votre petite bellotte sera chez elle.* Balzac, *La cous. Bette* 233 (Tr.).

Bellement au sens de «d'une belle façon» est désuet et n'a qu'une très petite fréquence: *De tous ces tours et détours de langue qui peignent si bellement dans «Béroalde» la ramasseuse des cerises . . .* Goncourt, *Journal* I,4,404 (Tr.). *Voilà ce qui est parler clairement et bellement.* Claudel, *Agamemnon d'Eschyle* 880 (Tr.). *Elle est bellement et modernement tragique au troisième acte.* Goncourt, *Journal* 3,18,1288 (Tr.). *Ecrivain spiritualiste avec un style aussi coloré, aussi bellement matérialiste* Ib. 4,19,38.

Dans la même famille étymologique appartiennent encore *bellâtre* «homme beau, mais fat et niais» (mot très rare), (s') *embellir* et *embellissement*: *Je retrouvai mon cher lys embelli* Bal. L. II,11. *Enchantement de la beauté embellie par la toilette* Baud. A. 67. *Des femmes embellies par toutes les pompes artificielles* Ib. 102. *Une statue doit être un portrait embelli.* S. II, 118. *Après tout, notre demeure s'est embellie.* Bal. L. I,167.

156. Après l'adjectif *beau*, c'est le substantif *beauté* qui a la plus haute fréquence. Il indique la qualité, le caractère de ce qui est beau et ce qui peut éveiller l'admiration par sa perfection, son harmonie, sa forme, ses proportions, etc. *Beauté* peut exprimer la pure abstraction: *Plus au contraire l'art se détachera de l'enseignement, plus il montera vers la beauté pure et désintéressée.* Baud. A. 130. *Vous n'avez pas de pitié pour la divine Beauté que vous exilez de ce monde.* Fr. L. 141. Plus souvent, cependant, *beauté* est moins abstrait que le *beau*, étant généralement le beau manifesté dans le corps d'un être (*la beauté de Vénus, d'un adolescent, d'un*

papillon, d'une fleur, etc.), dans un mouvement (*la beauté des gestes*), dans un paysage, dans le chant, dans le style, etc., bref *beauté*, ainsi que *beau*, peut marquer le caractère esthétique de quoi que ce soit: *Nulle reine... n'égale sa beauté patricienne, non!* V. 35. *Elle était décidément d'une beauté merveilleuse.* H.M. II,440. *Le militaire, pris en général, a sa beauté comme le dandy et la femme galante ont la leur, d'un goût essentiellement différent.* Baud. A. 89. *beauté sereine de ton corps* V. 43.

Beauté est souvent caractérisé par une épithète. Dans nos textes, nous avons trouvé les suivantes: *divine, sereine, délicieuse, riante, élégante, correcte, recherchée, pure, fleurie, originale, éternelle, bizarre, mystérieuse, abstraite, extérieure, fragile, naturelle, personnelle, particulière, professionnelle, passagère, arachnéenne, paradoxale, désintéressée, antique, grecque, soudaine, inattendue, non égalable, sobre, générale*, etc. Plusieurs adjectifs qualifiant la beauté ont pris, par «contagion», eux-mêmes l'idée de beauté dans leur contenu, par exemple *angélique, parfait, accompli, impeccable, incomparable, irréprochable*, etc.

Beauté, bien que rarement, apparaît au sens de «ce qu'il y a de plus beau»: *Elle était la beauté du monde et tout ce qui l'approchait, s'ornait des reflets de sa grâce.* A. France, *Thaïs* 284 (Rob.). Dans cette phrase, *beauté* pourrait aussi être compris comme «la plus belle femme». En tout cas, il s'agit d'une acception superlative.

Par concrétisation, *beauté* arrive à désigner une belle femme ou jeune fille: *Mais pourquoi pleure-t-elle? Elle, beauté parfaite, Qui mettrait à ses pieds le genre humain vaincu* Baud. F. 24. *Je lui donnais ma beauté à conduire, afin qu'il la présentât radieuse avec lui aux hommages de l'univers.* Ch.O. 152. Par l'emploi flatteur ou, au contraire, ironique, l'idée de beauté peut s'affaiblir et même disparaître complètement de sorte que *beauté* devient synonyme de *jeune fille* ou *femme*: *La voiture emporte au grand trot... les beautés couchées comme dans une nacelle.* Baud. A. 108.

Le pluriel *beautés* désigne de belles choses, de beaux détails d'une personne ou d'un objet, d'une œuvre, d'une contrée.

157. Après avoir traité de la première aire du centre ayant *beau* et *beauté* pour noyau, occupons-nous de la seconde dont le noyau est l'adjectif *joli* qui, dans certains contextes, est synonyme de *beau*, dans d'autres, lui est inférieur: *Elle était encore jolie, Quoique bien fatiguée!* Baud. F. 127. *Je préfère une jolie bouche à un joli mot.* Gautier, *Mlle de Maupin* V. *Un soulier pomponné, joli comme une fleur* Baud. F. 108. *d'assez jolies lithographies* Baud. A. 194. — *Joli* peut être combiné avec *beau*: *Tous les ornements dont il (= le grand autel) est entouré, sont jolis et beaux, et comme tels, détruisent la terreur.* S. II,116. Dans la phrase précédente, on pourrait parler d'une gradation, dans les phrases suivantes, *joli* est mis en opposition à *beau* pour exprimer un degré inférieur: *... le nez n'était pas beau, il était joli.* H.M. II,431. *Dans quelques années, elle sera plus belle que jolie.* J. Verne, *Michel Strogoff* 14. *Elle-même (la Parisienne) se dit point belle, mais jolie.* Verlaine (P. Rob.). On peut l'opposer aussi à *noble*: *Sa figure noble s'illumina d'un joli sourire.* Baud. A. 158. — Dans *Le dindon* de Feydeau, on trouve une intéressante preuve de l'emploi synonymique de *joli* et *beau*. Un homme dit d'une seule et même femme dans un intervalle de quelques secondes: *Pristi, la belle femme!* (p. 333) et *Je vous fais mes*

compliments, monsieur, vous avez une bien jolie femme. (334). Peut-être ne faut-il pas chercher dans ce cas l'équivalence entre *belle* et *jolie*, mais entre *belle* et *bien jolie*. Ce qui est toutefois sûr, c'est que l'emploi des deux adjectifs différents n'est pas ici dicté par un souci de style, car le locuteur dit la première phrase à lui-même (monologue intérieur).

Substantivé, le *joli* est presque synonyme de *joliesse*, mais il est d'un caractère plus abstrait et plus littéraire. Son rapport à *joliesse* est analogue à celui de *beau* à *beauté*: . . . *notre regard découvre un de ces êtres privilégiés en qui le joli et le redoutable se confondent si mystérieusement.* Baud. A. 95. *Il y a peu de temps encore, on peut s'en souvenir, régnaient sans contestation la peinture proprette, le joli.* Baud. A. 113. *On a beau faire, jamais les Français, en fait de beaux-arts, ne dépasseront le joli.* Stendhal.

Mentionnons encore la tournure *faire le joli* «chercher à plaire par le soin apporté ou à son physique ou à sa toilette».

Joliment a un sens analogue à celui de *joli* dont il est dérivé: *Il était très joliment mis, en veste et en culotte de velours noir.* Zola, Docteur Pascal 75 (Tr.). *Elle peint un peu, assez joliment même.* Zola, Rome 349 (Tr.). *Le bon duc tournait assez joliment les vers.* A. France, Anneau 38. (Tr.). *Il sourit joliment.* A. France, Lys 113 (Tr.).

Joliesse, formé vraisemblablement par Balzac en 1843, reste nettement inférieur à *beauté*: *En retrouvant la lumière de ses regards, la joliesse de ses gestes . . .* Balzac, Honorine, Œuv. II, 274 (Rob.). *Tu m'as plu par ta joliesse et ta folle frivolité.* Verlaine, Dédicaces, A.G. (Rob.). *Cet idéal costume arlésien qui donne de la joliesse aux plus laides . . .* Journal des Goncourt VII, 28 sept. 1885.

Jolité est d'un emploi très restreint. On le rencontre surtout dans le Journal des Goncourt, mais seulement au pluriel et au sens de «jolies petites choses»: *En maniant ces jolités — c'est le nom que leur donne le catalogue de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar . . .* VII, 27 nov. 1888. *Quelle étonnante réunion de petites jolités contemporaines!* VIII, 24 janv. 1889. *Ce microcosme de choses de goût, d'objets d'élection, de jolités rarissimes . . .* IX, 14 déc. 1894 (Fu.).

Enjoliver signifie soit «rendre (plus) joli», soit «orner de ce qui peut rendre (plus) joli»: *Chacun creuse une pipe et cueille sur la rive Un long roseau qu'avec adresse il enjolive.* Baud. F. 190. *Il porte un chapeau pointu enjolivé de bandes de velours et de pompons de soie.* Gautier, Voyage en Esp. 9. (Rob.). — *Enjoliver* diffère moins d'*embellir* que *joli* de *beau* et *joliesse* de *beauté*. *Enjoliver*, ainsi qu'*embellir*, s'emploie aussi au figuré, (*Vois-le d'un masque enjoliver sa haine.* Béranger. Octavie. — Li.), surtout en parlant du style ou d'un récit au sens de «agrémenter de détails». Il peut comporter une nuance péjorative: *Pope enjolive la simplicité sublime d'Homère.* Villemain (Lar. XX).

Enjolivement désigne: 1° un ornement destiné à enjoliver: *Une calligraphie à lui, pétaradante d'enjolivements.* Courteline (Rob.); 2° une addition destinée à enjoliver: *De tous temps, on a orné les livres d'enjolivements plus ou moins riches.* Gautier, Portr. contemp. 227 (Rob.). *C'est une courte histoire qui s'est défendue seule contre enjolivements.* Mauriac, Souffr. et bonh. du chrétien 108 (Rob.); 3° l'action d'enjoliver.

A propos d'*enjolivure*, dont nous n'avons trouvé aucune occurrence, Lafaye dit dans son «Dictionnaire des synonymes» (p. 479): «Les fleurs de rhétorique, les traits d'esprit, semés dans un livre, en constituent les enjolivements; ce qui n'empêche pas d'avoir pour enjolivures des vignettes et des culs-de-lampe.»

Enjoliveur, également rare, se dit d'une personne qui aime à enjoliver des histoires. *Marchand enjoliveur* (mot disparu au cours du XIX^e siècle) est celui qui vend les enjolivures.

On pourrait situer à la limite du centre: 1^o l'adjectif invariable *bien* ayant le sens de «assez beau»: *La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore bien*. Chateaub., Mém. VI,103 (Rob.). *Nom d'un chien! la belle fille!* (monologue intérieur) . . . *tu es rudement bien*. F. 344. Cet exemple prouve que, dans le langage populaire et familier, *bien*, grâce par exemple à *rudement*, égale *belle*. Le même homme s'adressant après un moment à la même femme, dit: *Tiens, tu es adorable* F. 345. — 2^o l'adjectif *bon* (rarement): *une fort bonne comédie* S. I,35. *les bons bustes* S. II,118. — 3^o l'adjectif argotique *bocon*: *Il y a une femme. Une jeunesse. Ce n'est pas méchant, les jeunesses. Fichtre! charmante! che boconne!* V. Hugo, Mille francs de récomense (L'avant-scène No. 248, p. 33).

158. Le reste du champ se divise en principe en cinq aires, celles de la beauté supérieure, délicate, agréable, élégante et artificielle. Nous mettons à part les expressions provenant du domaine de l'art et les groupes de mots plus ou moins spécialisés à qualifier la beauté du corps humain et de ses parties.

L'aire de la beauté supérieure s'étend depuis la limite du centre jusqu'à la périphérie du champ et à sa limite même, car certains de ses membres sont toujours ancrés dans leurs champs d'origine et ne figurent dans celui de la beauté que par leurs acceptions figurées. L'aire de la beauté supérieure se divise en quatre sous-aires: celles du surnaturel, de la perfection, de la puissance et de la richesse et finalement celle de la clarté.

La sous-aire du surnaturel se subdivise en quatre groupes de lexèmes dont le premier comprend ceux qui proviennent du domaine de la magie: *charme(s), charmant, charmer, enchanté, enchanter, enchantement, enchanteur, enchanteresse, ensorceleuse, magie, magique, fée, féérique, féerie, merveille, merveilleux, merveilleusement, prestigieux*. Les lexèmes provenant de la mythologie gréco-romaine forment le deuxième groupe: *déesse, divin, divinement, vénusté, Vénus*. On pourrait y ajouter le verbe *adoniser* qui, cependant, fait encore partie de l'aire de la beauté artificielle. Les lexèmes qui se réfèrent originellement à la religion chrétienne forment le troisième groupe: *ange, angélique, angéliquement, séraphique, céleste, divin, divinement, adorable, adorablement, miraculeux*.

159. Occupons-nous d'abord du premier groupe de la sous-aire ayant trait au surnaturel. *Magie* apparaît, bien que rarement, comme un quasi-synonyme de *beauté*: *Mais d'abord subissons la magie des soirs, regardons flamber les cuivres roses du couchant*. Loti, L'Inde I,I (Rob.). *La magie exquise de son style . . . (m'avait) remué profondément*. Bourget, Le disciple IV,II (Rob.). — L'adjectif *magique* peut également s'approcher du sens de *beau* tout en gardant une idée vague du surnaturel, du charme qu'on subit inconsciemment: *Celui qui alors tente de créer le poème épique . . .*

risque de diminuer l'effet magique de la poésie. Baudel., Art. rom. XXX,I,V (Rob.). Si je l'avais revue, l'ensorceleuse, j'aurais encore subi le charme qu'elle exerçait sur mon pauvre moi. Daudet (P.Rob.).

Charme a gardé plusieurs acceptions évoluées progressivement. Dans certains contextes, l'idée d'un pouvoir magique, bien que très affaiblie, peut encore être ressentie dans son contenu: le charme des plus anciens peintres des écoles italiennes S. II,233. Charme des beaux vers S. I,104. Dans le contenu de charme, l'idée de beauté est souvent accompagnée de celle d'un agrément particulier, parfois indéfinissable qui plaît, attire, séduit, captive, ravit: Pourquoi les solitudes de l'Erié, de l'Ontario se présentent-elles aujourd'hui à ma pensée avec un charme que n'a point à ma mémoire le brillant spectacle du Bosphore? Ch.O. I,417. Tout ceci, il est vrai, n'était rien au charme angélique de la jeune fille du Luxembourg. H.M. III,109. Charme arrive enfin à être presque synonyme de beauté: On voit scintiller en Lola de Valence Le charme inattendu d'un bijou rose et noir. Baud.F. 203. Dépourvu des sèmes reflétant son sens primitif et les acceptions qui en ont évolué, charme, s'approchant du centre, se situe enfin dans son voisinage immédiat (bien entendu, seulement dans certains contextes) et devient, comme nous l'avons déjà constaté, presque synonyme de beauté.

Au pluriel, charmes désigne presque exclusivement ce qui fait la beauté plastique des femmes, surtout celle des seins, sans toutefois avoir le caractère sensuel d'appas: J'ai connu... une dame créole aux charmes ignorés. Baud.F. 68. Je saurai te tailler un manteau... qui... enfermera tes charmes. Ib. 63. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on rencontre charmes «beauté» dans d'autres contextes: L'Arcadie se montrait à nous dans tous ses charmes. Ch.M. 176. Il a tous les charmes du monologue, Baud.A. 403.

Charmer s'emploie, entre autres, au sens de «plaie (extrêmement) et évoquer une émotion délicate»: Cette femme... Est faite pour trôner sur des lits somptueux Et charmer les loisirs d'un pontife ou d'un prince. Baud.F. 23. A la différence de charme, dont il est dérivé, et de son participe présent charmant, le verbe charmer n'a donc pas pénétré dans le champ de la beauté; il s'en est seulement approché.

Charmant y appartient incontestablement, ayant, entre autres, les sens de «qui a du charme (un grand charme)» (le prince charmant des contes de fées), «qui plaît par sa beauté». Vu son sens primitif, charmant a dû comporter l'idée d'extraordinaire. Aussi le trouve-t-on lié aux substantifs provenant également de la sphère du surnaturel: une féerie charmante Fr. L. 229. Et elle avait aimé ces merveilles d'un matin plus charmant que le jour. Ib. 142. Dans le domaine de la beauté, il s'agissait donc originellement de ce qui était très beau: la charmante Corinthe Ch.M. 19. Rien de plus charmant que les environs de Saint-Malo. Ch.O. I,255. Rien ne manque à ce charmant jardin. Baud.A. 325. charmantes eaux-fortes Ib. 115, des dentelles charmantes Ib. 143, une ville charmante Ch.I. 181. Charmant s'emploie de plus en plus en parlant des femmes: Madame de Vilette, charmante encore, perdit sa fille de seize ans, plus charmante que sa mère. Ch.O. I,304. Sa charmante figure, son élégance et son esprit l'avaient bientôt fait rechercher. Ch.O. I,177. Dans de pareils contextes, les idées d'extraordinaire et de supérieur disparaissent, surtout si l'on qualifie les parties

du corps. *Charmant* arrive ainsi à indiquer une beauté seulement agréable ou (et) délicate: *tes charmants pieds* Baud.F. 65, *son charmant profil* H.M. II,445, *cette jambe charmante* Ib. II,446, *les dents qu'il avait charmantes* Ib. II,483. *cou charmant* H.N.-D. I,148, *yeux tant charmants* Ch.O. I,211.

Enchanter, membre du champ conceptuel de la magie, est parvenu à se glisser dans celui de la beauté étant employé au figuré au sens de «remplir d'admiration». Comme la beauté (physique, musicale, littéraire, etc.) peut éveiller notre admiration, (*s'enchanter*) a pris, entre autres, le sens de «(se) rendre beau»: *Toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur.* Chateaub., Mém. V,394 (Rob.).

Enchanté a une place mieux assurée dans notre champ, car, dans certains contextes, surtout en poésie, l'élément notionnel d'une beauté extraordinaire devient dominant ou presque dans son contenu: *Il parcourait avec distraction et indifférence ces bords enchantés.* Ch.A.R.D. 203. *Ô terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes! Miroir éblouissant d'éternelle beauté. Pourquoi, pourquoi mes yeux se voilent-ils de larmes Devant ce spectacle enchanté?* Lamart., Harm. I,10 (Rob.).

Exceptionnellement on peut trouver une nuance de beauté même dans *enchantement*: *Le soleil se levait devant moi sur le Vésuve: il illuminait de ses feux les plus doux... l'azur de la mer parsemé des voiles blanches des pêcheurs, les îles de Caprée... et Baïes avec tous ces enchantements.* Ch.M. 136.

L'adjectif *enchanteur* (*enchanteresse*) implique plus souvent le trait notionnel d'une beauté extraordinaire: *Ils viennent se consoler des malheurs de la vie aux accents enchanteurs de Rossini.* S. II,43. *Tout était séduction dans cette femme enchanteresse: sa voix était ravissante.* Ch.A.R.D. 206. *D'un essaim de beautés, la danse enchanteresse.* C. Delav., Paria I,1. *Il fallait faire la part à son organe enchanteur, à sa beauté séduisante.* Balzac, Sér., Œuv. X,561 (Rob.).

Le substantif *enchanteresse* sert parfois d'expression affectueuse et poétique impliquant un élément notionnel de beauté: *Je veux te raconter, ô molle enchanteresse! Les diverses beautés qui parent la jeunesse.* Baud.F. 56. *La brune enchanteresse a dans le cou des airs noblement maniérés.* Baud.F. 68.

Ensorceleuse a une acception pareille: *Si je l'avais revue, l'ensorceleuse, j'aurais encore subi le charme qu'elle exerçait sur mon pauvre moi.* Daudet (P.R.).

160. *Merveille*, désignant originellement ce qui est admirable, a pu facilement entrer dans notre champ, car on admire parfois la beauté. On conçoit donc qu'on peut appeler *merveille* une très belle chose: *Tout le jour, cette merveille (une poupée) avait été étalée... H.M. I,553. Je suis touché des merveilles et des magnificences que le poète décrète en faveur de quiconque touche la lyre.* Baud.A. 349. — Mentionnons encore la tournure *c'est merveille: Et c'était merveille de voir La main blanche et la blanche patte S'ébattre dans l'ombre du soir.* V. 31.

Merveilleux, employé en tant que synonyme de *beau*, renchérit sur celui-ci. Dans son contenu, on peut parfois découvrir les traits notionnels de perfection, de surprenant, d'extraordinaire et (ou) d'admirable. On le

dit souvent de différentes choses et de la musique: *merveilleux ouvrage* (une coupe) Ch.M. 30, *merveilleux édifice: la pagode d'Eklinga* H.N.-D. I,262, *rosace merveilleuse* H.M. IV,135, *la merveilleuse ouverture de Tannhäuser* Baud.A. 224. *Onyx merveilleux* Bal.Ch. I,91. *Jardinières merveilleuses* Bal.I. II, 194.

Merveilleusement n'implique que rarement l'idée de beauté: *Madame de Staël a merveilleusement décrit cette scène.* Ch.O. I,302.

Mentionnons encore *émerveillé*: *Je veux bâtir pour toi, Madone, ma maîtresse... Une niche d'azur et d'or tout émailée, Où tu te dresseras, statue émerveillée.* Baud.F. 63.

Fée s'emploie métaphoriquement au sens de «belle femme»: *C'est une fée! un ange! une grâce accomplie!* H.R. 92.

Féerie, au figuré, insiste sur le caractère de beauté extraordinaire: *Le pauvre... s'émerveillait... de cette féerie des beaux soirs.* Loti, *Matelot XLVII* (Rob.).

Féérique peut qualifier ce qui a une beauté irréaliste, extraordinaire, étonnante: *Les fantaisies féériques de la Renaissance* H.N.-D. I,23. *Des palais ouvragés dont la féérique pompe Serait pour vos banquiers un rêve ruineux.* Baud.F. 162.

Prestigieux peut être synonyme de *magnifique*: *Les rives prestigieuses de la Loire.* Balzac (P.Rob.).

161. En ce qui concerne les mots provenant de la mythologie et de la religion païenne, citons en premier lieu *Vénus*, employé métaphoriquement pour désigner une belle femme, et son dérivé *vénusté*: *J'aime tes yeux pour leur liesse et ton corps pour sa vénusté.* Verlaine, *Déd.* 35 (Rob.). *la vénusté gracile de cette fille* Fr.M. 442. (Voir aussi *adoniser* — § 187).

Déesse appartient aussi à ce groupe: *Elle était bien cette sorte de déesse humaine, délicate... que le culte amoureux des mâles enorgueillit.* Maupass., *Notre cœur* II,V,169 (Rob.).

Divin et *divinement* appartiennent également à ce groupe, mais ils forment une transition à celui dont les membres proviennent du domaine de la religion chrétienne et dans lequel on pourrait aussi les classer par certaines occurrences.

Divin qualifie surtout la beauté des arts, des œuvres et produits d'art, des femmes et des parties du corps humain: *la divine création du ciseau grec ou romain* Bal.I. II,8. *Le roi-prophète règle la mélodie divine.* Ch.M. 75. *la divine symphonie* Baud.F. 131. *les voix divines* S. II,12. *les vers... sont divins* S. II,101. *L'enfant de cette femme était un des plus divins êtres qu'on pût voir.* H.M. I,220. *la divine princesse Negroni* H.L. 318. *La femme au corps divin* Baud.F. 24. *tes pieds divins* Ib. 20. *Ils ont les yeux divins.* Ib. 101.

L'idée de beauté est devenue dominante aussi dans certaines occurrences de l'adverbe *divinement*: *On promet à quelqu'un de lui faire entendre M. Pignatelle qui chante divinement.* S. II,153. *Tous ces patriciens saluaient des femmes divinement mises...* Bal.I. 21.

162. Sous l'influence de la religion chrétienne, plusieurs lexèmes ont enrichi la sous-aire étudiée. — Selon cette religion — qui a profondément influencé la pensée et la mentalité des peuples européens — Dieu est l'être le plus parfait. Comme les anges sont les êtres qui lui ressemblent le plus,

on leur attribue une beauté suprême, car la beauté fait partie de la perfection. Or les amants appellent *anges* les femmes qu'ils adorent: *C'est une fée! un ange! une grâce accomplie!* H.R. 92. *A la très chère, à la très belle Qui remplit mon cœur de clarté, A l'ange, à l'idole immortelle Salut en l'immortalité!* Baud.F. 184. Le complément d'*ange* peut égaler *angélique*: *Les femmes adoreront ta figure d'ange.* Bal.I. I,248.

Angélique exprime hyperboliquement une grande beauté douce et suave: *Sa voix douce et sonore au frais timbre angélique* V. 8. — *Un angélique sourire* Bal.I. I,304. *Angéliquement* a un sens analogue: *Il était angéliquement beau.* H. II,356.

Séraphique est approximativement synonyme d'*angélique*: *Que ta voix, chat mystérieux, Chat séraphique, chat étrange, En qui tout est comme en un ange, Aussi subtil qu'harmonieux.* Baud.F. 55.

Puisqu'on s'imagine les cieux, demeure de Dieu, admirablement beaux, *céleste* épouse le sens de «infiniment beau»: *Cette Parisienne céleste qui s'habille avec un goût profond . . .* Hugo, *Légende* d. s. 238 (Tr.). *Ô toi qui as le corps céleste des séraphins, envoie ta photographie.* J. Péladan, *Le vice suprême* 149 (Tr.). *Henriette, la céleste créature* Bal.L. I,280. *céleste visage* Ib. II,146. *Aussitôt je sentis une céleste odeur de myrrhe.* Ib. I,46.

Comme on adore Dieu, *adoré* et *adorable*, pris au sens de «très beau», appartiennent aussi à ce groupe: *Charme profond, magique dont nous grise Dans le présent le passé restauré! Ainsi l'amant sur un corps adoré Du souvenir cueille la fleur exquise.* Baud.F. 41. — *Vous êtes adorable, mademoiselle.* H.M. III,315. *Marius n'avait plus qu'une pensée, revoir ce doux et adorable visage.* Ib. II,465. *Adorable Esméralda* H.N.-D. 1,151. *Le printemps adorable a perdu son odeur.* Baud.F. 83.

Adorablement s'emploie rarement et avec un sens assez vague: *Cette femme, morceau vraiment miraculeux, . . . adorablement mince . . .* Baud.F. 23.

Dans l'exemple cité ci-dessus, on s'apercevra de l'adjectif *miraculeux* qui, lui aussi, bien qu'appartenant au domaine de la religion, peut être usité pour qualifier ce qui est d'une beauté étonnante: Autre exemple: *J'ai vu parfois, au fond d'un théâtre banal, . . . Une fée allumer, dans un ciel infernal, une miraculeuse aurore.* Baud.F. 60.

163. L'élément notionnel d'une beauté supérieure existe aussi dans un nombre assez élevé d'occurrences des lexèmes qui expriment la perfection et qui forment par suite la deuxième sous-aire de la beauté supérieure. Le noyau en est représenté par l'adjectif *parfait*, ancien participe passé du verbe *parfaire* «achever de manière à conduire à la perfection». Faisons remarquer que ce verbe même peut, dans certains contextes, prendre le sens de «rendre beau»: *Il a longtemps travaillé à parfaire cette œuvre.*

Il y a des contextes où *parfait* est sémantiquement si proche de *beau* qu'il pourrait en être remplacé: *Il dirigeait une grande et belle manufacture dont les produits étaient assez parfaits pour fournir les maisons royales.* Gautier, *Les grotesques* V,153 (Rob.). — *Parfaitement* a un sens analogue: *Pendant cette exhibition lui avait servi à faire voir le commencement d'un mollet parfaitement tourné.* Gautier, *Mlle de Maupin* XII (Rob.). *Ta figure n'est ni parfaitement dessinée, ni parfaitement peinte.*

Balzac, Chef-d'œuv. inc. IX,393 (Rob.). — Même *perfection* peut quelquefois impliquer l'idée de beauté: *la perfection de ses habits*. Bal.I. II,43.

N'oublions pas de mentionner les participes passés adjectivés, approximativement synonymes de *parfait*: *accompli* et *achevé* «parfait en son genre», *fini* «mené à son point de perfection» et *perlé* «fait à la perfection»: *Cette grâce de tout son être, ce fini inexprimable dans le mouvement, dans la voix . . .* Senancour, Obermann II,250. *C'est une pièce achevée dans le style de Diafoirus*. P.L. Cour. I,80 (Li.). — *Ainsi, voilà un bonnet qui est perlé. Il n'y a que vous pour faire ressortir les broderies comme ça*. Zola, L'assommoir VI,I,74 (Rob.). *Perlé* peut aussi avoir le sens de «beau comme une perle»: (*Elle*) *montrait en riant des dents perlées*. Ch.O. I,152. — *Perler* «exécuter avec un soin minutieux» n'est pas dépourvu non plus de l'idée de beauté: *En faisant cela avec subtilité, en perlant le détail Sainte-Beuve, Caus. du Lundi, 20 juillet 1858. Sa voix, perlant tout bas ces notes argentines, berçait mon cœur*. Moréas, Prem. poés. (Tr.). — Ajoutons-y que *perle* désigne quelque chose de très beau et (ou) de grande valeur: *le recueil de Mabinogion, la perle de la littérature galloise* Renan, Essais mor., Poés. de races celt., Œuv. II,254 (Rob.). *Cette île, perle de la Méditerranée* Maupass., Vie err., La Sicile (Rob.). — Même une femme peut être qualifiée de perle: *Mademoiselle Godeau, la perle du Havre* Musset, Nouv. Crois. (Rob.). Conçu comme parure, *perle* appartient évidemment à l'aire de la beauté artificielle.

Impeccable, originairement »incapable de pécher», ayant pris le sens de «sans défaut», s'est approché sémantiquement de *parfait* et parfois en même temps de *beau*: *Fleur grasse et riche, autour de toi ne flotte aucun arôme et la beauté sereine de ton corps déroule, mate ses impeccables accords*. V. 43.

Idéal employé au sens de «qui possède la suprême perfection», étant très proche de *parfait*, peut s'approcher sémantiquement même de *beau*: *le grand sourire idéal* H.Ch. 52. — Une pareille modification sémantique peut être observée dans l'emploi des dérivés *idéaler* et *idéalisation*: *Ce n'est pas ainsi que je peux entrer tout à fait dans la nature, même en l'idéalisant*. Sand, Franç. le Champi, Avant-propos 17 (Rob.). *Ce travail quotidien d'idéalisation la lui montrait à peu près telle qu'il l'aurait rêvée*. Maupass., Notre cœur 62.

Ce qui est parfait, idéal, est aussi admirable. Cet adjectif acquiert donc parfois le sens de «d'une beauté digne d'admiration»: *une admirable forêt*. Ch.I. 195. *quel grand et admirable spectacle* Ib. 222. *son admirable tableau du palais Doria* Ib. 229. *La comtesse Lucile, chanoinesse, pourrait être connue par quelques pages admirables*. Ch.O. I,15. *Les aubes et les aurores, les levers et les couchers du soleil, les crépuscules et les nuits étaient admirables*. Ch.O. I,348. *l'harmonie de ces vers admirables* Ib. I,93. *des coursiers d'une pureté de galbe admirable* Baud.A. 108.

On pourrait mentionner ici l'adjectif *exquis*: *une voluptueuse fossette . . . sculpturale et exquise*. H.M. I,191. *formes exquis* Fr.L. 343.

164. Les unités lexicales provenant du domaine de la perfection et de l'admiration ont pu s'implanter dans celui de la beauté par suite du fait qu'on est enclin à exagérer en parlant de ce qui nous plaît, de ce que nous trouvons beau. C'est aussi en exagérant qu'on qualifie quelquefois de

magistral, incomparable, irréprochable (cf. *impeccable* ci-dessus), *ineffable* («qui ne peut pas être exprimé par des paroles») ou *incomparable* ce qui est simplement beau: *Un vieux Vitruve étalait sur un bahut ses magistrales gravures*. A. France, *Crime de S.B.*, Œuv. II, 326 (Rob.). *Le Paris de la fashion, celui du turf et des lorettes admiraient les gilets ineffables de ce seigneur étranger, ses bottes d'un vernis irréprochable, ses sticks incomparables*. Balz., *Cous. Bette*, Œuv. VI, 478 (Rob.). Ces expressions sont hyperboliques et on s'en sert dans le langage affectif. Il y a encore beaucoup d'autres adjectifs de caractère affectif qui entrent occasionnellement dans notre champ pour qualifier quelque chose comme très belle. Quelques-uns proviennent du langage familier, d'autres ont été lancés par de jeunes artistes, écrivains, étudiants ou gens du beau monde. Nous citons de l'ouvrage de G. Matoré «Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe»: ... *il y en avait quatre ce soir-là, quatre superbes créatures, quatre pur-sang, des anges doublés de démons*. Gautier, *Nouvelles* 8 (o.c. 229), *Mon tailleur m'a fait un gilet ... délirant*. Gautier, *Jeune-France* XVI (240). Le gilet, auquel les dandys accordaient une grande importance, était *délirant, adorable, mirifique, monumental* ou *ineffable* (Voir Balzac, *La cousine Bette*, *Com. hum.* VI, 478). F. Wey dans ses «Remarques sur la langue française au XIX^e siècle» (Paris, Didot 1865) se moque des gens qui disent d'une étoffe qu'elle est *sublime, inouïe, délicieuse, ravissante, prodigieuse, incroyable, surhumaine* ou *divine* (II, 104) et conseille de se méfier des épithètes *mirobolant, supercoquentieux, superlatif, phénoménal, ébouriffant, pyramidal* et *fantasmatique* (II, 449). Dans «*Pierre Grassou*» (*Comédie humaine* VI, 123), les tableaux sont appréciés comme *finis, chouettes, koxnoffs* et *chocnosoffs* (Matoré, o.c. 73—74).

165. La sous-aire la plus étendue de l'aire de la beauté supérieure réunit les expressions ayant trait à la puissance et à la richesse. Le centre en est occupé par *majestueux, magnifique, somptueux, superbe* et les mots étymologiquement apparentés. *Apparat, appareil, pompe, faste, luxe* et leurs dérivés se trouvent dans leur proximité. Cinq groupes de lexèmes s'approchent de la périphérie étant plus spécialisés; dans leur contenu, il y a plusieurs sèmes spécificateurs. Ce sont: 1^o *monumental, grandiose* et *grandeur*, 2^o *noble* et ses dérivés, 3^o *solennel* et *ravissant*, 4^o *impérial, impérieux, princier, souverain* et *trionphant*, 5^o *port* et *prestance*.

Dans le domaine esthétique, *majesté*, impliquant les idées de beauté et de pompe, indique le caractère de grandeur, d'excellence ou de noblesse qui attire le respect et l'admiration et qualifie, entre autres, l'apparence, l'allure et les attitudes augustes des personnes puissantes, la nature, les bâtiments, les vêtements, etc.: *Il avait la majesté d'un fleuve*. Fr.O. 212. *majesté des cathédrales gothiques* Maupass., *Vie err.* (Rob.). *majesté d'attitude* H.M. IV, 267. *On ne saurait imaginer l'élégance et la majesté de ces effendis*. Gautier, *Voyage en Russie* (Li.). *Le cardinal ... s'avança vers lui avec cette majesté douce ...* Pellisson, *Hist. Acad.* III (Li.).

Dans le contenu de *majestueux*, l'idée de beauté tient une place encore plus importante, car il qualifie non seulement celui ou ce qui a de la majesté mais aussi ce qui est d'une beauté pleine de grandeur, de noblesse, d'une tenue et de manières pleines de gravité imposante, les personnes qui ont ces qualités, les œuvres littéraires et d'art ou enfin la nature: *fleuve*

majestueux S. II,29, attitude majestueuse H.N.-D. I,262, piliers droits et majestueux Baud.F. 17, sa poésie . . . majestueuse Baud.A. 181. L'emploi de majestueusement est analogue: *Le fleuve se déroulait majestueusement à travers une forêt.* Gautier, Voyage de Russie IV (Rob.). *Gringoire se tourna majestueusement vers lui.* H.N.-D. II,224.

En tant que membre du champ conceptuel de la beauté, *magnificence* est sémantiquement voisin de *majesté*. Il désigne une beauté pleine de grandeur: *Saint Roch a un portail qui n'est pas comparable pour la magnificence qu'à Saint Thomas d'Aquin.* H.N.-D. I,206. *Son costume, approprié à sa physionomie, était d'une extrême magnificence.* A. France, Crime de S. B. — Par concrétisation, le pluriel *magnificences* désigne les objets magnifiques, somptueux: *Ces riches qui étalent leurs plus grandes magnificences à l'entrée de leurs palais . . .* H.M. 493. *Elle tremblait vaguement devant ces magnificences.* H.M. II,46.

Magnifique est sémantiquement plus proche de *beau* que *magnificence* de *beauté*. *Magnifique*, tout en ayant l'idée de beauté en dominante, comporte généralement encore les traits notionnels de somptuosité, de grandeur, de richesse ou d'éclat et s'approche ainsi de *très* (*extraordinairement*) *beau*. Il se dit des personnes, des animaux, des fleurs, des bâtiments, des meubles, des vêtements, de la nature, de la littérature et de la musique: *leurs magnifiques chevaux* Baud.A. 84. *magnifiques limiers* A. 13 et 140. *Ce lys est élégant, magnifique* Fr.L. 363. *un palais magnifique et splendide* S. II,191. *un magnifique portail* Bal.D. 155. *Cette sainte fille, trop pauvre pour porter le magnifique habit de son ordre . . .* H.M. II,151. *Ce pays si magnifique s'appelle pourtant Kentucky.* Ch.O. I,400. *Son style est magnifique, périodique et extrêmement orné.* S. II,71. *Ils forment . . . de magnifiques harmonies . . .* Fr.M. 298. *Magnifiquement* a des acceptions analogues: *ces maisons magnifiquement bâties* Bal.D. 154. *les œuvres de Bourdalou magnifiquement reliées* S. I,45.

166. *Somptuosité* désigne la beauté de ce qui est riche, splendide, magnifique: *Les rois et empereurs ne doivent pas laisser engendrer la somptuosité en leurs maisons.* H.N.-D. II,276. *la somptuosité constante des ameublements* Bal.D. 181. — Le pluriel *somptuosités* désigne de belles choses coûteuses: *Les somptuosités du salon.* Balzac, Œuv. VI,289 (Rob.). *vêtements d'une magnificence et d'une somptuosité bizarre.* Gobineau, Nouv. as. 49 (Rob.).

Somptueux se dit de ce qui est magnifique, d'une beauté coûteuse, d'un luxe brillant: *Des tapisseries du XVI^e siècle, très somptueuses* Fr. L. 290. *Cette femme est faite pour trôner sur des lits somptueux.* Baud.F. 23. *des appartements ornés de meubles somptueux* Baud.A. 400. *ces somptueux hôtels* H.N.-D. I,193. *Somptueusement* a un sens analogue: *Croyez-vous, dit le marchand, que mes planchers vont s'ouvrir tout à coup pour donner passage à des tables somptueusement servies?* Bal.Ch. 136.

Superbe est sémantiquement très proche de *magnifique* et de *somptueux*. L'idée d'une beauté imposante est dominante dans son contenu où figure parfois aussi un trait d'importance. *Superbe* se dit des personnes, des parties du corps, des animaux, des bâtiments, des vêtements, des vers, etc.: *Il était superbe. Il avait de cette beauté . . . qui d'ailleurs ne séduit pas que des femmes.* B.d'A.D. 6. *Elle déployait la taille superbe d'une danseuse qui*

se renverse. Ib. 15. *superbes édifices* Ch.I. 419. *superbes tapisseries* H.N.—D. I,366. *un superbe habit de cour* Baud. F. 93. *fleurs superbes* Bal. L. 96. *Il fait des vers superbes*. Baud. A. 315. *Heureusement, il faisait un temps superbe*. Zola, *La terre* IV,IV (Rob.). *superbes plaines* Ch.I. 198. — *Superbement* a un contenu analogue à celui de *superbe*: *un seigneur superbement vêtu* H.N.—D. II,272. *les femmes aussi superbement parées que le permettait leur garde-robe de province*. Gautier, *Cap. Frac.* Œuv. IX,I,315 (Rob.).

167. Par son acception «éclat pompeux, solennel», *apparat* se place tout près de *magnificence*. Littré dit: «Festin d'apparat, c'est un festin où l'on déploie sa magnificence». *D'apparat* s'utilise pour qualifier quelque chose comme magnifique: *Que dans un habit d'apparat Il eut des poses de théâtre*. J. Moréas, *Prem. poés.* 109 (Tr.). *Ils clament la pompe et l'apparat des vers*. Moréas, *Poèmes et sylves* 90 (Tr.). Nous avons rencontré aussi *vêtements d'apparat, costume d'apparat, chambre d'apparat, carrosses d'apparat*, etc.

Dans cette acception, *apparat* est concurrencé par *appareil* qui se dit en particulier de ce qui a trait à un cérémonial: *Il donnait des festins aux gens de guerre et se promenait en grand appareil par les rues*. Barante, *Ducs de Bourg.* 3,184 (Tr.). *Ils se rendirent en grand appareil au lieu préparé*. Ib. 225 (Tr.). *Le recteur de l'Université en grand appareil . . . vint le haranguer*. Ib. 184. (Tr.). Il faut toutefois constater qu'*appareil* s'emploie assez rarement dans ce sens et que beaucoup plus souvent il est usité avec des acceptions qui n'appartiennent pas à notre champ.

Mentionnons ici encore sept mots qui — originaires sémantiquement apparentés à *superbe* — ont aussi pénétré dans la même sous-aire par leurs sens figurés, à savoir *impérialement, impérieux, princier, souverain, auguste, fier et triomphant*: *Belle à damner les saints . . . Elle marche impérialement*. V. 35. (Pauline) *montrait . . . dans les réceptions un imperturbable bon ton, un profil impérieux et des épaules encore belles*. Fr.O. 63. (Elle venait) *avec cette majesté presque profane, tant elle était hautaine! qui se déployait dans son port majestueux*. B.d'A.E. 92. *Tout ce luxe, dit princier par des gens qui ne savent plus ce qu'est un prince . . . Balz., Œuv.* II,17 (Rob.). *L'œuvre de Shakespeare est absolue, souveraine, impérieuse*. Hugo, *W. Shak.* II,IV,V (Rob.). *Rien n'était ravissant et auguste comme toutes ces fraîches âmes épanouies*. H.M. II,140. *Il jouit des beaux équipages, des fiers chevaux . . . Baud. A.* 70. *Ta gorge triomphante est une belle armoire Dont les panneaux bombés et clairs Comme les boucliers accrochent des éclairs*. Baud. F. 56.

168. Dans le contenu de *pompe*, si celui-ci n'est pas pris en mauvaise part, l'idée de beauté peut prévaloir et être accompagnée de celles de magnificence, de somptuosité et de solennité: *La messe fut, à la vérité, célébrée avec pompe*. Bal. D. 158. *La duchesse alla jouir des pompes de la cour*. Bal. L. I,206. *Il vaut bien mieux tout cacher sous la pompe du vers alexandrin*. S. II,226. *Pompeux* a une acception analogue: *Le pompeux spectacle du ballet* Bal.I. II,38. *cette pompeuse salle* Ib. II,24. *les deux pompeuses calèches* Bal.L. II,242. — *Pompeusement* a évidemment aussi un sens analogue: *Je la trouvai pompeusement habillée*. Bal. L. II,328. Dans cet exemple toutefois, on ressent une nuance péjorative qu'on trouve souvent aussi dans le contenu de *pompe* et *pompeux* qui dans ces cas ne se situent pas près du

centre de notre sous-aire, mais à sa périphérie et quelquefois même hors du champ.

Luxe, *faste* et leurs dérivés subissent parfois aussi une dégradation analogue. *Luxe*, marquant surtout l'abondance et même une superfluité des choses belles et coûteuses, apparaît, entre autres, au sens de «somptuosité» sans aucune nuance péjorative: *Riches, les vêtements des seigneurs et des dames . . . chantent l'ode du luxe en chatoyantes gammes.* V. 60. *Je trouve dans cet amour du luxe poussé au delà du tombeau un signe confirmatif de grandeur.* Baud. A. 349. *un salon resplendissant de luxe et de lumière* Bal. Ch. I,155. — *Luxueux* «plein de luxe, qui se signale par son luxe» et *luxueusement* «avec luxe» sont peu fréquents: *La maison d'Arif-Effendi est devenue luxueuse: des tapis de Perse, des portières de Smyrne . . .* Loti, Aziyadé III,VI (Rob.).

Faste indique le déploiement de pompe et de magnificence et l'étalage de luxe: *M.G. excelle à peindre le faste des scènes officielles, les pompes et les solennités nationales.* Baud. A. 85. *Son faste, son luxe, sa magnificence, c'est son égout.* H. M. IV,187. — *Fastueux* désigne ce qui est fait avec faste, donc somptueux, magnifique, très beau: *ameublements magnifiques et ornements fastueux* J. B. Say, *Traité d'éc.* pol. I,129. *Les palais fastueux, arcs de triomphe, les colonnes monumentales* Ib. 499 (Tr.). *Fastueux* se dit très souvent surtout des châteaux, demeures, appartements, tombeaux, sépulcres, bastions, cadeaux, costumes, images, fêtes, spectacles, cérémonies, voitures, jardins, avenues, places, colonnades. — *Fastueusement*, peu fréquent, a des acceptions analogues: *La rotonde n'avait jamais été plus fastueusement ornée.* Cladel, *Ompdrailles* 179. (Tr.). *Le costume si fastueusement pittoresque* Huysmans, *Marthe* 47 (Tr.).

Si l'idée de beauté entre dans le contenu de *noblesse*, ce qui n'arrive que rarement, elle est accompagnée de celle de majesté: *(Il) les rendait tout semblables par la finesse des contours, par la noblesse de la tenue.* Bal. I. II,19. *un chef-d'œuvre de juste noblesse et de style* S. II,72.

Noble s'est beaucoup mieux ancré dans notre champ. Il marque ce qui se distingue par certains caractères de supériorité, entre autres même du point de vue physique. Il se dit du corps et des parties du corps, des attitudes et mouvements, des villes, des allées, du style, du langage, etc.: *Car j'eusse avec ferveur baisé ton noble corps.* Baud. F. 48. *Jamais plus noble front n'orna le dais royal,* H.C. 218. *Quelle noble figure!* H.L. 238. *les nobles terrasses.* Fr. L. 142. — *style noble* S. II,243. *la noble tragédie* S. II,30. L'adverbe *noblement*, de sens analogue, est beaucoup plus rare: *La brune enchanteresse a dans le cou des airs noblement maniérés.* Baud. F. 68. *Bientôt il n'y eût pas eu mille personnes parlant noblement dans tout Paris.* S. II,185. *La tragédie racinienne dit bien plus noblement: . . .* S. I,42.

169. Nous avons constaté que plusieurs expressions faisant partie de la sous-aire que nous sommes en train de décrire comportent l'idée de grandeur. Cela explique que, vice-versa, dans le contenu de l'adjectif *grand* peut figurer l'idée de beauté: *Tandis qu'un rire doux redresse la moustache, le duc César, en grand costume, se détache.* V. 56.

Tandis que dans le contenu de *grand*, l'idée de beauté n'apparaît que rarement, elle fait presque toujours partie dans celui de *grandiose* où elle a une position beaucoup plus importante: *Rien de plus grandiose et de*

plus majestueux que l'aspect de ces prairies. A. 52. *L'aspect de la nature, grandiose et sublime . . .* A. 190. *un art magnifique, grandiose, solennel* Gautier, Les grot. X,337 (Rob.). *Grandiose* substantivé a un sens analogue: *Le grandiose des châteaux* Bal. D. 181, *le grandiose de la campagne romaine* Chateaub., Lett. à Fontane (Rob.). *Le grandiose des draperies* Gautier, Mlle de Maupin XIII (Rob.). *Grandiose*, qui est d'usage en particulier en parlant de l'architecture, des beaux arts et de la nature, désigne ce qui frappe l'imagination par le caractère d'une grandeur imposante et en même temps d'une noblesse élevée et d'une beauté majestueuse.

Impliquant l'idée de respect et éventuellement d'admiration, *imposant* est assez proche de *grandiose*: *Une belle et imposante antiquité* Ch. I. 47. *les sites imposants et solennels* Loti, Az. IV, XXIII (Rob.).

Mais hâtons-nous de dire que *monumental* est plus étroitement apparenté à *grandiose*, car les contenus des deux adjectifs ont en commun les traits notionnels de majesté, de grandeur et de beauté: *la peinture monumentale.* Gautier (Lar. Gr.). *Le pin a quelque chose de monumental; ses branches ont le port de la pyramide.* Chateaub., Voyage au Mont Blanc (Rob.). Ce n'est que par hyperbole que Gautier écrivit *gilet monumental* (cf. Matoré, o.c. 240).

À notre avis, on pourrait ranger à ce groupe les adjectifs *sculptural* et *plastique* bien que l'idée de grandeur ne figure pas dans leur contenu. *Sculptural* est entré dans ce groupe ayant pris le sens de «qui a la beauté des sculptures classiques»: *La poitrine . . . présentait un buste sculptural, à peine ondulé par les contours naissant de son sexe.* Lamartine (Lar. Gr.). *Mme Le Prieur que ses décoltages hardis et ses prétentions aux formes sculpturales avait fait surnommer . . . la Déesse.* Maupass., Notre cœur II, III (Rob.). — *Plastique* sémantiquement assez proche de *sculptural* appartient à notre champ par l'acception «beau de forme». Il se dit surtout de la beauté des formes humaines.

Un groupe périphérique de cette sous-aire est formé par *solennel*, *ra-vissant* et quelques mots apparentés.

Solennel se trouve à la limite du champ désignant ce qui est célébré avec pompe et ce qui se fait avec *apparat*, mais il s'approche parfois du centre désignant ce qui est d'une beauté plus ou moins majestueuse: *hymnes solennels* Baud. F. 91. *ces soirs solennels* Baud. F. 202. *Les bannières, les fleurs et les arcs triomphaux* *Se dressent devant eux, solennelle magie.* Baud. F. 125. — *Solennité*, assez rare, marque un caractère solennel et une beauté majestueuse: *Nature, rien de toi ne m'émeut . . . Ni les pompes aurorales, Ni la solennité dolente des couchants.* V. 14.

Ravissant, employé au figuré au sens de «qui provoque de l'admiration» a pénétré dans notre champ par suite du fait qu'on peut être transporté d'admiration par la beauté: *Elle était ravissante de beauté* Bal. I. II,314. *Il était ravissant à voir.* Bal. L. I,254. Ceci explique les acceptions «touché par la beauté» et «très beau». *Ravissant* implique donc l'idée d'une beauté extraordinaire: *Rien ne manqua à cette ravissante figure* Ib. II,430. *cette ravissante danseuse* H.N.—D. 94. *Tout était séduction dans cette femme enchanteresse: sa voix était ravissante.* Ch.A.R.D. 206. *ode ravissante* Bal. I. 272. *Dans cette vive architecture, ravissante aux yeux attendris . . .* H.CH. 260. — *Ravissant* est concurrencé par (*fait*) à *ravir*: *Pourquoi donc êtes-vous*

jeune et faite à ravir? Musset, Com. et prov. I,5. *L'hôtesse a quatre petites filles, toutes pareilles, qui sont jolies à ravir sous leurs coiffes blanches.* Loti, Mon frère Yves X (Rob.). — *Ravissamment* est rare et son sens est plus vague que celui de *ravissant*: *des épaules délicieusement modelées et ravissamment blanches.* Goncourt, Journal I,3,666 (Tr.).

Mentionnons enfin *port*, *prestance*, *prestant* et *prestigieux*. *Port* et *prestance* se disent de l'aspect imposant d'une personne ou d'une beauté décorative: *Une dame d'un air et d'un port majestueux . . . s'avança jusque sous le vestibule.* Galland (Lar. Gr.). *Le bel uniforme rehaussait encore sa prestance.* Balz., Œuv. I,999 (Rob.). *un véritable gentleman de la vieille école: belle mine, noble prestance.* Baudel., Tr. E. Poe, Hist. grot. (Rob.). — *Prestant* a un sens analogue: *Je le trouvai, non pas aussi prestant qu'aujourd'hui, mais déjà majestueux, à l'aise et gracieux dans des vêtements flottants.* Baud. A. 158. — *Prestigieux* a pris, par extension, le sens de «magnifique»: *Nous eûmes le loisir de contempler . . . un des plus beaux sites que présentent les rives prestigieuses de la Loire.* Balz., Œuv. div. I,215 (Rob.).

170. La dernière sous-aire (relativement homogène) faisant partie de l'aire de la beauté supérieure renferme les lexèmes provenant du domaine de la clarté, à savoir *brillant*, *éclatant*, *éblouissant*, *flambant*, *lustre*, *splendeur*, *radieux*, *rutilant* et mots apparentés étymologiquement.

Le participe présent *brillant* s'emploie d'une part adjectivé, d'autre part substantivé: L'adjectif *brillant* se dit au figuré de ce qui plaît par l'éclat, le luxe, la magnificence, la somptuosité; il se dit cependant plus souvent encore des femmes d'une beauté vive et étonnante: *Le brillant spectacle du Bosphore* Ch.O. I,417. *Je vous connaissais brillante de toutes les splendeurs humaines.* Bal. L. I,272. *Nous vîmes la comtesse. Elle était brillante dans un brillant équipage.* Bal. Ch. I,374. *des coursiers . . . brillants* Baud. A. 108. *images brillantes* Ch. M. 111. — Le substantif *brillant* ne s'emploie presque plus au XIX^e siècle pour désigner la beauté. Par contre, le verbe dérivé *brillanter* peut toujours encore évoquer l'idée de beauté dans certains contextes: *Cette tranquillité d'âme qui brillantait une figure gracieuse.* Balz. Annette et le crim. 115 (Tr.). . . *ce lit à bateau, tout brillanté de rinceaux de cuivre doré.* M. du Camp., En Hollande 112 (Tr.). L'élément notionnel de la beauté dans le contenu du verbe *brillanter* est généralement assez faible, car ce qui reste dominant, c'est soit l'idée du brillant, soit celle de fleurir, d'orner (d'images recherchées): *Il a pris le style tant soit peu brillanté.* E. J. Delécluze, Journal 2,212 (Tr.). *son vers fluide et un peu brillanté* Sainte-Beuve, Port Royal 445 (Tr.).

Eclatant, ainsi que *brillant*, a pénétré dans le champ de la beauté peut-être sous l'influence des expressions telles que *jeune fille éclatante de beauté*. *Eclatant*, de même que *brillant*, disent, dans le domaine esthétique, plus que *beau*: *Une mosquée éclatante luit sous le soleil.* Maupass., Au soleil, Alger (Rob.). *Eclatante de face, délicate de profil* H.M. I,191. *Cosette . . . était éclatante.* Ib. IV,340. *les éclatantes poésies* Bal. I. I,213.

Eblouissant renchérit encore sur *brillant* et *éclatant* en marquant un haut degré de la beauté et il est mieux fixé dans le champ: *La duchesse était éblouissante.* Bal. D. 215. *Là-bas l'archevêque mitré, tout en haut, dans une sorte de soleil, l'empereur couronné et éblouissant.* H.M.I,144.

les fêtes éblouissantes H.N.—D. II,258. *Eblouissant* a pu pénétrer dans le champ grâce, entre autres, aux expressions telles que *ces beautés éblouissantes* (jeunes filles) Bal. Ch. 197.

Flambant ne contient que rarement l'idée de beauté: *Une voiture comme celle qui va sur Beaumont, quoi! toute flambante! elle est peinte en rouge et or à faire crever les Touchard de dépit.* Balzac, Début dans la vie, Œuv. I,608 (Rob.).

Éclat, d'accord avec l'une des acceptions d'*éclatant*, apparaît, dans certains contextes, au sens de «grande beauté»: *Elle était née riche, dans l'éclat criard d'une fortune trop neuve.* Fr. L. I,19. *paraître avec l'éclat.* Fr. L. 82. *Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce.* H.R. 75. *aimant l'éclat, les fêtes* Bal. D. 190. *Éclat* désigne parfois (ainsi que *fleur* — cf. § 178) l'épanouissement de la beauté dans le brillant de la jeunesse, caractérisé par la fraîcheur de la peau ayant de vives couleurs: *un éclat de jeunesse* Bal. D. 191. *Madame de Guiche, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et suivie d'un peuple d'adrateurs . . .* Chateaub., M.d'O.-t. VI,56 (Rob.).

171. Le contenu de *lustre* ne s'approche que rarement de celui de *beauté*: *Les encadrements des croisées, les corniches, enfin toute la pierre travaillée ayant été restaurée, l'extérieur de ce monument avait repris son ancien lustre.* Balz., Œuv. VIII,155 (Rob.).

De tous les mots provenant du domaine de la clarté et appartenant partiellement aussi à la sphère esthétique, *splendeur* enchérit sur tous. Il se dit d'une beauté magnifique, d'un éclat grandiose; surtout en parlant des appartements, des vêtements, de la nature, des femmes: *Les riches plafonds, Les miroirs profonds, La splendeur orientale . . .* Baud. F. 58. *la splendeur du sein* V. 35. *la splendeur de l'aile des papillons* H.M. II,24. *Cette poupée . . . c'était une vision. C'était la joie, la splendeur.* H.M. I,553. *Mes plus beaux vers . . . ont moins de charme inévitable et de splendeur naturelle.* Fr. L. 214. Le pluriel *splendeurs* désigne le plus souvent des choses magnifiques: *On le vit . . . célébrant . . . les splendeurs auliques.* V. 6. *splendeurs de la vie* Bal. D. 178. *Au milieu de l'azur, des vagues des splendeurs . . .* Baud. F. 17. *Splendeur* désignant une beauté majestueuse ou sublime s'approche sémantiquement de *magnificence*: *Ce chant de joie consacré par la sublime liturgie de la Chrétienté Romaine pour exprimer l'exaltation de l'âme en présence des splendeurs du Dieu toujours vivant . . .* Bal. D. 161.

Splendide qualifie de très beaux, magnifiques ou somptueux particulièrement les bâtiments et leurs parties, les œuvres d'art, les parties du corps humain et la nature: *les splendides portiques* Baud. A. 210. *la splendide rosace d'une cathédrale* H.N.—D. I,192. *un trône splendide* Baud. F. 7. *splendide costume* H.N.—D. II,272. *Je massacrai ce bras splendide.* B.d'A., D. 28. *Splendidement* est généralement relatif à une beauté majestueuse: *Des deux côtés de la terrasse, le palais splendidement illuminé et résonnant de fanfares . . .* H.L. I. (Rob.). *le vieil autel gothique splendidement encombré de châsses et de reliquaires* H.N.—D. I,166.

Dans le contenu de *radieux*, on peut (rarement, bien entendu) découvrir un trait de beauté: *Que des nœuds mal attachés Dévoilent . . . Tes deux beaux seins, radieux comme des yeux* Baud. F. 94. *Le Tout-Puissant montrait content de son ouvrage Immense, parfumé, sublime, radieux!* Ib. 190.

A cette sous-aire appartient encore, par une partie de ses occurrences,

l'adjectif *rutilant*: *Le luxe éblouissant qu'on lui imposait, la chape rutilante dont on l'avait vêtu, les pierreries dont on lui avait paré le dos . . . Huysmans, A rebours 69 (Tr.). On disait à l'univers que le temps des génies était arrivé, qu'il suffisait de frapper du pied la terre pour en faire sortir des œuvres rutilantes . . . On annonçait que le grand style, le vrai style, le suprême style allait naître. L. Raybaud, Jérôme Paturot I,4. (Tr.).*

172. *Sublime* et ses dérivés forment un groupe à part dans l'aire de la beauté supérieure. L'adjectif *sublime* qualifie ce qui mérite l'admiration étant très haut dans la hiérarchie des valeurs, surtout morales et intellectuelles, mais aussi esthétiques: *Versailles est un lieu sublime. H.Ch. 29. Coralie offrait le type sublime de la figure juive. Bal. I. II,162. La vue qu'on avait de ces fenêtres grillées était sublime. Stendhal, Chartr. de P. XVIII (Rob.).* — Le substantif *sublime* n'apparaît que rarement dans le domaine esthétique: *Le sublime n'est point hors nature; c'est au contraire le point où la nature est le plus elle-même, en sa hauteur, profondeur naturelle. Michelet, Hist. de Fr., Préf. XXV (Rob.).* — *Sublimité* indique le caractère de ce qui a atteint un très haut degré de la beauté (morale, intellectuelle ou esthétique): *Au lieu des sublinités qu'il attendait, il ne rencontra que des plâtitudes, un style très lâche, de froides images. Flaubert, Bouv. et Péc. IX (Rob.).*

173. Dans l'aire de la beauté supérieure, on peut ranger encore plusieurs mots d'ordre affectif et d'emploi hyperbolique dont la plupart appartiennent au langage familier ou populaire: 1° *phénoménal*: *Ils étaient venus visiter en artistes et en connaisseurs la phénoménale cheminée des palatins. Hugo, Le Rhin 338 (Tr.).* — 2° *épatant* (qui provoque un étonnement admiratif ou une admiration évoquée, entre autres, par la beauté): *Les diverses catégories de femmes épatantes. Journ. des Goncourt IX, 28 juin 1893 (Rob.). J'ai acheté ces jours-ci une glace Louis XVI épatante. Huysmans, Marthe, Hist. 53 (Tr.).* — 3° *déliquant*: *Rêvez tout ce que vous voudrez de plus beau, de plus déliquant; songez aux formes les plus belles. Vigny, Poèmes ant. mod. 168 (Tr.). Créations si poétiques, si merveilleuses, si déliquant prestiges, si ravissantes visions. E. Sue, Atar-Gull 18 (Tr.).* — 4° *étourdissant*: *Eveillés à l'hymne étourdissant de la vive alouette . . . Lamartine, Jocelyn 636 (Tr.). Un équipage étourdissant de luxe et de la plus belle tenue. Balzac, Splend. et mis. 2,260 (Tr.).* — 5° *renversant*: *Ces dames la complimentaient sur sa Mignotte, une propriété renversante. Zola, Nana 1246 (Tr.). Quel numéro renversant . . . Comme c'est écrit! Comme c'est chiqué! Reybaud, Jérôme Paturot 51 (Tr.).* 6° *formidable*: *L'azur est noir, les étoiles brillent, c'est formidable! H.M. II,335.* — 7° *mirobolant*: *Mirobolant est un nouveau mot employé à Paris dans le style excentrique et qui veut dire plus que magnifique. P. de Kock, Grande ville I,29 (Rob.).* — 8° *mirifique*: *Les gilets de la régence éblouirent longtemps les amateurs instruits qui formaient des queues mirifiques avec des billets à cinquante et à soixante-quinze centimètres. G. de Nerval, Léo Burckart 314 (Tr.).* — 9° *supercoquentieux*: *La plus exorbitante et supercoquentieuse figure Bloy, Femme pauvre I,VIII (Rob.).* — 10° *rêve*: *un chapeau d'un goût, un rêve Zola, La bête hum. 1 (Rob.).* — 11° *urf*: *Les gens urf qui vont au Bois Tailhade, Au pays du muflé (Rob.).*

174. Tandis que l'emploi des membres de l'aire de la beauté supérieure

trahit une haute appréciation, même de l'admiration et du respect, l'usage des lexèmes appartenant à l'aire de la beauté délicate et tendre révèle les sentiments de sympathie ou même de l'amour. Dans cette aire figurent *mignard*, *mignon*, *amour*, *gent*, *gentil*, *charmant*, *délicat*, *délicieux*, *fin*, *avenant* et, par une partie de ses acceptions, *grâce*. Leur position dans le champ est plus ou moins périphérique, car l'idée de beauté n'est généralement pas dominante dans leurs contenus, mais y joue seulement le rôle d'un trait complémentaire.

Mignard, employé en bonne part, a le sens de «qui a un aspect mignon, une grâce délicate, de la joliesse»: *Ce visage mignard* Baud. F. 23. *Sa bouche est petite, mignarde, enfantine*. Gautier, *Portr. contemp.* (Rob.). — *Mignardement* a un sens analogue: *Souriez mignardement là-dessus*. Marivaux, *Héritier de vil.* IV,109 (Tr.). — *Mignardise* se dit d'une grâce délicate et d'une gentillesse mignonne: *Une sorte de mignardise dans la physiologie trompait sur son véritable caractère et sur sa mâle décision*. Balzac, *Cœuv.* VIII,303 (Rob.).

L'adjectif *mignon* est usité au sens de «qui a de la grâce, de la gentillesse, de la délicatesse» pour caractériser les personnes et qualifier les parties du corps, les gestes, les objets, les bâtiments même, etc.: *Il avait découvert... une petite figure en bois... mignonne, d'une finesse d'expression merveilleuse*. F.M. 340. *le nez mignon* V. 76. *les pieds mignons* Bal. Ch. 300. *C'étaient bien les deux plus mignons souliers roses*. H.N.—D. I,323. Les exemples cités ont montré que *mignon* implique souvent l'idée de petitesse. — *Mignonnement* est vieilli et rare: *ces cheveux si mignonnement blonds* Bal. D. 258.

Les substantifs *mignon* et *mignonne*, termes d'affection, désignent les enfants et les jeunes gens ayant les qualités mentionnées: *J'aperçus la chère mignonne courant après les fleurs d'automne*. Bal. L. II,258.

Le diminutif *mignonnette* peut en être synonyme ou bien désigner un petit objet d'ornement: *Choix considérable de petits objets dits mignonnettes pour étagères* Alm. Didot-Bottin 1871—72, p. 757, 1^{re} col. (Li.).

Mignonnesse, qu'on rencontre pour la première fois seulement en 1874, désigne la qualité de ce qui est mignon: *La mignonnesse de ces innombrables petits cierges...* Montégut, *Rev. d. deux mondes* 15 août 1874, 828 (Li.). *La mignonnesse excessive des traits* Journ. d. Goncourt VI, 21 août 1882 (Fu.).

Mignot est déjà archaïque au XIX^e siècle: *Oh! ma belle mignotte, mon rêve adoré!* Huysmans, *Le drageoir* 22. Les dérivés *mignoter* et *mignotise* sont également archaïques et ne s'emploient presque plus.

Amour se dit familièrement d'une femme, d'un enfant ou d'un objet très jolis: *... jolie comme tu es. Sais-tu que tu es devenue un amour?* Prévost, *Demi-vierges* I,2 (Rob.). C'est aussi un terme d'affection employé, ainsi que *mignon(ne)*, en parlant d'une ou à une personne aimée qu'on trouve belle. *Amour* et d'autres mots relatifs à l'amour ont pu pénétrer dans le champ de la beauté, car les êtres aimés nous paraissent beaux ou, au moins, plus beaux qu'ils ne le sont, et vice-versa, les êtres qui sont beaux se font souvent aimer puisque la beauté peut inspirer de l'amour. Or même *amou-reusement* peut occasionnellement prendre le sens de «avec grâce et délicatesse».

On ne s'étonnera donc pas que l'adjectif *aimable* peut impliquer l'idée de joliesse: *M. Bergeret remarqua qu'elle avait sa belle robe de chambre . . . qu'elle était devenue tout à coup presque jolie, aimable.* Fr.M. 231. *Reine du doux empire, aimable et noble terre* Baud.F. 173. *L'aimable comédie* S. II,20.

L'adjectif *gent* — archaïque déjà au XVII^e siècle selon le témoignage de Richelet (Dictionnaire de 1680) et de Furetière (Dictionnaire de 1690) — vivote encore au XIX^e siècle au sens de «gracieux, joli»: *Vous pouvez passer à cette heure pour une très gente fille.* Sand, Pet. Fad. XXXIII (Rob.). *Telles fillettes, gentes mangeuses de galettes* Verlaine, Poèmes div., Impromptu (Rob.).

Gentil «agréable à voir pour sa délicatesse» ou «qui plaît par la grâce de ses formes ou de ses manières» est sémantiquement proche de *gracieux*, *mignon* et *mignard*. *Gentil* sert surtout à qualifier les personnes, les animaux, les objets et les œuvres d'esprit et d'art: *De petits êtres gentils, fort mignons et fort poupins . . .* Gautier, Sonnets de théâtre, Gavarni II (Rob.). *gentil joyau.* Fr.L. 363. *Le roi . . . a trouvé ses vers assez gentils.* Béranger.

Gentillet, étant diminutif, peut comporter l'idée de petitesse, mais plus souvent il implique une nuance légèrement dépréciative, ayant le sens de «assez gentil»: *Ces femmes . . . gentillettes ont généralement . . . une distinction bourgeoise de demoiselles de magasin.* Goncourt, Journal 3,16, 680 de 1887 (Tr.).

Gentillesse désigne le charme de ce qui est gentil, gracieux, joli: *. . . cette jambe charmante, ce petit pied qui avaient tant de fois émerveillé les passants de leur gentillesse.* H.N.-D. II,101.

175. *Grâce* désigne une sorte de beauté, de charme qui réside dans les êtres vivants et leurs attitudes et mouvements ainsi que dans les choses. Impliquant les idées d'agrément, d'un attrait particulier, éventuellement encore celles de douceur et d'élégance, il peut dire plus que *beauté* bien qu'il lui manque un trait de perfection: *L'hôtesse syrienne a plus de grâce que la mère Saquet.* H.M. I,277. *la grâce de sa taille* Bal.L. I,75. *La grâce de ton oreille* V. 83. *la grâce enfantine* Baud.F. 42. Le pluriel *grâces* désigne le plus souvent les agréments (la beauté) des femmes, quelquefois aussi des enfants ou même des animaux: *Elle ajoutait à cela des grâces plus tendres . . . son sourire était céleste.* Ch.A.R.D. 36. *La femme s'embellit de toutes les grâces du paysage et le paysage profite occasionnellement des grâces que la femme aimée verse à son insu sur le ciel, sur la terre et sur les flots.* Baud.A. 360. *Un miroitement de toutes les grâces de la nature* Ib. 96. *ses pures grâces d'enfant* Lamart., Graziella IV,II (Rob.). — En parlant du style, de la poésie, etc., on peut user du pluriel de même que du singulier. Le plus souvent, *grâce(s)* qualifie la beauté des femmes et de leurs corps ou parties du corps, rarement celle des enfants, jamais celle des hommes, assez souvent celle d'un paysage, d'une œuvre d'art ou d'une autre chose.

Gracieux, ayant un sens analogue, présente un emploi assez large. Il qualifie la beauté des femmes, de la mine, de la voix, des animaux, des choses, des lieux, des vers, des fêtes, des rêves, etc.: *Elle avait goût des gracieux visages autour d'elle.* H.Ch.V. 74. *une voix noble et gracieuse* Ch.A.R.D. 233. *C'est une gracieuse bête* H.N.-D. II,321. *sa gracieuse chaus-*

sure Ib. I,98. *Ecouan était un de ces lieux gracieux*. H.M. II,143. *une pièce de vers assez gracieuse* Ch.O. I,223. — *Gracieusement* se dit surtout des mouvements: *Un cavalier galope gracieusement à côté d'une calèche*. Baud.A. 108.

Avenant est assez proche de sens de l'adjectif *gracieux*. Il se dit des personnes, du corps et de ses parties, du sourire et de tout ce qui plaît par son bon air: *Il était plus avenant et plus gracieux de visage que bien des garçons de la montagne*. Lamart., *Tailleur de pierre* 466 (Tr.). *femme d'un aspect peu avenant* Hugo, *Corr.* I,2,45 (Tr.). *Il était si bien pris dans sa petite taille, si avenant de figure* . . . Ch. Nodier, *Trésor d.f.* 33 (Tr.). *Elle était . . . très avenante*, Sand Fr. le Ch. VII (Rob.).

Le contenu de *fin* est assez vague. Dans certains contextes, il comporte, outre l'idée de minceur, celle d'une beauté gracieuse, délicate et élégante: *Thérèse songeait . . . à ces Vierges si fines dans un encadrement d'anges*. Fr.L. 155. *Deux fines, délicates et charmantes créatures* H.N.-D. I,58, *un visage fin* Ib. I,58, *épaules fines et pures* Fr.L. 44, *tes pieds aussi fins que tes mains* Baud.F. 183, *sa main fine* Bal.I. II,40.

Finesse désigne la qualité de ce qui est délicat, éventuellement une extrême délicatesse de forme ou de matière: *une sainte Catherine . . . mignonne, d'une finesse d'expression merveilleuse* Fr. M. 340, *la finesse de sa main* H.M. II,432. *Rien n'égale la finesse et la variété des arabesques d'Alhambra*. Chateaub. (Lar. XX).

176. Dans le contenu de *charmant* qui est très large et vague, on peut parfois découvrir aussi les traits de délicatesse et (ou) de tendresse: *Une jeune fille charmante* S. II,205. *Un beau chat, fort, doux et charmant* Baud.F. 54. *Que vous êtes bien sévère pour ce petit espiègle charmant*. Dumas, *Monte C.* 725 (Cf. aussi § 159).

Mentionnons que *charme* s'emploie en tant que terme de tendresse en parlant à une femme aimée: *Rougis-tu d'être belle, ô charme de mes yeux?* Lamart., *Méd.* II,24 (Li.).

Délicieux «procurant des délices» est devenu, dans certains contextes, presque synonyme de *charmant* ou de *très beau* puisque la beauté peut «procurer des délices» à nos yeux. *Délicieux* caractérise donc surtout les femmes, les robes, les objets d'arts, la nature, mais aussi la poésie, la musique, etc.: *délicieuse jeune fille* Bal.I. I,249. *Sa robe était délicieuse*. Ib. II,39, *Un objet d'art délicieux* Baud.A. 15, *deux délicieux portraits* Ib. 124, *sa délicieuse poésie* Bal.D. 242. *Une délicieuse musique y passait*. Louys, *Aphrodite* II,VII,139 (Rob.). *Il entendit à peine lui-même les notes délicieuses*. Bal.Ch. I,62. *Les jardins délicieux* Ch.M. 63. *Les «poetae minores» ont du bon, du solide et du délicieux*. Baud.A. 57.

Délicat qui a beaucoup d'acceptions, désigne, entre autres, ce qui est d'une grande finesse et par conséquent agréable aux sens, y compris la vue, donc aussi ce qui est beau, joli, charmant. *Délicat* qualifie souvent la beauté de certaines parties du corps et des œuvres d'art: *Sa délicate figure s'encadrait dans un chapeau de velours violet*. H.M. II,501, *têtes délicates* Ib. I,219, *les figures à traits fins et délicats* Balz., *Pet. bourg*. Œuv. VII, 137 (Rob.), *délicats bijoux* Baud.A. 96, *poitrine délicate* Fr.L. 92, *délicate couleur* Fr.M. 442, *délicates fontaines* Ib. 265.

Délicatesse «finesse de l'exécution» devient, dans certains contextes,

presque synonyme de *beauté*, tout en gardant, dans son contenu, l'idée de finesse ou de raffinement: *Il trace une figure surnaturelle et d'une délicatesse inouïe*. Bal.Ch. II,402. *Ce n'est que la lumière qui fait ressortir la délicatesse de certaines lignes et de certaines couleurs*. Ch.I. 144.

177. La limite entre l'aire de la beauté délicate et celle de la beauté agréable n'est pas infranchissable. Nous classons dans celle-ci *charmant* (qui fait partie aussi de celle-là), *doux*, *douceur*, *amène*, *aménité*, certaines expressions de la fraîcheur et de la jeunesse ainsi que celles de l'attrait et de la séduction. Y appartiennent aussi certaines expressions du domaine de l'art dont nous nous occuperons plus tard séparément.

L'idée d'agréable unie à celle de beauté participe souvent au contenu de *charmant*: *deux charmantes jeunes personnes* Bal.I. I,262, *charmante étrangère* Ch.M. 23, *ce qu'elles avaient de plus charmant dans le visage* B.d'A.D. 13.

Doux se dit de ce qui touche agréablement les sens. Or ce qui est beau, est agréable à la vue, éventuellement à l'ouïe. Le contenu de *doux* comporte donc les traits notionnels d'agréable, de beauté et, s'il s'agit des perceptions sonores, celui d'harmonie. *Doux* se dit le plus souvent de la beauté physique des femmes et souvent aussi des perceptions sonores: *doux et adorable visage* H.M. II,465, *sa figure est si douce* Ch.O. I,409, *ton corps est doux* Baud.F. 183, *la douce voix* Ib. I,51, *doux refrains* V. 45, *douce contrée* Ch.I., 195.

Douceur a un sens et un emploi analogue: *Ce sein a tant de douceur*. H.N.-D. I,125, *Je l'ai charmé par la douceur des sons* Fr.L. 120, *sa douceur fine du langage* Fr.O. 15.

Le latinisme *aménité* est rare. Les idées d'agrément, d'agréable ou de douceur figurent au premier plan de son contenu tandis que celle de joliesse n'y figure qu'occasionnellement et à l'arrière-plan: *l'aménité des rivages* Chateaub., Mart. 4 (Rob.). *Aménité* se place donc à la limite de notre champ et souvent même hors de lui. C'est ce qu'on peut constater aussi à propos de: 1° *amène* dont il est dérivé: *Grâce . . . à ses flots amènes, elle (= Venise) garde un charme*. Chateaub., M.d'O.-T. VI,165 (Li.), 2° *agrément* et *agréable* (à voir, à entendre), 3° *agréer* et *plaire*, s'ils sont employés au sens de «paraître beau», 4° *plaisant* et *plaisamment* utilisés au sens analogue.

Dans le contenu de certains membres de l'aire de la beauté agréable, l'idée de fraîcheur, accompagnée généralement de celle de jeunesse, est dominante tandis que la notion de beauté y a seulement la fonction d'un sème complémentaire, souvent peu important, parfois même à peine perceptible. Ces mots se trouvent donc à la périphérie du champ.

178. *Frais* et *fraîcheur* s'emploient, entre autres, en parlant de jeunes personnes (et des parties de leur corps) qui respirent la santé et ont donc généralement une sorte de beauté, tout au moins la beauté du diable. Comme ces mots s'utilisent aussi des plantes qui ont conservé de l'éclat, même les mots *fleur*, *fleuri*, *florissant* comportent les idées de beauté et de jeunesse qui existent parfois aussi dans le contenu des mots *grâce* et *riant*.

Frais qualifie souvent les personnes: *toutes deux vives, propres, grasses, fraîches et saines* H.M. II,20, *figure fraîche* Ib. I,361, *leurs fraîches joues riantes* Ib. I,219. — Par extension, *frais* caractérise même des choses: *décors frais et légers* Baud.F. 12 *Fraîche et suave, une statue de marbre*

Bal.Ch. I,82. — Par synesthésie, *frais* passe dans le domaine de l'odorat: *Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants*. Baud.F. 10.

Fraîcheur a des emplois analogues: *un visage plein de fraîcheur, la grâce et la fraîcheur de la jeunesse* Balzac.

L'idée de fraîcheur fait aussi partie du contenu de *fleur* dans lequel celle de beauté est plus prononcée car les fleurs sont belles: *C'est la fleur de sa chair qui donne ce mal inguérissable d'aimer*. Fr.L. 304. *L'or des cheveux, l'azur des yeux, la fleur des chairs*... V. 10. — La fleur peut même servir de symbole de la beauté, surtout d'une beauté tendre et brillante à la fois: *La Jérusalem (du Tasse) a une fleur de poésie exquise*. Chateaub. (Bén.). — *Fleur* peut désigner aussi: 1° le sommet (de la beauté): *C'était une femme dans la fleur mûrie de la jeunesse*. B. d'A., E. 98. *Car Lesbos entre tous m'a choisi sur la terre Pour chanter le secret de ses vierges en fleurs*. Baud.F. 174. — 2° les belles femmes: *Fleur de vingt ans, vertu parfaite, vous rajeunira*. Bérang., M. de Charlem. (Li.). *Cette fleur, incessamment fermée dans la froide atmosphère de son ménage, s'épanouit à mes regards et pour moi seul*. Bal.L. II,88. *Si cette femme, la fleur de son sexe*... Ib. I,54. *Fleur charmante*... je t'adresse ces derniers chants de tristesse. Ch.A. 21.

Fleur apparaît aux sens de: 1° «qui a de la fraîcheur (les vives couleurs de la santé)»: *Assez grand, dodu sans obésité, le teint fleuri*... J. Romains, 2° plein de beautés, de plaisir: *Tes rêves flottants sont pleins de colibris Et toujours, comme toi, gracieux et fleuris*. Baud.F. 183. — *Fleurir* signifie, entre autres, «être dans tout son éclat (de beauté)»: *J'eusse aimé voir son corps fleurir*. Baud.F. 5 et 9. — *Florissant* s'emploie aux sens voisins de ceux de *fleur*: *Les florissantes carnations laissent deviner la force d'un sang jeune*. Taine, Phil. de l'art II,V,I,220 (Rob.), *beaux corps florissants* Ib. II,177 (Rob.). *Comme Rubens, ils se sont complu à peindre la chair florissante*. Ib. I,I,I,4 (Rob.).

Grâce de l'âge est synonyme de *fleur de l'âge*: *La grâce de l'âge luttait encore contre la hideuse vieillesse*. H.M. II,447. — *Grâce* peut se combiner avec *fleur* ou *fleurir* pour faire surgir l'idée de beauté et celle de jeunesse en même temps: *Les grâces de son corsage fleurissaient déjà*. Balzac, Œuv. VIII,957 (Rob.).

A l'aire de la beauté agréable appartiennent aussi *harmonieux*, *mélodieux* et *riant*: *ton allure harmonieuse* Baud.F. XCVIII (Rob.). *Les lignes du bassin dessinent leurs courbes harmonieuses avec les hanches*. Richer, L'art grec 256 (Rob.). *Des chants agréables et mélodieux* J.J. Barthel. *Les volages oiseaux en chœur mélodieux* A. Barbier (Lar.Gr.). — Cf. § 188.

Riant implique aussi quelquefois les notions de fraîcheur, de jeunesse et (ou) de joliesse: *Les bateaux à vapeurs, riants, coquets, élégants, confortables, rapides, enrubannés et harnachés*... Hugo, Le Rhin 2,270 (Tr.). *La Terre était riante*. Vigny, L. myst., Le déluge I (Rob.), *les riants rivages* Courteline, MM. les ronds de cuir 167 (Tr.), *endroits les plus riants* J. Renard, Journ. 282 (Tr.). *Riant* se dit souvent de la nature, d'une maison, des tableaux, des songes, des souvenirs: *riants vallons* Delille, L'homme d. champs 53 (Tr.), *riants lieux, riants bassins* Id., *les rêves variés et riants* Cotin, Mathilde 3,142 (Tr.).

179. Certains mots ayant l'idée d'attrait ou celle de séduction pour

dominante sémantique peuvent aussi figurer dans cette aire, car ce qui est agréable, peut attirer et séduire.

Or *attirant* se dit aussi de ce qui est beau, plaît et exerce un attrait ou une séduction: *Quand je contemple . . . tes yeux attirants . . .* Baud.F. 112. *Et les coins attirants où l'on vient songer . . .* J. Lemaître, Nostalgie (Rob.).

Il y a encore d'autres adjectifs de sens plus ou moins semblables: *attractif*, *attrayant*, *captivant*, *affriolant*, *alléchant*, *engageant*, *séduisant* et *séducteur*. Tous ces adjectifs se trouvent à la limite du champ ne comportant qu'occasionnellement l'idée de beauté dans leurs contenus: *Madame Duchampy possédait toutes les grâces langoureuses et attractives de ces sortes de tempéraments*. H. Murger, Scènes Vie de jeun. 157 (Tr.). — *son attrayant costume* Balzac, Ill. perd. 409 (Tr.). *un visage attrayant* Nerval, Filles de feu 606 (Tr.). *Il la vit si belle, si bien faite, si attrayante* Bal.I. II,215. *ses formes attrayantes* Bal.Ch. II,312. — *La terre est tellement captivante qu'elle fait presque oublier la mer*. Maupass., Vie err. III,59 (Rob.). — *La sifflante Mélusine . . . s'était immergée, alléchante, enivrante à damner un saint*. Cladel, Ompdrailles 371 (Tr.). — *Elle attirait les gens par des airs engageants*. Béranger, Mme Grég. — *Les plus séduisantes femmes de Paris* Bal. D. 254. *Parfois il prend, sachant mon grand amour de l'art, La forme de la plus séduisante des femmes*. Baud.F. 133.

Les différences sémantiques entre les adjectifs cités s'effacent parfois, néanmoins on peut constater que: 1° *Attirant* se dit le plus souvent d'un lieu ou d'un visage et de ses parties, 2° *Attractif* ne pénètre que très rarement dans le champ conceptuel de la beauté. 3° *Attrayant* est supérieur à l'un et à l'autre et se dit de ce qui attire non seulement par le charme, mais encore par la douceur. 4° *Captivant* et *engageant* comportent l'idée d'une certaine durabilité. 5° Dans *affriolant*, l'idée de séduction est assez forte, surtout si l'on parle des femmes. 6° *Alléchant* implique l'espoir de quelque plaisir. 7° *Engageant* qualifie souvent l'air ou les manières d'une personne. 8° *Séduisant* renchérit sur tous les adjectifs cités ci-dessus. Ce qui est séduisant, nous attire d'une façon irrésistible, soit en employant les moyens de plaire, soit grâce à son charme, même à son insu ou contre son gré: *C'est la plus séduisante des femmes, mais c'est une Italienne*, Staël, Corine IV,1 (Li.). 9° *Séducteur*, pris en bonne part, est presque synonyme de *séduisant*, mais implique, en plus, l'idée d'un charme quasi magique: *Ce Mallarmé a vraiment une parole séductrice*. Goncourt, Journ., 7. janv. 1895, IX,224 (Rob.).

En dehors des adjectifs cités, il faut ranger dans le même groupe les substantifs *attrait*, *allèchement*, *séduction* et *appas*. *Attrait* désigne ce qui attire agréablement pouvant procurer de l'agrément, ce qui charme et séduit (entre autres par la beauté): *Elle garda quelque temps une immobilité profonde qui ajoutait à l'attrait de sa chair le charme des choses que l'art a créées*. Fr.L. 21. — *Allèchement* ne figure que rarement dans notre champ: *Tu voudrais t'embellir par l'allèchement de l'idéal*. Flaub., Tent. Ant. 355 (Tr.). — *Séduction* n'implique que rarement l'idée de beauté: *Une séduction puissante s'exhalait de cette jeune fille*. Gobineau, Nouv. as. 44 (Rob.). — *Appas* désigne les beautés de la femme qui excitent les sens et le désir: *J'eusse franchi l'Asie au bruit de vos appas*. H.C. 305. *Rends donc plus de justice à tes divins appas* H.R. 138. D'après Lafaye (Dictionnaire des syno-

nymes, p. 351), *appas* «est un terme érotique et un peu libre qui est relatif à la beauté matérielle des formes, à celle de la gorge, des bras et de la taille.» (Cf.: *Il te faut, pour gagner ton pain... étaler tes appas.* Baud. F. 14.).

Dans le langage populaire apparaît en 1866 la tournure d'origine argotique *avoir du chien* au sens de «avoir de l'attrait, des appas». Elle se dit d'une belle femme ayant des manières séduisantes.

180. Dans l'aire de la beauté élégante figurent les mots *élégant, chic, pimpant, fringant, coquet, fashion, select, distingué, distinction, bath, choisi, chouette, leste, avenant, coulant, grâce, mignon, rupin, smart, urf* et *pschutt* avec leurs dérivés et les dénominations des gens élégants. Tous ces mots apprécient généralement la beauté des vêtements, des parures et des personnes bien mises, parfois aussi celle de leurs gestes, attitudes et allure.

Élégant se dit surtout des vêtements et des gens vêtus avec du goût: *J'ai connu et admiré l'élégante société de Paris.* Fr.L. 172. *Tous ces élégants gentilshommes étaient merveilleusement gantés.* Bal.I. II,20. *Une des plus élégantes femmes de Paris* H.M. II,146. *Il faut plaire, être élégant.* Ib. II,385. *Elle savait que l'élégante minceur de ses formes donnait de la grâce à sa beauté.* A. France, Œuv. VI,86 (Rob.). *Deux élégants jockeys* Ch.O. I,317. *Élégant* peut toutefois qualifier aussi la beauté des parties du corps: *Les antiques Arthémises avaient des fronts élégants.* H.Ch. 133. *Des mains élégantes* Bal.I. I,198, *la maigreur élégante de l'épaule* Baud. F. 135. Caractérisant l'extérieur des personnes, *élégant* devient apte à qualifier aussi les manières, les gestes, etc. qui en sont inséparables: *Il était élégant de taille et de manières.* Ch.O. I,310. *Les anciennes habitudes élégantes de l'homme du monde* H.M. I,184. — S'agit-il de manières, il arrive que *distingué* concurrence *élégant*: *Une grâce distinguée et fière se dégageant de toute sa petite personne...* Loti, *Ramuntcho* I,V,75 (Rob.). — *Élégant* se réfère non seulement aux personnes, mais aussi aux édifices: *Aux élégants édifices de la Grèce succédèrent des monuments plus vastes.* Ch.M. 106. *ornés d'élégantes arabesques* Ch.I. 351. *beauté sobre et élégante du navire moderne* Baud.A. 75. *Élégant* qualifie encore le langage et, par métonymie, les écrivains: *un langage plus ou moins élégant* S. II,91. *les phrases élégantes* S. I,65. *le plus élégant écrivain* S. II,71. — En parlant du langage, *élégant* peut être remplacé par *choisi*: *Il parle en termes choisis.* A. France, Œuv. II,403 (Rob.). Faisons remarquer que *choisi* comporte en plus l'idée du choix délibéré. — Au contraire *coulant*, qui est aussi approximativement synonyme de *élégant* (un peu inférieur peut-être) implique les idées d'aisance, de naturel et d'agréable: *Son style est coulant... tu sentiras bientôt combien son vers coulant (de Voltaire), mais vide, est inférieur au vers plein de choses du tendre Racine et du majestueux Corneille.* Stendhal, *Souv. d'égotisme* 135. — Très sporadiquement, on rencontre le superlatif absolu *élégantissime* qui est purement littéraire et employé généralement sur un ton plus ou moins moqueur: *Un général élégantissime d'un chic supérieur* Goncourt, *Journal* 3,51. (Tr.).

Même substantivé, *élégant* appartient à notre champ sans toutefois exprimer la beauté au sens propre du mot. On appelle *élégant* quiconque se distingue aussi bien par son goût dans le choix de l'habillement et de la parure qui lui convient que par l'aisance et l'agrément avec lesquels il les

porte. Il peut désigner une personne naturellement gracieuse et distinguée, mais aussi celle qui affecte une élégance recherchée dans ses vêtements et parfois même dans ses manières: *Le succès de Lucien comme élégant fut le seul triomphe réel.* Bal.I. II,502. *la cheminée autour de laquelle abondaient... les élégants jeunes et vieux.* Bal.Ch. II,177. *Le sieur Birotteau a découvert une pâte et une eau à juste titre nommées... merveilleuses par les élégants et par les élégantes de Paris.* Balzac, Œuv. V,352 (Rob.).

Élégamment a un sens analogue: *une chambre élégamment arrangée* Ch.O. I,184. *Le voisinage de plusieurs jolies Parisiennes si élégamment mises...* Bal. I. II,14, *sa cravate nouée élégamment* S. I,25.

Élégance désignant, ainsi que les mots précédemment cités, une beauté gracieuse, sert à exprimer la qualité des personnes bien mises ou manifestant leur bon goût non seulement dans l'habillement et la parure, mais encore dans les manières, gestes et mouvements: *C'était une personne bien mise avec une sorte d'élégance simple et riche.* H.M. II,432. *Il était ce jour-là revêtu d'un costume de soie vert-pomme brodé d'argent, d'une élégance et d'un luxe extrême.* Gautier, Voyage en Espagne 211 (Rob.). *À cinquante ans, il gardait de la sveltesse et de l'élégance.* Fr.O. 126. *Je monte à cheval avec plus d'élégance que de solidité.* Ch.O. I,98. *L'élégance et le goût de la société aristocratique* Ib. I,297. *Quelle élégance dans ses attitudes!* Ch.A.R.D. 209. *Élégamment et élégance* s'emploient aussi en parlant du style, du langage: *écrire avec érudition et élégance* S. II,66. *quelques demi-pensées disséminées élégamment en vingt pages* S. I,26. — Le pluriel *élégances* s'est concrétisé pour désigner les détails de la mise ou les tournures et expressions élégantes: *Elle se résignait à ne voir apprécier les élégances de sa mise.* Fr.L. 142. *Les élégances contenues de la poterie antique.* Baud.A. 345. *Les élégances de la latinité* Fr.O. 15.

181. Plusieurs adjectifs sont plus ou moins synonymes d'*élégant*. De bon goût dit moins: *Le jeune homme avait bien un frac de bon goût.* Bal.Ch. I,55. *Plein de goût* dit plus: *un cabinet plein de goût.* Bal.I. I,307.

Chic, apparu en 1803, est d'abord substantif, dont le sens est «habileté, facilité de peindre des tableaux à effet» (1832), puis «facilité à faire quelque chose avec élégance» (d'où les dérivés *chiquer* «faire un dessin rapide et bien enlevé» (1834) et *chique* «fait avec chic») et enfin «élégance hardie, désinvolte, peu conventionnelle, prétentieuse», «allure élégante», «aspect gracieux»: *une toilette d'un chic* Zola, L'assom. 3,747 (Tr.). *Tu as une tenue d'ambassadeur, c'est du dernier chic.* H.F. Amirel, Journal intime 466 (Tr.). *Quoique ce pays soit fort beau, d'un chic âpre et superbe...* Ib. 3,2,29 (Tr.). *Chemise de Nubie... qui est d'un grand chic* Ib. 4,123 (Tr.).

Grâce à la tournure *avoir du chic* «être élégant», *chic* s'est adjectivé. Il appartient au langage familier et se dit des personnes qui ont de l'élégance et de la distinction et qui peuvent par conséquent susciter une certaine admiration: *L'élégance chic de son fils aîné* Journ. d. Gonc. VI, 24 janv. 1884. *Les jeunes gens du monde chic* Ib. VII, 24. déc. 1884. *Une de ses toilettes suprématement chics* Ib. VII, 6. avr. 1887 (Fu.). *C'est une femme chic.* F. 324. *Je voudrais écrire un autre (livre), plus chic.* Flaubert, Corr., Suppl. 153 (Tr.). *Je tiens à ce qu'il soit archi-chic* Ib. 9,16 (Tr.).

Chic et ses composés et dérivés *archi-chic*, *extrachic*, *superchic*, *copur-chic* (1886), *chicard* (1841), *chicocandard* (1842) sont concurrencés par:

1° *smart* emprunté à l'anglais, apparu d'abord en français canadien (1850), puis en France (dans le Journal des débats en 1898), 2° *select* emprunté également à l'anglais (1869 Mérimée): *Monde select et pourri d'intelligence* Goncourt (P. Rob.); 3° *bath* (1846); 4° *urf*: *Nous ferons le simulacre des gens urfs qui vont au Bois*, Tailhade, Poèmes aristophanesques (1895) — cf. Thérive, Clinique du langage, p. 263; 5° *rupin* (1835) et *rupard* (1858): *C'est rupin, c'est urf, c'est poli, ça a de belles manières*. A. Bruant, Arg.; 6° *pschutt* et *pschutteux*; le substantif *pschutt* (1869 dans les «Odes funambulesques» de Banville) désigne une prétention à l'élégance manifestée surtout par une mise tapageuse ou bien un homme élégant ou le monde élégant. La vogue de la plupart des expressions citées dans cet alinéa ne fut qu'un feu de paille.

Chouette, apparu au sens de «joli» et «élégant» en 1830, a eu plus de chance; on s'en sert jusqu'à présent: *Il était un peu sans façon, mais c'était un joli garçon: c'était l'pus beau, c'était l'pus chouette à la Vilette*. A. Bruant, Arg.

Pimpant a un sens très proche d'*élégant*, mais il a en plus un trait notionnel de fraîcheur charmante, généralement juvénile: *pimpante comme une matinée de printemps* Balzac, Œuv. I,307 (Rob.). *Les astres vont te suivre en pimpant attirail*. Baud.F. 198. *On était pimpant... mignon, coquet... H.M. IV,315*.

Fringant, en parlant des personnes, est parfois assez proche de *pimpant*, mais il qualifie une élégance un peu provoquante et y ajoute l'idée de quelque chose de dansant, d'éveillé, de vital ou (et) de belle humeur: *l'irritant contour de tes fringantes hanches* Moréas, Prem. poés. 42 (Tr.). *Les Sévillanes ont quelque chose de leste, de vif, de fringant*. Gautier, Voyage en Esp. 322 (Tr.). *équipages... gardant... leur physionomie fringante* Daudet, Rois en exil 188—9 (Tr.).

Fashion désigne une société élégante, ses manières ou la mode: *Je lui ai dit quel rang vous teniez dans la fashion parisienne*. Barbey d'Aur., Vieille maîtresse (Rob.). *Quelques nobles salons de fashion parisienne* Villiers de l'Isle-Adam, Corr. I,49 (Tr.). *un tailleur de la fashion* Lautréamont, Chants de Mal. VI,253 (Rob.). *Fashion veut dire mode*. Mallarmé, La dern. mode 4,776 (Tr.).

Fashionable, emprunté par Balzac en 1804, fut lancé par le monde élégant et se répandit rapidement dans toutes les couches de la société: *On vit une charmante figure de brillant et fashionable officier*. E. Sue, Atar-Gul 20 (Tr.). *Une fashionable et suave odeur d'ambre* Gautier, Albertus 155 (Tr.). *Au milieu de l'élégance du monde fashionable* Toepffer, Nouv. gen. 291 (Tr.). *Fashionable* se dit aussi des choses et de la contrée: *Le jeune Ganderax, odorant d'un parfum chic de la salle d'armes fashionable* Goncourt, Journ. 3,140 (Tr.). *le littoral fashionable de la Normandie* Sainte-Beuve, Mes poissons 724. — Substantivé, *fashionable* désignait un jeune homme ou une jeune femme suivant la mode du beau monde: *Il te sied bien de faire le fashionable*. Musset, Il ne faut jurer de rien I,1 (Rob.). *Un des plus grands plaisirs qu'il eût, c'était... d'être à la fois un satrape et un fashionable*. Gautier, Fortunio XXIV (Rob.).

Coquet est sémantiquement voisin des mots précédents dans les contextes où il a pris les sens de «qui veut plaire par sa mise», «qui a le goût

de la toilette et de la parure», «qui a un aspect élégant, pimpant, plaisant»: *Jolie barbière coquette* H.M. II,288. *deux petits souliers d'enfant de forme coquette* Ib. II,37. *J'ai beau prendre les airs les plus coquets du monde.* H.C. 301. *cheveux coquets* . . . Balzac, Duch. de L., Œuv. V,200 (Rob.). — Substantivé, surtout en tant que terme de théâtre, *grande coquette* désigne une jeune femme élégante et séduisante. Ce terme peut être usé métaphoriquement: *l'étoile Vénus, la grande coquette de l'abîme* H.M. IV,349. — *Coquettement* s'emploie le plus souvent en parlant de la mise: *C'est ce gros brun-noir dont le col est verdâtre et si coquettement irrisé.* Bal.Ch. II,232.

Coquetterie désigne, entre autres, le goût de la toilette et la qualité de ce qui est coquettement mis: *M. Paul de Molènes a écrit quelques pages . . . sur la coquetterie militaire et sur le sens moral de ces costumes étincelants.* Baud.A. 88. *un enfant beau et frais, habillé de ces vêtements de campagne pleins de coquetterie.* Ib. 145. *L'épaisseur des étoffes n'était rien à la coquetterie de l'ajustement.* H.M. II,26.

Mentionnons ici l'adjectif piquant: *l'espiègle et piquante Nina Vignano* Stendhal, De l'amour XL (Rob.).

Galant et *galamment* n'apparaissent que rarement dans un sens proche d'élégant et élégamment: *Imaginez Diane en galant équipage.* Baud.F. 66. *Tu portes plus galamment qu'une reine de roman ses cothurnes, tes sabots lourds.* Ib. 93.

Distinction désigne une élégance physique ou celle des manières ou du langage: *Les femmes ont du tact, de la distinction, une véritable élégance dans beaucoup de familles paysannes.* Chardonne, Amour 68. *Distingué* désigne en plus une élégance de la mise: *une grâce distinguée et fière* Loti, Ram. I,V,75 (Tr.).

Choisi ne devient que rarement synonyme approximatif d'élégant: *Il parle en termes choisis.* A. France, Œuv. II,403 (Rob.). *Une race de chevaux choisis* Cabanis, Rap., Phys. mor. 2,406 (Tr.).

Au XIX^e siècle, on trouve encore les dernières occurrences de *leste* au sens de «bien vêtu» et «d'une élégance pimpante»: *Aux portes des cieux rencontra une beauté leste et bien mise.* Béranger, Chansons 2,9 (Tr.). *Soubrette divine et leste* H.Ch. 199. On s'en sert aussi pour marquer l'élégance d'un édifice: *Ce leste bâtiment où le fer semble se gracieuser . . .* Huysmans, L'art mod. 241 (Tr.).

182. *Grâce* et ses dérivés appartiennent non seulement au groupe des expressions ayant trait à la tendresse (cf. ci-dessus), mais, par une partie de leurs occurrences, aussi à celui qui se réfère à l'élégance. *Grâce* marque surtout l'élégance des mouvements: *La grâce est tout leur mouvement.* H.Ch. 215. *Il tenait avec une grâce infinie les échevaux de soie qu'elle dévidait.* Bal.I. I,217. *Elles le regardaient pour sa grâce.* H.M. II,427. *L'essaim des cygnes familiers au vert mat des lauriers.* V.49. *les grâces de la langue française.* Baud.A. 328.

On peut le constater également à propos de *gracieux* et *gracieusement*: *la pose gracieuse* Bal.L. I,198. *Louis-Philippe avait été beau et, vieilli, était resté gracieux.* H.M. II,70. *Les deux bêtes les plus gracieuses . . .* Hugo, Lég. d. siècles, Danse. *des gestes gracieux* Fr.L. 355. — *Les deux enfants gracieusement attifés.* H.M. I,219. *un collier gracieusement tourné à son*

cou Bal.I. I,256. des îles gracieusement découpées, couronnées de quelques bouquets Bal.L. I,56.

Mignon peut se dire aussi d'un mouvement élégant: *Elle se déganta par un mouvement mignon.* Bal.Ch. II,65.

183. Les gens élégants, d'une tenue soignée et de belles manières ou même recherchés dans leur mise sont appelés *les beaux*: *L'un des beaux, les plus à la mode en ce moment, Sainte-Beuve, l'homme de la vie élégante, le beau de Paris...* Sand, *Elle et lui* X (Rob.). ... *la société aristocratique de laquelle il était le beau.* Bal.I. I,258.

Outre *élégant et beau*, il y a encore sept autres dénominations des élégants: 1° *Merveilleux*, apparu déjà en 1740 chez Crébillon fils, désigne les élégants plus ou moins excentriques encore dans la première moitié du XIX^e siècle: *On ne rencontrait aucun de ces merveilleux de province qui prennent si facilement le dédain pour de la grâce, et l'affectation pour de l'élégance.* Mme de Staël, *Allem. I,XV* (Rob.). *Merveilleux comme l'on appelle le dandy parisien, est regardé plutôt comme un ridicule que comme un modèle.* Lady Morgan d'après Matoré, *Vocab. sous Louis-Phil.* (Rob.). — 2° *muguet*: *Les muguet et les raffinés s'informèrent de la beauté des actrices.* Gautier, *Cap. Frac. VIII* (Tr.). — 3° *Muscadin* désigne un jeune fat élégant, mais d'une coquetterie parfois ridicule dans sa mise et ses manières: *L'autre dont le costume était... élégant et très élégamment porté, soigné dans les moindres détails... avait sur son habit un spencer, mode aristocratique adopté... par la jeunesse dorée... Ce parfait muscadin paraissait âgé de trente ans.* Balzac, *Tén. aff., Œuv. VII,459* (Rob.). *Elle s'était fait faire un bel habit de muscadin.* A. France, *Les dieux ont soif* 310 (Calman-Lévy 1931). — 4° *Dandy* désigne un homme qui se pique d'une suprême élégance dans sa mise et dans ses manières: *Le dandy doit avoir un air conquérant, léger, insolent; il doit soigner sa toilette...* Chat. M. O.-t. IV,176 (Rob.). — 5° *Mirliflor(e)* est une dénomination familière et ironique d'un jeune élégant affecté: *Vous lui donnez de beaux habits et du beau linge, il a des jabots d'agent de change, et mon mirliflor va le dimanche aux Tuileries chercher des aventures.* Balzac, *Un début dans la vie, Œuv. I,711* (Rob.). — 6° *Lion* est un jeune homme très à la mode: *Lucien était passé à l'état de lion: on le disait si beau, si changé, si merveilleux que les femmes de l'Angoulême noble avaient toutes une velléité de le revoir.* Bal.I. II,512. *Le pinceau de M.G. ... était merveilleusement propre à représenter les pompes du dandysme et l'élégance de la lionnerie.* Baud.A. 108. — 7° *Incrovable* désignait dès 1795, sous le Directoire, les jeunes gens qui affichaient une recherche extravagante dans leur mise et leur langage: *Il était vêtu selon sa mode, en incroyable, et ressemblait à un antique portrait de Garat.* Hugo, *Mis. IV,VIII,VII* (Rob.). *A l'incroyable, au merveilleux, à l'élégant, ces trois héritiers des petits-mâtres... ont succédé le dandy, puis le lion.* Balzac, *Sav., Œuv. I,775* (Rob.); 8°-10° *gandin, cocodès et petit-crevé*: *Nous avons en tour à tour le petit-mâitre, l'incroyable, le mirliflor, le dandy, le lion, le gandin, le cocodès et le petit-crevé.* Taine, *Phil. de l'art II*, 247 (Rob.).

184. L'aire de la beauté artificielle (due à l'ornement) est très vaste, car elle comporte de nombreuses dénominations de toutes sortes de parures et d'objets qui peuvent embellir, ainsi que de nombreux verbes exprimant

l'action de rendre (plus) beau ou de se faire (plus) beau. La plupart de ces verbes sont dérivés des dénominations de divers ornements, un petit nombre en sert à former des dénominations d'ornements. Il y a toutefois une quantité de mots qui n'appartiennent pas aux catégories qu'on vient de mentionner. Nous nous en occuperons ci-après.

Tandis que les verbes (*s'*) *embellir* et (*s'*) *enjoliver* dénotent l'idée de la beauté en tant que but de l'action d'une manière générale, les verbes dont il sera question ci-dessous ont un contenu enrichi par différents traits notionnels complémentaires.

Avant de traiter des mots concernant la beauté due à un ornement, mentionnons quatre verbes qui effectuent la transition entre *embellir* et *enjoliver* d'une part et les verbes de notre aire d'autre part, à savoir *flatter*, *colorer*, *agrémenter* et *poétiser*. *Flatter* «faire paraître plus beau, représenter en beau (plus beau qu'on n'est)» est un terme d'art. On parle, par exemple, d'un portrait flatté. L'adjectif dérivé *flatteur* désigne parfois aussi ce qui embellit: *Ce peuple napolitain a, dans sa vivacité, je ne sais quoi de doux et de flatteur*. France, Crime S. Bon., Œuv. II,302 (Rob.). — *Colorer* est aussi utilisé dans une acception très voisine, à savoir «donner une belle apparence»: *L'imagination des Arabes grossit et colore tout*. Lamart. (Lar. Gr.). *Le poète a un souffle qui enfle les mots, les rend légers et les colore*. J. Joubert (Lar. Gr.). — *Agrémenter* «rendre agréable à l'aide d'ornements» implique aussi l'idée de joliesse: *... en habits et vestes ... agrémentés de broderie et galonnés d'or, les hommes sont aussi parés que les femmes*. Taine, les orig. France cont. I,133. *Agrémenter* est dérivé d'*agrément* qui, dans certains contextes peut aussi comporter l'idée de beauté: *Belon peint avec expression l'agrément de son plumage* (de la fauvette). Buffon (Laf. 319). *Poétiser* s'emploie surtout au figuré: *Les femmes, se disait-il, doivent vous apparaître dans un rêve ou dans une aurore de luxe qui poétise leur vulgarité*. Maupass., Pierre et Jean III (Rob.). *Poétisation* a une acception analogue.

185. Le centre de notre aire est formé par les verbes *orner*, *parer* et leurs dérivés. *Orner* signifie le plus souvent «embellir en ajoutant un ou plusieurs éléments décoratifs»: *Je fus reconnu pour Natchez à mon vêtement et aux plumes qui ornaient ma tête*. Ch.A.R.D. 33. *Tout ce qui orne la femme ... , fait partie d'elle-même*. Baud.A. 96. On rencontre ce verbe souvent au participe passé suivi de la préposition *de*: *Il laissait pendre hors du lit sa main ornée de l'anneau pastoral*. H.M. I,157. *mitre ornée de diamants* Ib. I,50, *berceau de rubans orné* Ib. I,368. *selles ornées d'ivoire* Ch.M. 181. *des jardins en étages ornés de statues et de fontaines* Fr.L. 161. Rarement *orné* est employé sans complément: *Elle habite volontiers des appartements somptueusement ornés*. Baud.A. 175. Moins souvent ce n'est pas une chose, mais une personne (ou ses cheveux, etc.) qui orne: *Belle digne d'orner les antiques manoirs*. Baud.F. 68. *M. de Goulet releva sa tête longue, pâle et fine que ses beaux cheveux bouclés ornaient comme d'une perruque Louis XIV*. Fr.M. 6.

A partir d'*orner*, on a un dérivé *ornement* désignant ce qui orne, ce qui sert à la décoration, rarement, l'action d'orner ou le résultat de cette action: *Va donc sans autre ornement, Parfum, perles, diamant, Que ta maigre nudité, O ma beauté!* Baud.F. 95. *Les murs carrés ... , blancs et nus, sans*

autres ornements que quelques grils sculptés. V. 58. Dans la liturgie catholique, ornements signifie «vêtements pour les cérémonies du culte»: *Son Eminence s'avança revêtue de ses ornements pontificaux*. Fr.O. 84. *L'officiant va revêtir les ornements sacrés*. B.d'A. É. 233. Dans la littérature et dans les arts, il s'agit de motifs accessoires: *Je reconnais que la biographie de cette sainte nous est venue d'Orient toute surchargée de circonstances fabuleuses, mais je crois que ces ornements ont été brodés par un fond solide*. Fr.O. 103.

Ornement sert, à son tour, de base aux dérivés suivants: 1° *orne*menter «garnir d'ornements»: *au plafond curieusement ornementé d'armoiries et de rocailles* Gautier, Voyage en Russie VII (Rob.). — 2° *ornementation* «ensemble (action) d'ornement(s)»: *une ornementation de feuillages*. Gautier, Portr. cont., Appert. (Rob.). *Des dessins d'ornementation* (= ornementaux) ... *couvraient les espaces laissés vides*. Gautier, Roman de la momie IV. (Rob.). — 3° *ornemental* «qui sert à l'ornement» ou «qui utilise des ornements»: *des compositions ... sachant mêler le sérieux du style à la grâce ornementale*. Gautier, Souv. de théâtre 288 (Rob.). — 4° *ornemaniste* «spécialiste de l'exécution de motifs décoratifs» fut admis par l'Académie en 1835 (*ornementation et ornemental*, en 1878).

Mentionnons encore *adorn*er, synonyme rare d'*orner*: *Elle adornait sa beauté d'un collier de perles*. Louys, Aphrodite 40 (Tr.). *Deux pennes de coq ... adornaient grotesquement son feutre gris*. Gautier, Cap. Frac. 1,31 (Tr.).

Parer signifie «embellir», «embellir par des ornements» ou «arranger dans l'intention de donner une (plus) belle apparence»: *Tout paraît sa fragile beauté*. Baud.F. 176. *cette fille très-parée* Ib. 205. *Se parer* a des sens analogues: *Je me suis aussi parée pour vous plaire*. Bal.D. 215.

De *parer*, on a dérivé: 1° *parement* «riche parure» ou «pièce d'étoffe riche qui orne un vêtement»: *Elle ... brodait des parements d'autel*. Li. *La grande aigrette a un magnifique parement de plumes soyeuses*. Buffon (Laf. 179). *habits bleus à parements rouges* A. France, Dieux 18 (Tr.). 2° *parementer*: *Vers l'Abbaye, les fondements ont été mis à nu; elles sont parementées en silex noir*. Journ. off. 9 déc. 1876, p. 9164 (Li.). — 3° *parure* «ce qui sert à parer» ou «action de parer»: *une parure de perles*. Bal.Ch. II,139. *Je suis ainsi conduit à regarder la parure comme un des signes de la noblesse primitive de l'âme humaine*. Baud.A. 99.

Garnir est sémantiquement proche de *parer* et *orner*, mais le trait de beauté est peu important dans son contenu. On l'emploie en parlant des choses que l'on joint à d'autres pour les orner (ou pour les pourvoir de ce qui est nécessaire ou utile): *Il était coiffé d'un bicoquet garni de boutons d'argent doré*. Hugo, N.-D. I,1 (Rob.).

Décorer, par contre, implique souvent l'idée de l'éclat, absente dans le contenu d'*orner*: *Il lui ordonna de décorer le tombeau du Sauveur d'une superbe basilique*. Ch.I. 45. *Il s'y trouvait un amphithéâtre décoré ... de peintures allégoriques*. Fr.O. 158. — *Ce chêne ne se décore plus de son propre feuillage*. Ch.A.R.D. 149. — Employé au figuré, il a le sens de «donner un faux nom flatteur»: *Une de ces gentilhommières ... que les villageois décoorent du nom de château*. Gautier, Cap. Frac. I,1 (Rob.).

Mots dérivés du même radical: 1° *Décor* sert à dénommer l'ensemble

de ce qui décore un édifice ou un intérieur: *Tout ce morne et sinistre décor me remplit d'une horreur triviale et profonde.* V. 46. *Décors frais et légers* Baud.F. 12. — 2° *Décoratif* «ce qui décore»: *La population la plus colorée... miroitante, soyeuse et décorative* Maupass., Vie err. 148 (Rob.). On s'en sert même au sens figuré: *Sa foi débordante et décorative comme la poitrine qui la contenait, paraissait avec splendeur dans les salons.* Fr.O. 64. — 3° *Décoration* désigne soit l'action ou l'art de décorer, soit l'ensemble de ce qui décore: *Ainsi le monument ne paraît pas avoir eu de décorations extérieures.* Ch.I. 273. *une chaîne de décoration* H.Ch.V. 384.

186. *Agencer*, dérivé de *gent*, a le sens de «parer» ou «embellir»: *Elle jetait là des centaines de figures bien agencées...* Sand, Hist. 4,102. (Tr.). *Des tentures magnifiques de couleurs, fort bien agencées* Stendhal, Chartr. 2,383 (Tr.). *Piédestal de marbre bleuâtre agencé de vieux cuivre* Bal., Eug. Gr. 27 (Tr.).

(S') *attifer*, qui a gardé chez certains auteurs (Th. Gautier) son sens primitif «(se) parer», est généralement pris en mauvaise part: au sens de «(se) parer (habiller) avec une recherche excessive, avec un mauvais goût, d'une manière bizarre»: *La Séraphina et l'Isabelle lui paraissaient attifées superbement.* Gautier, Cap. Frac. 328, I,38. *Il apercevait... des dames coquettement attifées.* Ib. 2,293 (Tr.). — *La belle fille était un peu farouchement attifée.* Hugo, N.-D. 242 (Tr.). *Je ne m'attife pas ainsi qu'un freluquet.* Rostand, *Cyrano* I,4 (Rob.). Il s'emploie aussi au figuré: *Je n'aime pas la pensée qui s'attife.* Gide, Pages de journ. I,11 (Rob.). *O charme d'un néant follement attifé!* Baud.F. 110.

D'*attifer* on a dérivé: 1° *attifet* «ornement, parure» ou «coiffure de femme»: *L'autre vêtu en fille, coiffé d'un attifet emperlé...* Sand, Hist. de ma vie 4,15 (Tr.); 2° *attifement* et *attifage* signifiant les deux «l'action de s'attifer» ou «accoutrement» et ayant généralement une nuance péjorative: *C'est de me montrer à eux sans aucun attifage pour la déguiser* (la laideur). Sand, Pet. Fad. XIX (Rob.). *Les attifements militaires ont seuls un certain esprit.* Goncourt, Journ. I,921 (Tr.). *l'attifement ridicule d'une provinciale* Zola, Au bonheur, I,497 (Tr.).

Les autres verbes de notre aire sont sémantiquement spécialisés. *Broder* ayant le sens de «orner une étoffe de motifs en relief», s'emploie aussi au figuré: *Un flot d'argent brode les noirs îlots.* Hugo, Orient. X (Rob.).

Afistoler «ajuster minutieusement» a pris le sens de «parer sans goût»: *Une bossue affistolée mit pied à terre majestueusement.* Chateaub. (Lar.Gr.).

Excepté *broder* et *afistoler*, ces verbes sont dérivés de substantifs par lesquels ils sont plus ou moins motivés.

Endimancher «revêtir des habits de dimanche, mettre une toilette plus soignée que d'habitude»: *faubouriens endimanchés* H.M. I,198. *bourgmestres... endimanchés* H.N.-D. I,58. *Sa voisine, jolie, fraîche et toute brave, à force d'être endimanchée* Ib. I,38. *C'était la fête du village; la place, l'église et la mairie étaient endimanchées.* V. Hugo (Lar. XX).

(Se) *bichonner* «friser comme on fait d'un bichon» est utilisé au sens d'«arranger avec soin et coquetterie» souvent avec une nuance péjorative: *Le premier régisseur de la troupe, aussi bichonné que de coutume et plus élégamment ganté, se présenta.* Cladel, Ompdrailles 261 (Tr.). *Chœur des*

garçons bien bichonnés et bien rasés, bien pommadés et bien frisés Meilhac-Halévy, La vie paris. 104 (Tr.).

Chamarrer (dérivé de m. fr. *chamarre*) «rehausser d'ornement, orner» a pris le sens péjoratif «surcharger d'ornements voyants»:

Diaprer (d' a. fr. *diaspre*, nom d'une sorte de drap à fleurs) apparaît au sens de «parer de couleurs variées, d'ornements divers» et s'emploie souvent au sens figuré: *L'écorce variée des pastèques diasprait agréablement la campagne*. Chateaub. It. II,31 (Rob.).

Dorer apparaît sporadiquement aux sens de «recouvrir d'ornements dorés» et «embellir» (au figuré): *Les vaincus doivent donc d'abord orner, parer, dorer leur défaite*. Fr.M. 247.

Émailler s'emploie au figuré aux sens de «orner de points de couleurs vives», «parsemer (remplir) d'ornements divers» (parfois ironiquement): *Je veux bâtir pour toi . . . une niche d'azur et d'or tout émaillée*. Baud.F. 63. *Les astres émaillaient le ciel profond et sombre*. Hugo, Lég. d. siècles II,VI (Rob.). *Il roule des yeux amoureux à l'intention des quarante-trois dames qui émaillaient le salon*. Reybaud, Jérôme Paturot 2,205 (Tr.). *Ce bracelet qu'émaille une antique peinture* Vigny, Les dest. 204 (Tr.).

Empanacher «orner d'un panache» est rare: *Dans le parc empanaché de gigantesques ramées* Al. Bertrand, Gaspard (Rob.).

Enguirlander «orner de guirlandes» s'emploie au sens propre ou figuré: *les lourds shakos enguirlandés de torsades* H.M. I,456. *Le houblon enguirlandait maintenant les fenêtres*. Daud., Contes du lundi, Dern. classe (Rob.). *Des éloges dont on enguirlandait son nom . . .* Daud., Numa Roum. II,30 (Rob.).

Enrubanner signifie «orner de rubans»: *Il y a une petite voiture . . . enrubannée*. Rimb., Illum., Enfance, III (Rob.).

Fleurir a de nombreuses acceptions dont il faut mentionner ici «orner de fleur(s)» et, par extension, «orner»: *Fleurissez vos dames*. H.M. I,472. *Il avait acheté . . . le ruban rouge qui fleurissait la boutonnière de son habit*. Balz., La femme de tr. ans, Œuv. II,790 (Rob.). *l'autel fleuri de la Reine des Vierges* Baud.F. 64. — On l'emploie aussi au figuré: *Par son style prodigieux, par sa beauté correcte et recherchée, pure et fleurie, ce livre était un véritable événement*. Baud.A. 163. — Mentionnons encore: 1° *refleurir*: *le regard divin t'a soudain refléuri* Baud.F.; 2° *fleuron* (ornement en forme de fleur) et *fleuronné* «orné de fleurons»; 3° *fleurdeliser* «orner de fleurs de lis»: *Son lit fleurdelisé se transforme en tombeau*. Baud.F. 81.

Galonner «orner de galons (sorte de ruban)» est très rare.

Moulé «orné de moulures» est un terme d'architecture.

Passementer «orner de passements»: *Les coquillages sont des grands seigneurs qui, tout brodés et tout passémentés, évitent le rude et incivil contact de la populace des cailloux*. Hugo, Travailleurs . . . II,I,XIII (Rob.).

Pavoiser «garnir d'un pavois» prend vers la fin du XIX^e siècle le sens de «orner de drapeaux» et, par extension, «orner»: *Mon père . . . offrait le bras à ma mère, pavoisée comme un navire un jour de fête*. Maupass., Miss Harriet, Mon oncle Jules (Rob.).

Perlé s'emploie par extension au sens d'«orné»: *ceinture en velours perlé de jais* Mallarmé, Dernière mode 776 (Tr.).

Pomponner «parer de pompons» devint par extension synonyme de

parer et prit ensuite progressivement les acceptions «parer avec soin», «parer ou arranger la toilette avec recherche et coquetterie» et enfin même «donner au visage des soins de beauté», mais il comporte souvent une nuance péjorative: *Un soulier pomponné, joli comme une fleur*. Baud. F. 109. *Mon jeune singe est . . . devenu la plus jolie créature . . . peignée, pomponnée*. Balz., Mém. deux j. mariées, Œuv. I, 249 (Rob.).

Rudenté «orné de rudentures (sorte d'ornements)» est un terme d'architecture.

Soutacher «orner de soutaches (sorte de ruban)» apparaît en 1852.

Tarabiscoté «surchargé d'ornements» (apparu en 1848) et **tarabiscoter** «charger d'ornements excessifs et compliqués» (1866) sont toujours plus ou moins péjoratifs: *plafonds fouillés, tarabiscotés, pleins d'amours de chicorées et de rocaille du goût le plus curieux*. Gautier, Voyage en Russie I, I (Rob.).

187. Mentionnons encore deux verbes appartenant à cette sous-aire qui sont dérivés d'adjectifs: **illustrer** (un livre de figures, d'images) et **rehausser** qui a pris, entre autres, le sens de «embellir par quelques ornements».

Notons enfin qu'un verbe appartenant également à l'aire de la parure est dérivé du nom propre **Adonis**. (*S'*) **adoniser** signifie «(se) parer avec un soin extrême, chercher à (s') embellir»: *De Vigny adonise son style et il idolâtre son œuvre*: Sainte-Beuve, Pensées et maximes 137 (Tr.). *Je vais vous adoniser et calamistrer de la belle façon*. Gautier, Cap. Frac. I, 98 (Tr.). *Il s'adonisa de son mieux, n'épargnant ni le linge fin à broderies fenestrées, ni la poudre d'iris*. Ib. 2, 239 (Tr.).

Il faut enfin mentionner **atour**, dérivé du verbe **atourner** qui est sorti de l'usage. Au singulier, il désigne un ornement ou une toilette; au pluriel, des parures et tout ce qui sert à la parure des femmes: *Elle portait sans distinction ses beaux atours*. Sand, Mare XII, 105 (Rob.). . . *une belle fille qui s'offre aux regards dans toute la magnificence de ses atours*. Taine, Phil. de l'art. I, II, 6 (Rob.).

188. Rien d'étonnant que plusieurs mots comportant l'idée de beauté dans leur contenu proviennent du domaine des arts (musique, sculpture, peinture, poésie).

La beauté suppose une certaine harmonie: celle des sons quand il s'agit des perceptions acoustiques, celle des mouvements, des lignes, etc. s'il est question des sensations visuelles.

Harmonie, terme de musique se dit du concours ou de la suite et de l'accord de divers sons agréables à l'oreille: *L'harmonie de leurs cantiques se mêlait aux mugissements des flots* Ch. O. I, 51. *Sa voix avait une harmonie qui remuait doucement les entrailles*. Ch. M. 155. — Devenu terme de littérature, **harmonie** désigne une continuation de sons, d'accents, de mots ayant un certain rythme, une combinaison agréable à l'oreille: *Je devins sensible à l'harmonie de ces vers admirables*. Ch. O. I, 93. — On en vient à l'acception «accord bien réglé entre les parties d'un tout» (corps, visage, édifice, objet d'art, couleurs, etc.): *La justesse, l'harmonie et la simplicité des proportions attirent ensuite votre admiration*. Ch. I. 139. *L'harmonie du visage*. H.M. I, 193. *Certaines harmonies de couleurs produisent des sensations que la musique elle-même ne peut atteindre*. Delacroix, Journ. III, 391 (Rob.).

— On parle aussi de l'harmonie des mouvements: *L'harmonie de ses pas était parfaite*. Ch.A.R.D. 210. *La femme est surtout une harmonie générale, non seulement dans son allure et le mouvement de ses membres, mais aussi dans les mousselines . . .* Baudel., *Curios. esth.* X (Rob.).

On qualifie d'*harmonieux* en particulier ce qui est agréable à l'oreille: *Combien votre voix était harmonieuse!* Bal. L. I,271. *Son langage est harmonieux* Ch.A.R.D. 34. *son harmonieux*. Ch. I. 121. — Par synesthésie, on arrive à qualifier d'*harmonieux* même ce qui est agréable à l'œil: *Les lignes harmonieuses* Fr.M. 340. *Qui d'ailleurs ne paierait cher une vue aussi harmonieuse à l'œil?* Fr. L. I,141. *petits monts harmonieux* Ib. 152. *ton allure harmonieuse* Baud. F. 112. D'accord avec la dernière acception d'*harmonie*, on se sert d'*harmonieux* pour insister sur l'effet agréable de l'accord entre les diverses parties d'un ensemble, d'un tout: *Paris fut peut-être plus beau encore, quoique moins harmonieux à l'œil*. H.N.-D. I,204. *Parties harmonieuses d'un tout magnifique* Ib. I,164. *Chat en qui tout est . . . harmonieux* Baud.F. 55. *Son cher corps, rare, harmonieux* Verlaine, *Parall.*, Filles I (Rob.).

Harmonieusement a des acceptions analogues à celles d'*harmonieux*: *des accords harmonieusement dissonants* V. 26.

Mélodie, ainsi que *harmonie*, désigne, entre autres, le caractère de ce qui est propre à flatter l'oreille, à plaire: *Les effets de la poésie tiennent encore plus à la mélodie des paroles qu'aux idées qu'elles expriment*. Staël, *Allemagne* II,IX (Rob.).

Mélodieux est ce qui est agréable à l'oreille, ce qu'on peut qualifier comme beau: *Ces phrases si cruellement logiques furent prononcées d'une voix douce et mélodieuse*. Bal. Ch. I,207. *une châtelaine dont il écoutait la romance mélodieuse* Ib. I,88. *Ce langage si doux, si rythmé, si mélodieux* Gautier, *Portr. cont.*, Mlle Mars (Rob.). *sa voix mélodieuse* A. 414. *les accents les plus mélodieux dont une femme se soit servie pour peindre l'amour . . .* Bal. D. 244. *rime mélodieuse* V. 37. — Par extension, *mélodieux* se dit aussi de ce qui produit des sons agréables: *lyre mélodieuse* Lamart., *Nouv. méd.*, *Adieu à la poésie* (Rob.). *oiseau mélodieux* Id., *Harm.*, *Au ross.* — *Mélodieusement* a un sens analogue.

Dans certains contextes, *doux* est sémantiquement voisin ou même presque synonyme et, par conséquent, interchangeable avec *harmonieux* ou *mélodieux*, par exemple en parlant d'un air, d'une voix, d'un rythme: *un air mélancolique, un sourd, lent et doux air* V. 25. *Je te répondis: Oui! douce voix!* Baud. F. 187.

Douceur figure dans des emplois analogues: *Il aimait en Firmin les charmes de l'esprit, sa douceur fine du langage*. Fr. O. 15. *Je m'endormais en balbutiant des phrases incohérentes où je tâchais de mettre la douceur et la grâce*. Ch.O. I,93.

189. *Sculptural* «relatif à la sculpture» entre dans notre champ ayant aussi le sens de «digne d'être sculpté», donc «beau»: *Sculpturale et exquise, telle était Fantine*. H.M. I,192. *ses prétentions aux formes sculpturales* Maupassant (P. Rob.).

Plastique peut aussi impliquer l'idée de beauté, mais de manière moins nette. Il est apte à exprimer la souplesse des lignes, des formes, des vers, etc . . . Il s'emploie le plus souvent en parlant de la beauté des formes hu-

maines. Son sens vague lui permet de se combiner avec *beau*: *De beaux gestes plastiques* Loti (P. Rob.).

Pittoresque sert, entre autres, à qualifier ce qui est digne d'être peint: *Elle (la maison) . . . est douée d'un caractère propre et personnel, à la fois intéressante et pittoresque.* Taine, Phil. de l'art I,258. (Rob.). *Je n'ai guère vu de scènes plus agréables et plus pittoresques.* Ch.I. 214. *Les greniers pittoresques* H.N.-D. I,188, *trois pittoresques vallées* Bal.I. I,204. Au figuré, on peut s'en servir même en parlant de la langue: *Sa langue vigoureuse et pittoresque a presque le charme du latin.* Baudel., Art. rom. XXII,II (Rob.) *Exprimer d'une manière si claire et si pittoresque tant d'images sublimes* S. II,42. *Dans les contrées pittoresques, on peut reconnaître l'empreinte du génie créateur.* Staël, Cor. XIX,5 (Li.). *les tournures pittoresques* S. II,76. *Pittoresquement* est utilisé dans un sens analogue: *Elle était vêtue sans aucune recherche, mais toujours pittoresquement.* Staël, Cor. III,1 (Li).

A *croquer* au sens de «joli, mignon» est une expression familière dont Balzac explique l'origine comme suit: «On appelle, en termes d'atelier, croquer une tête, en prendre une esquisse. De là le mot: *elle est jolie à croquer*» (P. Rob.). *Il est à croquer là-dessous, disait Mme Eyssette.* Daud., Petit chose I,II,25 (Rob.). — On ne saurait pas exclure qu'il est question de *croquer* «manger à belles dents»; du moins en tchèque, *k nakousnutí*, équivalent de *à croquer*, pris dans le second sens, se dit de jolies jeunes filles.

Faisons encore remarquer que *pur*, employé en tant que terme de peinture, comporte aussi l'idée de beauté et se dit en particulier de lignes, de formes, de contours et de galbes: *Toutes ces lignes sont brisées . . . Jamais un contour n'y est correct. Grand, oui, pur, non.* Hugo, Archipel VI (Rob.). *Une fille admirable . . . Elle était là . . . pure comme une amphore, capiteuse comme une fleur.* France, Le lys r. IV,59 (Rob.).

190. *Poésie* sert, entre autres, à exprimer surtout, mais pas exclusivement, une beauté qui a trait à une œuvre littéraire ou à une œuvre d'art, une beauté sublime, apte à éveiller l'état poétique: *(Elle a) rétabli la poésie de sa coiffure.* Bal.D. 272. *Il se contente de le dire avec plus de poésie que de précision. Je pensai que les couleurs et les feuillages avaient une harmonie, une poésie qui se faisaient jour dans l'entendement en charmant le regard.* Balzac, Le lys, Œuv. VIII,885 (Rob.). — *Poétique* n'apparaît que rarement au sens analogue: *Quel est celui de nous qui n'a pas . . . rêvé le miracle d'une prose poétique, musicale, sans rythme et sans rime.* Baud., Spleen de P. (Rob.). — On peut dire autant de *poétiquement*: *L'Olympe des dieux charmants . . . qui personnifiaient poétiquement toutes les tendresses de notre cœur . . .* Maupass., Vie err., Sicile (Rob.).

Le contenu de *polir*, employé au sens de «parfaire, perfectionner», n'est pas dépourvu d'un trait de beauté: *Il avait médité sa phrase, il l'avait arrondie, polie, rythmée.* Flaub., Bov. 276 (Tr.). *L'aube la surprenait parfois en train de polir une strophe.* Zola, Rome 402 (Tr.). *Il polit et repolit dans sa tête quelques vers.* A. France, Litt. IV,328 (Tr.). Mentionnons *lécher* ayant un sens voisin, mais employé avec une nuance péjorative: *Il ne faut pas lécher ses écrits au point de les énerver.* Li.

L'adjectif *esthétique* se rencontre aussi aux sens de «qui a un certain caractère de beauté» et «qui est relatif au beau»: *La première littérature,*

esthétique par nécessité plutôt que par choix . . . Ch. Nodier (P. Larousse).
Le sens esthétique dont il était doué . . . Renan (P. Rob.).

191. Nous nous occuperons à part des groupes de mots qui servent à désigner spécialement la beauté: 1° du visage, 2° de la taille et d'autres parties du corps, 3° de la femme, 4° de l'homme, 5° de l'enfant.

Au premier groupe appartiennent *frimousse*, *minois* et, partiellement, *galbe* et *fin*. Les deux premiers sont familiers et se disent du visage des jeunes filles et femmes et des enfants. *Frimousse* implique l'idée de graciosité, *minois* celle de fraîcheur, de délicatesse, d'éveillé et de piquant: *Non, rien ne vous dévalise comme un minois habile*. H.Ch. 134. *J'ai eu un petit minois qui ne m'a pas mal coûté de folies*. Marivaux, Mar. 2 (Tr.). *Lors sa fille, piquant minois Se glisse demi-nue en quête De son beau pirate espagnol*. V. 87.

On peut constater la même chose de *galbe* désignant un contour harmonieux soit d'un visage, soit d'un corps. Cela est également valable pour *galbé* «bien fait»: *Il faut prendre un air hébété qui contraste avec le galbe spirituel de votre physionomie habituelle*. Balzac, Des mots à la mode, Œuv. div. II, 36 (Rob.). *Elle a du galbe. Elle est bien galbée*. Rob.

Citons encore *fin*: *Le temps qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats*. Balzac, Petits bourgeois, Œuv. VII, 137 (Rob.). Hâtons-nous de dire que *fin* se dit plus souvent de la taille et peut se dire d'ailleurs de tout ce qui est effilé, mince et considéré comme beau: *Elle n'était pas grande, mais elle le semblait, tant sa fine taille s'élançait hardiment*. H.N.-D. I, 98. *Et ton corps se penche et s'allonge Comme un fin vaisseau*. Baud.F. 31. *les chevilles fines* Fr.L. 152.

192. L'idéal de la beauté de la taille diffère selon les individus. Les uns apprécient la sveltesse, les autres préfèrent la plénitude des formes. Ces derniers emploient, en tant que termes flatteurs, les adjectifs *girond*, *grassouillet*, *potelé*, plus rarement *rondelet* ou même *odou*.

Girond est un mot populaire qui se dit d'une femme bien faite, moins souvent d'un beau garçon: *Belle, jolie, gironde* Grandval, Vice 99 (Tr.). *Girond* provient du provençal *giroundo* «hirondelle» par croisement avec *girar* «tourner». Une femme gironde est donc bien tournée, faite au tour.

Grassouillet qualifiant également les jeunes femmes, est aussi flatteur, mais moins que *girond*. Il peut cependant être tout à fait dépourvu de l'idée de beauté: *L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet* Balzac, Eug. Grandet, Œuv. III, 501 (Rob.).

Odou peut également être pris en bonne part sans toutefois être l'attribut, sans comporter l'idée de beauté qui peut figurer dans le contenu de *rondelet* et qui fait souvent partie du contenu de *potelé*: *Manette était une personne vraiment fort jolie, potelée, mafflue, toute blanche*. Tillier, Mon oncle Benjamin 51. *Belle corvée, ma foi, que de toucher le bras blanc et potelé d'une jolie femme comme vous l'êtes*. Ib. 57. *Grande, potelée, sans être grasse, d'une taille svelte . . . elle méritait ce titre de déesse*. Balz., Œuv. VI, 159 (Rob.).

Le goût opposé se manifeste par l'emploi flatteur des mots *svelte*, *sveltesse*, *élancé*, *léger*, *délié* et *fluet* qui servent à caractériser encore d'autres choses que le corps.

Svelte, comporte l'idée d'une minceur élégante et dégagée: *Cette belle*

lady, si svelte, si douce . . . Bal.L. II,123. *Une jolie ceinture dessinait sa taille svelte*. Bal.I. II,40. *Grande et svelte en marchant comme une chasse-resser* . . . Baud.F. 68. *un cou svelte et charmant* Muss., Poés. nouv., *Une soirée perdue* (Rob.). — *Svelte* s'emploie aussi ailleurs: *Ce lys est svelte et souple*. Fr.L. 363. *Les grands jets d'eau sveltes* V. 73, *le ver élancé et svelte* Barbey d'Aur., *Diaboliques*, *Le plus bel amour* III (Rob.), *les sveltes fleurs de lys* H.N.-D. I,103, *les sveltes tourelles* Ib. I,192.

Sveltesse qualifie aussi le plus souvent le corps humain: *L'élégante sveltesse de ses formes lui permet de revêtir le costume d'homme avec beaucoup de succès*. Gautier, *Souv. de th.*, *Beautés de l'op.* IV (Rob.). *A cinquante ans, il gardait de la sveltesse et de l'élégance*. Fr.O. 126.

Élancé est presque synonyme de *svelte*, mais il implique, en plus, l'idée de hauteur. En parlant de la conformation du corps, il évoque généralement l'idée d'une taille dégagée et bien prise: *Vous avez vu, chez les artistes florentins, le type allongé, élancé, musculeux*. Taine, *Phil. de l'art.* II,279 (Rob.). En parlant de l'architecture, il s'applique à ce qui est haut, mince, délié.

Délié est sémantiquement très proche d'*élancé*: *Elle était vraiment superbe avec son profil pur, son cou délié*. Zola, *Rougon* I,69 (Tr.). *les doigts finement déliés* Daudet, *Évangéliste* 100 (Tr.). *jarets déliés* Nerval, *Nouv. et fant.* 133 (Tr.).

Léger, en parlant de la taille, est aussi voisin de sens, désignant en plus la grâce et la délicatesse dans la forme: *Eoline . . . se montre si jeune, si légère, si aérienne*. Gautier, *Voyage en R.* 332 (Rob.). *Les femmes ont les traits délicats, la taille légère et déliée*. Chateaub., *Voyage en Italie* VII,292 (Tr.). *Léger* implique encore les idées d'aisance, d'élégance, d'aérien s'il qualifie les ouvrages d'art ou de littérature ou le style: *Décors frais et légers* Baud.F. 12.

Fluet se dit du corps et des membres allongés et d'apparence frêle et délicate: *L'homme d'une élégance fluette et élancée* Goncourt, *Journal* 4,168 (Tr.), *moi qui suis mince et fluet* Crémieux, *Orphée* 77 (Tr.), *un homme fluet, très soigné*. Zola, *Nana* 1101 (Tr.), *La jolie petite figure, maigre et fine, son corps fluet* Renan, *Souv. enf. et jeun.* 223 (Tr.). *ses doigts fluets* Verlaine (P.Rob.).

L'idée de beauté est plus prononcée dans *gracile*: *Le buste et le bras d'une ligne gracile et pure*, Fr.L. 152. *la vénusté gracile* Fr.M. 442.

Mince s'emploie dans un sens analogue: *Cette femme . . . adorablement mince* Baud.F. 23. *Elle était grande, mince, svelte*. H.Ch.V. 333. *La forme*

Effilé, de sens voisin, peut impliquer aussi l'idée de beauté: *Comme mince . . . de cette fille* Fr.L. *le poignet mince* Ib. 36.

le bout de ses doigts est admirablement effilé! Gautier (P.Rob.). *ses doigts effilés et soignés* Bal.I. I,224.

Même *grand* et *grandeur*, bien que très rarement, peuvent comporter une faible nuance de l'idée de beauté, de grandiose et de magnifique: *grands dessins, grandeur d'une toile de Rembrandt, grandeur de la Neuvième symphonie de Beethoven*.

Ocupons-nous enfin des syntagmes binaires auxquels la première partie bien prête un trait notionnel de beauté. Le plus souvent, on rencontre *bien fait* qui implique l'idée d'une conformation parfaite et de justes

proportions de la taille: *une femme fort bien faite* S. II,147. *Il était bien fait de sa personne.* H.M. I,16. *Jeanne Tancrède . . . très bien faite* Fr.L. 88.

Il y a plusieurs tournures analogues: 1° *Bien découpé* implique, en plus, une souplesse agréable et l'agilité en mouvements: *Ce sont des jeunes gens bien découpés, minces et sveltes.* Gautier, *Voyage en Esp.* 54 (Rob.). *Ce mannequin représente un bel homme, bien découpé.* San Antonio, *Un éléphant . . .* 223. — 2° (*Bien, parfaitement*) *tourné*: *Cette main un peu épaisse, mais aux doigts longs et bien tournés* B.d'A.D. 18. (*Elle*) *faisait resplendir sous les nappes de lumière ses épaules sans rivales à Paris, un cou tourné comme par un tourneur, sans un pli!* Balzac, *Cous. Bette*, Œuv. VI,479 (Rob.). — *un mollet parfaitement tourné.* Gautier, *Mlle de Maupin* XII (Rob.). — 3° *Bien pris* est approximativement synonyme des deux syntagmes précédents: *Sa taille moyenne, mais bien prise* B.d'A., E. 107. — 4° *Parfaitement proportionné*: *Sa taille était haute, élancée, parfaitement proportionnée.* A. 54. — 5° (*Bien*) *conformé, bien bâti, bien balancé, bien foutu.*

Les syntagmes cités sont concurrencés par les tournures *fait au tour, fait au moule, fait à ravir et fait à peindre*: *Les cupidons me montraient son pied fait au tour.* H.Ch. 138. *Bien que jolie et faite à ravir . . .* Fr.R. 32.

193. Résumons ce que nous avons constaté à l'occasion à propos des dénominations d'une belle femme (cf. § 155), d'un bel homme et d'un bel enfant. Une belle femme peut être désignée par: 1° les noms de certains êtres divins ou surnaturels: *Vénus, Grâce, déesse, divinité, ange, fée, nymphe, sirène, enchantresse*; 2° certains noms abstraits: *charme, merveille, grâce, beauté, délicatesse, amour*; 3° les noms de quelques belles choses: *fleur, rose, perle, poupée*; 4° certains adjectifs substantivés: *la belle, la bellotte, la mignonne, la gracieuse, la charmante, la ravissante*. Voici quelques exemples que nous n'avons pas cités dans les paragraphes respectifs: *Toujours le même! Vous ne périrez que par la femme. Une poupée vous fait tout oublier.* Balzac, Œuv. VII,851 (Rob.). *Je serais un peu plus sot qu'il ne convient, si jamais je me laissais entraîner à avoir du goût pour cette grande poupée blonde.* Stendhal, *Le rouge* II,IV (Rob.). *Je suis une faible femme, mais du moins je n'ai pas été égarée comme une poupée par les avantages extérieurs.* Stendhal, *Rouge et n.*, II,XIX, (Rob.). *Poupée* se dit d'une femme jolie et futile. — *Ah! ne pleurons pas pour si peu, ma gracieuse.* H.N.-D. II,75. — *Cette délicatesse s'accommodait de la robe de bure.* H.M. I,313. — *Voilà où vont tomber ces délicates belles filles, ces fragiles merveilles de pudeur, de gentillesse.* Ib. IV,87. — *Une grâce accouplie* H.R.

Un bel homme peut être dénommé *Apollon, Cupidon, Narcisse, astre d'amour*. — Un bel enfant est appelé *amour* ou *chérubin*.

Pour mettre l'idée de beauté plus en évidence, on entasse parfois plusieurs expressions de beauté: *Ce lys est svelte et souple . . . Il est élégant, magnifique et cruel.* Fr.L. 363. *Son faste, son luxe, sa magnificence, c'est son égoût.* H.M. IV,187. *Ce doux et adorable langage des enfants dont la grâce pareille à la splendeur de l'aile des papillons . . .* Ib. II,24. *Cette femme, morceau vraiment miraculeux, Divinement robuste, adorablement mince.* Baud.F. 23. *Mes plus beaux vers . . . ont moins de charme inévitable et de splendeur naturelle.* Fr.L. 214. *Jeanne Tancrède, pas très jolie, mais*

très bien faite, d'une grâce un peu traînante Ib. 88. *Dans les pays religieux, la cathédrale est l'endroit le plus orné, le plus riche, le plus doré, le plus fleuri.* Gautier, Voyage d'Espagne 155 (Tr.).

Nous trouvons instructif un tableau statistique de la fréquence des termes de beauté les plus souvent employés dans les œuvres littéraires que nous avons dépouillées.

	A.	B'A.	Bal.	Baud.	Chat.	Fr.	Hugo	St.	V.
adorable			2	3	1		7		1
beau adj.	12	36	469	142	137	152	80	27	18
beau subst.			12	64		6	3	3	2
beauté	3	22	132	146	61	36	13	8	2
beauté (femme)			1	8	3			1	
charmant		1	4	30	33	15	40	14	5
charme				21	18	7	2	5	2
coquet			1	2		1	6		
décorer (-é)			5	3	4	1	1		
délicat	1	2	2			6	3		
délicieux			6	6	6	1	4	2	
divin			4	7	1	1	4	2	
doux			4	14	12		3		
élégance			3	4	11	7	1	3	
élégant			4	4	11	13	7	5	
embellir (-i)		2	7	10	5	1		1	
fin			1	3		4	3		1
grâce		1	7	26	7	16	15	1	
gracieux		1	5	3	8	5	14		
harmonie		1		1	10	1	8		
harmonieux			3	2	4	3	3		1
joli		3	123	7	2	38	32	11	1
magnificence			1	1	10		4	1	
magnifique	4	5	7	5	11	6	13	4	
majesté		2	1	4		3	4		
majestueux	1	1		7			2	1	
merveilleux			3	4	2	2	1		
mignon	2		6			2	2		1

	A.	B'A.	Bal.	Baud.	Chat.	Fr.	Hugo	St.	V.
noble			1	10	7	7	6	8	1
ornement		2	3	3	2	8			1
orner (-é)			5	5	17	13	2	2	1
parer (-é)			4	4		2	1	1	
pittoresque			1	1	4		2	2	
pompe			3	10				2	1
ravissant			5		1		5		
somptueux			2	4		3	1		2
splendeur		2	6	12	1	2	3		6
splendide	2		3	7			8	2	1
sublime	1	2	3	3	3	4	5	3	
superbe		3	2	13		2	5		
svelte			2	1		2	3		1

Œuvres dépouillées

- A. G. Aymard, *Les trappeurs d'Arkansas*, Paris, Amyot, 1858.
- B.d'A.D. J. Barbey d'Aureville, *Les diaboliques, Le rideau cramoisi*, Paris, A. Fayard, s.d.
- B.d'A.E. J. Barbey d'Aureville. *L'ensorcelée*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- Bal.D. H. de Balzac, *La duchesse de Langeais*, Paris, Conard, 1913.
- Bal.Ch. H. de Balzac, *La peau de chagrin*, Paris, Gosselin, 1883.
- Bal.I. H. de Balzac, *Illusions perdues*, Paris, Conard, 1913.
- Bal.L. H. de Balzac, *Le lys dans la vallée*, Paris, Werdet, 1836.
- Baud.A. Charles Baudelaire, *L'art romantique*, Genève, Editions d'art, Albert Skira, 1945.
- Baud.F. Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal* (éd. J. Crépet et G. Blin), Paris, J. Corti, 1942.
- Ch.A. François René de Chateaubriand, *Amour et vieillesse*, Paris, Garnier, 1921.
- Ch.A.R.D. F. R. de Chateaubriand, *Atala, René, Dernier Abencérage*, Paris, Calmann-Lévy, s.d.
- Ch.I. F. R. de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem III*, Paris, Garnier.
- Ch.M. F. R. de Chateaubriand, *Les martyrs I.*, Paris, 1809.
- Ch.O. F. R. de Chateaubriand, *Les mémoires d'Outre-tombe I.*, Paris, Garnier, s.d.
- F. Georges Feydeau, *Le dindon*, Paris, Livre de poche.
- Fr.L. *Le lys rouge*
- Fr.M. *Le mannequin d'osier*
- Fr.O. *L'orme du mail*
- } Œuvres complètes d'Anatole France, Paris, Calmann-Lévy, IX et XI, 1927.

- Fr.R. A. France, *La pâtisserie de la reine Pédauque*, Paris, Calmann-Lévy, 1921.
- H.C. Victor Hugo, *Cromwel*, Paris, Nelson.
- H.Ch. Victor Hugo, *Les chansons des rues des bois*, Paris, Nelson.
- H.Ch.V. Victor Hugo, *Choses vues*, Paris, Nelson.
- H.H. Victor Hugo, *Histoire d'un crime*, Paris, Nelson.
- H.L. Victor Hugo, *Lucrece Borgia*, Paris, Nelson.
- H.M. Victor Hugo, *Les misérables*, Paris, Nelson.
- H.N.-D. Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Paris, Nelson.
- H.Q. Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, Paris, Nelson.
- H.R. Victor Hugo, *Le roi s'amuse*, Paris, Nelson.
- S. Stendhal, *Racine et Shakespeare*, Paris, Champion, 1925.
- V. Paul Verlaine, *Œuvres complètes I*, Paris, Messein, 1925.

Dictionnaires et ouvrages linguistiques
(Voir aussi p. 141 et 155.)

- Bén. Bénac H., *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette, 1956.
- Fu. Fuchs, M., *Lexique du Journal des Goncourt*, Paris, Cornély 1912.
- Lar. XX. Larousse *du XX^e siècle en six volumes*, Paris, 1928–1933.
- P.Rob. Robert P., *Le petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littré, Paris, 1967.

194. La structure du champ conceptuel de la beauté n'a subi aucun changement important dès le XIX^e siècle.

Beau continue avec *beauté* et *joli* à former le noyau du centre. *Beau* est toujours le plus fréquent de tous les membres du champ parce que son contenu n'est spécialisé par aucun trait notionnel ni affectif qui puisse restreindre son applicabilité. Voici quelques exemples de son vaste emploi: *Joseph étant beau de taille et de visage, il arriva que la femme de son maître porta les yeux sur lui.* V. V,189. *Elle avait bel air.* G.Ch. 119. *Ses belles hanches . . . se balançaient.* Ib. 216. (Bassin de Neptune) *est un des plus beaux morceaux de sculpture berninesque.* R. 75. *Fragonard nous a laissé quelques-uns des plus beaux portraits et des plus beaux paysages de son temps.* R. 235. *Il a manqué l'un des plus beaux drames possible.* V. V,205. *un bel ouvrage de musique ou de poésie.* V. V,18. *Il faisait une belle nuit d'été.* G.B. 12. Nous nous occuperons de *beau* appartenant à l'aire de la beauté élégante et à celle de la beauté artificielle dans les chapitres respectifs.

Beau substantivé désigne: 1^o ce qui fait éprouver une émotion esthétique (dans ce cas *beau* est synonyme de *beauté*): *Plus d'un passe son temps à changer sa définition du beau, de la vie ou du mystère.* V. II,265. *Il y a du beau dans cet ouvrage* (Ac.). *Le culte du beau* R.J. III,163. *Le beau finira toujours par triompher.* Ib. IV,357. 2^o les choses de belle qualité: *Je n'achète que du beau.* *Le beau n'est jamais trop cher;* 3^o un homme élégant, de belles manières, d'une tenue soignée ou même recherchée (voir le chapitre sur la beauté élégante). — La locution *faire le beau*, en parlant d'un homme ou d'une femme, a le sens de «laisser voir qu'on se croit beau, étaler avec complaisance ses grâces, prendre un air satisfait de sa beauté»: *Il avait fait le beau comme s'il y avait eu une jolie femme avec eux.* S. 117. En parlant d'un chien, il a le sens de «se tenir debout sur ses pattes postérieures» et n'appartient donc pas à notre aire.

Le substantif *belle* désigne une belle jeune fille ou femme: *Et belle à crier du péché quand on savait, comme moi, que ça avait été enfermé sous terre.* G.B. 202. *Il devint amoureux d'une beauté blonde . . . Malheureusement, la belle était mariée.* A.P. 16. Dans le contenu du substantif *belle*, l'idée de beauté peut plus ou moins s'effacer: *Il courtise les belles.* *Tiens, ma belle* G.B. 203. *Ma belle*, tout en restant terme d'affection, peut être employé ironiquement et même d'une manière offensante: *Pas d'histoires, ma belle.* (P.Rob.).

L'italianisme *bellissime* est très rare: *Je voudrais te parler de la bellissima lettre que Palazzolo a reçue de Mussolini.* R. Martin du Gard, Thibault, Été 445 (Tr.).

Bellâtre comporte une nuance péjorative. Il désigne un homme dont la beauté est fade ou gâtée par une fatuité niaise, qui se croit beau ou cherche à passer pour beau: *Un certain Omar Bey, capitaine de cavalerie, un bellâtre au regard dur . . .* Loti, Les désenchantées VI,41,220 (Rob.).

L'adverbe *bellement*, employé au sens de «d'une belle façon» est purement littéraire: *Son front était large, blanc, bellement sculpté.* Duhamel,

Jardin . . . 13 (Tr.). *L'écriture en est excellente . . . et bellement ordonnée.* A. Gide, Journal II,54 (Tr.). *Musculatures si bellement, si géométriquement accentuées* Lhote, Peinture 98 (Tr.). *Simard qui chante le latin si bellement!* Hémon, Maria Chapdelaine 126. *Les sirènes . . . arrivent en chantant bellement toutes trois.* Apollinaire, Alcools 41.

Beauté a les sens suivants: 1° «caractère de ce qui est beau»: *J'entendais . . . l'œuvre dans sa beauté parfaite.* D. 85. *Nous sommes à la fois saisis par la beauté grandiose de cette construction musicale.* D. 53. *Oserai-je avouer ici que toutes les beautés de ce richissime poème me laissent un peu repu de métaphores?* V. V,171. — 2° «qualité d'une belle personne»: *On pouvait encore voir dans son visage . . . les traces de la beauté de sa mère.* G. Ch. 124. *Mais je ne puis me figurer une Phèdre que fort belle et même dans une plénitude de beauté.* V. V,190. L'expression *la beauté du diable* désigne la beauté que donne la jeunesse à une personne qui n'a pas d'agréments réels, beauté ayant un pouvoir de séduction. Dans certains cas, le pluriel *beautés* devient synonyme de *charmes*, *appas* ne désignant que la beauté physique et comportant en même temps certains éléments du domaine de la séduction: *Les beautés d'Annette m'ont tourné la tête. Elle a mille beautés.* — 3° Le pluriel *beautés* désigne aussi de belles choses, de beaux détails d'une chose, d'un lieu, etc.: *Je propose aux amateurs des beautés de notre langage de considérer désormais l'un des plus parfaits poètes de France.* V. V,165. *Une œuvre d'art véritable est faite de beautés évidentes et de beautés cachées.* D. 7. *Les beautés architecturales de l'Espagne m'ont ébloui.* — 4° Une belle jeune fille (femme): *Et puis, elle n'est pas étonnante, ce n'est pas une beauté.* P. I,37. . . . *de jolies bêtes, bien habillées, bien coiffées, bien parfumées, starlettes de cinéma, cover-girls d'illustrés, beautés à la mode.* J. Dutourd, Pluche V,34.

Mentionnons encore la tournure *être en beauté* «paraître plus beau (belle) que d'habitude» (*Elle n'était pas en beauté ce jour-là*) et le syntagme *de toute beauté* «remarquable par sa beauté»: *Six estampes japonaises de toute beauté* Ch. 94. *une robe de toute beauté* G.B. 86.

De l'adjectif *bel*, on a dérivé le verbe *embellir* ayant les sens de: 1° «rendre beau»: *Cette coiffure embellit même un visage ingrat.* — 2° «rendre plus beau»: *Une fontaine embellit son jardin. La passion d'embellir* V. V, 199. *Pour embellir un récit* A.R. 186. *Un propos tout vivifié, tout embelli, tout illuminé de musique* D. 8—9. — 3° «devenir beau»: *Au printemps la campagne embellit. Albertine m'inspirait cette tendresse qu'on a pour les absentes dont la vue ne vient pas rectifier l'image embellie.* P. I,124. — 4° «devenir plus beau»: *Elle est belle et elle embellira encore.*

S'embellir a des sens analogues: *Elle chercha en vain de s'embellir par la parure. Notre ville s'embellit d'année en année. Dans le bonheur, tout s'embellit dans nos yeux. Ce n'est point que le souvenir de ces lieux s'embellisse.* Gide, Si le grain . . . I,III,69.

Embellissement désigne: 1° l'action ou la manière de rendre (plus) beau: *Coysevox associa ses neveux aux travaux d'«embellissement» du chœur de Notre-Dame de Paris.* R. 72, 2° la chose qui embellit: *Les places, les rues Royales . . . ne sont pas les seuls embellissements urbains du règne de Louis XV.* R. 45. *Les créations de villes neuves sont naturellement plus rares que les embellissements.* R. 176.

195. *Joli*, sémantiquement très proche de *beau*, s'emploie parfois dans le même sens, mais plus souvent il s'en distingue par l'absence du trait notionnel de perfection et par la présence de celui d'agréable: *Cette chambre où nous dînions ne m'avait jamais paru jolie*. P. I,125. *Il y a assez de jolies choses* P. II,28. *J'avais remarqué une jolie petite tasse de porcelaine*. G.B. 70. *jolie phrase* P. II,26. *Je n'avais jamais vu un aussi joli petit garçon*. P. II,207. *une jolie actrice* P. I,94. *sa coquetterie de femme qui a été jolie* P. I,78. *Laissons les jolies femmes aux hommes sans imagination*. P. I,41. (*Elle porte ses jolies mains à sa jolie tête en un joli geste qui me découvre son joli buste*. S.A. 188.

Joli, beaucoup moins fréquent que *beau*, peut être opposé à ce dernier: *Elle était plus belle encore que jolie, son adolescence valait une maturité*. P. Louys, *Les aventures du roi Pausole* 38. Si l'on oppose ces deux adjectifs, *beau* marque un degré plus élevé de la beauté: *Elle était jolie, très belle même*. L. 282. On se servira donc de *beau* en parlant des chefs-d'œuvre, mais de *joli* s'il s'agit de ce qui est seulement élégant, amusant ou riant. On usera de *beau* en qualifiant quelque chose de grand (mer, cathédrale, palais, château, etc.) ou de sérieux (tragédie, épopée, etc.) S'agit-il d'un mot qui peut être accompagné de *beau* ainsi que de *joli*, celui-ci est nettement inférieur: *Il y avait une certaine dédaigneuse, belle sans aucune grâce, et même non pas belle, mais jolie à voir*. A.R. 113.

Il y a un rapport analogue entre *le beau* et *le joli* qui, cependant, est extrêmement rare: *Le gracieux, le joli, l'élégant . . . inspirent une sympathie protectrice*. Lalo, *Notions d'esthétique* II,IV,III (Rob.). — Chez San Antonio, on rencontre *ma jolie* en apostrophe, généralement dans un propos railleur ou ironique et avec une nuance légèrement dépréciative. *Ma jolie* est donc nettement inférieur à *ma belle*: *Vous avez eu raison de vous mettre à l'aise, ma jolie*. S.A. 187. *Vous êtes précieuse comme l'eau du même nom, ma jolie*. S.A. 164.

Enjoliver et *s'enjoliver* appartiennent d'une part au centre parce qu'ils comportent l'idée de (se) rendre ou devenir plus joli, d'autre part, à l'aire de la beauté artificielle puisqu'ils impliquent généralement aussi l'idée d'ornements: *Le tableau s'enjolivait sous ses doigts. L'histoire s'enjolive sous sa plume. Elle chercha en vain à s'enjoliver avec des dentelles, des rubans et d'autres ornements*.

Enjoliver a servi de base à la dérivation des substantifs *enjolivement*, *enjolivure* et *enjoliveur*. *Enjolivement* marque un ornement qui rend ou est destiné à rendre plus joli (*les enjolivements du langage, du style . . .*) ou l'action d'enjoliver: *L'enjolivement de ce parc continue depuis deux mois*. — *Enjolivure* désigne surtout les ornements de petits ouvrages ou des ouvrages de peu de valeur: *Il a orné d'enjolivures des bourses, des étuis et d'autres objets. Elle fait mettre différentes enjolivures à son chapeau*. — *Enjoliveur* indique généralement soit celui qui aime à enjoliver une histoire, soit la garniture pour enjoliver une automobile, mais San Antonio s'en sert, par raillerie, au sens de «ce qui rend (plus) joli, enjolivement»: *Les deux seins ocres qui lui servent d'enjoliveurs à poumons se dressent brusquement*. S.A. 187.

Au lieu de *beau* ou *joli*, on rencontre (très rarement d'ailleurs): 1° *heureux*: *les trois plus heureux monuments de la capitale de Pierre le Grand*

R. 337. — 2° bien: *Je le trouve bien. Elle est encore très bien. La maison a l'air bien. Oh! qu'elle est bien, quelle jolie toilette!* Ch. 188. — 3° bon: *S'ils donnent parfois de bonne musique, s'ils compromettent la bonne musique . . . n'attendez pas que je m'en réjouisse.* D. 99. — 4° pas mal: *La maison qui n'est pas mal, jolie est trop dire, mais enfin amusante.* Proust (Bén.).

196. Le reste du champ se divise de la même manière comme dans les étapes précédentes.

L'aire de la beauté supérieure comprend quatre sous-aires ayant trait respectivement au surnaturel, à la perfection, à la puissance et à la richesse et enfin à la clarté.

La sous-aire comportant les lexèmes qui proviennent du domaine du surnaturel se subdivise en trois sections. Dans la première figurent les lexèmes du domaine de la magie, dans la deuxième, ceux qui ont leur source dans la mythologie et dans la religion païennes; dans la troisième, les termes de la religion chrétienne.

Dans la première section, on rencontre les mots suivants: *magie, magique, ensorcelant, charme, charmant, charmer, enchanter, enchanteur, prestigieux, féerie, féérique, merveille, merveilleux, merveilleusement.*

Dans le contenu de *magie*, l'idée de beauté est généralement assez faible: *magie de l'art, de la couleur, du style. La sobriété, l'énergie et la grâce du geste, la magie du regard . . . elle avait tout, tout ce qui charme.* V. V,123. — L'idée de beauté est plus prononcée dans *magique*: *C'était un spectacle magique. Cette illumination a produit un effet magique. Il joue du violon d'une façon magique.* On peut dire autant de l'adjectif *ensorcelant*: *Elle a un sourire ensorcelant. Oui, cette ville a quelque chose d'ensorcelant et dispense d'un charme.* Henriot, *Diable à l'hôtel XIII*,106 (Rob.).

Charme peut aussi comporter une certaine nuance de beauté extraordinaire: *Elle est pleine de charme. Qui sait s'il n'avait pas subi, à son insu, le charme capiteux de ce jeune corps déjà consacré.* Martin du Gard, *Thib.* IV,30. *Olivier, au contraire, adorait le farniente des femmes, leur charme de fleurs.* R.J. III,200. *Georges Jeanin subissait le charme physique de sa mère.* Ib. IV,302. . . *le nec plus ultra du charme féminin* B.E. 203. — Parfois le trait de beauté qu'on peut identifier dans *charme*, est dépourvu de la notion de supériorité: . . . *la robe . . . fit de sa femme un être sans charme.* A.A. 571. *Le charme d'une route bordée de fleurs* P. I,192, *le charme du langage* V. V,169. — Au pluriel, *charmes* désigne les proportions heureuses et la beauté plastique d'une femme: *J'étais en extase devant tes charmes.* A.R. II,8. *Il y exaltait les charmes de la jeune fille.* A.R. II,131. *Colette n'avait pas manqué . . . d'essayer sur lui l'effet de ses charmes.* R.J. IV,307.

Charmant devenu très fréquent, s'emploie dans plusieurs variantes sémantiques. Le sens primitif n'a laissé que rarement une trace, d'ailleurs assez faible, dans son contenu: *Ce qui attire mon regard à partir de la charmante narration de sa vie . . . c'est la présence de lui-même dans ce prélude d'une philosophie.* V. V,249. Assez souvent, *charmant* indique un haut degré de beauté, avant tout en parlant des œuvres d'art: *Pierre Legros qui a peint un charmant portrait du prince des Asturies . . .* R. 279. *Le Lever de Fanchon qui représente une jolie fille demi-nue . . . est une œuvre charmante.* R. 219. *Il existe, de Mozart, de charmants quatuors.* D.

174. *On lui doit aussi le charmant pavillon de Benrath.* R. 301. *charmants palais* P. II,143. *Une de ces charmantes Vénitiennes* L. 369. Nous nous occuperons dans les chapitres respectifs des cas où *charmant* ne marque plus une beauté extraordinaire, mais agréable, délicate ou séduisante.

Charmeur, charmeuse et charmeresse ayant le sens de «qui plaît extrêmement» comportent aussi l'idée de beauté extraordinaire: *Impossible de résister à ce charmeur (à cette charmeuse).* *Une grâce charmeresse.* Le sens primitif y est sensible également.

Charmer a un sens et des nuances de sens analogues. Il se dit de ce qui nous plaît beaucoup, donc de ce qui est très beau: *J'ai été charmé de ce paysage.*

On peut dire autant à propos d'*enchanter*: *La symphonie Du nouveau monde de Dvořák m'a enchanté. Son chant enchantait nos soirées. Il a perdu sa femme qui enchantait sa vie.* — *Enchantement, enchanté et enchanteur* ont, entre autres, un sens analogue: *Les enchantements de la poésie. C'était un spectacle enchanté. Le soir je sortais seul, au milieu de la ville enchantée (Venise).* P. II,143. *Venise est une ville enchanteresse. Quelle pompe enchanteresse! Il a un style enchanteur.*

L'idée d'une beauté extraordinaire et admirable domine aussi quelquefois dans le contenu des mots *prestigieux, fascinant, féerie* et *féérique*: *Prestigieux*, dérivé de *prestige* «illusion dont les causes sont surnaturelles, magiques», s'emploie aussi au sens de «magnifique»: *(Athènes) est la cité prestigieuse.* Daniel-Rops, *Peuple de la Bible* IV,II (Rob.). *Je n'oublierai jamais le prestigieux aspect de cette grande salle.* — *Fascinant* peut avoir un sens pareil: *C'est un être fascinant.* — *Féerie* désigne un spectacle splendide: *La féerie d'une nuit d'Orient. Ce bal était une vraie féerie. Ce paysage est une véritable féerie* (Rob.). — *Une illumination féérique, une splendeur féérique. Un féérique feu d'artifice* R. Martin du Gard (Bén.).

Merveille et ses dérivés sont souvent employés dans un sens pareil: *Regardez ce tableau, c'est une merveille. Il ne sait pas goûter les merveilles de la nature. J'en étais venu à considérer les ouvrages les plus beaux comme des monuments mal liés et se désagrégeant sans résistance en merveilles, en morceaux divins, en vers isolables.* — *Merveille* se dit aussi d'une belle femme: *Est-ce qu'elle n'est pas jolie? . . . Mais c'est une petite merveille.* L. Velle, *Mousseline* (L'Avant-scène, No 215, p. 16). — Méritent d'être mentionnés les syntagmes à *merveille* et *faire merveille*: *Il chante à merveille. Le rossignol parle à merveille de sentiments qu'il connaît.* D. 21. *Les chutes d'eau font merveille de la vallée de Nasfeld en Autriche.* — *Un jardin merveilleux, plein de fortes senteurs* Green, *Léviathan* I,XIII (Rob.). *Oh! si, elle doit être merveilleuse.* P. I,37. *Quelle peau merveilleuse elle a!* A.A. 227. *C'est alors qu'il exécuta les merveilleux dessins à la sanguine.* B. 230. *Leur parfum est tout simplement merveilleux.* L. 133. *sous merveilleux* D. 29. *Marie Tampon est merveilleusement faite.* Anouilh, *Ornifle* I (Rob.). *La seconde salle, merveilleusement tapissée, meublée, décorée . . .* Farrère, *La bataille* VI (Rob.). *Cette fourrure claire lui allait merveilleusement.* A.A. 495.

197. Le second groupe de la sous-aire étudiée comprend les mots qui ont leur source dans la mythologie gréco-romaine. Mentionnons d'abord les noms propres. *Vénus* se dit d'une femme très belle. Le dérivé *vénusté*

désigne une grande beauté: *vénusté d'une femme, d'une esquisse*. Un homme d'une grande beauté peut être appelé *Apollon, Adonis, Cupidon* (contenant un trait notionnel de séduction) et *Narcisse* (nuancé péjorativement par une idée d'infatuation, de satisfaction excessive de sa propre beauté): *Quelques Narcisses possédaient bien de petits miroirs de poche dont ils se servaient en grand mystère*. V. Larbaud, *Fermina Marquez XVII*. (Rob.).

Quant aux noms communs, il faut citer *déesse, demi-déesse* et *divinité* qui désignent les belles jeunes filles ou femmes: *Même à une saison plus avancée, ces soirs glorieux... laissent la rue se couronner de ces demi-déeses*. P. I,111. *Nelly... règne dans le dancing telle la divinité de la rue*. Mac Orlan, *Quai des hommes 184*. *Divinité* peut épouser le sens de «beauté»: *Entièrement absorbée dans la divinité de son visage... A.R. II,96*.

Divin et *divinement* peuvent provenir aussi bien de la mythologie que de la religion chrétienne: *Il fait un temps divin. Je découvris... une chambre... très élégante, dans laquelle étaient deux sœurs divines*. A. R. I,51. *Ne pensons donc aujourd'hui qu'à la divine musique*. D. 106. Dans «Mousseline», comédie de L. Velle (L'avant-scène 215, p. 13), on lit: *Mousseline: Comment trouvez-vous ma robe, Armand? Armand: Divine. — Sous le divin dessin de l'adagio de Mozart, Christophe découvrait les invisibles traits... R.J. III,118*.

On a emprunté à la religion chrétienne les termes *céleste, angélique, séraphique, chérubin, impeccable, adorable* et *adorablement*: 1° *Sa main voltigeuse faisait sourdre du vieux meuble perclus (piano) des accents célestes*. Duhamel, *Notaire du Havre* (1933) 38. *Il faudrait une musique qui fût céleste*. Psichari, *Voyage du centurion 65* (Tr.). *Je ne l'ai vu qu'un moment, elle m'a souri, ah! quel céleste sourire!* Claudel, *La nuit de Noël 574* (Tr.). *en déshabillé céleste* Serstevens, *Itin. esp. 108* (Tr.). — 2° *Tu n'entendras pas seulement un concert angélique, tu verras encore jouer une très jolie comédie*. A.R. I,70. *Elle donnait, de la mort, une image angélique*. Duhamel, *Temps de rech. VIII,116* (Rob.). — 3° *Les appareils haut-parleurs nous déverseraient-ils des harmonies séraphiques, ce qu'ils ne font certes pas, je dis que je ne veux pas entendre toute la journée cette musique séraphique*. D. 100—101. — 4° *C'est un chérubin* (un enfant joli) est un terme d'affection appartenant à l'aire de la beauté tendre et délicate que nous mentionnons ici ne voulant pas le détacher des mots précédents avec lesquels il est étroitement lié par son sens primitif. — 5° *Impeccable* «incapable de pécher» est arrivé par voie de «sans défaut» et «parfait» à se rapprocher de *beau*: *Le modelé du corps* (des femmes nordiques), *la pureté des lignes demeurent longtemps impeccables*. Binet, *Formes de la femme 153* (Rob.). — 6° Comme *adorer* signifie originairement «rendre un culte (à Dieu)», on peut ranger ici *adorable* «digne d'être adoré», entre autres pour sa beauté, donc aussi très *beau*: *Elle avait une fille adorable, mais affreusement avare*. P. II,197. *Un sourire adorable* A.P. 22. *Adorable* peut par suite arriver à être sémantiquement proche de *gracieux* et *d'aimable*: *Regardez, est-ce que les petites jonquilles ne sont pas adorables? — Elle disait en souriant adorablement:...* D.C. 225.

198. L'idée de perfection est dominante dans le contenu des mots formant la deuxième sous-aire de la beauté supérieure. Ils sont groupés autour

de l'adjectif *parfait* et les mots étymologiquement et (ou) sémantiquement apparentés. L'idée de beauté ne fait partie de leurs contenus qu'en tant que trait complémentaire, souvent assez insignifiant: *Elle* (la musique du concert) *se doit d'être parfaite*. D. 183. *La vraie musique dans sa parfaite et resplendissante vertu* . . . D. 37. — *Parfaire*, dont *parfait* est originellement le participe passé, s'approche quelquefois du sens de «rendre plus beau»: *Des hommes de goût, des savants ont travaillé sans relâche à la* (la langue) *purifier et à la parfaire*. Duhamel, Refuges de la lecture VIII (Rob.). — S'agit-il, par exemple, d'une œuvre d'art, *perfection* implique l'idée de beauté: *C'est à la perfection de la forme que Baudelaire doit sa survie*. Gide, Nouv. prêt. 126 (Rob.). *Perfection du style, du dessin* . . . *Si l'on considère la perfection actuelle de nos arts* . . . R. 268. *La perfection poétique* V. V,103. — Même le contenu de *perfectionné* comporte quelquefois un trait de beauté: *la langue la plus perfectionnée de la terre entière* Giraudoux, Belle I (Rob.).

Il y a plusieurs synonymes approximatifs de *parfait*, à savoir: *accompli*, *achevé*, *fini*: *Ces quelques lignes sont accomplies* V. V,233. — *Si la musique du concert nous donne le sentiment de l'accomplissement, de la pureté* . . . D. 183. — *Un modèle achevé*. — *Ici on fabrique des meubles particulièrement finis*. *Tout ce qu'il fait, est particulièrement fini*. *Ce tableau est bien fini*. *Tout cela* (boîte d'ouvrage avec des instruments) *de la meilleure qualité et du plus beau fini*. L. 206. — On rencontre aussi *fini* substantivé: *le fini d'un dessin, d'un pas de danse*. — Mentionnons enfin *figolé* «exécuté avec un soin minutieux»: *Ça a été vite fait, c'est pas figolé*. G.B. 63. *Il parlait précieux, figolé, subtil*. Céline, Mort à crédit 28. *Un travail forcément succinct, mais figolé cependant*. Ib. 433 (Tr.). *Cheminée victorienne, en marbre blanc, très figolé*. Green, Journal 152 (Tr.).

Les expressions de la sous-aire étudiée dont on vient de parler se situent à la périphérie ou à la limite même du champ, le trait complémentaire de beauté étant généralement à peine sensible dans leur contenu. Un peu plus près du centre se trouve *impeccable* que, vu son origine, nous avons traité déjà dans la sous-aire précédente bien qu'il implique aussi l'idée de perfection en dominante: *formes impeccables*.

Magistral et *magistralement* renchérissent sur *impeccable*. *Magistral* «qui appartient (convient) à un maître» s'est enrichi de plusieurs acceptions sémantiquement proches: «fait par un maître», «digne d'un maître», «attestant la maîtrise» d'où enfin «absolument parfait» et «d'une beauté de premier ordre»: *une œuvre magistrale, des pages magistrales*. *Cette magistrale préface* Henriot, Romantiques 327. (Rob.). *Il a joué de tous les genres, toujours avec un brio magistral*. Ib. 199. — *une cathédrale vide, mais magistralement construite* D. 35. *Pierre Devet a magistralement traduit son portrait* R. 150.

Ce qui a de la beauté et de la perfection, est admirable. Nous croyons donc qu'on peut placer dans cette sous-aire même *admirable* et *admirablement*: *Le visage est laid, mais le torse est admirable*. Gide (P.Rob.). *Un style admirable* V. V,232. *Les Prémontrés ont élevé sur des plans grandioses d'admirables abbayes*. R. 38. *En 1708, il exécuta l'admirable statue du cardinal Jérôme Casanate*. R. 270. *admirables dessins* R. 92. *admirable tableau* R. 315. *On y donnait* . . . *l'admirable messe que Mozart écrivit environ sa*

quinzième année. D. 108. Il existe d'admirables quatuors. D. 175. — La décoration extérieure et intérieure de cet immense édifice, admirablement situé au débouché du lac . . . R. 318.

199. La sous-aire la plus étendue de l'aire de la beauté supérieure renferme les expressions ayant trait à la puissance et (ou) à la richesse, à savoir *majestueux, noble, magnifique, monumental, grandiose, grandeur, superbe, somptueux, impérial, souverainement, princier, prestance, pompe, faste, luxe, apparat, appareil, solennel* et les mots étymologiquement apparentés. Croyant inutile de répéter ce que nous avons constaté à propos des contenus de ces lexèmes dans la partie consacrée au XIX^e siècle, car rien n'a changé, nous nous bornerons à présenter ici quelques exemples représentatifs.

Majesté et *majestueux* caractérisent non seulement les personnes, leur air et leurs mouvements, mais aussi les bâtiments, les œuvres d'art, etc.: *La sculpture du temps de Louis XV . . . visait avant tout à la majesté.* R. 66. *Ses bustes emperruqués . . . rivalisent de majesté avec les portraits de Rigaud.* R. 77. *Aux grâces légères de la Renaissance se substitue la majesté pesante du Baroque.* R. 11. — *Quand nous croyons avoir . . . un air majestueux . . .* A.R. II,162. *Son mouvement de tête est majestueux.* Romains, H. de b. vol IV,XXII,224 (Rob.). *La majestueuse colonnade circulaire encadrant le Palais du Gouvernement . . .* R. 43. *Elle (la musique de chambre) n'est pas moins majestueuse, moins noble que la musique du concert.* D. 105. *Les courbes majestueuses des pelouses* Bernanos, Journ. d'un curé 137. *Nous nous confions au fleuve majestueux des contrebasses.* D. 172.

Mentionnons que *prestance* «aspect imposant» (Il a de la *prestance*) est sémantiquement apparenté assez étroitement à *majesté*. Il dit toutefois moins. Voilà pourquoi, pour souligner l'idée de beauté, on lui ajoute une épithète convenable: *belle prestance, noble prestance*.

Noble marque, entre autres, ce qui a de la *majesté*, une beauté grave: *Belle Hélène . . . à noble chef . . .* Giraudoux, La guerre de Tr. 53. *Que Péguy soit une grande figure et noble et représentative entre toutes, il va sans dire.* Gide, Journal 1939—42,122. *La beauté de ses dix-sept ans était si noble . . .* P. II,135. *Il gardait une noble régularité des traits.* Martin du Gard, Les Thibault 2,635. *Je voyais le parc si noble, si calme.* Bernanos, Journ. d'un curé 137. *nobles allées* Larbaud, Fermina Marquez 25. *Toute la noble production artisanale ou industrielle des tapisseries vous sera présentée* Le Figaro 14. 10. 1968, 1. *un noble poème* V. V,155. *nobles alexandrins* Henriot, Romantiques 180 (Rob.). — *Noblement* a un sens analogue: *Il vit cette femme se diriger vers lui . . ., ce visage parfait, ce corps qui se déplaçait si noblement, anéantissait l'univers autour d'eux.* Green, Léviathan I,VI (Rob.). *Que le parc était beau! et qu'il s'apprêtait noblement à la mélancolie de cette saison déclinante.* Gide, Isabelle 184.

Noblesse désigne, entre autres, le caractère de *majesté*, de beauté grave dans l'aspect physique ou dans l'expression: *Quelle noblesse, quelle pureté dans ses traits!* Sarraute, Entre la vie et la mort 223. *l'extraordinaire noblesse d'un visage aux lignes simples* Bernanos, Monsieur Ouine 21. *La nudité qui, par la noblesse de l'attitude ou du geste, la perfection, etc. . . réalise un idéal pur de beauté . . .* Gide, Nouv. prêt. 97. *Un paysage ample, onduleux, tout en lignes simples — une noblesse!* Martin du Gard, Les

Thibault 1,547 (Tr.). *La noblesse des termes est indépendante de l'idée. La noblesse du style.*

Ennobler se rencontre, bien que relativement rarement, au sens d'«embellir» (même au sens physique): *angélique pureté qui ennoblit les visages enfantins*, Colette, *La Chatte* 142 (Rob.). *Ennoblis ta forme de nez.* Giraudoux, Siegfried 63. *Qu'il était beau de voir les lavandières... la démarche comme ennoblie par cette charge de linge qu'elles portaient, à la manière antique, sur la tête.* Gide, *Si le grain* 54.

Magnifique qualifie avant tout de grands bâtiments, des objets précieux et des œuvres d'art: *La place Royale de Nancy fait partie d'un magnifique ensemble architectural.* R. 42. *un palais magnifique* D. 31. *les magnifiques escaliers extérieurs des palais* P. II,117. *Ce magnifique bâtiment* R. 306. *large et magnifique avenue* L. 260. *des œuvres d'art, des choses magnifiques* P. II,115. *le magnifique chandelier pascal* R. 195. *magnifique buste en terre cuite de Napoléon* R. 210. *un magnifique rubis.* P. II,198. *Il fut déposé dans un magnifique sarcophage* A.R. I,98. *les magnifiques plats d'argent* A.R. II,96. *Comment trouvez-vous mon complet? Magnifique.* S.A. 122. *un magnifique oiseau* G.G. 100. *La musique, langage magnifique* D. 178. *une vue magnifique* R. 277.

L'adverbe *magnifiquement* est rare: *Il a fait relier magnifiquement tous ses livres. Magnifiquement... la procession de la Fête-Dieu se déroule dans les rues de la ville.* Lecomte, *Ma traversée* 29.

Magnificence «qualité de ce qui est magnifique» n'est pas trop fréquent non plus: *Son péristyle... produit une impression de richesse et de magnificence.* R. 179. (*La quatrième symphonie de Beethoven*) *exprime avec profondeur et magnificence la connaissance artistique.* D. 79. *L'imagination comblait les défauts avec magnificence.* D. 85. *Les magnificences d'un palais* (Lar. XX).

Monumental, grandiose, grand et grandeur se disent aussi particulièrement en parlant de l'architecture, des œuvres d'art et de la littérature: *Quelle architecture (sculpture, peinture, œuvre) monumentale! un style monumental* (Ac.). *Au XVIII^e siècle, on ne se soucie plus de ces grandes galeries à l'italienne, de ces majestueuses enfilades de salons, de ces escaliers monumentaux, de cette décoration pompeuse et écrasante.* R. 46. — *Il y a dans cette admirable statue qui est le chef-d'œuvre le plus grandiose de la sculpture française à l'étranger un mélange unique de dynamisme et de simplicité.* R. 333. *Avez-vous vu le temple grandiose de Karnak? Cette architecture est d'un style grandiose. Une œuvre (composition) grandiose. Les Alpes sont grandioses.* — *Grandiose* substantivé désigne une beauté imposante: *Voilà en quoi consiste le grandiose de ce spectacle (de cette tragédie).* — *Un long mensonge de grand style* V. V,278. — *Cette épopée est pleine de grandeur. La grandeur de son style est étonnante. J'admire la grandeur de «La ronde de nuit» de Rembrandt (de l'opéra «Vaisseau fantôme» de Wagner...).*

Superbe, ne concernant originairement que les personnes, se dit à présent aussi des animaux, des villes, des bâtiments et de leurs intérieurs, des vêtements, des parures et d'autres choses coûteuses, des œuvres d'art et de littérature et même du temps qu'il fait: *Un officier... grand et fort, superbe dans son uniforme* S. 102. *Une femme superbe* Mauriac, *Nœud*

de vipères XIV (Rob.). *Elle avait un dos superbe*. A.A. 589. *La trompette planait, pareille à un oiseau superbe*. D. 14. *collines boisées, parées de superbes villas*. Aragon, *Beaux quartiers. les superbes études de Maxime Dethomas* P. II,115. *Elle avait de superbes livres*. P. II,57. *Mon attention fut captée par une superbe torpédo nickel et jaune d'œuf*. D.C. 221. *Elle portait un petit tailleur caca d'oie et un superbe renard argenté*. D.C. 233. *Elle eut une robe superbe. Des musiques s'éveillaient dans l'air . . . Christophe les trouvait superbes*, R.J. I,62. *Un superbe jour d'été* Ib. III,267.

Superbe s'emploie aussi substantivé: *Sous ses pieds coulait un fleuve (la Seine) plein de superbe et de retenue*, Vercors, *La marche à l'Etoile* 388. Citons encore «*Vie et Langage*» 165, p. 691: «Il est à remarquer que jamais le nom n'a oublié son étymologie (lat. *superbia* «orgueil») et que, si par extension on parle d'une femme superbe pour exprimer sa beauté imposante, on ne traduit pas sa vénusté en disant «Quelle superbe a cette dame», faute de quoi on risque de donner à entendre qu'elle mériterait le prix Citron!».

200. Dans le contenu de *somptueux* «qui est d'une beauté coûteuse», l'idée de faste et de luxe l'emporte toujours plus sur celle de grandes dépenses: *Un édifice somptueux. Le train de cet ambassadeur était somptueux* (Ac.). *Il visita les manufactures des Gobelins . . . d'où il rapporta à Stockholm de somptueux présents*. R. 319. *Le présent somptueux que Louis XVI fit à son beau-père . . . se composait d'un magnifique ameublement de salon . . .* R. 307. *Mon père apparut dans sa somptueuse robe de chambre*. F. Sagan, *Bonjour tristesse* I,III (Rob.). *Un vaste et somptueux campos . . . s'étendait devant moi*. P. II,143. *somptueux équipage* P. II,35. *La vie était plus belle quand on portait, au lieu de l'habit noir, de somptueux costumes*. Proust, *Rech.* III,412.

Somptueusement et *somptuosité* ont des sens analogues: *Il . . . décora somptueusement le grand escalier*. R. 304. — *La Galerie dorée de l'Hôtel de Toulouse est encore d'une somptuosité un peu lourde*. R. 52.

Impérial «de qualité supérieure», *princier* «digne de prince» et *souverainement* apparaissent dans certains contextes avec un trait de beauté dans leurs contenus: *japon impérial, Les boutons de perles, le collier célèbre, le col droit baleiné, tout était, comme le nom légitime de Valérie, princier*. Colette, *Fin de Chéri* 82 (Rob.). — *Il joue, chante et danse souverainement*.

Faste désigne le déploiement de pompe et de magnificence: *le faste d'une cérémonie, le faste royal, Les monarques persans étalaient un grand faste* (Lar.). *Un grand faste soulignait la majesté princière: trône d'or, sceptre d'or, haute tiare ruisselante de pierres précieuses*. Daniel-Rops, *Peuple de la bible* 301 (Rob.).

Fastueux et *fastueusement* ont un sens analogue, mais qualifient parfois simplement ce qui est très beau: *Mais n'y a-t-il pas la grande et fastueuse mer?* Valéry à Gide, *Corr.* (Tr.). *C'était une cérémonie fastueuse et solennelle*. Meersch, *Empreinte Dieu* 2,108 (Tr.). *Fastueux vêtement de cour* Duhamel, *Cécile* 198 (Tr.). *Le fastueux décor des nuits de Cléopâtre* Barrès, *Mes cahiers* 4,186 (Tr.). *Car l'Impératrice rouge est des plus délirants et fastueux poèmes d'amour*. *Les Lettres fr.* 1966, No. 1120. — *L'art de s'habiller fastueusement* Proust, *Alrtp.* 9, *Guermantes* III,1084 (Tr.).

Luxe est sémantiquement proche de *somptuosité* et de *faste*: Ainsi, grâce à Robert, pouvait-elle ... éblouir chaque table où elle allait dîner ... d'un luxe inouï. P. II,198. Le salon d'Odette ... n'en avait pas moins été éblouissant de luxe. P. II,181. Le luxe de la décoration, des habits... Objets (marchandise, carrosserie ...) de luxe. Un livre relié avec luxe, imprimé avec un grand luxe typographique ...

Faisons remarquer que de *luxe* s'emploie aussi en parlant de belles personnes: Il a l'air d'un homme de luxe, d'un de ces beaux jeunes gens qui skiaient demi-nus à Saint-Moritz. Sartre, Mort dans l'âme 224. Ils étaient des plus beaux qui se pussent voir, créatures de luxe. Gide, Ainsi soit-il 146 (Rob.).

Luxueux et *luxueusement* comportent également un trait notionnel de beauté: Elle souhaitait chaque jour ... une plus luxueuse automobile. P. II, 197. Plus luxueuse que le décor des façades, la décoration intérieure est cependant exempte de toute surcharge. R. 39. — Son appartement est luxueusement meublé. Il est luxueusement logé.

Pompe désigne le déploiement de *faste* dans un cérémonial: Mais n'est-ce point le sacrifice du mal et de la mort que vous célébrez dans cette étrange pompe, si savamment ordonnée? V. V,41. Les latins aspiraient au nombre, à la pompe, à la dignité. Joubert, Pens. XVII,XXIX (Rob.). *Pompe* s'emploie de plus en plus avec une nuance péjorative désignant, entre autres, une recherche inutile de grands mots et l'abus de procédés solennels. On peut s'en servir dans un sens analogue en parlant des œuvres d'art: Dans les paysages de l'ancienne école, il y a plus de pompe que de vérité. (Lar. XX). — *Pompeux*, ayant eu autrefois le sens de «magnifique, somptueux» et, dès le XVI^e siècle, «solennel», a également subi une dégradation. A présent, il s'emploie plus souvent au sens de «affectant une solennité plus ou moins ridicule»: Les accessoires pompeux, les colonnes, les cascades de draperies ne paraissent plus tolérables que dans les portraits officiels. R. 137. On se rappelait encore que les plus pompeuses ... des réceptions de Paris ... étaient celles de Mme de Marsantes. P. II,181. Son trône de mariage, très pompeux ... Loti, Désenchantées II,IV,49 (Rob.). Une cour (suite, entrée) pompeuse, un équipage pompeux (Ac.).

Solennel est proche de *pompe*, ayant le sens de «célébré avec pompe», mais il ne subit aucune dégradation: fêtes (noces ...) solennelles. Des honneurs solennels seraient rendus aux restes de Pie VI. Madelin (P.Rob.). (Il) construisit pour son entrée solennelle un arc de triomphe. R. 275. — *Solennellement* et *solennité* ont des sens analogues: Leur mariage fut célébré solennellement dans la cathédrale de Reims. — Treize ans après devenu roi, il fut reçu non moins chaleureusement, mais avec plus de solennité. R. 119. — Mentionnons que *solennel* peut être employé aussi au sens de «majestueux»; les vieux arbres solennels Bernanos, Journal d'un curé de camp. 137.

Apparat désigne un éclat pompeux et solennel: costume (tenue, discours ...) d'apparat, venir en grand apparat. Il avait aussi goût de l'apparat et a été somme toute, un grand souverain. Proust, Alrtp. 14,947 (Tr.). A la cour somptueuse de Bourgogne, dans le grand apparat de la toison d'or, on se moquait du «roi de la Gonesse». J. de Bainville, Hist. de Fr. IV,122 (Tr.).

Dans certains contextes, l'idée de solennité peut faire partie du contenu d'appareil dans lequel il ne figure pas normalement: *On s'explique sans peine que tous les souverains d'Europe aient voulu se faire glorifier dans cet appareil de majesté* R. 112. *Elles (les cérémonies) eurent lieu au milieu d'un extrême enthousiasme, échauffé par un déploiement insolite d'appareil militaire.* Madelin, Hist. Consulat IV,2 (Rob.). *Il se met en quête de sa femme; il la retrouve sur place dans le somptueux appareil où l'a laissée Baudouin.* Grousset, Epopée des crois. 1,64 (Tr.). *Tout un appareil de fête qui m'émeut encore* Guéhenno, Journal . . . 39 (Tr.). *dans une circonstance assez solennelle et dans cet appareil majestueux* Valéry, Var. IV,146 (Tr.). *La coquette habillée en duchesse en robe d'appareil . . .* Apollinaire, Casanova 998 (Tr.).

201. La quatrième sous-aire faisant partie de l'aire de la beauté supérieure est constituée par les lexèmes provenant du domaine de la clarté: *brillant, splendide, éclatant, éblouissant, radieux, flambant, lustre, rutilant* et les mots apparentés étymologiquement.

Brillant s'approche parfois sémantiquement de *magnifique* en qualifiant ce qu'on trouve très beau: *un spectacle (bal, style . . .) brillant, une toilette (parure, expression . . .) brillante.* Il est *brillant de jeunesse.* *L'Empereur se montra ébloui et, en tout cas, charmé par la brillante compagnie qu'il y rencontra.* Madelin, Hist. du Cons. VI (Rob.). *Un monde où les femmes les plus brillantes affichaient des amants moins respectables . . .* Proust, Rech. t. p. VII,8. (Rob.) . . . *les plus raffinées des réceptions de Paris, aussi brillantes que celles de la princesse de Guermantes . . . étaient celles de Mme de Marsantes.* P. II,181. Faisons remarquer l'emploi adverbial de *brillant*: *On peut habiller votre mari très brillant pour ce retour.* G.G. 78. — *Brillant* est aussi substantif: *Son discours a toujours beaucoup de brillant.* *Cet homme a plus de brillant que de solide* (Ac.). *Ce musicien a du brillant dans son jeu* (Li.). *Il y a du brillant dans ce poème* (Ac.).

Par son sens et son emploi, *splendide* ne diffère pas beaucoup de *magnifique*: *un festin (vêtement, panorama . . .) splendide, une cour (fête . . .) splendide.* Il pensait de la Rose qu'elle était splendide. A.A. 62. *des jambes splendides* Ib. 484. *Le mois d'août était splendide en Suède.* Ib. 621. . . . *deux de ses plus splendides parures: la colonnade du Louvre et le dôme des Invalides* R. 11. *une splendide chasse dorée.* R. 57. *La parole splendide du grand rhéteur.* Roland, Ame I,89.

D'accord avec le sens de *splendide*, *splendeur* désigne une beauté donnant une impression de luxe et de magnificence, éventuellement, par concrétisation, des choses splendides: *Il admirait la splendeur des palais orientaux.* *Ce qui fait sa splendeur* (de Venise) . . . P. II,115. *Cette tapisserie est une splendeur* (P.Rob.). — *Splendeur* peut marquer aussi le plus haut degré: *Phèdre belle par soi, mais belle avant l'amour, comme toutes les belles, atteint à la splendeur de sa beauté au moment qu'elle déclare sa passion.* V. V,194.

L'idée de beauté peut être impliquée aussi dans *resplendissant*: *Pure ou impure, voilà pour moi la vraie musique dans sa parfaite et resplendissante vertu.* D. 37.

Eblouissant renchérit sur *brillant* et *splendide*, ayant, entre autres, le sens de «d'une beauté merveilleuse, étonnante»: *une fête (réception,*

toilette, femme . . .) éblouissante, un bal (rêve, style . . .) éblouissant. Cette créature éblouissante avait conscience d'orner le monde où elle marchait. Larbaud, Fermina Marquez 15. Parmi les portraits d'un éblouissant colorite, le plus saisissant est parfois un portrait tout en noir. Proust, Rech. t. p. VIII,192. Cette femme éblouissante et hautaine avait besoin de mon dévouement obscure. Benoit, Königsmark (1934) 48. L'Histoire d'Esther et l'Histoire de Jason qui comptent parmi les plus éblouissantes tentures du XVIII^e siècle. R. 125.

Eclatant, par contre, dit moins, sans toutefois être dépourvu de l'idée de beauté dans certains contextes. Il s'approche de très beau dans une parure (décoration . . .) éclatante, un sourire éclatant. Autres exemples: On n'y trouve ni noces, ni beaux discours, ni vierges éclatantes. V. V,277. Est-ce pour elle qu'il fallait renoncer à l'éclatante fille? P. II,141. Il avait les yeux limpides, un teint d'une blancheur éclatante France, Petit Pierre, XXXII, 288 (Rob.).

Eclat signifie, entre autres, le caractère de ce qui est magnifique: Tout le génie de Milton sort de là: il a porté l'éclat de la Renaissance dans le sérieux de la Réforme. Gide, Journal, Feuillet 351. Les femmes (en Suède) avaient un éclat froid, cristallin. Maurois, Climats I,X,83 (Rob.). Le style de cet écrivain a de l'éclat (Ac.). Eclat désigne aussi l'épanouissement de la beauté dans le brillant de la jeunesse: Elle était dans tout l'éclat de sa beauté. Elle a perdu son éclat.

Lustre, désignant l'éclat qui rehausse et met en valeur, comporte dans son contenu parfois aussi un trait notionnel de beauté: Anne, aidée de Mahaut, redonna un lustre à l'hôtel d'Orgel. Radiguet, Bal du comte d'Orgel 22 (Rob.).

Flambant au sens de «beau, superbe» est familier et vieilli: Il a un air flambant. Il est tout flambant. «Il a de très beaux habits».

Mentionnons encore *radieux* et *rutilant* «brillant de vif éclat» qui ne sont pas non plus dépourvus de l'idée de beauté, du moins dans certains contextes: *Il faisait une journée radieuse. Green, Mesurat II,I (Rob.). Des grands diables de chasseurs aux rutilants uniformes de colonels poméraniens Montherlant, Célibataires (1934) 843 (Tr.). Une nuit toujours éclatante . . . qui soudain . . . me donnait à un jour aussitôt pompeux et rutilant. Giraudoux, Suzanne et pacifique 73, de somptueux manèges tout rutilants d'or Péguy, Victor-Marie 692.*

202. Nous classons dans un groupe à part les expressions qui décèlent une certaine exaltation, un enthousiasme du locuteur s'extasiant sur la beauté: *ravissant, charmant, excellent, exquis, sublime, relevé, antique, fameux*; dans le langage familier, on rencontre encore: *formidable, bath, sensass, incroyable, rêve, fantaisie, phénoménal, épatant, époustouflant, délirant, exaltant, ébourifant, rupin, mirobolant.*

Comme on peut être ravi par la beauté, *ravissant* devient approximativement synonyme de *beau*, mais renchérit sur lui: *Elle est ravissante cette petite, comme elle a de jolis cheveux! P.I,221. Tu as une femme toute jeune, ravissante. A.A. 265. Cette chambre ravissante A.A. 590. Votre robe est ravissante. Anouilh, Ornifle II,82. J'avise une statuette ravissante, la Vénus Callipyge en terre cuite. Henriot, Le diable à l'hôtel XIV (Rob.). Ces gravures sont ravissantes. Ch. 199. — Nous avons trouvé ravissante*

en tant que terme d'apostrophe en même temps flatteuse et dédaigneuse: *Dites-moi, beauté, vos charmes se montent à combien? ... Tu me feras sûrement un prix de faveur, hein, ravissante?* San Antonio, La tombola des voyous 123.

C'est assez souvent aussi que *charmant* s'emploie au lieu de (*très beau*: *Je l'ai emportée nue et sans garde-robe ... Je vois deux fesses charmantes. G.G. Mais c'est charmant ... charmant ... Un vrai pigeonnier, mais charmant. A.A. 78. Qu'il était beau ... Combien beau et charmant!* (gradation) L. 245. *Il prit les seins charmants et lourds de Constance. L. 313.*

Au sens de «très beau, magnifique», on trouve aussi *excellent* et *exquis*: *Le spectacle fut excellent.* — *Exquis* a, en plus, le sens de «d'une beauté fine, délicate, ravissante»: *un visage (minois, ovale, dessin ...) exquis, une arabesque (couleur ...) exquisite. D'exquises créatures ... fort belles et de beaucoup d'esprit* Henriot, *Portr. de femmes* 212 (Rob.). *Une jeune femme exquisite, véritablement exquisite ... Était-elle jolie, la mâtine!* B.E. 166. *L'architecture d'une belle époque usait des modérations les plus exquises.* V. V,92.

Dans un discours affectif, *sublime* et *sublimité* peuvent qualifier un haut degré de beauté puisqu'ils désignent ce qui est très haut dans la hiérarchie des valeurs (entre autres, esthétiques). Ils expriment généralement un jugement d'admiration enthousiaste: *Le sublime adagio de la neuvième symphonie* R.J. II,235. *La dernière note d'un sublime aria de Bach est terminée.* P. II,128. *Une vue sublime, un paysage sublime, un style sublime.* — *La sublimité du langage, de son style ...*

On peut constater un pareil emploi de *relevé* et *élevé*: (*Fontanes*) *semble avoir pris pour mission de dépasser tous les panégyristes du régime et du maître, mais en un style noble et relevé.* Madelin, *Hist. du Cons., Vers l'Emp.* II,29. — *N'abusez pas d'expressions élevées. Le style élevé.*

Mentionnons encore les mots *antique* et *fameux* qui peuvent impliquer un trait notionnel de beauté dans certains contextes: *Je la vois encore au cinquième acte de Marie Stuart avec son beau costume de velours noir, son long voile blanc et ses antiques dentelles.* V. V,124. *Adam aîné se forma à Rome où il fut question de lui pour la fameuse fontaine de Trevi.* R. 75. *La fameuse Enseigne du Gersaint ... semble au premier abord une œuvre «hors série».* R. 119. *Les angles de cette place ... sont ornés de fontaines et des fameuses grilles dorées.* R. 43. — Dans le langage familier, *fameux*, ainsi que *antique*, peuvent substituer *très beau* ou *magnifique*: *Quelle robe, ma chère! — Fameux, hein? Un modèle de grande maison.* A.A. 210.

Voici d'autres mots atteints plus ou moins de l'affectivité dont on se sert, dans le langage familier, à qualifier ce qu'on trouve extrêmement beau: 1° *Formidable* implique une valeur de superlatif exprimant l'admiration: *un spectacle (film, livre, coucher du soleil ...) formidable. Ce formidable théâtre religieux français du moyen âge* G. Cohen, *La grande clarté* de M.A. 25 (Rob.). On abrège parfois *formidable* en *formid.* R. Georgin constate dans ses *Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style* (p. 138): «On croit aujourd'hui avoir dit «le fin du fin» quand on a déclaré qu'un spectacle était formid ou sensass». — 2° *Incroyable*: *Quelle robe incroyable ... incroyable ... l'antique! tout simplement l'antique ... Vionnet toujours? Je m'en doutais ... Il n'y*

a qu'elle. A.A. 52. *Quel cou incroyable! C'est rare une femme parfaite.* Ib. — 3° *Rêve* désigne une chose très jolie, charmante: *Ce chapeau est d'un goût! un rêve! Tiens, regarde ce bijou. C'est un rêve!* — 4° *Fantaisie*: Stéphane Dupuy avec son *nœud papillon*... et son *pantalon fantaisie* attendait... le retour de Rose. A.A. 486. — 5° *Bœuf*, ainsi que *fantaisie* et *phénoménal*, n'implique que rarement l'idée de beauté: *un culot bœuf.* — 6° *Phénoménal*: *La danse, dit Baponot, la danse artistique bien entendu, je trouve ça phénoménal.* R. Queneau, Loin de Rueil 101 (Tr.). — 7° *Bath* est assez fréquent: *Il était appuyé de coude sur c'te bath voiture ornée de glaces.* Barbusse, Le feu, P: 132, F: 601, L: 3 (Tr.). *Tout ça, c'est d'la bath potiche peinte à neuf et bien décorée de toutes sortes de décorations.* Ib. 140, 641,3. *Il passe ici de p'tites femmes bath! ... Ah! pis, mon vieux, bien balancées! Des petits seins ronds.* R. Benjamin, Gaspard 50, 297,7. *Il trouva la bonne gentille. Alors, il oublia et se dit simplement: Elle est bath, c'te p'tite-là.* Ib. 107,679,5 (Tr.). *Y paraît que la patronne, c'est une bath brune, expliquait Bouffieux, une belle femme tout à fait.* R. Dorgelès, Les croix de bois 246,983,4. *Avec un brin de fesse, un brin de téton ... ça devient très bath et c'est proprement une gonzesse.* Duhamel, Désart de bièvres 218. — *Bathouse* est une variante de *bath*: *Elle est bathouse, cette pépée.* Chez la plupart, *l'arme secrète c'est le porte-jaretelles coquin ... Mercédès, elle n'a pas besoin d'accessoires. Son corps se suffit à lui-même.* — 8° *Epatant* «qui provoque un étonnement admiratif» désigne parfois ce qu'on trouve beau: *Elle est épatante et je dirai plus, charmante.* Camus, L'étranger VI,76 (Rob.). *Il va se faire quelque chose d'épatant au point de vue architecture, dans la grande banlieue Sud.* Romains, H. de b. V,XXVII, 283 (Rob.). *Elle a des toilettes épatantes. Ce printemps, il faisait un temps épatant. C'est un bouquet très épatant.* Duhamel, Les maîtres 83 (Tr.). *Epatant! C'est féérique! Et d'une couleur adorable.* H. Bataille, Maman Colibri 21 (Tr.). *Comme elle est en physique! Oh délicieuse! Epatante!* Ch. 188. — *Ce costume vous va épatamment* (Rob.). — 9° *Epoustouflant* temple d'Abou-Simbel Gide, Journal 2,293 (Tr.). *Un chapeau époustouflant. Une redingote époustouflante* Duhamel, Biogr. de mes f. XII,233 (Rob.). — 10° *Délinant*: *Car l'Impératrice rouge est un des plus délirants et fastueux poèmes d'amour.* Lettres fr. 1966, No. 1120. — 11° *Exaltant*: *La maison a retenti de cette musique exaltante.* D. 13. — 12° *Ebouriffant*: *Gaiement, faites des folies, c'est moi qui paie! Hum! Des belles ceintures, des nœuds ébouriffants et je vous commande des bouquets à nos couleurs.* Colette, Claudine à l'école 261 (Tr.). — 13° *Rupin*: *appartement rupin* (P.Rob.). *Il l'avait vue toute nue, mon vieux, c'est du rupin!* Aragon, Cloches de Bâle I,I (Rob.). — 14° *Mirobolant*: «incroyablement magnifique, trop beau pour être vrai» (P.Rob.).

203. L'aire de la beauté délicate et tendre s'oppose à celle de la beauté supérieure. Les lexèmes dont elle se compose sont dépourvus d'idées d'admiration, de perfection et de respect, mais ils comportent en revanche les traits notionnels de délicatesse, de tendresse et d'amabilité. Nous y classons *mignard, mignon, aimable, doux, gentil, charmant, grâce, gracile, fleur, délicat, délicieux, délectable, fin, léger* et les membres de leurs familles étymologiques.

Mignard, mignardement et mignardise n'apparaissent plus au sens favo-

nable de «qui a une douceur mignonne» que tout à fait exceptionnellement: *La petite Indochinoise lui sourit. Elle était mignarde, avec des mains minuscules.* Sartre, *Le sursis* 274 (Rob.). *Mignardise des traits (de son visage).*

Par contre, *mignon* a gardé son sens «qui, dans son apparence menue, a de la grâce et de l'agrément»: *Son corps mignon, ses mouvements gracieux* R. J. 1,335. *Le mignon petit nez* Ib. 335. *une jeune fille mignonne, des oreilles mignonnes, des bras (pieds . . .) mignons, une dentelle mignonne, un bibelot mignon.* — Dans le diminutif *mignonnet*, l'idée d'affection est encore plus sensible: *Elle est à point, rondelette et mignonnette.* Machado, Plouft, le petit fantôme, *L'Avant-scène*, No. 232, p. 40. — *Mignonnet* peut cependant souligner l'idée de petitesse ou même affaiblir le caractère laudatif de *mignon* en prenant le sens de «assez mignon». — Le substantif *mignon* désigne soit le genre mignon (*le joli et le mignon*), soit un garçon ou un jeune homme mignon. *La mignonne* est une jeune fille ou jeune femme mignonne.

Aimable épouse quelquefois un sens pareil: *Ah! c'était beau, je vous jure, cette fille comme un gros fruit, et ce sein aimable.* G.B. 203. *Elle ne pouvait s'arracher au plaisir de parcourir des yeux toute son aimable personne.* A.R. II,96.

Mentionnons ici l'emploi d'*amour* au sens de «jolie jeune fille» (*C'est un amour cette petite.* Ch. 142) et d'*amoureuusement* au sens de «avec grâce et délicatesse» (*Ce tableau est peint amoureuusement*).

Doux a quelquefois aussi un sens assez proche de celui des adjectifs cités ci-dessus: *L'enfant avec son doux sourire* Hugo, *Feuilles d'automne* XIX (Rob.). *L'oubli . . . me faisait, en me montrant Albertine plus douce, souhaiter davantage son retour.* P. I,75. *Pourtant j'avais le bonheur de posséder, de caresser . . . ce doux visage impénétrable et capté.* P. I,27. *Belle Hélène, Hélène de Sparte, A gorge douce, à noble chef* G.G. 53. — L'idée de tendresse est encore plus prononcée dans le diminutif *doucette*: *Oh, doucette des prés (Angèle), elle tenait sur son bras amolli comme une corbeille, un enfantelet, tête ballante: le Jésus.* G.B. 116.

Gentil, en parlant des personnes, caractérise la grâce délicate des formes, des manières, de l'allure.¹³ *Un gentil minois (museau, visage), une main (figure) gentille. Elle est gentille comme un cœur. Le corps était gentil, très aimable.* Céline, *Voyage . . .* 51. *Hélène est une très gentille personne . . . Elle n'a pas l'air d'une gentille petite gazelle?* G.G. 30. *Théodor qui . . . était bien gentil . . . et qui est devenu très laid . . . s'y amusait.* P. II,208. *Elle avait certaines attitudes gentilles.* A.R. 99. *Or, rien que d'un gentil tortillement de fesses, je le rendis si fou de moi qu'on en fut stupéfait.* A. R. 156. *Gentil* peut caractériser aussi des animaux: *Il a un gentil petit chien* (Ac.). En parlant des choses, *gentil* est presque synonyme de *joli*, mais il implique souvent une nuance de tendresse et, par conséquent, il peut être employé affectivement: *A huit ans, ma fille me brodait ce nap-*

¹³ Selon Bailly, «*gentil* diffère de *joli* en ce qu'il se rapporte plutôt aux mouvements, aux gestes, à la grâce délicate qui convient mieux aux petits objets qu'aux grands». D'après Bénac, «*gentil* implique douceur et finesse, parfois agilité et légèreté des mouvements et de nos jours qualifie dans le langage courant une jeune fille que son agrément doit consoler de n'être pas tout à fait jolie».

peron, tenez... Oh! ce n'est pas du travail fin, mais c'est gentil tout de même. Colette, Maison de Claudine, La couseuse (Rob.). Une petite maisonnette bien gentille A.R. 138. Une gentille chanson. C'est gentil ce que vous chantez (Rob.). Un gentil bijou, une gentille petite robe. — Gentiment a un sens analogue: Cet enfant est gentiment habillé (Ac.). C'est un petit poète qui écrit gentiment, R.J. II,482. Une coiffe gentiment attachée à la chevelure (Rob.). Elle sourit aussi gentiment. R.J. IV,227.

Le diminutif *gentillet* peut exprimer un plus haut degré de tendresse, mais il peut aussi, au contraire, être inférieur à *gentil* ayant le sens de «assez gentil»: Une soubrette à tablier blanc, *gentillette*, vint lui ouvrir. Barjavel, Ravage 69. Elle a une frimousse *gentillette*. C'est *gentillet*, son petit jardin. C'est un dessin *gentillet*.

Gentillesse, en tant que membre de notre champ, désigne soit le charme de ce qui est gentil (sens rare), soit la qualité de ce qui a bonne grâce: la *gentillesse* d'un poème, d'une fable. Quand nous parlons de la «gentillesse» d'une femme, nous ne faisons peut-être que projeter hors de nous le plaisir que nous éprouvons à la voir. P. I,130.

Charmant, ainsi que *gentil*, s'est approché sémantiquement de *joli*, de *beau* et, en même temps, d'*agréable*, de *délicat*, quelquefois même de *séduisant*, tout en gardant parfois une certaine trace de son sens primitif: Elle était charmante dans le premier et doux éclat de sa grossesse. L. 394. Il la trouvait charmante, presque belle. L. 89. Elle est charmante, elle est vraie! Elle est plus charmante qu'elle ne le sait. L. 90. — Dans son synonyme approximatif *charmeur*, l'idée de séduction est plus marquée: Elle souriait d'un air charmeur. On peut le constater aussi à propos du substantif *charmeresse*.

204. *Grâce* désigne une sorte de charme, d'agrément, de délicatesse, de douceur et éventuellement d'un attrait particulier: Elle charmait par sa grâce juvénile. R.J. I,335. Tout respire la grâce en elle (Ac.). On ne pouvait estimer combien de grâces lui ajoutait la douceur dont elle était pétrie. A. R. II,133. Vous admirerez le contraste qu'il y avait entre sa mièvre grâce de fillette et la beauté altière et forte de Mrs Gibson. B.E. 324. Ils (= les peintres) parent parfois la Vierge de toutes grâces d'une passion humaine. D. 25. *Grâce* se dit souvent d'un sourire, des attitudes et des manières: Le sourire d'une jolie femme est aussi stéréotypé dans sa grâce étudiée qu'une mélodie parisienne. R.J. III,291. Elle fit un geste plein de grâce. Il met de la grâce dans tout ce qu'il fait. Avec quelle grâce vous dansez! La grâce de son sourire, la pâleur liliale de sa peau, la souplesse de son corps me tentaient terriblement. D.C. 190. *Grâce* se dit aussi en qualifiant le style, la poésie, les œuvres d'art, les paysages, les fleurs, etc.: Regardez la grâce de cette courbe (de ces fleurs...). Avez-vous goûté la grâce des élégies d'André Chénier? Les grâces de la poésie (musique, peinture...), les grâces attiques (Rob.). Cette grâce et cette fantaisie qui distingue la poésie... V. V,129. Cette statue est pleine de grâce. La grâce de cette vallée me touche. — *Grâce* peut être mis en opposition à *majesté*, *immensité*, *beau*, *bien fait*: Quelle grâce et quelle majesté avait Mme Melrose! A.A. 215. Paris, en sa grâce et son immensité, souriait au soleil. A. France, Les dieux... XXVIII (Rob.). Cette femme est belle, mais elle n'a aucune grâce. C'est une femme bien faite, mais sans grâce (Rob.).

Les dérivés *gracieux*, *gracieusement* et *gracieuseté* ont des sens analogues: *un corps (visage, menton, contour, chant, jardin) gracieux. Antoinette avait une gracieuse et honnête petite figure. R.J. III,10. Un garçon très jeune, à la fois gracieux et gauche, sert gentiment le thé. Martin du Gard, Notes sur Gide 1358 (Tr.). La gracieuse balerine . . . a la légèreté d'une Sylphide. R. 122. Sa démarche était plus légère que celle des autres sœurs, le port de sa tête plus gracieux. D.C. 243. Le pavillon de Hanovre, gracieuse rotonde . . . a été démoli. R. 182. — La façade postérieure . . . s'arrondit gracieusement en hémicycle. R. 183. Ainsi des gestes ravissants de la petite enfance aux actes purs et gracieusement précis de l'athlète ou de la danseuse, le corps vivant s'élève dans la possession de soi-même. V. V,80. parlant le plus gracieusement du monde avec la jeune fille P. I,210.*

Dans le contenu de *gracile*, on peut discerner les traits notionnels de grâce, de délicatesse et de minceur: *Cette fillette a des formes graciles (P. Rob.). Et que mon souffle anime une flûte gracile. Valéry, Poésie, Narcisse (Rob.). (Ce garçonnet) devait me laisser un souvenir ébloui de sa sveltesse, de sa grâce et de sa volubilité . . . Un maillot noir pailleté d'acier moulait exactement son corps gracile. Gide, Si le grain . . . I,III (Rob.).*

Fleur, en tant que symbole de la beauté délicate, a pu prendre le sens de «ce qui est le plus beau»: *Et dans l'ardeur de la femme en fruit, il lui faut aussi la jeunesse, la fleur ou l'enfance même. Suarès, Trois hommes (Rob.). Cette fleur de voix serait venue se poser sur moi. G.B. 35. Fleurs de rhétorique se dit des ornements poétiques: C'était bon à la rhétorique . . . de nous piper à ses fleurs et à ses règles. Paulhan, Fleurs de Tarbes 121. Dans (à) la fleur de signifie «au moment le plus beau»: à la fleur de son âge (de sa jeunesse). — Fleuri caractérise la beauté fraîche, surtout celle des seins et du teint: Elle écarte son fichu, elle dégrafe son corsage, elle sort un beau globe de sein fleuri. G.B. 201. Elle était jeune, avec une belle ombre charnue au long de l'échine, des seins durs à peine fleuris. G. Ch. 111. ses seins durement fleuris Ib. 115.*

Le contenu de *délicat* comporte les idées de finesse et de beauté et éventuellement encore celles d'élégance, d'adresse et de soin d'exécution: *Elle eut un cou blanc et délicat. Formes souples et délicates. Un sourire (bijou . . .) délicat. Une ciselure (sculpture, gravure, miniature, dentelle . . .) délicate. Son dos était blanc et fin, ses petites fesses d'une exquise et délicate virilité. L. 296. La chapelle de Versailles a gardé intacte sa décoration . . . de délicats bas-reliefs en bronze appliqués sur les autels. R. 68. une des plus délicates tables A.R. 29. une poésie très délicate V. V,169. — Délicatement et délicatesse ont des sens analogues: Il lui a donné une boîte à poudre délicatement ciselée. Ce bijou est travaillé délicatement. Il a exprimé cette pensée fort délicatement — Il fut enchanté par la délicatesse des traits de son visage. Délicatesse et blancheur de sa peau (chair). La délicatesse d'une dentelle, du coloris de ses tableaux. C'est un travail remarquable par la délicatesse de l'exécution, de la touche. J'apprécie la délicatesse de ses dessins (de son style, de cette pensée . . .)*

Délicieux, souvent sémantiquement très proche de *délicat*, se dit le plus souvent de jeunes femmes, rarement de jeunes hommes, des choses, de la poésie, de la musique: *Oriane est vraiment encore étonnante. Je la trouve délicieuse. P. II,42. Elle prêtait à Isolde une figure délicieuse. D. 58.*

Vénus est assez connue. Rien de délicieux ne manque à cette abstraction toute sensuelle. V. VI,71. Imaginez-vous que j'ai fait la connaissance... d'un délicieux golfeur... Quand je dis délicieux, le terme est impropre, car ce garçon est musclé comme discobole. D.C. 210. Sa toilette (robe) était délicieuse. Ce roman est délicieux. Degas faisait parfois des nus, et il en a laissé de délicieux. V. V,141. On y rencontre, par endroits, des morceaux d'une grande beauté, visions délicieuses. V. V,268. Il y a, dans le Requiem de Mozart, des pages délicieuses. D. 25. Un enchaînement mélodique insensé, naturel, irrésistible et délicieux. D. 52. Il existe, dans l'opéra de Haendel intitulé *Orlande un chant délicieux*. D. 77. — Délicieusement a un sens analogue: une musique délicieusement combinée V. II,72.

Fin et ses dérivés figurent aussi dans cette sous-aire par une partie de leurs occurrences, celles où ils sont approximativement synonymes de *délicat* et de ses dérivés: (Il le dit) avec ce fin et charmant sourire qu'on lui connaît. P. II,129. — Un objet finement ouvragé, un buste finement modelée. — *Finesse* désigne la qualité de ce qui est fin, délicat et parfait ou bien exécuté, éventuellement une extrême délicatesse de forme ou de matière: la finesse des traits, du visage, de la taille d'un corps racé, des contours dans un dessin, des dentelles, des ciselures, d'une broderie, d'un coloris, etc. La finesse de cette porcelaine de Saxe P. II,202. Les expressions finesse de ciseau, de pinceau, de burin désignent la manière délicate et gracieuse de sculpter, de peindre, de graver.

Dans certains contextes, le contenu de *léger* contient les traits notionnels de délicatesse, de graciosité et d'élégance: une broderie légère, un ornement (contour) léger, une flèche (tour) légère, la taille légère, le style léger.

205. Dans l'aire de la beauté agréable — qui est voisine de celle de la beauté délicate avec laquelle elle s'enchevêtre partiellement grâce aux contenus très vagues de certains de ses membres — nous classons les lexèmes suivants: agréable, agrément, avenant, plaisant, doux, aimable, amour, charmant, délicat, délicieux, délectable, pur, (sou)riant, frais, fringant, attractif, attrayant, captivant, affriolant, séduisant, sex-appeal, (avoir du) chien et leurs dérivés.

Agréable et *agrément*, bien que n'appartenant à notre champ que par une partie infime de leurs occurrences, représentent le noyau du centre de cette aire. *Agréable* indique ce qui plaît aux sens. Or on trouve joli ou beau ce qu'on voit ou entend avec plaisir: une vue agréable, un physique agréable, un spectacle agréable, un chant agréable, une musique agréable. François-Hubert Drouais... a fait d'agréables portraits des maîtresses de Louis XV. R. 141. — Les agréments de la figure (Ac.). Ces tristes rues de province sans animation, ni caractère, ni agrément... Gide (P.R.)

Dans le centre ou dans sa proximité figurent encore *avenant*, *plaisant* et *doux* avec leurs dérivés. Dans le contenu d'*avenant*, les traits de joliesse et d'agréable sont les plus importants: Une Flamande... d'aspect avenant et de sourire aimable. Huysmans, L'oblat 1,300 (Tr.). J'ai rencontré Simone au minois avenant. Pesquidoux, Le livre de raison 125 (Tr.). Jusqu'ici je n'avais rencontré visage plus avenant, regard plus doux. Mirbeau. Journal d'une femme de ch. 128 (Tr.). Elle s'appliqua à rendre l'appartement avenant autant qu'il était possible. R. Rolland, Jean-Chr. 3,252 (Tr.).

Plaisant et plaisamment ne se rencontrent que rarement avec un trait notionnel de beauté dans leurs contenus: *Ce n'était pas une très vieille maison, mais plaisante, avec des terrasses qui regardaient la mer.* L. 364. *J'en sais (des hommes), des plus perspicaces, au regard le plus aigu et le plus sévère, que toute femme plaisante aisément désarme.* Suarès, Trois hommes, Ibsen III,108. *C'est dans les sujets galants, moins ambitieux et plus plaisants, que s'épanouit l'aimable talent de ce maître.* R. 129. — *Hier j'ai loué un appartement plaisamment meublé.* — Mentionnons encore *plaire* au sens de «paraître beau» et «trouver beau»: *Ce château me plaît beaucoup. Ce film vous a-t-il plu? Le plaisir de plaire est légitime.* Joubert (P.Rob.). *La musique est faite pour plaire aux ignorants comme aux savants.* Henriot, Vie de Beethoven 15.

Doux, ainsi que *plaisant*, s'emploie, entre autres, au sens d'«agréable à voir» ou «agréable à entendre», donc «joli» ou «beau»: *C'est elle que je vois, entière, avec ses jambes et son doux ventre et ses deux seins pleins.* G.B. 18. *Tu as un de ces vrais derrières doux et courbes comme les hommes les aiment et qui les émeuvent.* L. 315. *Toutes les vallées, tous les plis, toutes les douces collines de ce corps, il les sentait dans sa main.* G. Ch. 51. *Moi, j'écoutais un petit bruit dans les platanes, très curieux et que je trouvais doux.* G.B. 154. *Elle a une voix douce et harmonieuse. L'effet de ces couleurs est très doux à l'œil.*

Il est douteux si *doucement* a un sens analogue dans les phrases suivantes: *Le monde commençait à chanter doucement sous les arbres.* G. Ch. 313. *La Durance chantait doucement sous les peupliers.* G.B. 188.

Douceur peut comporter les traits de beauté et d'agréable dans son contenu: *Une douceur du ventre qui se voyait malgré la robe . . .* G.Ch. 120. *Il ne laissait pas de mettre dans ma pensée de gracieuses images qui neutralisaient bien un peu, par leur douceur, les dangers que je voyais à ce retour.* P. I,74. *La douceur des coloris dans ses tableaux.*

Charme désigne: 1° l'aspect agréable: *Cela a son charme. C'est ce qui en fait le charme.* — 2° la qualité de ce qui attire, séduit: *Le charme irrésistible, secret, indéfinissable d'une musique. Le charme de la nouveauté. Le charme capiteux de ce jeune corps* Martin du Gard, Thibault IV,30 (Rob.). *Les charmes d'une femme.*

Charmant s'emploie aussi avec un sens analogue: *ce fin et charmant sourire* P. II,129. *C'était une écriture populaire, un langage charmant.* P. II,60. *Nous y avons passé une soirée charmante (un jour charmant). Ce paysage (votre jardin . . .) est charmant.*

Dans le contenu de *délicieux* et *délicieusement*, on peut parfois distinguer en même temps les idées de beauté et d'agréable: *Je vais faire un voyage bref et délicieux.* D. 119. *Je préfère donc les poèmes qui produisent leurs beautés comme les fruits délicieux.* V. V,176. *Les cimetières étaient des parcs délicieux.* S. 77. *Marie n'en finit pas de s'étonner du petit salon de la garçonnière. Elle les trouva tant délicieux.* Romains, H. de b. vol. IV, 132. *Il prononçait ce nom délicieux toutes les fois qu'il pouvait.* A. A. 203. *Cette soirée est délicieuse.* Ib. 590. *Un délicieux parfum.* — *Il n'est pas un état d'âme qui ne trouve, dans la connaissance d'une telle musique, une chance de s'illuminer, de s'exalter ou de s'assouvir délicieusement.* D. 26.

Dans quelques contextes, d'ailleurs assez rares, on peut constater le

même caractère double à propos des contenus des adjectifs *délectable* et *pur*: *Le premier et le dixième quatuor de Beethoven! . . . Je pense avec horreur que cette musique délectable pourrait, un jour prochain, nous être versée sur les épaules, au passage, dans quelque foire, par des machines massacreuses qui l'amplifieraient cent fois pour nous la rendre mieux sensible.* D. 101. *Mais pour verser à l'auditoire cette ivresse délectable (que cause une belle musique) . . .* D. 137. — *Son visage brun était d'un ovale ferme et pur.* A. France, Hist. com. IX (Rob.). *L'un des seconds violons chantait . . . avec un si pur élan que je le distinguais, sans le voir, au timbre même de son âme.* D. 108—9.

Le sourire fait toujours une impression agréable et rend (plus) jolie la personne qui sourit. Il n'y a donc rien d'étonnant que les adjectifs *souriant* et *riant* comportent les deux idées: *Les cantates profanes, le célèbre capriccio sont composés sur des thèmes bénins, souriants et même plaisants.* D. 24. *Mille fleurs ouvraient leurs yeux riants à l'aurore nouvelle.* R. Rolland, Jean-Chr. 6,686. *Un jardin (site) riant. Que cette contrée (campagne) est riante! Balustres de pierre blanche, de nobles fenêtres semblent éclairer de riants appartements.* J. Gracq, Au château d'Argol 24 (Tr.). *Son amour des beaux aspects riants* E. Faral, Au temps de St.-Louis 203 (Tr.). *riants environs* Valéry, Poésies 152 (Tr.). *les vallons riants et les collines en fleurs* T'Serstevens, Itinéraire esp. 38 (Tr.).

Le contenu de *frais* et *fraîcheur*, comportant les idées de jeunesse, de vitalité et d'éclat, implique par conséquent aussi celles d'agréable et de beau: *une fille fraîche comme une rose, les joues fraîches. La serveuse de la cafeteria était fraîche et jolie* S. 66. *Ils se sentent moins sensibles à la beauté éternelle . . . imaginant peut-être l'image d'une fraîche paroissienne.* P. II,164. — *Fraîcheur d'une toilette printanière, d'un coloris. Vous y verrez des fresques d'une extraordinaire fraîcheur. Un visage plein de fraîcheur, des images pleines de fraîcheur.*

206. Pour avoir de l'attrait ou bien pour pouvoir séduire, il faut être beau et agréable. Or les expressions comportant les idées d'attrait et de séduction appartiennent aussi dans cette aire: 1° *Attirant* indique ce qui a un attrait, ce qui est plus ou moins séduisant: *Henriette est une jeune fille bien attirante.*

2° *attractif* désigne ce qui a l'aptitude d'attirer par sa beauté: *Le sexe à Paris a la mine jolie, l'air attractif. Telles furent les clairières . . . Les sites attractifs.* P. Vidal de la Blanche. Princ. géogr. hum. 46 (Tr.).

3° *Attrait* indique ce qui attire agréablement: *Ce tableau est beau, mais la vallée qu'il représente est en réalité sans attrait.* — Au pluriel, *attraits*, ainsi que *charmes* et *appas*, expriment les beautés qui dans une femme saisissent les yeux et les captivent: *Les attraits de cette danseuse l'ont ébloui. Il s'est laissé prendre aux trompeurs attraits de cette femme.*

4° *Attrayant* caractérise ce qui a de l'attrait: *C'est un roman (spectacle . . .) attrayant. Ce paysage n'a rien d'attrayant. Elle était très attrayante dans sa jeunesse. Un air attrayant, des manières attrayantes. Elle ne serait jamais venue de le trouver beau, ni même attrayant.* Mauriac, Journal II,135 (Tr.). *Sassnitz n'a rien de bien attrayant.* Giraudoux, Siegfried 223 (Tr.). *Le pays le plus attrayant: des jardins magnifiques . . .* Boylesve, Leçon d'amour 5 (Tr.). *L'enfant phrygien au visage attrayant* Moréas, Iphigénie

118 (Tr.). *Tu peux épouser une jeune fille... attrayante... par exemple Odette Quatrefoye... elle est très belle.* Chardonne, Epithalame 9 (Tr.).

5° *Captivant* marque ce dont l'attrait est peut-être moins fort, mais plus durable: *une lecture captivante.* L'idée de beauté y est faible. Souvent elle n'y figure pas du tout.

6° Dans le contenu d'*affriolant*, le trait notionnel de séduction renchérit sur celui d'attrait et le trait de beauté y est plus important que dans *captivant*: *La petite Elise a un minois affriolant. Tu sais qu'elle est très affriolante. Ce programme n'a rien d'affriolant.*

7° *Séduisant* se dit de ce qui séduit, particulièrement par une beauté naturelle, sans art. Une femme peut être séduisante sans le savoir et même contre son gré: *Je l'aime infiniment; elle est si séduisante! Elle a en effet un air séduisant. D'ailleurs, dans ce roman, il y avait des jeunes filles séduisantes.* P. I,200. *Mrs Warnemough était séduisante au premier chef.* D. C. 169. *Un célibataire ne résiste jamais à la tentation de regarder une femme séduisante.* D.C. 215. *Des romanciers avaient développé cette fable en la rendant encore plus séduisante.* Mac Orlan, *La Bandera* VII,83. (Rob.).

8° *Séduction* indique, entre autres, le charme ou l'attrait, en particulier ceux d'une femme: *Elle se pare des séductions de la jeunesse.* Binet, *Vie sex.* 47 (Rob.). *La séduction qui s'attache aux femmes enfantines ne quittait pas sa maturité.* Colette, *L'étoile Vesper* 110. (Rob.).

9° *Sex-appeal* emprunté en 1933 à l'anglais américain désigne un attrait sexuel, un charme d'une personne désirable: *Et il paraît qu'elle a plus de sex-appeal que moi?* Aymé, *Tête des autres* II,5. *Wally Westmore, le pape du «sex-appeal» à la Paramount qui a fixé en ces termes la ligne idéale des cheveux, ligne qui fait tout le charme du visage.* Cendrars, *L'homme foudroyé* 85.

10° *Chien* est un synonyme familier (originellement vraisemblablement argotique) de *charme* et d'*attrait* (surtout des femmes). *Elle a du chien* se dit d'une femme qui fascine les hommes. Exemples: *L'habit bleu lui donnait beaucoup de chien.* Duhamel, *Récits de guerre* XXXVI (Rob.). *Le fait est qu'elle a un je ne sais quoi, ma nièce! un chien!* Feydeau, *La dame de chez Maxime* (1954) 275. *C'est une artiste qui a du chien, du chic, du talent.*

207. L'aire de la beauté élégante — voisine de celle dont on vient de parler et dont elle n'est même pas strictement délimitée parce que l'art de bien s'habiller a trait à l'une et à l'autre — renferme les lexèmes *élégant, chic, smart, pimpant, coquet, chouette, bath, fringant, choisi, select, distingué, racé, leste* et les mots étymologiquement apparentés.

La famille de l'adjectif *élégant* est nombreuse et ses membres ont une assez haute fréquence et combinabilité. On use d'*élégant* en parlant des personnes, de leurs corps et de leurs vêtements, de différentes choses, du discours, du style, des manières, des gestes, de l'allure, de l'architecture, du dessin, etc.: *Il s'exhibait à côté d'une femme élégante.* P. II,199. *Van Dyck avait représenté le roi Charles I^{er} d'Angleterre comme un grand seigneur plus élégant que majestueux sans les attributs royaux.* R. 112. *Elle savait ce que l'élégante minceur de ses formes donnait de grâce à sa beauté.* A. France, *Hist. com.* VI, 86. *La société élégante R.* 48. *Un élégant portique R.* 330. *Les chaises en bois ajouré sont particulièrement élégantes.* R. 190—191. — Mentionnons que dans les syntagmes *un beau monsieur, les gens de*

bel air et le beau monde, l'adjectif *beau* est synonyme d'*élégant* ou *mis avec élégance*.

Élégant substantivé et l'adverbe *élégamment* sont beaucoup plus rares: *Les élégantes s'étaient réunies pour la présentation des modèles* (Rob.). — *élégamment vêtue* Ch. 17. *Il m'a donné un bracelet élégamment ciselé. Jacques s'est efforcé de parler et d'écrire élégamment.* — Nous avons rencontré une fois la forme *élégamment*: ... *et parloient de prou de choses prodigieuses élégamment et par bonne mémoire.* J. de Gaultier, *Le barysme* 63 (Tr.).

Élégance désigne une beauté gracieuse accompagnée de l'aisance et de l'agrément, donc: 1° le bon goût et la distinction dans l'habillement ou dans la demeure, 2° la grâce des manières, des gestes et de l'allure et (ou) de la taille, 3° l'agrément du langage, du style consistant dans le choix heureux, la délicatesse et la justesse des expressions formant une harmonie parfaite, 4° la beauté gracieuse des œuvres d'art: *Il est toujours mis avec élégance. L'élégance de sa toilette est très raffinée. Les chefs-d'œuvre d'élégance féminine* P. II, 276. *Son appartement est d'une élégance raffinée. Les décors étaient d'une rare élégance. (Il fut) éblouissant de luxe et d'élégance* P. II, 181. *Elle a dansé avec une rare élégance. J'ai admiré l'élégance de son allure. Il fut ravi par l'élégance de sa taille. Vous vous exprimez avec une élégance.* L. 273. *Dans ses dessins, j'apprécie surtout l'élégance des contours. Les tableaux de Boucher ont plus d'élégance que de vigueur.*

208. Le substantif *chic*, plus familier, marque une élégance hardie, désinvolte: *Elle a du chic. Votre chapeau a du chic. C'est d'un chic.* — Devenu adjectif, *chic* reste généralement invariable: *une toilette chic, les gens chic. Il est habillé plus chic que vous.* Montherlant, *Demain fera jour* 710 (Tr.). *Louys m'envoya un portrait très chic.* Gide et Valéry, *Correspondance* 175 (Tr.). *Celui-là était un chic type.* Ch. 142. *Regarde un peu la belle bague. Elle est chic, hein?* F. 81. *C'est un restaurant très chic.* Duhamel, *Notaire du Havre* (1935) 38. Toutefois on rencontre *chic* même avec la marque du pluriel: *Pas mal, ses vêtements... même assez chics.* Arland, *Ordre* 184 (Tr.). *Quand une auto remplie de grues et d'uniformes chics faillit le renverser...* Dorgelès, *Croix de bois* 312 (Tr.). D'après Bénac, *chic* «implique quelque chose de plus hardi que l'élégance, un agrément assez extérieur à la personne, parfois un peu surprenant ou cossu: ... on n'est chic que dans un habit assez recherché; un homme mal fait pourra être chic sans être élégant.»

Mentionnons encore les composés *ultra-chic* et *copurchic* ayant le sens de «très chic»: *Seul un Kéroual avait pu imposer dans ce bar ultra-chic.* Cendrars, *Bourlinguer* 53 (Tr.). *Copurchic* ne se rencontre que dans le langage familier où il est d'ailleurs employé généralement avec un sens ironique ou railleur: *Il (C') est copurchic.*

L'adjectif invariable *smart*, synonyme de *chic*, est vieilli et familier: *Ce quartier... était si peu smart pour lui qui l'était tant.* Proust, *Rech.* t. p. I, 186 (Rob.). — On peut dire autant de *mouth*: *Si t'avais vu, maman, elle était mouth en mariée!* (Arg.).

Pimpant a aussi le sens d'«élégant» ou «coquet», mais il comporte en plus l'idée de fraîcheur. Il se dit le plus souvent des personnes et des toilettes (rarement d'autres choses) qui ont une grâce riante ou une élé-

gance un peu recherchée: *Vous voilà bien pimpante aujourd'hui. Elle était extrêmement pimpante* (Ac.). *Elle sortait toute pimpante. Elle avait une toilette pimpante. Une petite niche bien pimpante pour le chien Céline, Voyage au ... 361. (Rob.). Nicole, fleuriste, 18 ans, pimpante et naïve Roger-Ferdinand, Le signe de Kikota, L'avant-scène, No. 237, p. 1.*

Coquet «qui veut plaire aux personnes du sexe opposé» s'emploie aussi au sens de «qui veut plaire par sa mise, par son élégance»: *Pauline est une petite Parisienne coquette, toujours soignée. Il est coquet; il a le soin de sa personne.* Suarès, *Trois hommes*, Ibsen 107 (Rob.). *Pour ses pieds dont elle est justement coquette, Joséphine essaie tour à tour tous les marchands qui ont la vogue.* Fr. Masson, in Coll. *Toute l'Histoire* 33 (Rob.). Par métonymie, *coquet* se dit d'une robe, d'un détail du vêtement ou bien d'autres choses qui ont un aspect soigné, pimpant, plaisant, une grâce riante ou une élégance heureusement audacieuse sans rien de lourd ni de vulgaire: *Elle eut un petit tablier (chapeau ...) coquet. Il a un appartement (mobilier) coquet. Sa coiffure est coquette. Il m'a donné deux livres à couvertures coquettes.* — Substantivé, *coquette* désigne une femme qui recherche les hommages masculins. *Grande coquette* est un terme de théâtre désignant l'actrice spécialisée dans les rôles des jeunes femmes élégantes, belles et séduisantes.

Chouette s'emploie dans le langage populaire au sens de «joli» ou «élégant»: *C'est une chouette femme, hein? Quel chouette chapeau! Ça, petite, regarde-moi, ça si c'est chouette comme architecture, c'est les Invalides.* Zazie dans le métro 13. *Elle me regarde radiner, l'air ravi. C'est une chouette pépée brune, baraquée comme un modèle d'exposition.* San Antonio, *La tombola des voyous* (1970) 123. *Tout ce qu'il y a de plus chouette dans le genre.* J. Romains, *Les copains* (1960) 235.

Bath a des emplois pareils: *Des baths godasses d'officiers ... un joli cadeau à faire à une poule.* Dorgelès, *Les croix de bois* 217 (Tr.). *Si tu voyais ça! Un bath habit bleu, coquet, une chemise blanche avec une cravate rouge.* Ib. 273 (Tr.).

Fashionable, de sens voisin, est déjà rare: *Mouquet, dont la tenue est devenue fashionable.* J. Romains, *J. Knock* 16 (Tr.).

Dans le contenu de *fringant*, l'idée d'élégance accompagne celle de vitalité, de vivacité, éventuellement de belle humeur: *Pour choisir devant l'objectif une pose plus fringante ..., elle faisait semblant d'agacer un chien.* Proust, *Prisonnière* I,204. *Je veux que vous sortiez en masque et que vous soyez la plus fringante.* A.R. 175.

Dans le contenu des adjectifs *choisi* et *select*, c'est l'idée de choix qui prévaut, celle d'élégance est plutôt complémentaire: *Il s'exprime toujours en termes choisis. Elle parle un langage choisi. Pré planté d'arbres choisis* S. de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille* I,80 (Tr.). — *La clientèle de la ville haute, plus sélecte* Aragon (P.Rob.).

Distingué comporte l'idée d'élégance dans certains syntagmes, par exemple *air distingué, manières distinguées, style distingué, toilette (mise) distinguée.* Mentionnons encore la tournure familière *Ce papier à lettres fait distingué* (P.R.).

Distinction désigne, entre autres, une élégance distinguée et délicate dans la tenue, le port et les manières, éventuellement une élégance phy-

sique: *Il a de la distinction dans le style, un style plein de distinction. Les femmes ont du tact, de la distinction, une véritable élégance dans beaucoup de familles paysannes.* Chardonne, *Amour du prochain* 168. *Ses mains étaient d'une grande distinction.* V. V,123.

Racé — employé originellement seulement en parlant des animaux qui sont de la race ou qui ont des qualités propres à leur race — se dit à présent même des personnes qui ont de la finesse, de la distinction et de l'aisance au physique comme au moral: *Une belle femme de 45 ans, élégante, racée, la parfaite bourgeoise.* R. Thomas, *Huit femmes*,

Mentionnons enfin *zazou*, nom donné pendant la seconde guerre mondiale à des jeunes gens se signalant par une élégance tapageuse et par une passion pour le jazz américain: *la tenue zazoue, la jeunesse zazoue. Cheveux longs à la mode d'Oxford, toupets frisés, un parapluie au bras, les zazous donnaient des «parties» où ils se grisaient de musique «swing».* S. de Beauvoir (P.R.).

209. L'aire de la beauté artificielle renferme les verbes indiquant les actions de rendre (plus) beau ou de se faire (plus) beau et les dénominations de différents ornements et parures, etc.

Certains verbes et syntagmes verbaux représentent une sorte de transition entre (*s'*)*embellir* et (*s'*)*enjoliver* exprimant l'action dont la beauté est le but et les verbes désignant l'action de (se) parer. Ce sont: *se faire (refaire) une beauté* «s'ajuster, se parer, se coiffer et se farder pour paraître (plus) beau (belle)», son synonyme *se faire beau (belle)*, *flatter* «faire paraître plus beau», *agrémenter*, *colorer*: *Elle s'était fait un peu belle.* G.B. 79. *Tu sais que tu te fais belle.* B. 54. — *Cette coiffure (toilette ajustement) vous flatte. Son portrait est très flatté. Ce portrait le flatte énormément. Personnage influent qu'il avait intérêt à flatter.* R. 209. — Mentionnons le dérivé *flatteur* ayant un sens analogue: *Le portrait peu flatteur des carnets inédits, où il est dépeint comme un petit homme laid de figure commune.* Henriot (P.R.). — *Pour embellir un récit, on l'agrémente de paillettes d'or.* A.R. 186. — Citons *agrément* de sens analogue dont *agrémenter* est d'ailleurs dérivé: *J'ajoute que les raffinements et les agréments laborieux que les poètes avaient introduits dans l'art des vers... me disposent à considérer les Lettres sous cet aspect.* V. V,88. — *Le style coloré.* Employé en mauvaise part, *colorer* signifie «donner une belle apparence à quelque chose de mauvais»: *colorer un mensonge.* *Quinette aurait pu colorer cette envie d'un nom flatteur en l'appelant goût du risque.* Romains, H. de b. vol. II,XII,128 (Rob.).

210. Le centre de l'aire de la beauté artificielle est formé par les verbes *ornier*, *parer*, *décorer* et leurs dérivés.

On orne quelqu'un ou quelque chose (de quelque chose): *Les fleurs ornaient la table.* Mauriac, *Génitrix* VII (Rob.). *Il a orné les murs de magnifiques gobelins.* — On peut aussi orner soi-même: *Elle croyait que j'avais cessé de l'aimer. Dès lors, à quoi bon s'ornier pour me plaire?* Gide, *Et nunc...* 151. — Au figuré, *s'ornier* se dit même des choses: *La prairie s'ornait de mille fleurs.* — On rencontre *ornier* le plus souvent sous la forme du participe passé *orné (de)* au sens de «qui a pour ornement»: *Adrienne put voir le grand peigne orné de boules d'or.* Green, A. *Mesurat* I,XIII (Rob.). *Nous allâmes dans une chambre de rez-de-chaussée, large, fraîche*

et toute ornée de peintures. A.R. 32. On apercevait Marigrate, rouge de ses tuiles neuves, toute ornée. G.B. 131. — Orner s'emploie aussi en parlant du langage: Les figures de rhétorique et les comparaisons servent à orner le discours. Un discours trop orné Joubert, Pens. XVII,XXVI (Rob.).

Il est curieux que, presque dans aucun dictionnaire, on ne trouve le verbe (s')adornier: Et ce ne sera pas ces frères greluchons qui nous adoreront le jour du jugement. Ch. Péguy, Eve 886 (Tr.). Et ce n'est pas ces fils et ces jeunes gandins qui nous adoreront le jour de la colère. Ib. 886 (Tr.). Son chapeau de paille s'adorné d'un ruban de velour cerise. Bazin, Vipère au poing 250 (Tr.). . . l'habit du comte, vert bouteille, à revers jaunes, adonné d'un gigantesque crachat argent et émail bleu. P. Benoît, L'Atlantide 134 (Tr.). Du verbe orner on a dérivé ornement qui se dit de tout ce qui orne ou embellit: Julie aimait une élégance sobre qui se passe d'ornements. Les édifices de ce temps-là sont chargés de magnifiques ornements. N'allez pas en conclure que ce sont les femmes qui tiennent aux ornements extérieurs. Alain, Propos, 9 mars 1912 (Rob.). Il laisse debout des églises, des forteresses; Il accomplit des ornements pleins de douceur et de grandeur. V. II,218. Le monde du poème est essentiellement fermé et complet en lui même étant le système pur des ornements et des chances du langage. V. II,159. Chez Franck, c'est la parole toute pure du Christ, sans ornement extérieur . . . où résonne la conscience du monde. R. Rolland, Musiciens 181.

Citons encore: 1° ornementer «garnir d'ornements, embellir par des ornements», 2° ornemental «qui a rapport à l'ornement» ou «qui utilise des ornements»: style ornemental, plantes ornementales. Il franchit le seuil d'une maison neuve, surchargée de motifs ornementaux. Mauriac, L'enfant chargé de chaînes IV (Rob.); 3° ornementation «action d'ornementer» (L'ornementation de cette façade a duré six mois) ou «ensemble des ornements»; 4° ornemaniste «qui exécute des motifs décoratifs en plâtre ou en stuc pour la décoration intérieure». Ornemaniste existe aussi en tant qu'adjectif: sculpteur ornemaniste.

Parer «ornier dans l'intention de donner belle apparence» figure dans les mêmes constructions comme orner. Elles ont paré la mariée avec beaucoup de soin. De belles fleurs paraient son corsage (la chambre, l'autel . . .). Le mai . . . a paré les mines de lierre de vigne vierge et de rosiers. Apollinaire, Alcools 114. Parer peut être utilisé au figuré: paré de prestiges célestes D. 86. En automne, les arbres sont parés de mille couleurs. Se parer a un sens analogue: Au printemps la terre se pare de verdure et de fleurs. Elles se sont parées de leurs plus beaux vêtements.

Parure se dit de l'action de se parer (Elle passe un temps fou à sa parure. P.Rob.) et de tout ce qui sert à parer: Elle n'a pas besoin de parure. Les fleurs sont la parure d'un jardin (Ac.). Parure de diamants (de fête . . .). La parure a pour objet d'attirer l'attention sur celui ou sur celle qui la porte. Maurois, Art de vivre II,4 (Rob.).

Ajustement se rencontre aussi avec un sens assez proche, mais il dit moins: Renonce aux ajustements et aux parures du siècle. H. Bremond, Hist. sent. relig. 4,347 (Tr.). Votre sœur aimée reprenait assez volontiers les petits ajustements. Mauriac, La vie de Jean Racine (Tr.). Ajustement ne désigne généralement qu'un accord élégant entre les différentes parties

de l'habillement. *Un ajustement de bon goût est plus avantageux à la beauté qu'une riche parure* (Ba.).

Atours «ce qui sert à la parure des femmes» ne s'emploie plus que dans un propos railleur: *Elle a mis (était parée de) ses plus beaux atours.*

Parement dénomme une pièce d'étoffe riche qui orne le vêtement: *Mme Beurdeley avait une robe d'après-midi... avec de grands parements de dentelle bise.* Aragon, *Beaux quartiers* II, XV (Rob.). *Sa jaquette de serge à parements de taffetas était entrouverte.* Green, *Mesurat* I, XI (Rob.). *Un manteau magnifique, aux parements studieusement brodés Huysmans, L'oblat* 124 (Tr.). *Uniforme bleu-marine à parements et bandes jaune-orangé.* Larbaud, *Barnabooth* 2,335 (Tr.). — *Parement* désigne aussi un ornement spécial d'un mur (terme technique): *Maison de poupée, blanche, avec des volets verts qui font comme des parements à la façade.* Green, *Journal* 3,119. Le verbe dérivé *parementer* «revêtir un mur de parements» est, bien entendu, aussi un terme technique.

Décorer «pourvoir d'accessoires destinés à embellir» se dit en particulier en parlant d'ornements d'architecture, de sculpture et de peinture: *On a décoré le théâtre de fresques, de peintures et de sculptures. Les colonnettes étaient décorées de beaux reliefs. On m'a introduit dans le salon décoré avec élégance (faste, goût). Le fond de la cheminée est garni d'une taque de fonte décorée d'armoiries.* R. 51. (*Les panneaux*) *décorés de motifs exotiques* R. 51.

Le substantif dérivé *décoration* signifie l'action de décorer (*Il fut chargé de la décoration du palais. Il m'a demandé d'effectuer la décoration de son appartement*), l'art de décorer (*Cet ensemblier entend bien la décoration*) ou l'ensemble de ce qui décore: *Il y avait de superbes décorations en pierre et en stuc. Une décoration du Second Empire subsistait encore aux plafonds et aux murs.* Romains, H. de b. vol. V, 238 (Rob.).

Décor est un terme d'art désignant ce qui sert à décorer un édifice ou un intérieur, surtout des peintures, des sculptures et des boiseries: *Tous ont admiré le décor somptueux de son hôtel. La vogue du décor en rocaille remonte au XVI^e siècle.* R.31. *Les plus beaux exemples du décor de Louis XV se trouvent à Versailles.* R. 52. *C'est qu'il peut se donner le luxe de mépriser le décor.* M. 114.

Citons encore *décorateur* «personne qui fait des travaux de décoration» et *décoratif* «qui sert à décorer» ou «qui est propre à la décoration»: *Sur la place de notre ville, il y a une superbe fontaine décorative. La façade fut ornée de charmants bas-reliefs décoratifs. Les arts décoratifs sont: peinture, sculpture, ébénisterie de luxe, tapisserie, etc.*

Dans certains contextes, les verbes *ornier*, *parer* et *décorer* sont interchangeableables, mais souvent on ne peut se servir que d'un d'eux. Seul *ornier* peut être usité si ce qui embellit est habituel (*Sa robe était toujours ornée d'un ruban*), durable (*La façade était ornée de pilastres*), naturel (*les étoiles ornent le ciel*) ou appartient à l'être ou à la chose en question (*Sa bouche est ornée de dents belles comme des perles*). Par contre, *parer* et *décorer* impliquent l'idée d'apprêt ou d'apparat ou de fête. *Décorer*, *décoration* et *décor* renchérissent généralement sur *parer*, *parure* et *parement*. On dira par exemple: *Les grandes églises sont ornées de différents beaux objets servant au culte* (donc de ce qui est nécessaire ou habituel), *décorés de*

tableaux et de sculptures (qui imposent étant grandioses ou magnifiques) et, pour les jours de fête, *parées de fleurs* (ce qui leur donne un air d'apparat). *Parer* peut comporter une réprobation (*Il est paré comme un freluquet*); *orner*, jamais; *décorer*, seulement au figuré.

211. Sauf ces trois verbes, il y en a d'autres qui comportent en même temps l'idée de beauté et celle d'ornement, à savoir:

1° *Agrémenter* «rendre agréable par l'addition d'ornements»: *Une toilette simple agrémentée de quelques rubans* (Ac.). *Habit agrémenté de broderies* (Lar. XX). — *Agréments* désigne, entre autres, certains ornements qu'on met aux vêtements ou aux meubles: *Cette robe est trop unie, elle aurait besoin de (quelques) agréments* (Ac.).

2° *Garnir* dit moins qu'*agrémenter* parce qu'il n'implique pas l'idée de plaisir, moins aussi qu'*orner* dans le contenu duquel l'idée de beauté est plus sensible: *Une robe garnie d'un ruban bleu. Dominique posa un vase garni de soucis sur le coin d'une table. Chardonne, Dest. sent. 460 (Rob.). De magnifiques statues garnissent la terrasse du château.*

3° *Agencer* ne s'emploie plus aux sens de «parer», «embellir», mais au sens de «disposer en combinant (des éléments)»: *En tout cela si exact, si bien agencé, proportionné, si net, si cosy. Gide, Le retour du Tchad 879 (Tr.).*

4° (*S'*) *attifer*, par contre, a gardé son sens de «parer, orner avec un grand soin». Il s'emploie surtout dans le langage familier et prend parfois une nuance péjorative: l'idée d'une recherche excessive ou (et) celle d'une manière ridicule entrent dans son contenu: *Elle s'attifait de parures... qui étaient bien regardées. A.R. 100. Et, attifée vraiment comme une fiancée, j'entrai dans l'église. Ib. 26. Vers seize ans, elle avait commencé à s'attifer avec coquetterie. S. de Beauvoir, Mém. d'une jeune fille (Tr.). Cérémonieusement attifés, comme leurs parents à la campagne ne se montrent que le dimanche... Ponge, Le parti pris 51 (Tr.).*

5° *Rehausser* «embellir par quelque ornement»: *un grand oreiller rehaussé de dentelles Bosco, Antonin 222 (Rob.).*

6° *Peaufiner* «orner minutieusement»: *un élégant pommadé, parfumé, peaufiné J. R. Bloch (P.R.).*

Les autres verbes de cette aire sont sémantiquement spécialisés. Excepté *broder*, ils sont dérivés de substantifs par lesquels ils sont plus ou moins motivés.

Broder «orner de broderies» (*un mouchoir brodé*) s'emploie aussi au figuré: *Il s'agit de faits sur lesquels l'imagination aurait plus ou moins brodé. Daniel-Rops (P.Rob.).*

(*S'*) *endimancher* «revêtir des habits de dimanche, les plus beaux habits»: *Des paysans endimanchés. Il s'est endimanché* (Ac.). *Elle a l'air endimanchée* (Rob.). *Un vilain endimanché A.R. 157. Les peintures de cet artiste sont propres, brillantes, endimanchées.* On s'en sert aussi au figuré: *Mais le plus insupportable est ce ton endimanché. A.P. 130.*

Bichonner «arranger avec soin et coquetterie» et *se bichonner* «se parer, se pomponner» peuvent être employés en mauvaise part: *Elle passe des heures entières devant la glace à se bichonner* (Rob.). *Il passe son temps à se bichonner pour aller à la messe et aux vêpres. J. Renard, Journal 711 (Tr.).*

Chamarrer «orner» est assez rare: *Les bouquets des cistes pourpres ou blancs chamarraient la rauque garrigue.* Gide, *Si le grain ne meurt* I,II,38 (Rob.).

Émailler «semer d'ornements divers» et *s'émailler* «devenir émaillé» s'emploient plus souvent au figuré (surtout en parlant du discours) qu'au sens propre: *Les fleurs émaillaient le parterre. Les plus mouillés entre eux (les prés) s'émaillaient au printemps de ces gracieux narcisses blancs.* Gide, *Si le grain* I,II,53 (Rob.). *Les vestons terriblement pimpants émaillaient jadis les cafés.* Morand, Londres 195 (Tr.). *Son discours était émaillé de ces formules heureuses qu'enregistre l'histoire.* J. Guéhénno, *Journal de l'homme* . . . 44 (Tr.).

Fleuri peut aussi s'employer au sens d'«orné»: *style fleuri, gothique fleuri, majuscules fleuries* Chardonne, *Dest. sentim.* II,I (Rob.). *la cage d'ascenseur fleurie d'autant de laque et d'or qu'une chaise à porteurs* Colette, *Fin de Chéri* 77 (Rob.). *Paris m'apparaissait innombrablement fleuri de toutes les fillettes.* P. I,221. *Je regardais les jeunes filles dont était innombrablement fleuri ce beau jour.* P. II,12. — Mentionnons encore *fleuron* désignant un ornement en forme de fleur: *Le premier volume qu'elle ait publié . . . enrichit d'un fleuron nouveau le nom illustre des Noailles.* Henriot, *Portr. des femmes* 448 (Rob.).

Galonner «orner de galons»: *galonner un chapeau, des revers galonnés, une veste galonnée, un rideau galonné.*

Moulé, en tant que terme d'architecture, signifie «orné de moulures»: *colonne moulée.*

Diaprer «émailler d'ornement divers» et *enrubanner* «orner de rubans» s'emploient surtout au figuré: *Que toute chose s'irise, que toute beauté se revête et se diapre de mon amour.* Gide (P.R.). *La vérité est plus vivante en ses cruels dessous qu'en son extérieur enrubanné.* Henriot, *Portr. des fem.* 199 (Rob.).

Empanaché «orné d'un panache» est usité au sens propre ainsi qu'au figuré: *Les cinq directeurs dans leurs costumes tintamaresques, sous les chapeaux empanachés et les manteaux rouges . . .* Madelin, *Hist. du Cons.* XV,212 (Rob.). *Hauts cimiers empanachés de neige* Tharaud, *Marrakech* 61 (Rob.).

(Se) *pomponner* «(se) parer avec soin, recherche, coquetterie»: *La petite jeune fille qui s'est bien pomponnée pour son premier bal . . .* Romains, *H. de b. vol.* V,7 (Rob.). *Elle l'a pomponnée, capitonnée, bichonnée.* B. 152. *Pomponner* se dit aussi au figuré: *Je ne crois pas que l'académie de Vulcain m'intéresse. Même pomponnée.* L. 406.

Perlé «orné de perles» (*une robe perlée, une broderie perlée, un tissu perlé*) a pris le sens de «fait à la perfection: *C'est perlé, c'est un ouvrage perlé.* Dans la terminologie musicale, *perlé* a le sens de «exécuté avec soin»: *chant (jeu) perlé, note (cadence) perlée.* Par analogie, on dit *un petit rire perlé* Aragon, *Beaux quartiers* II,XXIV (Rob.). Au figuré, *perlé* caractérise la lumière: *Dans les vallées élyséennes où luit doucement la lumière perlée des songes . . .* Duhamel, *Cécile* parmi nous 9 (Tr.). *Une très vague lueur perlée* Gracq, *Un beau ténébreux* (Tr.).

Pavoisé «orné de drapeaux» (*Toutes les maisons étaient pavoisées pour la fête nationale*) prend, par élargissement, le sens de «paré, orné, dé-

coré»: Il est curieux de comparer la gloire d'un vieux savant couvert d'honneurs et pavoisé de rubans... Duhamel, Défense des lettres II, XV champs de blé pavoisés de coquelicots Maurois, Mémoires, I, XIII (Rob.).

Passementé «orné de passements»: vêtements *passementés*.

Rudenté «orné de rudentures» est un terme d'architecture: colonnes *rudentées*.

Soutaché «orné de soutaches»: veste (*redingote*...) *soutachée*. Ses yeux suivaient l'énorme bazar des uniformes... habits puérilement dorés, *soutachés, galonnés*. Aragon, Semaine sainte XV, 512 (Rob.).

212. Nous mettons à part les expressions provenant du domaine des arts bien qu'on ait pu les distribuer dans les aires dont nous avons parlé (par exemple *harmonie, mélodie* et les mots étymologiquement apparentés auraient pu être classés dans l'aire de la beauté agréable), où nous les avons situées dans les chapitres traitant des siècles antérieurs, c'est-à-dire des époques où les lexèmes ayant trait aux arts et à la littérature n'étaient pas encore assez nombreux pour nous autoriser à en former un groupe spécial.

Harmonie appartient originairement à la terminologie musicale où il désigne d'abord l'accord de divers sons et leur suite agréable à l'oreille: *des harmonies séraphiques* D. 100. Puis il prend encore d'autres acceptions évoluées du sens primitif et concernant la musique: *Toutes les combinaisons d'harmonie et d'orchestre qu'a construites le compositeur* V. V, 306. *Méthodes poétiques bien définies, canons et proportions, règles de l'harmonie, préceptes de composition, formes fixes, ne sont pas des formules de création restreinte.* V. V, 87. *Harmonie* est devenue aussi terme de littérature: *N'admirez-vous pas l'harmonie de son style, de ses périodes? J'ai été enchanté par l'harmonie de ses vers.* — Ensuite on est arrivé à se servir d'*harmonie* pour désigner l'accord agréable et parfait entre les parties d'un tout: *Il règne une savante harmonie entre toutes les parties de cette composition* (Ac.). *Cette vallée était pourtant bien belle; c'était une harmonie merveilleuse pour l'œil.* Alain, Propos, 27 avril 1908 (Rob.). On arrive ensuite à parler de l'harmonie des mouvements, des gestes: *L'harmonie des gestes du comte et de la comtesse d'Orgel prouvait un accord.* Radiguet, Bal du comte d'O. 44. Enfin *harmonie* s'emploie même au sens de «beauté douce et délicate»: *L'harmonie de son visage est touchante. Il a apprécié l'harmonie de son corps délicieux (de son allure, de ses gestes). La danse de cette fameuse ballerine est pleine d'harmonie et de grâce.*

Harmonieux et *harmonieusement* ont des acceptions analogues: langage (*style*) *harmonieux, périodes harmonieuses, visage harmonieux. L'harmonieux équilibre des éléments très divers* Gide (P. Rob.). *Ces phrases de mon article... étaient... si compliquées et opaques auprès de ma vision harmonieuse et transparente.* P. II, 27. *J'ai composé maintes pages... dans l'espoir... d'éclairer mes pas parmi cette ombre harmonieuse (= musique).* D. 9. — *Il chantait (jouait) harmonieusement. Les couleurs y sont harmonieusement réparties, elles se juxtaposent harmonieusement. La vieille ville harmonieusement étagée* Martin du Gard, Thibault V, 41 (Rob.).

Citent encore *harmonieusement* «suivant les lois de l'harmonie»: *Ils se trouvent musicalisés, devenus résonnants l'un par l'autre, et comme harmonieusement correspondants.* V. V, 137.

Mélodique, mélodieux et mélodieusement ont des sens assez proches; car *mélodique* «qui a des caractères de la mélodie» comporte bien entendu l'idée d'une certaine harmonie et celle d'agréable: *un enchainement mélodique*. D. 52. *La phrase qui m'avait paru trop peu mélodique, trop mécaniquement rythmée*. Proust (P. Rob.). *Un système mélodique de sons purs* V. V,11. — *Mélodieux* «agréable à l'oreille» est sémantiquement voisin de *mélodique*: *un chant (air) mélodieux, une harmonie (voix, chanson) mélodieuse*. *Chaque vendredi, notre théâtre municipal retentissait des plaintes mélodieuses d'Orphée*. Camus, *La peste* 217 (Rob.). *Il passa tout un dimanche à faire de vains efforts pour tirer de son instrument quelque mélodieux soupir*. D. 81. *notes pures, mélodieuses, égales* D. 77. — *Les rossignols chantent mélodieusement*.

Sculptural a pris, entre autres, le sens de «digne d'être sculpté (pour la beauté de ses formes)»: *une femme sculpturale, des formes sculpturales*. *Mme Le Prieur que ses décolletages hardis et ses prétentions aux formes sculpturales avaient fait surnommer un peu ironiquement la Déesse Mau-passant*, Notre cœur II,III (Rob.). *Pat, danseuse, 22 ans, sculpturale et manirée*. Roger-Ferdinand, *Le signe de Kikota*. L'avant-scène 237, 1. *Je t'avais trouvé une fille admirable, sculpturale*. J. Anouilh, *Eurydice* III, Pièces noires 407. On emploie *sculptural* même au figuré: *L'art de Leconte de Lisle a quelque chose de sculptural* (Bén.).

Plastique est sémantiquement voisin de *sculptural* par l'une de ses acceptions, celle de «beau de forme»: *Le vers d'A. Chénier est plastique* (Bén.). *Plastique* substantivé désigne la beauté plastique, sculpturale des formes humaines, surtout féminines: *la plastique d'une femme*. *Et Maggie? Ça va bien, elle nage, soucieuse uniquement de sa plastique*. Colette, *Vrilles de la vigne* 232 (Rob.).

Pittoresque «digne d'être peint», puis encore «qui dépeint bien» a élargi son sens de sorte qu'on peut s'en servir aussi pour caractériser le langage et la musique: *Quel quartier pittoresque!* Duhamel, *Salavin* III,IX (Rob.). *Parfois un amateur de nouveautés exécutait un cake-walk, excentricité de fraîche importation et pour laquelle Debussy venait d'écrire une page pittoresque*. Duhamel, *Biogr. de mes fantômes* IV,68 (Rob.).

Mentionnons *artistique* «qui est fait (présenté) avec art»: *L'arrangement de cette vitrine est vraiment artistique* (Rob.).

Dans certains contextes, c'est aussi *poésie* qui comporte l'idée de beauté et il y en a où elle est même interchangeable avec *beauté*: *Goûtez-vous aussi la poésie des ruines? Poésie du style (de la nature, d'un paysage, d'une symphonie)*. *Tableau plein de poésie*. *Il y a de la poésie dans ses regards, dans sa manière de s'exprimer*.

Poétique peut caractériser, entre autres, ce qui émeut par la beauté, le charme, la délicatesse: *Une musique facilement poétique* Romains IV, XXI,229 (Rob.). *Nous disons d'un paysage qu'il est poétique*. Valéry, *Variété* I,1362 (Rob.). *Il n'a pas voulu laisser croire à son lecteur que sa traduction poétique ne lui avait rien coûté*. V. V,181. *On peut étudier la forme poétique du livre de Job*. V. V,228. — *Poétiquement* a un sens analogue: *Le chant monte et la petite place, au soir, agitée poétiquement sur le pur reposoir Les arbres municipaux frais comme des arrosoirs*. Jammes, *Naissance du poète* (Rob.). — Mentionnons enfin *poétiser* et *poétisation* désignant l'ac-

tion de poétiser («rendre poétique, embellir») ou le résultat de cette action: *Il poétise tout. Des souvenirs poétisés. Dans l'œuvre de ce peintre, j'admire la poétisation de la plus humble réalité.*

Le substantif *esthétique* peut servir de synonyme approximatif de *beauté*: *L'esthétique d'un visage, d'un geste, d'une pose, d'une attitude, des mouvements. Au point de vue du beau, la femme donne tout. Quant à l'esthétique mâle, n'en parlons pas.* L. Daudet, *La femme et l'amour* 281 (Rob.).

213. Les lexèmes concernant le corps humain constituent un autre groupe spécial. *Frimousse* et surtout *minois* désignent un beau jeune visage: *D'ailleurs ce n'est pas une femme pour toi, cette petite! Evidemment, elle a une frimousse. Ah! ça oui, oui, elle a une frimousse.* Ch. 120. *Une gaieté malicieuse éclaire sa frimousse.* Martin du Gard (Bén.). *Une glace Louis XV s'étonnait, sans nul doute, d'avoir à refléter des frimousses jaunes de mousmés et non plus des minois de fillettes françaises.* Farrère, *La bataille* I (Rob.). *Il souriait de ces minois éveillés et vannés.* Rolland, J.—Chr. 818 (Rob.).

Faisons remarquer que *galbe* «contour ou profil harmonieux» se dit aussi du visage: *Françoise a du galbe, un visage d'un beau galbe* (P. Rob.).

Pour désigner la beauté du corps et de ses parties, on a à sa disposition: 1° les syntagmes composés de *bien* et des participes passés *fait*, *bâti*, *pris*, *découplé*, *cambré*, *tourné*, *moulé* (concurrencés par *fait au tour*, *fait au moule*), *galbé*, *constitué*, *conformé*, *balancé*, *charpenté*, *roulé*; 2° les lexèmes *prestance*, *avantages* et plusieurs autres qui marquent soit la sveltesse, soit, au contraire, la plénitude des formes (voir ci-après): *La gorge bien faite* R.J. IV,345, *le nez bien fait* Ib. III,352, *un jeune homme bien fait* A.P. 148, *des jambes jeunes et bien faites* L. 360. — *Elle a la taille bien prise. Toinette est bien prise dans sa taille. Il est de taille bien prise.* Gide, *journal* 413 (Rob.). — *Un grand garçon bien découplé* A.A. 424. — *Elle a une figure bien cambrée* «figure aux courbes gracieuses» (Rob.). — *Une petite brune bien tournée* Aragon, *Beaux quart.* I,VI (Rob.). *Un homme bien tourné* Ac. — *Elle a les jambes, les bras et les mains faits au tour, la gorge faite au tour.* — *C'est un homme bien moulé.* — *Elle a les jambes faites au moule* (Rob.). — *Ce garçon est bien constitué.* — *Elle a un corps bien galbé, les épaules bien galbées. Ces belles jambes des dames américaines, ces belles jambes bien galbées...* Duhamel, *Scènes vie fut.* VI (Rob.). — *un enfant bien conformé* (P. Rob.). *Elle a un corps bien proportionné, les membres bien proportionnés. Que ce garçon est bien proportionné!* — *Henriette est vraiment bien balancée.* — *Victor est grand et bien charpenté.*

Prestance marque un aspect imposant (d'une personne) qui toutefois ne dépend pas uniquement d'une belle taille, mais encore, et notamment, des vêtements. L'effet esthétique est parfois souligné par l'adjonction de *belle*: *Il a de la prestance. Deux siècles... ont produit ces êtres fixes, ignorants, de belle prestance.* Chardonne, *Amour du prochain* 180. *Il portait une redingote noire à revers de soie et tenait à la main un chapeau haut de forme. Sa prestance s'accommodait d'ailleurs assez bien de ce harnais officiel.* Martin du Gard, *Thibault* VIII,153 (Rob.).

Avantages (pluriel) peut être presque synonyme de *beauté* en parlant du corps féminin: *La reine Crucha, pour la beauté du visage et les avanta-*

ges de la taille, ne le cède ni à Sémiramis de Babylone. France, Ile des Pingouins 1,138 (Tr.). *Pourquoi ne veux-tu pas voir tes avantages? Il n'y a pas de fille qui me plaise tant que toi.* Pourrat, Les vaillances... (Tr.). *Thérèse, je sais aussi bien que toi à quoi m'en tenir sur mes avantages physiques.* Giraudoux, L'Apollon de B. 88. (Tr.).

Comme la sveltesse plaît, l'idée de beauté est impliquée dans le contenu des mots *svelte*, *sveltesse*, *élancé*, *mince* et *fluet*.

Dans le contenu de *svelte* et de *sveltesse*, on peut identifier les traits notionnels d'élégance, beauté, légèreté, finesse, minceur, souplesse et de forme élancée: *Marguerite est une svelte jeune fille. Il fut enchanté de sa taille svelte (de ses formes sveltes).* — *La Diane partant pour la chasse rappelle... par la sveltesse élégante de ses formes allongées des sculptures de l'Ecole de Fontainebleau.* R. 205. *Les femmes qui sacrifient résolument leur visage à la sveltesse de leur taille... ne quittent plus Marienbad.* P. II,172. *Mais la soutane convenait à sa sveltesse et rehaussait son grand air épiscopal.* Mauriac, La robe prétexte XI (Rob.). *(Ce garçonnet) devait me laisser un souvenir ébloui de sa sveltesse, de sa grâce, de sa volubilité.* Gide, Si le grain I,III (Rob.).

Élancé est sémantiquement voisin de *svelte*. En parlant de la conformation du corps, il évoque l'idée d'une taille dégagée et bien prise: *Cette jeune femme est svelte, élancée. Il a la taille élancée* (Ac.). *Vêtu du complet sombre, que je lui vois toujours, sa taille élancée et sa démarche souple lui donnent l'allure d'un promeneur élégant.* Lafitte, Ceux qui vivent 35.

Mince et *minceur* disent moins: *Son corps mince et blanc comme le pistil solitaire d'une invisible fleur* L. 115. *Elle est d'une minceur et d'une élégance remarquables* (P. Rob.).

Fluet «mince et d'apparence frêle et délicate»: *un corps fluet, une taille fluette. Il est mince et note bien que mince ne signifie pas fluet.* Duhamel, Les maîtres 36 (Tr.). *Cécile parut, blanche, droite, fluette et pourtant majestueuse dans sa longue robe noire.* Duhamel, Nuit de Saint-Jean 68 (Tr.).

Les adjectifs *élancé* et *fluet* au sens mentionné ne sont pas spécialisés à qualifier le corps humain: *un clocher élancé, une cathédrale (colonne...) élancée. Ces campaniles chrétiens soutenus par mille colonnettes élancées...* Maurois, Lélia IV,II,197 (Rob.). — *Des colonnettes fluettes.*

Le goût des formes pleines se manifeste par l'emploi des adjectifs *potelé*, *grassouillet*, *girond*, *dodu* et *rondelet*: *Je la veux jeune et potelée, pas bossue, blanche comme neige.* Kazantzaki-Daviel, Le Christ recrucifié, L'Avant-scène 264, 29. *(Chez la femme, la graisse) donne au cou sa gracieuse rondeur. L'accumulation normale de la graisse constitue «l'enveloppement» ou «le potelé» des formes.* Binet, Formes de la f. I,II (Rob.). — *J'aperçois deux mignonnes petites sœurs, grassouillettes, toutes fraîches avec quatre belles cuisses blanches* A.R. 45. *Assez grand, dodu sans obésité, le teint fleuri.* Romains (P. Rob.). — *Girond* se dit d'une femme bien faite (plus rarement d'un beau garçon), surtout si elle est potelée: *Elle est charmante, la caissière. Un peu gironde peut-être.* Anouilh, Eurydice I (Rob.). — *Elle est à point, rondelette et mignonnette.* Dürenmat, Le mariage de monsieur Mississippi, L'avant-scène 232,40.

214. Les cas d'une accumulation d'expressions de beauté dans les

œuvres littéraires sont au XX^e siècle beaucoup plus rares que dans les époques précédentes. Nous avons toutefois trouvé quelques exemples: *L'après-midi, de quatre à six, il y a peut-être là deux cents jeunes femmes, toutes plus élégantes, plus fines, plus gracieuses les unes que les autres. Des teints éclatants, des tailles ravissantes, de légers cheveux blonds tout ébouriffés. Enfin des amours, de véritables amours.* B.E. 165. *Véritable nouveauté. De plus, votre talent, si délié, si signolé, si charmeur, si fin, si délicat a atteint une énergie . . .* Proust, Alrtp. 7, 0. J. Filles 912 (Tr.). *Ninon avait, à cette époque-là, un visage arrondi, avenant, sans grimaces; un corps potelé, souple, frais, éclatant sous la peau.* Boylesue, Leçon d'Amour 8 (Tr.). *Autour d'eux (à l'Exposition des Tabatières) évoluait une foule londonienne élégante et des voix murmuraient: «Ravissant, exquis! De petites merveilles, n'est-ce pas?».* Ch. 7. *Il prit une femme de dix-sept ans, pourvue avec cela du plus joli petit corps que j'aie jamais vu et d'une grâce si gracieuse que tout ce qu'elle faisait . . . c'était un charme.* A.R. 99. *A travers les vitres trempées de pluie, je voyais le parc si noble, si calme, les courbes majestueuses des pelouses, les vieux arbres solennels.* Bernanos Journal d'un curé 137. *Amélie (en parlant d'un bijou): Ah! Qu'il est chic! Ah! qu'il est beau!*, Van Putzeboum: *Bath! Bath! oui!*, Marcel: *Oh! superbe!*, Pochet: *Merveilleux! . . . Ah! il est épatant!*, Van P.: *Il est bath! bath!*, Tous (riant): *Il est bath! Il est bath!*, Amélie: *C'est-à-dire qu'il est admirable.* F. 74.

Quelques-uns des membres du champ figurent dans plusieurs aires, par exemple *charmant* dans celles de la beauté supérieure, délicate et agréable; *délicieux, délicat, délectable* et *doux*, dans celles de la beauté délicate et agréable; *fringant*, dans celles de la beauté agréable et élégante.

Tableau statistique de la fréquence des plus importantes expressions de la beauté

	A. A.	A. P.	A. R.	CH.	D. C.	D.	F.	L.	P.	R.	V.
admirable						3	1	1		8	4
beau	13	20	63	10		36		67	35	8	57
beauté	3	4	7	2		9		21	14	2	28
charmant	2	1		3		3		8	9	5	3
charme	1		4						10		5
délicat			1			2		2	1	2	2
délicieux	4				3	7	1		3		5
élégant			1	1				3	7	5	1
embellir			3			1			2		1
grâce	1	1	5		1	2			1		4
joli	4	10	19	13			1		11		
magnifique		1	3	3		6		2	3		
merveilleux	1					2	1	1		1	1
superbe	1				2	1	1	1	2		

Beauté continue à être qualifié par de nombreuses épithètes: *une beauté engageante, attrayante, captivante, ravissante, admirable, extraordinaire, touchante, altière, frappante, classique, grandiose, superbe*, etc. (cf § 156).

Textes dépouillés

- A.A. Louis Aragon, *Aurélien*, Paris, Gallimard, 1964.
A.P. Marcel Aymé, *Le passe-muraille*, Paris, Gallimard, 1972.
A.R. *L'œuvre du divin Arétin Li ragionamenti*, Paris, Bibliothèque des curieux, 1909.
B. R. Barjavel, *Ravage*, Paris, Denoël, 1943.
B.E. Pierre Benoît, *Erromango*, Paris, Michel, 1929.
Ch. Agatha Christie, *Cartes sur table* (trad. L. Postif), Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1939.
D. Georges Duhamel, *La musique consolatrice*, Monaco, Editions du Rocher, 1944.
D.C. Maurice Dekobra, *Tu seras courtisane*, Paris, Baudinière, 1927.
F. Georges Feydeau, *Occupe-toi d'Amélie*, Paris, Béliet, 1954.
G.B. Jean Giono, *Un de Baumugues*, Paris, Grasset, 1929.
G.CH. Jean Giono, *Le chant du monde*, Paris, Gallimard, 1934.
G.G. Jean Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, Paris, Grasset, 1935.
L. D. H. Lawrence, *L'amant de lady Chaterlay* (trad. par F. Roger-Cormaz), Paris, Gallimard, 1932.
M. François Mauriac, *Le roman*, Paris, L'Artisan du livre, 1928.
P. Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu* VII, P. Gallimard, 33^e éd.
R. Louis Réau, *Le rayonnement de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Lafont, 1946.
R.J. Romain Rolland, *Jean Christophe*, Moscou, 1957.
S. Georges Simenon, *Maigret chez le coroner*, Paris, Presses de la cité.
S.A. San Antonio, *Le gala des emplumés*, Paris, Edition Fleuve Noir, 1969.
V. Paul Valéry, *Variétés*, t. II et V, Paris, Gallimard, 1924 et 1945.

Remarque: Nous ne citons pas ici les livres auxquels nous n'avons emprunté que peu d'exemples.

Dictionnaires cf p. 124, 155 et 197.